This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 442299

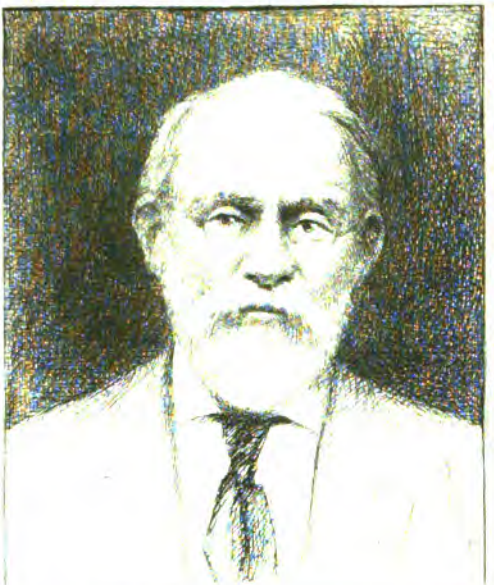

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.D241
R38

REVUE

DU

DAUPHINÉ.

REVUE
DU
DAUPHINÉ

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. OLLIVIER JULES.

TOME QUATRIÈME.

VALENCE,
L. BOREL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE SAINTE-MARIE, N.° 1.

M DCCC XXXVIII.

Dunning
Nijhoff
5-11-26
13603

REVUE
DU
DAUPHINÉ.

DE L'ORIGINE ET DE LA FORMATION
DES DIALECTES VULGAIRES
du Dauphiné[1].

Un des caractères les plus frappans de la conquête romaine fut, à vrai dire, la substitution universelle de la langue latine aux idiomes primitifs des races vaincues. La politique adroite des conquérans favorisa singulièrement cette transmutation; car, après avoir imposé leurs armes aux peuples conquis, les Romains s'efforcèrent d'enchaîner leur courage et leur indépendance avec les liens de la civilisation. Ces résultats apparaissent clairement dans l'envahissement de la Gaule, et surtout de la Gaule méridionale : le vainqueur y apporte d'abord les ravages de la guerre; mais lorsque toutes les têtes ont courbé sous le joug de son épée,

1 Cet article doit faire partie de la 2e livraison, actuellement sous presse, des *Mélanges biographiques et bibliographiques relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné*, publiés par MM. Ollivier Jules et Colomb de Batines. Valence, L. Borel, in-8°.

alors, pour sanctionner et moraliser, si se peut dire ainsi, la violence de sa domination, il substitue à la force matérielle l'ascendant de la puissance intellectuelle. Ainsi, il polit les mœurs des nations envahies, et en les assouplissant par les douceurs de la civilisation, il les énerve et les rend inoffensives. Pour étouffer les étincelles de leur indépendance, toujours prêtes à éclater, il introduit dans leur sein les sciences et les arts qui ne fleurissent qu'à l'ombre de la paix; enfin, il leur fait partager avec une astucieuse générosité ses institutions politiques, afin d'éteindre sans retour leur instinct patriotique, et de les dépouiller du sceau de leur individualité nationale.

Or, le phénomène de cette fusion sociale ne pouvait s'accomplir pleinement que par un agent civilisateur aussi puissant que devait l'être l'adoption d'une langue commune; et cette langue fut naturellement celle de la conquête. Les Romains ne négligèrent rien pour la vulgariser, et l'appliquèrent à tous les actes de la vie publique, afin de la rendre une nécessité sociale; et son triomphe fut si complet, que les vaincus, devenus Romains à leur tour, finirent par oublier leur langue maternelle pour adopter celle de leurs maîtres. Ce changement, toutefois, ne dut s'opérer que bien lentement chez les races agrestes, qui, plus indomptables et plus attachées au passé, dûrent long-temps encore conserver le souvenir et l'usage de l'idiome national.

A son entrée dans la Gaule, César avait trouvé trois races d'hommes parlant un idiome bien distinct : l'aquitain, le celtique et le belge, qui devait être le dialecte purement gaulois. Les vestiges vivans des deux premiers idiomes subsistent encore parmi nous : ainsi, l'aquitain s'est perpétué dans le basque, comme le celtique dans le bas-breton armoricain. Quant à la troisième langue, que César désigne sous la dénomination de *belge* ou *gaulois*, il est bien difficile de déterminer ses attributions territoriales et philologiques, car ses traces se sont universellement effacées; cependant les témoignages historiques du Ve siècle nous

prouvent qu'elle était vivante encore et parlée en divers cantons de la Gaule.

Pendant long-temps ces trois dialectes furent, après l'asservissement de la Gaule à la domination romaine, les débris énergiques de l'antique nationalité des peuples conquis; mais, chaque jour envahis par la langue conquérante, ils tendirent à s'altérer, car dès le Ve siècle le latin avait acquis une universalité incontestable : langue du gouvernement, de la religion, de la littérature, non-seulement il était en usage parmi les classes aristocratiques, mais aussi parmi les classes intermédiaires et rustiques que les relations commerciales et les rapports politiques mettaient en contact avec les populations urbaines. On trouve un témoignage frappant de cet état de vulgarisation où était parvenu le latin parmi les peuples gaulois et gallo-romains, dans les productions religieuses, les homélies et les instructions adressées au peuple par les évêques. Il est encore une foule d'autres indices incontestables qui se pressent à l'appui de cette transformation, et pour n'en citer qu'un seul, aussi significatif que celui dont il vient d'être question, il suffira de rappeler que la scène, tombée en décadence, n'offrait plus à la curiosité des spectateurs que des farces grossières et des bouffonneries formulées en latin et destinées au peuple, et partant conçues en un langage qui était le sien.

Il faut se souvenir aussi qu'avant l'introduction du latin dans les Gaules, une invasion plus pacifique s'était opérée sur les côtes de la Méditerranée et dans les régions méridionales : je veux parler des fondations coloniales des Phocéens. La langue grecque s'était généralisée dans toute cette partie de la Gaule méridionale représentée aujourd'hui par la Provence, une portion du Languedoc et le Bas-Dauphiné, et lorsque l'invasion romaine s'empara de ces contrées, elle y était florissante et devenue nationale. Au IIIe et au IVe siècle, elle y était en pleine maturité, et sa décadence date du Ve.

Tels étaient les élémens de linguistique existant au Ve siècle, lorsque arriva le temps où le peuple romain, usé par les excès de sa civilisation décrépite, tomba sous les coups des hordes du Nord qui se disputaient les lambeaux de son cadavre; et comme les langues ne sont pas plus éternelles que les peuples, il advint que l'idiome le plus noble, le plus riche, le plus universellement répandu, subit les mêmes insultes que celles qui étaient faites aux anciens maîtres du monde.

La décadence de la langue latine est sensible dans les pays conquis où son usage a été généralement en vigueur : les monumens historiques des provinces méridionales de la France en renferment des preuves nombreuses et frappantes. Cette corruption se manifesta par l'emploi fréquent de barbarismes grossiers, par l'introduction des idiotismes de la langue primordiale, par la substitution, enfin, des formules grammaticales particulières aux peuples méridionaux de la Gaule. De cette dégénérescence de la langue latine se forma un idiome vulgaire, d'abord inculte et abandonné à tous les caprices d'une époque de transition, mais qui, se développant chaque jour, atteignit enfin, au XIIIe siècle, le terme de sa perfectibilité : cet idiome est la langue romane, jadis si célèbre par les productions poétiques des troubadours provençaux.

Il n'entre pas dans le domaine très-restreint de ces considérations générales de dérouler l'origine et le mode de formation et de dérivation de la langue romane. Ce sont là de hautes questions de littérature spéciale, qui, d'ailleurs, ont été développées d'une manière si approfondie dans un ouvrage devenu célèbre dans toute l'Europe savante, que désormais on devra se borner à puiser dans les doctes recherches de M. Raynouard[1].

Quant à l'existence et à l'ancienneté de la langue romane,

1 *Choix des Poésies originales des Troubadours*, par M. Raynouard. Paris, Firmin Didot, 1816, in-8°, tome I, *Origine et grammaire de la langue romane.*

c'est un fait qu'il est inutile d'étayer de preuves, puisque sa démonstration gît dans sa réalité historique. Les documens écrits du VIIe, du VIIIe et du IXe siècle nous apprennent que cet idiome était spécialement employé par le peuple; aussi les canons des conciles et les capitulaires de Charles-Magne prescrivent-ils aux ecclésiastiques d'adresser leurs exhortations au peuple en langue romane, appelée aussi langue rustique ou vulgaire, pour la distinguer du latin pur, qui était l'apanage des clercs et des écrivains[1]. Mais les productions littéraires du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle nous le montrent franchissant les humbles limites qu'il avait conservées long-temps, se généralisant, devenant l'interprète de la pensée non-seulement du pauvre et du vulgaire, mais du riche aussi, des grands et des poètes, et parvenu enfin en toute perfection.

Ce n'est pas dans une contrée restreinte que régnait exclusivement la langue romane : elle était commune à presque tous les peuples méridionaux de l'Europe, Italiens, Espagnols, Provençaux, toutefois avec des modifications et des variations de dialectes appropriées au génie particulier de chaque nation; mais elle était parlée avec le plus de pureté et d'élégance par les Provençaux, qui, seuls, ont fourni à sa littérature le plus grand nombre d'illustrations. Il ne faut point attacher à la dénomination de Provençaux la restriction de l'acception moderne : tous les peuples méridionaux de la France, depuis la Loire jusqu'aux frontières de l'Italie et de l'Espagne, s'appelaient Provençaux au moyen-âge, et leur idiome était indistinctement dénommé par les termes de langue romane ou provençale. Dans cette circonscription territoriale était comprise la contrée appelée plus tard le Dauphiné, et qui forme aujourd'hui les trois départemens de la Drome, des Hautes-Alpes et de l'Isère, et par conséquent le roman était la langue que parlaient ses habitans. Mais à cette déduction,

1 *Choix des Poésies originales des Troubadours*, tome I, *passim*.

purement rationnelle, viennent se joindre les monumens irrécusables de l'ancien idiome de nos pères.

Les biographes des troubadours et les philologues qui ont recueilli les actes de la langue provençale, nous ont conservé le nom et les productions de quelques poètes qui ont vu le jour en Dauphiné. Le plus ancien dont le nom et les écrits nous soient parvenus, est la galante comtesse de Die ou de Marsanne, qui, d'après les conjectures des historiens, se maria, vers la fin du XIIe siècle, avec Guilhaume de Poitiers, comte de Valentinois[1]. La fidélité conjugale ne l'empêcha pas de s'éprendre follement d'amour pour le volage Rambaud, comte d'Orange, qui la célébra dans ses mauvais vers, et la délaissa, après lui avoir promis, selon les us poétiques de tous les temps, une constance éternelle. La comtesse exhala sa douleur dans des stances qui ne manquent ni de grâce, ni de sentiment. Cependant, dans l'une de ses chansons amoureuses, elle souhaite d'avoir recours, pour réveiller la tendresse de son amant, à un expédient que les admirateurs de la pureté des mœurs antiques trouveront un peu leste : « Qu'il » vienne, le soir, dit-elle, prendre en ma couche la place de mon » époux, et mes caresses seront le gage de sa docilité. » Il paraît, d'après les vers du comte d'Orange, que les vœux de la comtesse de Die se réalisèrent, et qu'elle sut enchaîner le cœur de son amant, en lui prodigant des faveurs réservées à son noble époux[2].

Dans le même siècle vivait Ogier ou Ugier de Vienne ou plutôt de Saint-Donat. Parasite des grands et des princes, il encense dans

1 *Histoire généalogique des Comtes de Valentinois*, par André Duchesne. Paris, Cramoisy, 1628, in-4°, page 1 et suiv. — *Dissertation sur la Généalogie des Comtes de Valentinois*, dans le *Cartulaire du Dauphiné*, par Fontanieu. Ms. de la bibliothèque du roi ; 12 vol. in-4° ; fonds de Fontanieu, tome II, *in fine*.

2 *Histoire des Troubadours*, par Millot. Paris, Durand, 1774, in-12, tome I, page 161. — *Choix des Poésies originales des Troubadours*, par M. Raynouard, tome III. — *Histoire littéraire de la France*, tome XV, page 446. — *Vies des plus célèbres et anciens Poètes provençaux qui ont floury du temps des Comtes de Thoulouse*, par Jean de Nostre-Dame. Lyon, 1575, in-8°, page 47.

ses sirventes, hérissés de jeux de mots, les riches patrons qui lui donnent de l'or. Il chante aussi la supériorité des charmes d'une jeune maîtresse sur ceux que le libertinage peut trouver dans l'expérience d'une femme vieille, avec une crudité de termes et de détails qui prouve qu'il était bon juge en ces matières[1].

Folquet de Romans était un bon jongleur qui florissait au commencement du XIIIe siècle. Il a laissé seize pièces, dans lesquelles il chante l'amour, louange les princes et sollicite leur munificence. Dans un sirvente dédié à l'empereur Frédéric II, il s'efforce de ranimer l'enthousiasme en faveur des croisades, déclame contre le libertinage des gens d'église et l'avarice de la noblesse. Enfin, quelques tensons, qu'on lui attribue, roulent sur les caractères particuliers de l'amour[2].

Guilhaume Magret, né dans le Viennois, écrivait au commencement du XIIIe siècle. Ce troubadour, d'un esprit chagrin et sans cesse aux prises avec la misère, trouvait fort mauvais que les poëtes n'eussent pas le crédit de payer leurs hôtes avec des vers; mais comme cette monnaie poétique n'avait pas cours dans les tavernes, il fut continuellement réduit aux expédiens pour vivre. La détresse des gentilshommes ruinés le consolait un peu de la sienne, et il a fait quelques vers qui ne manquent pas de verve sur les nobles que la guerre des Albigeois réduisit à mendier leur pain[3].

Albert, fils du jongleur Nazur, et que la version la mieux établie fait naître dans les environs de Gap, florissait vers la fin du XIIIe siècle. Ses nombreuses chansons, dont il composait la musique, sont assez médiocres, et presque toutes sont consacrées à chanter l'amour que lui avait inspiré la marquise de Malaspina,

1 *Histoire des Troubadours*, tome I, page 340.

2 *Histoire des Troubadours*, tome I, page 460. — *Choix des Poésies originales des Troubadours*, tome IV — V, page 152.

3 *Histoire des Troubadours*, tome II, page 243.

noble dame provençale qui l'aimait tendrement. Le vieil historien des troubadours, Nostre-Dame, raconte qu'il fit le sacrifice de sa passion à la réputation de sa maîtresse, qu'il s'éloigna d'elle et mourut de tristesse à Tarascon[1].

Enfin, le Dauphiné a vu naître encore, pendant le cours du XIIIe siècle, Nabierris ou Bierris de Romans, femme poète, dont une seule pièce de vers a survécu aux outrages du temps[2].

Aux monumens de la langue romane émanés de la plume des troubadours du Dauphiné, il faut en joindre un autre plus propre à nous révéler le génie populaire de cette langue que des productions poétiques, dont le style est exceptionnel et l'inspiration en dehors des appréciations générales : c'est une version du Nouveau Testament faite par les ministres vaudois des vallées des Hautes-Alpes pendant le XIIIe siècle. Enfin, quelques chartes de la même époque, des inventaires, des préambules, des inscriptions, achèvent de constituer le corps des témoignages qui proclament l'existence de la langue romane en Dauphiné.

Cependant, vers la fin du XIIIe siècle, la langue romane, parvenue au faîte, déchoit progressivement, ou plutôt elle se ploie aux mutations grammaticales que lui impose victorieusement le dialecte en usage dans le nord de la France, et que les chroniques appellent langue d'*oil*. Le Languedoc, la Provence, l'Auvergne, la Guyenne et le Dauphiné, étant devenus des provinces tributaires de la France, la langue d'*oil* exerça sur sa rivale une influence qui ne fut pas, il est vrai, radicalement exclusive, mais dont le résultat fut d'opérer la fusion des deux idiomes, et de cette fusion est née cette belle langue française, à laquelle son admirable clarté a conquis une universalité européenne.

Sans doute alors le même phénomène qui eut lieu lorsque les

1 *Histoire des Troubadours*, par Millot, tome III, page 180.

2 *Histoire des Troubadours*, tome III, page 419. — *Choix des Poésies originales des Troubadours*, par M. Raynouard, tome V, page 105.

Romains imposèrent, par droit de conquête, l'usage du latin aux Gaulois envahis, se reproduisit en Dauphiné, mais avec moins de violence, à cause de l'analogie des idiomes, à l'époque où la langue française prévalut sur le roman. Le peuple, qui prend toujours une faible part à toutes les révolutions de l'ordre politique et de l'ordre moral, se montra rebelle à cette innovation, comme à toutes celles qui jettent la perturbation dans ses habitudes domestiques, ses traditions et ses souvenirs. Abandonnant aux classes élevées l'usage de la langue dominante, il resta fidèle à l'idiome de ses pères, qui se corrompit bientôt dans les villes, où le frottement de la civilisation arrache vite aux masses l'instinct originel de leur nationalité, tandis qu'il se conserve long-temps en son intégrité native au sein des hameaux et des montagnes. Mais de cet exil de la langue romane, qui aurait dû, ce semble, être le gage de sa perpétuité, dériva, sinon sa ruine complète et constitutive, du moins sa transformation en dialectes si nombreux, que leur naissance, en la morcelant, l'a fait disparaître sans retour du nombre des langues avouées par la civilisation et la société. Désormais attribuée aux classes pauvres et rustiques, elle cessa d'être maintenue dans les limites de la pureté et de l'élégance grammaticales que lui avait tracées la plume des poètes et des troubadours : non sans doute que toute langue n'émane du peuple avec son naïf génie et ses trésors d'élocution; mais son unité normale et sa perfectibilité rationnelle sont exclusivement l'œuvre des maîtres de la parole, qui, au mérite de bien penser, unissent l'art de bien dire; tandis que lorsqu'elle est délaissée de ceux qui, par l'autorité de leurs écrits, la font fleurir à l'abri des règles du goût et de la correction, et qu'elle revient au peuple, elle tombe vite en décadence, privée qu'elle est des élémens de sa conservation. « Si le peuple a formé les langues, dit Voltaire, les grands » hommes les perfectionnent par les bons livres [1]. »

1 *Œuvres complètes de Voltaire*, édition de Dalibon et Delangle, tome LXXX, lettre MMMIV, page 66.

Telles furent les causes de la déchéance de la langue romane en Dauphiné; mais de ses ruines naquirent une foule de dialectes divers qui devinrent la véritable langue populaire, et qui, malgré les envahissemens du français, règnent encore dans la contrée sous la dénomination de *patois*. Ces dialectes, à l'époque de leur formation, durent offrir peu de différence entre eux, puisqu'ils émanaient tous d'une commune origine; mais en s'éloignant de leur source, ils rompirent peu à peu les liens de leur unité collective, et, par un de ces phénomènes inexplicables de l'histoire des langues, ils contractèrent des formes logiques particulières qui rendirent surtout dissemblable leur vocalisation, ainsi que les autres élémens phoniques du langage.

Que les patois dauphinois dérivent de la langue romane : c'est là un fait incontestable, et que le rapprochement des textes mettra hors de doute. Il sera facile, en comparant les monumens de la langue romane avec ceux des patois actuels, de reconnaître entre eux une analogie frappante d'étymologies, et presque toujours une identité parfaite de termes, malgré l'altération que fait éprouver chaque jour à l'antique physionomie des dialectes vulgaires l'introduction des idiotismes français.

FRAGMENS EN LANGUE ROMANE.

I.

TESTAMENT DE GUIGUES ALEMAN, SEIGNEUR D'URIAGE.

(1275.)

Al nom de notro Segnor IESV-CHRIST amen. Anno Domini M.CC.LXXV. en la terci indiction : en la quinzena kalenda del meys de iuil. Deuant mi notario, et les garenties dedins escrites.

Ef Guigos Alamant, donzeuz[1], sans de pessa[2] : ia seyt czo qe ef seyo malado de cors..... attendant et considerant venir l'aueniment..... et attendant qu'en l'umana condicion ne vna chosa no pot fermament perseuerar, e que meller[3] chosa est viure per esperanci de mort, que venir à mort de sodo sa[4]. Cum neguna chosa plus seyt deupua auz homens, que li derreyri volunta, apres de czo que autra chosa voler non pount. Franchi seyt ma volunta, e leysibla, qe no torneyt per iqui memo[5] Ef faf et hordeno mon testament nuncupati, ou ma derreyri volunta et ordenation, ou disposition de totz mos bens moblos et no moblos, dreyts et possessions, qe ef hay, e tino, e posseo, ou autre per nom de my, en ceta maneiri : E primeyriment esleyo à mon cors sepultura al cimenterio deuz frares menors de Graynouol[6]. Ef item establiso à mi her vniuersal al chatel d'Vriajo, e el mandament deldit chatel, Franceys Alamant, mon fils, e encore les autres choses, dreyts et possessions, homens, cesses, plaitz, terres cotiuayz e non cotiuayz, pras, vignes, buecs, pasqers, et totes les autres choses apertenens aldit chatel, exceptays celles choses e qe ef etablirey dedins her Iaqemo, mon fils, etc. Item à Katalinan et à Berengeryn, mes filles, a chacuna dono e laysso vi. mili souz de Vianneys, e x lb.. de Vianneys, etc. Item à Biatris, ma filli, dono e laysso c. lb.. de Vianneys, e en celles la establiso à mi her, e volo qe illi seyt moni de Pramol[7], et per tant volo celley estre auengia de totz mos bens e de mon heretajo, etc. Item volo e comando qe Alis, ma moller[8], seyt dona e guouernaris de tot mon otal, lo mentre qe illi itare veua, etc. Item establiso mos essequtors de cet testament e de ma derreyri volunta, monseynor Odon Perrin, chavaller; Guigon de Puey-Boson, laditta Alis, mi

1 Damoisel.
2 Sain d'esprit et de pensée.
3 Meilleure.
4 De prime saut, par surprise.
5 Par cela même.
6 Grenoble.
7 Religieuse de Prémol.
8 Ma femme.

moller; Guigon Arbarester, e Piron Alamant lo bastart. Liqual enseguant tottes les choses desusdites, al cossel de Peron Alamant, mon frare, e de Odon Alamant, seynor de Champs, mon cusin, e del venerablo pare monseynor l'evesque de Graynouol, etc. Czo est fayt en la sala del chatel d'Vriajo, presents los guarents à czo appelas e preyez especialment. Odon Alamant, seynor de Champs; Peron Alamant, seynor de Reuel; Felipon de Alauart, sauio en dreyt[1]; frare Odon Alamant, frare Loren, frare Guigon de Teys, frares menors; maytre Brun, fusician[2]; Gilet Alamant, Peron de Valboneys, e Peron Bonifacio d'Ouzens, e ef Micheus Ramons, publicos notarios per authorita de l'Emperaor, etc.[3].

II.

CHARTE MUNICIPALE DES COMMUNAUTÉS DE LA ROCHE ET D'ALANSON[4].

CRIDAS ET ACCOSTUMAYAS DE FAIRE AS LUOES DE LA ROCHE ET DE ALANSON.

(1425.)

E premiarement del commandement de monseignor lo juge de la Roche et de Alanson, deputtat per lo noblo et generos seignor Guilhaume Arthaud, seignor des dits luoes, que nulle personne de quelconque stat et condicion que soit, non ause ny presumisse blasfemar ny jurar lo nom de Dieu Iesus-Crist, de la Vierge Marie et de touz loz Sainctz et Sainctes de Paradis, et aquo sus la pena de ung chescung et per chescune foys, premiarement de sincquante

1 Docteur en droit. | 2 Physicien, médecin.

3 *Histoire du Dauphiné*, par Chorier, tome I, page 873.

4 Cette charte, fort curieuse, et dont je ne cite que quelques passages, m'a été communiquée par M. Berbrugger, ancien élève de l'école des chartes de Paris et paléographe distingué, aujourd'hui bibliothécaire à Alger. Depuis cette communication, je me suis procuré une expédition de cette charte.

soulz, la seconde de cent, et la terce de avoir tranche la langue.

Item que nulle personne non ause ny presumisse juar à nul juoc quand lo divin office se celebrara, ou predications, sermons, et aquo sus la pena de ung chescung et per chescune foys de vingt et sinc soulz.

Item que nulle personne non ause portar denguns armes invasibles et prohibis, et aquo sus la pena de ung chescung et de chescune foys de dix soulz.

Etc., etc., etc.

III.

CHAPITRE PREMIER DES VISIONS DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE DE DUIN[1].

Oy me semblo que you vos ay huy dire que quant avez huy racontar alcuna graci que nostres sires a fayt à acuns de sous amis, que vos vales meu grant temps, et perçoque yo desivro vostra salvament assi como yo foy lo meis, jo vos diroy al plus briament que pourroi una grant corsesi que nostres sires a fayt à una persona que yo conneisso non a pas mout de temps; et perçoque illi vos tort a plus grant profit, yo vos direy la reyson pro que crey que Deus las ly a fayt. Citi creatora per graci de nostre seignor aveyt escript en son cor la seinti via que Deus Ihesu Christ menet en terra, et sos bons exemplos et sa bona doctrina. E aveyt illi neis lo dous Ihesu Christ en son cor que oy li eret semblant alcuna veis que il l'y fut present, et que u tenit un livros clos en sa mayn per liey ensennier. Cis livros eret toy escret per defor de letros blanchas, neyras et vermillas. Li femel del livros erant escrit de letros d'or. En les letros blanchas eret escrita li sauncta conver-

1 Ce premier chapitre d'un ouvrage inédit a été publié par M. Champollion-Figeac dans ses *Nouvelles Recherches sur les Patois*. Paris, Goujon, 1809, in-12, page 161.

sations al beneit fil Deu, liquaus fut tota blanchi por sa tres grant innocenti et por se santes oures. En les neyras erant escrit li col et les templeas et les orduras que li Juë li gitavoun en sa sancti faci et per son noble cor, tant que il semblevet estre mescus. En les vermillas erant escrites les plaës et li pretiou sans qui fot espanchies por nos. Et pos erant dos femeus qui closant lo livros qui erit escrit de letros d'or. En l'un aveyt escrit : *Deus erit omnia in omnibus;* en l'autros aveyt escrit : *Mirabilis Deus in sanctis suis.* Or vos diray briament coment ci creature se estadiavet en cet livros. Quand veneit lo matin, illi commençavet à plorar et pensar coment li beneys fius Deu volit descendre en la miseri de ce mont et prendre nostra humanita, ajotar à sa deïta en tal maneri que l'on puet dire que Deus qui eret immortau fu mors por nos. Apres illi pensava la grant humilita que fut en el, et pues pensava coment el volit estre persegus tos jors. Apres pensava en sa grant poureta y en sa grant patianci, et coment el fu obedissens tant que à la mort. Quand illi aveyt ben regarda cet livro, il commençavet à liere el livro de sa concienci, loquel illi trovaret tot plen de foueuta et de meconges. Quant illi regardavet la humilita Ihesu Christ, illi se trovavet tota pleyna de guel. Quant illi pensavet qu'el volit estre mespresies et persegus, illi trovavet en se tot lo contrary.

IV.

PROCLAMATION DE LA SARRE-TAVERNE

FAITE A ROMANS PAR LE CHAPITRE DE SAINT-BERNARD

le 24 avril 1390 [1].

L'Enchera : Monseignou San Bernard fait assaver, de par la cort, à touta manera de gens de quelqua condition que sïa, que

1 *Mémoires sur la ville de Romans*, par Dochier. Valence, Montal, 1812, in-8°, page 279.

no sian si hardy de vendre durant lou vin dal ban de l'iglesa de San Bernard, et sous la penne de cent sols apliqua à la cort, et de perdre lou vin et la bossa en que sara; del qual vin et de la bossa ly meyta sy donesa per l'amour de Deu, et ly autra meyta se apliqua San Bernard.

V.

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

TIRÉE D'UN NOUVEAU TESTAMENT DE LA SECTE DES VAUDOIS [1].

Un home aë diù filh, e lo plus jove dis al païre : O païre! dona à mi la partia de la substancia que se coven à mi; e departie à lo la substancia. E en après non motidia, lo filh plus jove, ajostas totas cosas, ane en peleriniage en lognana region, e degaste aqui la soa substancia, vivent luxuriosament. E poisqu'el ac consuma totas cosas, grant fam fo fait en aquella region, e el commence have besogna, e ane ese ajoste à un ciptadin daquella region, e travie l'en la soa vila quel paisses li porc; e cubitava umplir lo seo ventre de las silicas que manjavan lè porc, e alcun n'in donava à le. Mes retorna en si dis : Quanti mercenar habundian de pan en la meison del meo païre, me yo patisso aici de fam; yo me levarey e annarey al mio païre e direy à le : O païre! yo pechey al cel e devant tu, et ja non sey degne esse apella lo teo filh, fay mi essay à un de li teo mercenar.

E levant, venc al seo païre. Mes come el fos encara de long, lo seo païre vec lui e fo mogu de misericordia, e corrent cagic sobe lo col de le e bayse le. E lo filh dis à le : O païre! yo pechey al cel e devant tu, yo non soy degne esse apella lo teo filh. Mes lo

1 Ce fragment du Nouveau Testament, écrit en langue romane par les ministres vaudois des vallées des Hautes-Alpes, au XIIIe siècle, a été imprimé pour la première fois par M. Champollion-Figeac, dans ses *Nouvelles Recherches sur les Patois*, page 113. Le Ms. original, in-12, vélin, lettres rondes, à deux colonnes, est conservé à la bibiothèque de Grenoble, sous le N.° 8595.

païre dis al seo serf : Fo raporta viact[t]. la premiera vestimenta e vestic le, e done anel en la man de le, e ceauçamentas en li pe, e ameni vedel gras et l'occien, e manjen e alegran, car aqueste meo filh era mort e es reviscola, e era perdu e es atroba; e commenceron alegrar.

Mes lo filh de le plus velh era al canp, e cum el vengues e sappies à la meison, auvie la calamella et la compagnia, e apelle un de li serf e demande qual fossan aquestas cosas, e el dis à le : Lo teo fraïre venc, e lo teo païre occis vedel gras, car el receop lui salf. Mes el fo endegna e non volia intrar. Mes lo païre de le issi, commença pregar li; mes es rendent dis al seo païre : Vete yo syuo à tu per tanti an e unque non trapassey lo teo comandament, e unque non donnes à mi cabri che yo manjes cum li meo amic, mes poisque aquest teo filh loqual devore la soa substancia cum las meretres e vengu, tu occies à le vedel gras. Mes el dis à lui : O filh! tu sies tota via cum mi, e totas las mias cosas son toas; mes la conventava manjar e alegrar, car aquest teo fraïre era mort e es reviscola, e era perdu e es atroba [1].

1 Outre ces fragmens de la langue romane, telle qu'elle était parlée en Dauphiné, il en existe encore d'autres que l'étude de la linguistique ne doit pas négliger, telles sont les inscriptions de Die, publiées par M. Artaud dans son *Voyage à Die, dans l'ancien pays des Voconces*, inséré à la page 175 à 297 des *Annales encyclopédiques* de Millin, février 1818, — la pancarte des péages de Valence et les terriers et lieves rapportés dans les *Essais historiques sur la ville de Valence*, par Ollivier Jules. Valence, L. Borel, 1831, in-8°, pages 296 et 324.

FRAGMENS EN DIALECTES VULGAIRES

OU

PATOIS DU DAUPHINÉ.

I.

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

Traduite en patois du canton de l'Oysans, au sud-est de Grenoble, et de l'ancien pays de Trièves, au sud de Grenoble (Isère) [1].

PATOIS DE L'OYSANS.

Ur homme ayit dous garçons. Lou plus jouvein zi dissit : Pare, baillamé lous bens qu'y déyou avey pe ma part su voutrou heritajeou. Lou pare lour fasé lou partajeou de soun ben. Quoque teims après, lou plus jouvein emporti avey li tout so qu'el ayit agut, s'en fuzé courre loun, dins lou pays-bas, ounte oul agué tieu dépeinsa soun ben din leys débauches. Quant oul agué tou migi d'un carou et d'autrou, lo survingué uro grand famira din lou pays qu'oul eré, et ou fuzé talamant redus, qu'ou fuzé oubligi de se louir à ur habitant de l'eindret que l'envoyé din sa ferma pe garda sous cayouns; iqui ou désirave de pouvey se rassazia de lys palalliés que lous cayouns qu'ou gardave mingaveant, mais lungun zi gni en dourave. Enfyn ou rentrei en si meimou, ou dizit : Quant ziya lo de valets din la meisoun de moun pare qu'ant de pan en abbondanci et que n'ein souront, et mi cravou de fam; la faout que mi aleisou à mou pare et zi direi : Pare, mi aye peichia contro lo cié et devant vous; mi ne siou pas dignou hyeuro d'être appela voutrou garçoun; bita me avoï voutrou valés.

1 *Nouvelles Recherches sur les Patois*, par M. Champollion-Figeac, pages 116 et 120.

Et de suita ou s'ère enchamira. Mes coumma oul approchave, soun pare l'aperceou de loun et couriez ver si; zi sauté aou coulein, l'embrassiez en disant : Ah! te veyci, moun galloupyn. Sour affant zi dissiet : Pare, perdouramé; mi eye eita un drolou, un detartamala; mi aye migi avey ley couquiret et lous libertins coumma mi tou ço qu'ous m'ayas beylet; mi ne siou pas dignou hyeuro d'être appela voutrou garçou. Mes lou pare dissiet à sous valés : Aduziez zi vitou sa premeyri roubilli, et lou vitiez leaou; bittas zi avos uro bagua aou dey, avey seys savattes à lous pieds; aduziez lou vez gras et lou seynas; nous repattarens tous ensens; migens et fazens bonbanci, perçoque veyci moun garçoun qu'ère mort et oul ei ressussita; oul ère perdu et lou veyqui retrouva; fazens donc fêta.

SUITE EN PATOIS DU TRIÈVES.

Stapendant lou fil ainet qu'era au champ s'invinguit, et quand fut proché de la maisou il entendit las aubadas. Il appelit donques un dous servitours et li demandit ce qu'etiet qu'oviet. Lou valet li dit : C'est que vostre frare est revundiu, et vostre païre a fat tua un viau gras, persaque l'a retrouvo in bonna santo. Aquo l'ayant facho, il ne voulut plus intras dins la maisou; mais sou païre étant surti per l'en pria, aquey prit la parolo, et li disit : Vetia duja tant d'ans que vous servou, iou jamais ne vous ais desoubei in rin de ce que m'ayo commando; stapendant jamais ne m'avés douno un chabrit pe me divertir obe mous amis; mais aussitot que vostre autro fil qu'a migeo tout son ben obe de fenas perduas eit revundiu, aya fa tua per el le viau gras. Sou païre li disi : Mon fil, sias toujours obe mi et tout ce qu'aye eit vostre; mais faillet ben faré una fêta et nous rejoui, perqué vostre frare que veci era mouort et é ressussita, era perdu e é retrouvo.

II.

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

Traduite en patois du département des Hautes-Alpes[1].

PATOIS DE LA VILLE DE GAP.

Un sarten homme aïe dous garçous; lou pus jouv dissec à soun père : Moun père, beila me la portiou dou ben que me reven; et lou père fec en chascu sa part. Et paou de tens après, lou cadet, quant aguec fachs sa pacoutilla, se mettec en routa et s'en anec dinc un païs eiloigna, ontc mangec tout ce qu'aie enbe les fumelles. Et quant aguec tout fricassa, l'y aguec dinc aqueou païs acqui une grande famine, et coumensec à aver famp. S'en anec et se bettec à mestre ves un des habitans d'acqueou païs, que lou mandec à soun fourest gardar les puercs.

SUITE EN PATOIS DU DEVOLUY.

Sa misere en aquelle accoumpatieou desplourable ereou si grande, quéneare veou souhaitave embe passieou de manjar de ce que lous cayous manjavoun, deingu pourtant ni en vourié gis dounnar. Estant enfin reintra dinsse eou même, eou disie dinsse un proufond ressentiment de souen état : Hai quant de varlets an d'aqueis moument de pa embe aboundance dinsse la maisou de mon paire, et you muereou aïci de fam.

SUITE EN PATOIS DE LA VALLÉE DE QUEYRAS.

Le chât k'a me leve, kane troubâr moun pâire, et ka li dise :

1 *Histoire, Topographie, Antiquités, Usages, Dialectes des Hautes-Alpes*, par Ladoucette. Paris, Rey et Gravier, 1834, in-8°, pages 480 à 503.

Mouon pâire, ai pecha countro lou ser et derant vou, eiro a ne siou plus digne d'esser appella vouoste fil; trata me coumo un de vouostous valles. Eil se lavé dounco et vingué troubâr soun pâire; més kant êil ero encaro lueng, soun pâire le vist, et toucha de coumpassioun êil eis courru l'embrassâr et lou baijé. Soun mendich li a dich : Moun pâire, ai pecha countro lou ser et derant vous; a ne siou plus digne d'esser souna vouastra meina.

SUITE EN PATOIS DU MONÊTIER.

Aloura lou père dissè à sou valès : Pourta vitè la plus bella roba et lou n'en vitè, et bota-lli una vira aou dé et de sebata aau pée; mena aoussi lou vel gras et tua-lou; mingen et fazen bonna chiera, parsouqué moun bot que veiqui èra mort et aou lei ressuscita, aou lera pardu e aou lei retrouba; ii commençarount donc de fa un festin. Cepandant soun bot l'einé que èra diens la terra revinguè, et quant aou fussè proche de la meisou aou l'intendè lou tapage dei quesou que dansavant. Aou l'appellè donc un daou valés, et aou lli demandè so que l'èra.

SUITE EN PATOIS EMBRUNOIS.

Lou varlecht li disék : Vouostre frère es arriba, è vouostre père a fa tuar un véo gras, parceké la vist san è sauof. L'eïné fouguék indinia, voulio pa intrar; lou père sourték defouoro è se mettèk à lou priar. Lou garsoun respondék à soun père : Lia souo pa kan d'anchs ké vous sérvou, me siou jamés escarta de vouestrés coumandamiens, è m'avé jamés douna un chabrot par ké faguessi festin embe mous amis; è kan moun frère ka manja tout soun bein embe las fillies de mouvaso vito arribo, fasé tuar un véo gras par eou. Lou père li respondék : Moun garsoun, as toujours esta embe iou, è tout ce kaï es tiou; mes me chau rejouir è far festin, parceké toun frère kéro mouort reviou, èro pardu è l'aï retrouba.

III.

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

Traduite en patois du département de la Drome.

PATOIS DE DIE.

Éro un homme qu'ovio doux éfons. Lou plus dzuèné doou doux li dicèt : Moun péré, bèilè mé cé qué pouo mé révéni doou bien; et lou péré lou foguè lou portadzé. Pas gron témps oprés, lou plus dzuèné d'oquélous doux éfons, oïon romasso tout cé qu'ovio, s'éri oné per poïs dins un éndré qu'éro bien lén, et léi dissipè tout soun ovéz én èxés et déibaoutsas. Oprés qu'oguè tout counsuma, survénguè vount éro uno grondo fomino, si bien qué coumméncè dé senti lou bésoun. S'én fugué dounc et sa louïè véz un bouon hobiton doou poïs qué lou mondé dins soun douméné per gordâ lous coïous. Et quon leï fugué, n'ourio pas méi démonda qué dé sé forcl lou pitré de las coffas qué mindzavoun; mé déngu n'in dounavo.

SUITE EN PATOIS DE NYONS.

Anfin, estén intra én eou mémé, digué : Quan l'ia pa dé varlés din l'oustaou dé moun péré qu'an dé pan én abondanço, é ieou mouré dé fan eici. Faou qué mé lévé, qu'avé vei moun péré é qué li disé : Moun péré, aï péchia couantro lou ciel é vous; sieou pas dini avuro d'essé apela vouasté garçoun; trata mé coum'un dé vouasté varlés. Sé lévé don é vingué veï soun péré; mé quan soun péré l'apercégué dé luén, fugué touchia dé counpassioun, courigué l'énbrassâ é lou béisé. Soun garçoun li digué : Moun péré, aï péchia couantro lou ciel é couantro vous; sieou pas dini avuro d'éssé apela vouasté garçoun.

SUITE EN PATOIS DE VALENCE.

Mais lou pèrè diguet à sous valés : Vitè, apporta un habit novè et habilla lou; bouta li uno baguo au det et dè souliers aux piès. Adusè lou veau gras, matta lou, lou mindgearen et nous règalaren; percèquè aquel enfan èro mort et é ressuscita; èro perdu et s'è rètrouva : et sè règalèran. Lou frèrè ainè èro au tchamp; quand fuguet vengu et què sè fuguet approutcha dè la maisou, entendiguet la musico et lou bru dè la danso. Alors appèlet un dau valès per sauprè qu'èro tout aquo. Lou valet li diguet : Votrè frèrè é rèvengu, et votrè pèrè o fa tuâ lou veau gras, percèquè l'o rèvègu en bouno santa [1].

SUITE EN PATOIS DE CREST.

Ayço lou boutiguet talement en coulèro, què vouliot pas intrâ; mais soun pèrè sourtiguet lou priant d'intrâ; mais ly respondiguet : Veci bien quoqués ans què vous servou, sen djamais vous aver manqua en ren dè cè què m'avès coumanda, et pament m'avès djamais baila un tchabri per mè divertir aubè mous amis; mais dret què vastè autrè garçou qu'o mandgea soun ben aubè dè filliassas és revengu, per ellou avès tua lou veau gras. Adounc lou pèrè diguet : Moun garçou, sia toudjours aubè mi, et tout cè qu'aï és vastè; mais souliot fairè festo et nous redjauvir, percèquè vastè frèrè què véci èrè moir et és revengu, èrè perdu et és retrouva [2].

1 *Statistique du département de la Drome*, par M. Delacroix. Valence, L. Borel, 1835, in-4°, pages 296 à 299.

2 *Essais historiques sur la ville de Valence*, par Ollivier Jules. Valence, L. Borel, 1831, in-8°, page 215 et suiv. — C'est par erreur que j'ai donné, dans les *Essais sur Valence*, cette version de la Parabole de l'Enfant prodigue comme exemple du patois de Valence; elle est au contraire écrite en patois de Crest.

On a pu se convaincre, en comparant entre eux les monumens de la langue romane et ceux des patois modernes, que les dialectes vulgaires du Dauphiné ne sont que des dérivations plus ou moins altérées de l'idiome des troubadours, et que leur origine étymologique, comme celle du roman, est de formation latine. Cependant, comme on ne saurait faire dériver un grand nombre de radicaux de leurs vocables des formations néo-latines, il est raisonnable de les puiser dans l'idiome autocthone que parlaient les Gaulois avant leur asservissement. Ces vocables réunis constitueraient plus sûrement peut-être les fragmens qui nous restent de l'antique idiome de nos pères, que les nomenclatures conjecturales hasardées par les érudits du dernier siècle sur la langue introuvable des Celtes. Les bornes étroites de ces considérations ne nous permettent pas de les consigner ici en forme de glossaire; il suffira d'en rapporter quelques-uns, pour démontrer que leurs racines ne reposant pas dans les élémens de la langue latine, force est de les dériver d'une source primitive.

A

Aigretto, oseille. *Aissetto,* hache. *Apoundrè*, ajouter. *Amarino*, osier. *Ayasso,* pie. *Aiguardin*, eau-de-vie.

B

Balasto, cornue. *Badâ,* ouvrir la bouche. *Barulâ,* rouler en bas. *Berlio,* colline. *Brio,* chaussée. *Briva,* chemin. *Brouillâ,* naître. *Bramâ*, crier. *Beo*, ruisseau. *Brizou,* petit morceau. *Brin,* un peu. *Bruclâ*, passer à la flamme du feu.

C

Carcavet, grelot. *tChalâ,* sentier tracé dans la neige. *tChaplâ,* couper menu. *tChapoutâ,* couper avec une hache. *tChautchâ,* fouler. *Couvet,* vase rempli de braise pour se chauffer les pieds.

Coucoiro, hanneton. *Croussâ*, bercer. *Couffla* (*se*), s'indigérer, se remplir. *Coufflèto*, homme qui s'indigère. *Cumaclo*, crémaillère.

D

Daillou, fer de faux. *Darbou*, taupe.

E

Eblesi, se dit des étoffes usées. *Esclapa*, cassé. *Esclot*, sabot. *Escoundrè*, cacher. *Escouerè*, battre le blé. *Eitello*, éclat de bois. *Eterpo*, outil, pioche tranchante. *Eyssart*, lieu inculte. *Etchandillou*, allumette, tige dépouillée du chanvre. *Ebalovi*, ébloui. *Eigagno*, rosée.

F

Fraiboulo, conte, histoire. *Feyo*, brebis. *Flot*, gaz qui s'échappe du vin en fermentation. *Feyclar*, entonnoir.

G

Gaffâ, passer à gué. *Gratusâ*, éroder. *Graimè*, chiendent. *Graillo*, corneille. *Gailloffo*, homme qui s'indigère.

L

Letcho, morceau de pain. *Landier*, chenet. *Linâ*, braire.

M

Meyna, petit enfant, l'enfance. *Mauje*, mauvais temps. *Malagra*, terme injurieux.

P

Pouâ, tailler la vigne. *Peyrô*, chaudron. *Prin*, fin, délié. *Poutou*, baiser.

R

Ratopleno, chauve-souris. *Reviscoulâ*, donner et reprendre des forces, revivre. *Rioto*, lien d'osier, baguette.

S

Saumo, ânesse. *Sisampo*, vent du nord, bise. *Sousto*, abri. *Spado*, épée.

T

Teolet, tuile. *Tino*, cuve. *Toumo*, fromage blanc. *Trao*, soliveau. *Trouillâ*, presser le vin.

V

Villou, petit lien d'osier. *Vendemâ*, vendanger.

Outre les origines celtiques ou gauloises, quelques philologues font remonter l'introduction de certains mots patois à la présence des colonies phocéennes établies dans le midi de la Gaule. Ce système, dont l'exploration donnerait lieu à de curieuses recherches de lexicographie, s'appuie d'ailleurs sur un fait incontestable, la vulgarité de la langue grecque dans la Gaule méridionale jusqu'au Ve siècle; mais il faudrait bien se garder de le pousser jusqu'à ses dernières conséquences, que sembleraient légitimer au premier aperçu des analogies logiques qui peuvent se rencontrer accidentellement dans la comparaison de toutes les langues. Le Loyer n'a-t-il pas trouvé dans l'hébreu l'origine d'une foule de locutions françaises, et ne sut-il pas découvrir dans la Bible et l'Odyssée l'histoire géographique de sa patrie, avec une concordance logique si exacte, que l'exemple de cette folle rêverie, développée avec tant de science et de sagacité, doit nous tenir en garde contre les spéculations conjecturales des étymologies appliquées à la filiation des langues. Le séjour des Sarrazins dans le Dauphiné, pendant le Xe siècle, a été mis à contribution aussi pour donner la solution de certains mots patois d'origine inconnue. Cette conjecture ne paraît pas improbable, et d'ailleurs la formation de certaines dénominations locales lui prête assez de créance;

mais s'il s'agissait de la préciser et de formuler sa terminologie, ce serait là une divination qu'il faudrait abandonner aux Pierre Le Loyer, aux Herbinot, aux Lebrigand.

Impossible de représenter par les combinaisons graphiques la valeur orale des mots du vocabulaire patois, et de peindre par des signes les intonations fugitives de leur prononciation. C'est là l'écueil contre lequel ont échoué et échoueront les prétentions des grammairiens de toutes les langues. Les vains efforts de tous les lexicographes français et les inventions miraculeuses de Monsieur Napoléon Landais, le dernier de nos dictionnaristes, s'entend le dernier par ordre de date, n'ont servi qu'à prouver l'impuissance de la parole écrite à reproduire par la valeur bornée des lettres la valeur intraduisible des sons parlés. D'ailleurs il suffit de réfléchir aux imperfections de notre alphabet, et de tous les alphabets, pour reconnaître que la solution de ce problème est au-dessus des forces du signe figuratif de la vocalisation. En effet, l'appellation du signe, quel qu'il soit, formulé pour être l'organe des émissions vocales, est si mal définie, que ce signe change dans toutes ses attributions lorsqu'il est accouplé avec un certain nombre d'autres signes, soit voyelles, soit consonnes, et ne donne jamais la valeur réelle de l'intonation qu'il doit représenter par une fiction conventionnelle de grammaire. Il est pour la langue musicale une écriture qui est l'expression vraie et universelle de ses modulations les plus variées, tandis qu'il n'existe pour la langue de la pensée, d'une bien plus considérable importance, qu'un amalgame informe de signes qui, dans la plupart des cas, produisent un son étranger à leur destination primitive. Ce sont ces anomalies singulières entre le caractère écrit et l'émission orale qui rendent l'usage de notre langue si difficile aux étrangers qui ne l'étudient que dans les grammaires : cette difficulté, au reste, existe pour toutes les langues, parce que l'alphabet de toutes les langues est imparfait. L'application d'un système complet de notation phonique serait d'autant plus impraticable à faire aux dia-

lectes patois, que, dérivés d'origines diverses, ils ont conservé dans leur transformation d'innumérables variétés de prononciation qui multiplieraient à l'infini leur composition orthographique. Ainsi, un mot, qui dans tous les dialectes patois est radicalement identique, se prononce néanmoins avec des inflexions de voix si diverses et si dissemblables, que, pour définir à l'oreille les capricieuses variantes d'une seule émission vocale, il faudrait s'épuiser en signes conventionnels et créer pour chaque locution un système entier de vocalisation. L'emploi des signes indicateurs des syllabes longues et brèves, la multiplicité des accens graves et aigus, et surtout la distribution orthographique d'après la valeur de la prononciation, n'amèneront non plus ce résultat, quelle que puisse être d'ailleurs leur fidélité, parce qu'il est dans le langage parlé des délicatesses infinies d'intonation qui échapperont toujours aux calculs les plus ingénieux des opérations graphiques.

En effet, bien que tous dérivés d'une origine commune, les patois du Dauphiné, malgré l'affinité de leurs propriétés constitutives et générales de locution, diffèrent si singulièrement entre eux par les variétés de l'accentuation, qu'ils semblent être, à une oreille étrangère, autant de langues différentes. Ainsi, la prononciation des patois du département de la Drome se rapproche beaucoup de celle du provençal, et sa fusion est complète dans les cantons riverains du département de Vaucluse; là elle est brève, rapide, musicale, tandis qu'en remontant à l'est, et surtout au nord, le langage perd de sa vivacité, se dépouille de l'harmonie romane, et contracte les aspirations dures et languissantes des idiomes en vigueur dans le département de l'Isère. Autant la prononciation des dialectes méridionaux du département de la Drome est incisive, nombrée, musicalement accentuée, autant celle des idiomes du département de l'Isère est pesante, monotone et décolorée; cependant dans quelques localités elle ne manque pas de douceur. Dans le département des Hautes-Alpes, les patois subissent trois influences bien caractérisées : au sud, ils se confondent avec

le provençal; à l'est, ils s'allient à l'italien, et au nord, ils empruntent à la Suisse et à la Savoie des idiotismes germaniques. Voilà à-peu-près les principales divisions territoriales par lesquelles on peut tracer entre les idiomes vulgaires du Dauphiné des lignes de démarcation, toutefois avec une extrême circonspection; car ce serait créer un système de classification purement théorique et s'abuser étrangement, si l'on voulait apporter dans cette appréciation la rigueur mathématique des calculs de la statistique; en effet, non-seulement la prononciation varie de contrée à contrée, de ville à ville, mais elle se fractionne encore en divisions si multipliées, que le langage des hameaux les plus rapprochés est loin d'être homogène.

Il faut dire aussi que l'intégrité primordiale de la prononciation patoise s'affaiblit chaque jour, et que les patois eux-mêmes perdent insensiblement les naïves et libres allures de leur antique génie, envahis qu'ils sont par la langue française, qui ne pouvant s'imposer de prime saut et sans transition aucune, les flétrit et les allanguit par son mélange corrompu. Cela est si vrai, qu'il est une foule de leurs plus énergiques locutions qui sont tellement tombées en oubli, que pour les retrouver avec les grâces de leur archaïsme il faut recourir aux vieillards, tandis que les générations nouvelles adoptent des formules plus francisées et partant moins pures.

Pendant long-temps la pruderie académique des beaux esprits du XVIIe et du XVIIIe siècle a pris en dédain l'étude des idiomes vulgaires, de ce langage incongru et de bas lieu, abandonné à la grossièreté du populaire et à l'ignorance des campagnes; et malgré la perfection à laquelle est parvenue la langue nationale, il est permis de croire que si, par cette étroite et mesquine exclusion, son libre essor n'eût été comprimé, elle se serait enrichie des inépuisables trésors de style qui brillent si éminemment dans les écrivains du XVIe siècle, et que ceux-ci empruntèrent à la langue du peuple, source de toute diction énergique et naïve. A cette

source, Rabelais, ce rare génie, qui s'est joué si merveilleusement des combinaisons de la parole, et qui dans ses productions originales a semé à profusion les magnificences du langage, a puisé la finesse de ses plus heureuses expressions; et cet homme si singulièrement académique, cet éplucheur de mots, comme l'appelait Balzac, qui s'était arrogé le despotisme de n'accorder le droit de cité qu'aux locutions pesées dans la balance de sa froide raison, Malherbe, enfin, n'allait-il pas étudier son français sur la place Maubert. C'est qu'à vrai dire dans la langue du peuple la pensée se revêt des plus franches images, toujours énoncées spontanément, sans effort et sans art, en termes vifs et saillans. Lafontaine, cet inimitable conteur, le savait bien, et c'est à elle qu'il a dérobé le charme de ses récits. Aussi l'étude que l'on fera du génie particulier de la langue française restera-t-elle toujours imparfaite tant qu'elle n'étendra pas ses méditations aux idiomes vulgaires, qui sont la véritable langue populaire; et tant que les lexicographes se borneront à inventorier des mots académiques, le dictionnaire des origines de la langue française restera toujours à faire. Un glossaire bien fait des patois de la France serait peut-être le plus riche monument que la philologie moderne pût élever à la gloire de notre belle langue; ajoutons aussi que ce serait là le moyen le plus sûr de découvrir et d'étudier les origines de son génie orthographique : car les patois ayant généralement mieux conservé les formations étymologiques et l'archaïsme de l'orthographe et de la prononciation, il serait facile d'y puiser la connaissance exacte de ses radicaux. Cette marche, dont les résultats seraient excellens, a été fort ingénieusement appliquée par quelques instituteurs primaires des départemens méridionaux, qui ne pouvant révéler à leurs élèves l'étude de la langue française en procédant d'abord par celle du latin, ont avec succès trouvé les mêmes ressources dans la terminologie des patois. Mais si jamais un esprit assez vaste forme le dessein de dresser le lexique des dialectes de la langue française, qu'il se presse, car les patois

tendent à se resserrer en des limites plus étroites; ils désertent les villes ou s'y abâtardissent, de manière à ne plus offrir qu'un mélange inélégant et sans physionomie caractérisée de français corrompu.

Or, plus que jamais il importe de recueillir les matériaux de la lexicographie des patois, et de réunir les monumens de leur littérature. Il faut l'avouer, les productions écrites des patois du Dauphiné sont peu nombreuses, et sont loin d'être frappées au coin de cette naïve originalité qui a tant de charmes dans les noëls bourguignons de La Monnoye, et qui sous la plume des écrivains provençaux et languedociens se revet de tous les prestiges d'un harmonieux idiome. Sans doute leurs auteurs cédèrent plus au désir d'exprimer leurs pensées dans un langage qui, par sa nouveauté auprès des gens du monde, leur semblait être plus piquant, qu'ils ne furent entraînés par une inspiration soudaine et créatrice : de là vient que leurs pages manquent de chaleur et d'abandon. Le malheur a voulu que le temps ait détruit les productions émanées de ceux mêmes pour qui le patois était langue maternelle, et qui, en suçant le lait de leur nourrice, s'initièrent aux délicatesses infinies de leur doux parler. Cependant, quels trésors de naïveté, quel charme d'expression, quelle richesse de détails, ne nous ont pas révélés les poésies patoises publiées depuis quelques années par des écrivains restés fidèles au génie national, dont la plume, dépositaire de la virginité du dialecte, a été l'interprète des plus originales inspirations. Le plus spirituel de nos philologues, M. Nodier, cet homme d'un goût si exquis, n'a-t-il pas placé sur la même ligne que Lamartine et Béranger l'élégant auteur des *Papillotos*[1]. Le Dauphiné revendique aussi un poète dont on ne saurait trop regretter que les accens harmonieux et purs aient eu jusqu'à ce jour peu de retentissement : je veux parler de M. Dupuys, de Nyons, auteur de la charmante pièce intitulée :

1 *Las Papillotos de Jasmin, coiffur.* Agen, 1835, in-8°.

Lou Parpayoun, publiée dans ce recueil[1]. Cette production est bien propre à faire juger avec quelle souplesse le patois se prête aux plus mélodieuses combinaisons de la poésie.

Il serait trop long de donner ici une analyse des diverses pièces que les dialectes vulgaires du Dauphiné ont produites : bien avant nous, un savant distingué, qui a consacré ses études aux mêmes recherches qui font l'objet de ces considérations, a porté sur elles un jugement dicté par le bon goût et la science, auquel nous souscrivons pleinement[2].

Espérons qu'un jour l'amour du pays produira à la lumière les débris de la littérature populaire de nos aïeux. Pour nous, en émettant ce vœu, nous aurons rempli un devoir de piété filiale, et peut-être aussi nos travaux obscurs ne seront-ils pas sans résultat pour les études philologiques : heureux ! si, par nos efforts, nous parvenons à écarter quelques obstacles de la route difficile qu'auront à parcourir un jour les écrivains plus habiles que nous qui consacreront leurs veilles à la recherche des origines et de la filiation de la langue française !

1 *Revue du Dauphiné*, tome I, page 281.

2 M. Champollion-Figeac, dans ses *Nouvelles Recherches sur les Patois et en particulier sur ceux du département de l'Isère*. Paris, Goujon, 1809, in-12.

OLLIVIER Jules.

LA MAISON DE FAVRE.

Venait de paraître le code civil, dont le roi Charles-Albert a doté ses peuples; j'en lisais les premières pages avec tout l'empressement d'un homme se mêlant quelque peu d'argumenter en bonnet carré, avec tout l'intérêt d'un citoyen reconnaissant et heureux des institutions qui venaient d'enrichir sa patrie : mais arrivée à l'article 185, qui abolit la recherche de la paternité, ma lecture admiratrice fut interrompue par une réflexion mélancolique sur l'instabilité des choses sublunaires : je venais de rencontrer au passage une puissance déchue! « *Vanitas vanitatum* » *et omnia vanitas!* — m'écriai-je en m'inclinant, après le Psal- » miste. — Toi que j'ai connue si bien accoutrée, si pimpante » et si fière avec ton cortége de définitions de Favre, de décisions » de Tesauro, d'arrêts de nos sénats, pauvre maxime *Virgini* » *juranti creditur* [1], te voilà donc morte et enterrée!..... Pauvre » maxime! tu es bien morte cette fois, car on t'a frappée dans

1 D'après cette maxime, la fille qui se disait séduite était crue sur sa déclaration assermentée, et pouvait contraindre celui qu'elle désignait comme l'auteur de sa grossesse à l'indemniser ou à l'épouser.

» ton sanctuaire, au cœur de ta Savoie, la vierge en tunique » blanche! Tu ne traînais plus, à vrai dire, qu'une existence » souffreteuse depuis le jour néfaste où l'illustre Servan te fit » comparoir en pleine audience du parlement dauphinois, pour » t'adresser, à grand renfort de phrases éloquentes, d'impolies » remontrances accompagnées de propos malsonnans [1]. Hélas! » depuis cette apostrophe du réquisitoire, tu ne marchais plus » qu'avec la béquille du maître de danse; aucuns prétendent » même que tu étais borgne, et, je le dis en rougissant, tu étais » devenue la risée des écoliers sans barbe. Pauvre maxime! tu » as bien fait de mourir : qu'aurais-tu fait dans ce monde » corrompu où l'avide luxure invoquait seule ton patronage? où » tu ne pouvais plus, et pour cause, sécher les larmes de l'inno- » cence abusée? Tu as donc bien fait de mourir et de rejoindre » les onze mille vierges qui sont dans le ciel. »

Ainsi je terminais cette oraison funèbre, que je donne modestement pour une paraphrase du fameux : « Madame se meurt! » Madame est morte! »

Mais je venais de nommer Antoine Favre, le parrain de la pauvre défunte, et, à ce nom, une autre pensée embrunit mon cerveau : je me demandai si cette illustration de mon pays, devant laquelle s'étaient levées jadis les toques des parlemens étrangers [2], si cette vieille gloire, aujourd'hui encore pleine de vie, puissante et vénérée comme la justice, n'allait point descendre de son piédestal et voir son auréole s'obscurcir devant les rayons des nouveautés législatives? Le nombre des questions à juger

1 Voyez le discours de Servan dans un procès sur une déclaration de grossesse. (*Barreau français ancien*, tome 9.) Dans ce procès une jeune fille de quinze ans avait actionné son maître de danse, dont Servan a fait ce portrait : « Le sieur » F*** est un homme presque sexagénaire, privé d'un œil et estropié d'une » jambe, en un mot disgracié de la nature au point qu'il paraît aussi peu propre » à l'amour qu'à la danse. »

2 A une rentrée du parlement de Paris, l'avocat-général qui portait la parole proclama Favre *le plus grand magistrat du monde;* s'adressant ensuite aux avocats,

d'après nos anciennes lois décroissant chaque année, le code Fabrien sera d'une application tous les jours moins fréquente, et peut-être on négligera trop de l'étudier; le code civil sera au contraire la pensée habituelle du jurisconsulte et l'aliment des générations qui s'élèvent : ainsi, dans quelques lustres, le président Favre aura perdu son autorité, sa gloire deviendra exclusivement historique, et son code ne sera plus qu'un exergue écrit dans une langue morte.

Ces pensées excitèrent en moi une pieuse résolution : il est beau, il est généreux de visiter l'asile des puissances tombées : respect à ceux qui voyagent vers la tombe de Goritz ou vers le saule de Sainte-Hélène!..... Donc, je décidai de faire une sorte de voyage à Gratz, et d'aller, avec le bâton du pélerin, frapper à la porte d'un manoir encore habité par le souvenir du président Favre. J'avoue que ce n'était pas entreprendre un pélerinage d'outre-mer, car après une heure de marche dans la plaine riante qui pare du côté du nord le bassin d'Annecy, je me trouvai au pied de la seigneuriale demeure; et la spirituelle châtelaine, qui devait m'y donner une gracieuse hospitalité, me reçut en m'indiquant du geste cette devise écrite sur la porte :

« A cette porte bat l'ami
» Et y est battu l'ennemi. »

La maison est située dans le hameau de Proméry; elle semble couchée au milieu des arbres verts, sur le penchant d'une colline dont la cime est couronnée par une forêt de sapins, connue dans le pays sous le nom de *Bois du Devin*. On rapporte qu'un ermite, retiré sous la feuillée, y pronostiquait aux anciens du village les

il leur recommanda de ne jamais citer l'opinion de ce jurisconsulte sans mettre la main au bonnet. (*Eloge historique d'Antoine Favre*, par M. Avet, aujourd'hui conseiller d'état.)

abondantes moissons, et disait aux jeunes filles qu'elles se marieraient vers Pâques-fleuries : devenu plus vieux et plus sage, ce même bon ermite est venu loger avec son âne dans les grottes qui dominent le joli hameau des Barattes.

La terre de Proméry appartenait anciennement à la famille de Lornai. Réné Favre, dit de la Valbonne, fils aîné d'Antoine Favre, acheta cette seigneurie quelques années avant la mort de son père, et fit construire le château. Bien qu'une partie des bâtimens ait été restaurée par le propriétaire actuel, M. Edouard de Lagrange, on reconnaît encore dans l'ensemble des constructions le style de la fin du XVIe siècle : quelques rares créneaux, les vestiges d'un pont-levis, une ou deux tours à demi ruinées, mélangés avec des fabriques d'un ordre moins belliqueux, rappellent cette époque de transition où la chevalerie était mise en déroute complète par le triomphe de la poudre, qui, d'après notre chroniqueur Paradin, n'est qu'*une invention diabolique, et la plus exécrable et pernicieuse dont les hommes se soient jamais avisés.*

La maison de Montaigne devait ressembler à celle de Réné Favre, *de tout temps libre, de grand abord et officieuse à chascun :* Favre, non plus que l'auteur des *Essais*, son contemporain, ne s'était jamais *laissé induire de faire de sa maison un util de guerre;* mais il en avait fait le sanctuaire des mœurs graves du magistrat, des saintes joies de la famille. Là, après avoir visité son *grangeage de Gillion près Necy*[1], Antoine Favre est venu se reposer au milieu de ses petits-enfans, des hautes méditations et des travaux immenses qui l'ont porté sur la ligne des Talon, des l'Hospital, des d'Aguesseau, et de toutes ces gloires qui, par la science du droit, ou l'administration de la justice, ont su devenir l'honneur de l'humanité tout entière.

Loin de nous la prétention d'esquisser, dans un léger article de *Revue*, la vie et les ouvrages de celui qui fut en même temps

1. Testament du président Favre.

jurisconsulte, poète et homme d'état! Son éloge a été publié à Chambéry en 1824; il est dû à la plume élégante et pure d'un magistrat qui a eu ce bonheur d'offrir avec son héros un trait de ressemblance : comme lui, après avoir siégé au sénat, il a été appelé dans les conseils du prince, et a eu la fortune de concourir à la réforme de notre législation. — Que chacun ouvre donc le livre *bien-disant*, s'il veut connaître une vie rayonnante de vertus et de travaux! pour nous, simple dessinateur des ruines qu'on oublie et des arbres qui verdoient, rappelons vite qu'Antoine Favre a composé la plupart de ses ouvrages pendant les quatorze ans qu'il a passés à Annecy, et qu'il a été l'un des fondateurs de l'*Académie florimontane*, la première société savante établie de ce côté des Alpes; rappelons encore que cette académie avait le duc de Nemours pour protecteur, Saint François de Sales pour président, qu'elle a été le berceau de Vaugelas, et que ce fils de notre président a, pionnier courageux, lui avant tous, ouvert une route correcte à la langue de Bossuet, de Racine et de Châteaubriant. Puis, hâtons-nous de revenir sous le toit de Proméry, car mon cicérone, alarmé déjà de mon excursion scientifique, me signale avec un malin sourire cette autre sentence écrite sur la face intérieure de la grande porte :

« Celui qui veut sortir d'une telle maison
» Sans désir d'y rentrer, sort aussi de raison. »

Lorsqu'on pénètre dans ces appartemens, autrefois habités par le génie et peuplés d'illustrations diverses, en retrouvant sur les murailles, avec leurs armoiries effacées à demi, les noms de Favre, de Vaugelas, de Holland-Crescherel, de Bonnivard, de Chastillon, et d'autres grandes familles presque toutes à jamais éteintes, on est saisi au cœur d'un sentiment de respectueuse tristesse; on se prend à regretter que ces nobles troncs aient vu tomber tous leurs rameaux, et l'on est tenté d'écrire, après un

poète, au-dessus des écussons de tant d'illustres trépassés, qu'ils sont allés

« Où va toute chose,
» Où va la feuille de rose,
» Où va la feuille de laurier. »

On conserve dans le château la minute du testament d'Antoine Favre; il est très-long, très-compliqué, mais il est écrit de sa main, et sur ses pages vénérables son ame a jeté avec effusion tout ce qu'elle avait de sentimens tendres et religieux : aussi, passant sur l'inconvenance de mêler le sacré au profane, et sur l'impossibilité d'harmonier un ton grave avec les sornettes que je publie, je n'ai pu résister au désir de copier les mots simples et touchans que le testateur a consacrés à la mémoire du *plus aimable des saints :* « J'adjouste encore le bienheureux M.re François » de Sales, nagnières évesque de Genève, lequel m'ayant fait » l'honneur de m'aymer d'une amitié plus que fraternelle tandis » qu'il a vescu en ce monde, ne me refusera pas d'estre mainte- » nant et à l'heure de ma mort mon très-bon père et favorable » intercesseur pour moi dans le ciel, où je croy fermement que » son tant aymé Jésus l'ayt rendu glorieux, non seulement pour » le bonheur que j'ay heu d'estre par l'espace de tant d'années » tesmoin fidelle de ses vertus et actions toutes célestes, mais » aussi pour l'applaudissement général que fait déjà l'église uni- » verselle pour sa béatification que tous les gens de bien espèrent » être bientost déclarée par Sa Sainteté, en attendant sa glo- » rieuse canonization. Et où irois-tu, ma pauvre ame, si celle-là » n'est allée en paradis? »

Après avoir salué dans la chapelle les portraits originaux d'Antoine et de Réné Favre, j'entrepris de lire les inscriptions, emblêmes et devises qui couvrent les murs du château.

Plusieurs emblêmes sont d'une bizarrerie piquante : ici, des

amours portent, à bras tendus, des cœurs au-dessus de leurs têtes rosées; là, un papillon bat des ailes sur une écrevisse, et on lit au-dessous :

« *Festina lentè.* »

Une des inscriptions atteste la reconnaissance et l'admiration de la famille Favre pour le grand Charles-Emmanuel; la voici telle que j'ai pu la copier :

« *Carolus Emmanuel, dux Sabaudiæ,*
» *Immò et dux ducum et imperatorum,*
» *Quid ni tantus inter tantos!*
» *Nam ejus nomini et omini nihil defuit*
» *Præter nomen et omen imperatoris..... Utinam!* »

Ne semble-t-elle pas écrite sous l'inspiration du même sentiment de fierté dans la mauvaise fortune qui avait dicté au duc sa noble devise : *Spoliatis arma supersunt?*

Les autres inscriptions, qu'il serait trop long de rapporter toutes, expriment en général ces pensées de douce philosophie, ces joyeusetés naïves, spirituelles, malicieuses et bonnes-gens, qui presque toujours ont formé un trait de caractère chez ces magistrats d'élite, jugeant le monde tel qu'il est, l'acceptant tel quel, et qui ont trouvé un digne délassement dans le culte des lettres joint aux innocences du foyer domestique.

La porte du cabinet de travail est défendue contre les importunités oisives par ces quatre mots :

« *Aliàs aliis,*
» *Hic mihi.* »

C'est dans ce cabinet que Réné Favre a du composer son ouvrage

intitulé : *Le bien public pour le fait de la justice;* il s'était flatté en l'écrivant, le brave homme qu'il était, *de porter de l'eau à ce grand feu de la chicane qui consume l'Europe*[1].

Cette inscription :

« Pain, paix, peu »

n'est-elle pas digne d'un stoïcien?

Cette autre sied bien à l'indépendance du magistrat :

« *Nec prece, nec pretio flector, nec viribus.* »

L'inscription :

« Il n'y a autre noblesse
« Que celle que vertu laisse »

a été écrite bien avant la venue de Voltaire; et certes on est charmé de la trouver dans la maison de Messire Réné de la Valbonne, fils du *baron de Peroges et de Domessin, seigneur d'Aiguebelette, des Charmettes, Pigres, Felicias, Vaugelas et autres lieux, conseiller d'état de Son A. R.*, etc., etc.[2].

Notre siècle de camaraderie doit retenir ces quatre vers :

« Les amis de l'heure présente
» Sont du naturel du melon,
» Il en faut bien chercher cinquante
» Avant que d'en trevver un bon. »

Je parcourais ainsi les galeries et les vastes chambres, en

1 Voyez *Eloge d'Antoine Favre*, par M. Avet.

2 Ces derniers titres étaient ceux d'Antoine Favre.

copiant sur mon album les souvenirs divers de leur antique splendeur : en conscience, je mettais à cette œuvre tout le recueillement du vieillard des *Puritains*[1]. Une inscription pourtant, une seule, avait échappé à mes recherches : mon aimable guide, sans doute par esprit de corps, l'avait adroitement dissimulée à mon passage, et je n'aurais pu l'écrire pour l'édification de la postérité, si un jeune espiègle, enfant de la maison, lequel avait à cette heure maille à partir avec sa sœur, ne m'eût ramené furtivement sur nos pas, et fait lire, en me signalant du doigt son adversaire féminin, ce que ma galanterie naturelle me ferait passer sous silence, si je n'étais impérieusement commandé par les intérêts de la vérité historique.

On voit donc..... mes cheveux en dressent encore..... on voit écrit en caractères majuscules :

« Une femme bonne
» Vaut une coronne,
» Mais c'est bien fortune
» D'en trevver une. »

« Ah ! m'écriai-je, après un silence de stupéfaction, mon pré-
» sident, vous qui saviez tant beau quatrain, comment avez-vous
» pu nous léguer la maxime *Virgini juranti?* »

Ainsi, j'étais ramené aux pensées qui avaient décidé ma visite : il était temps de la terminer, et je dus prendre congé de mes hôtes. En sortant, je passai sous une ronde tourelle jetée à l'extrémité du jardin; ses murs ébréchés sont couverts d'un manteau de lierre, les feuilles vertes de la caprifoliacée ont envahi le faîte et couvrent le donjon en forme de bonnet phrygien : celui-ci du moins n'a pas une couleur sanglante; mais en voyant ce symbole des temps nouveaux flotter sur le manoir féodal, je réfléchis

1 Old Mortality.

tristement que peut-être un jour ces nobles murailles tomberaient dans les serres métalliques d'une bande noire, et que de ces devises, emblêmes, écus armoriés, de tous ces souvenirs historiques et glorieux pour mon pays, il ne resterait plus que deux mots jetés sur la page frivole d'un journal : *Avertant Dii!*

J. REPLAT.

ODE A M. DE LAMARTINE

PARTANT POUR L'ORIENT.

Dédié à mon ami Emile Armand-Gillet, de Lyon.

I

Vents, orages, faites silence,
De vos bruyans combats n'agitez plus les airs;
Zéphyrs, brises du soir, frôlez la mer immense,
Murmurez dans les rameaux verts :
Lamartine, loin de la France,
Sur les ailes de l'espérance,
Vole aux climats féconds d'où l'astre radieux,
Laissant sa couche au sein de l'onde,
D'un pas s'élance sur le monde,
Et verse par torrens la splendeur de ses feux.

II

Poète avide d'harmonie,
Quel souffle pousse donc ta voile en Orient?
Quelle muse inspirée appelle ton génie
Sous l'azur de son ciel riant?
Veux-tu que les sons de ta lyre,
Sous la poussière où dort Palmyre,
Glissant comme un soupir, réveillent un écho?
Veux-tu que le flot de ta gloire
Baigne en passant chaque mémoire,
Des rives de la Seine aux murs de Jéricho?

III

Pars donc! cède à l'enthousiasme
Qui t'emporte aux vallons qu'arrose le Jourdain;
Là, le sol plein de fleurs, l'air exempt de miasme,
Révèlent le séjour d'Eden.
Non loin des champs où fut Solyme,
Pour toi croît la palme sublime
Dont la tige fleurit sous de verts oliviers :
Cours la cueillir, noble poète,
Et, pour en ceindre un jour ta tête,
Enlace son feuillage à tes brillans lauriers.

IV

Sens-tu s'infiltrer en ton ame
Ces parfums épanchés sur le berceau des arts?
Vois-tu la poésie aux deux ailes de flamme
Pleurer sur ses débris épars?
Sous les ronces et les épines,
Lis au grand livre des ruines
Quels outrages le temps a semés sur ces bords;
Regarde errer l'ombre d'Homère,
Qui, sous sa robe funéraire,
Pour saluer ton nom retrouve ses accords.

V

De l'Egypte foulant les herbes,
Inspire-toi du deuil de ces tombeaux déserts,
Obélisques géants, dont les masses superbes
Cachent leur sommet dans les airs.
Attache tes regards humides
Aux pieds moussus des Pyramides,
Où Bonaparte vint s'asseoir victorieux.....
Donne un regret à ces batailles,
Où tant de nobles funérailles
D'un crêpe ont recouvert nos drapeaux glorieux.

VI

Dans ces parages poétiques,
Entends-tu retentir le cri des nations?
Aperçois-tu gravé sur les cèdres antiques
L'âge des générations?
Quand du ciel tombe la nuit brune,
Dis-nous comment la pâle lune
Argente de ses feux Thèbe et Ptolémaïs;
Comment la brise vagabonde
Mêle la chevelure blonde
Des moissons d'aloès aux moissons de maïs?

VII

Suis la colonne lumineuse
Qui marque en sillons d'or sa trace dans les cieux;
Penche-toi sur le roc d'où l'eau miraculeuse
Arrose un sol mystérieux.
Sur les bords du golfe Arabique,
Ecoute la harpe angélique
Dont les fils d'Israël emplissaient les échos,
Quand la mer, séparant ses ondes,
Leur ouvrit ses routes profondes,
Et noya Pharaon dans ses immenses flots.

VIII

Cherche la tente solennelle
Où jadis Abraham reçut l'ange de Dieu,
Où d'Isaac mourant l'aquilon sur son aile
Emporta le suprême adieu.
Porte tes pas au mausolée
De Rachel pâle et désolée,
Prie et pleure à genoux sur ses tristes débris;
Caresse d'un chant, d'une plainte,
Son ombre dont la voix éteinte
Appelle vainement ses fils sourds à ses cris!

IX

Poursuis ton vol jusques aux rives
Où dort le souvenir de l'antique Sion;
Le fleuve qui la baigne a des ondes plaintives
D'où surgit l'inspiration.
Gémis sur la montagne sainte;
De tes lèvres laisse l'empreinte
Au jardin où le Christ eut des larmes de fiel;
Chante sur la tombe où les anges,
Le couvrant de candides langes,
Le prirent dans leurs bras pour l'emporter au ciel.

X

Sublime comme les tempêtes,
Comme le bruit des vents qui hurlent sur les eaux,
Recueille dans ton cœur le verbe des prophètes
Dans ce silence des tombeaux.
Laisse courir ta rêverie
Sur la colline défleurie
Qui domine la place où fut Jérusalem;
Souviens-toi de la belle étoile,
Qui, de la nuit perçant le voile,
Aux Mages étonnés indiquait Bethléem.

XI

Et quand ton ame sera pleine
De tous les souvenirs que les ans cachent là,
Viens, viens te reposer sous l'ombrage du chêne
Qui couvre ta blanche villa;
Et dans ce romantique asile,
Où la Parque, à tes vœux docile,
Te file longuement des jours délicieux,
Rapporte du sein de l'Asie
Ces vagues senteurs d'ambroisie
Qu'on respire à longs traits dans tes hymmes pieux.

ANTOINE COLOMB.

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

PALÉOGRAPHIE.

Extrait des rapports adressés à M. le Préfet de l'Isère et à M. le Ministre de l'instruction publique sur l'état des Archives de l'ancienne Chambre des comptes de Dauphiné, par M. Félix Crozet, correspondant du Ministère de l'instruction publique à Grenoble.

Les archives de l'ancienne chambre des comptes de Dauphiné, qui contenaient avant la révolution de 1789 la plupart des titres qui ont servi de fondement à l'histoire de cette province, renferme encore aujourd'hui, malgré la destruction de ceux qui furent alors considérés comme entachés de féodalité, un grand nombre de titres importans, soit sous le rapport historique, soit sous le rapport administratif. Le classement de ces titres, qui s'exécute ensuite des ordres de l'administration, permettra bientôt d'y puiser des documens précieux pour l'histoire, et les détails succincts qui vont être présentés en feront dès à présent apprécier toute l'importance.

Les premiers travaux de dépouillement ont fait distinguer deux classes de titres :

L'une comprend tous les titres dépendant spécialement de l'ancienne chambre des comptes qui ont échappé aux orages révolutionnaires;

L'autre embrasse un certain nombre de titres et papiers qui furent déposés aux archives à l'époque de la révolution de 1789, et qui consistent principalement en titres d'église et de maisons religieuses supprimées, en quelques papiers provenant de familles émigrées et de l'ancienne intendance de Dauphiné.

Les titres dépendant spécialement de la chambre des comptes sont les plus importans, soit pour l'histoire générale de la province, soit pour celle des villes et bourgs du Dauphiné. C'est là que se trouvent tous les actes émanés des Dauphins, les concessions qui leur ont été faites par les empereurs, et celles qu'ils accordèrent eux-mêmes aux seigneurs, ainsi que les franchises et libertés par eux données à diverses villes et communautés, les statuts et ordonnances relatifs à la province, et notamment le statut delphinal et l'acte de transport du Dauphiné à la France. Quelques-uns de ces titres remontent au XIIe siècle, et il y en a un grand nombre du XIIIe, du XIVe et du XVe. La plupart sont des titres originaux et forment de nombreuses liasses qui vont être vérifiées et mises en ordre. Les autres titres, et surtout ceux du temps du dernier Dauphin Humbert II, sont contenus dans des registres qui ont été conservés intacts et qui forment diverses collections.

Il existe pour tous ces titres dépendant de la chambre des comptes un inventaire en 30 volumes *in-folio*, qui fut fait pendant les années 1700 à 1708 par Me Marcelier, avocat en parlement, ensuite d'un arrêt de la chambre des comptes du 26 novembre 1699, et dont chaque volume fut vérifié, arrêté et signé par des commissaires délégués par la chambre des comptes. Cet inventaire contient l'extrait détaillé de tous les titres qui étaient déposés aux archives à l'époque de sa confection, en sorte qu'on y retrouve des documens précieux sur les titres qui ont été détruits pendant la révolution. Deux volumes de cet inventaire sont consacrés à l'analyse des titres généraux de la province. Là se trouvent classés tous ceux qui sont relatifs à l'histoire des Dauphins, les titres par

lesquels ils ont acquis les diverses parties du Dauphiné, leurs mariages, leurs testamens, un grand nombre de bulles des papes et des empereurs, et des édits, déclarations, lettres-patentes, réglemens et ordonnances relatifs aux intérêts généraux de la province; divers traités de paix, de ligue et d'alliance entre différens princes; et notamment entre les Dauphins et les comtes de Savoie; enfin des mémoires et relations sur un grand nombre de faits remarquables.

Les autres volumes de l'inventaire, divisés par bailliages et par mandemens, contiennent l'extrait des titres spéciaux à chaque localité, et l'on peut juger par leur nombre de l'importance des documens historiques qui s'y rencontrent. A la vérité, les titres qui ont rapport au domaine delphinal, dont la conservation était confiée à la chambre des comptes, forment la plus grande partie de cette collection. Mais au milieu des titres domaniaux, combien de documens précieux ne rencontre-t-on pas pour l'histoire des communes, et surtout pour celle des villes et bourgs de la province, dont l'importance est signalée par l'étendue de l'inventaire, l'ancienneté et le grand nombre des titres analysés!

Indépendamment du travail de dépouillement et de classement des titres, qui est le préliminaire indispensable des découvertes historiques, j'ai commencé à faire un dépouillement de l'inventaire lui-même, pour en extraire les documens qui me paraissent avoir un intérêt historique, soit pour le pays en général, soit pour la province de Dauphiné.

Déjà, par les relevés que j'ai faits, j'ai trouvé l'indication de plusieurs titres qui se rapportent au travail dont s'occupe M. Augustin Thierry, et dont il rend compte dans son rapport inséré au *Moniteur* du 20 mars 1837.

Ainsi, l'inventaire des archives rappelle un certain nombre de concessions de franchises et libertés faites par les Dauphins à diverses communautés, et notamment les libertés et priviléges accordés par Jean, Dauphin, en l'année 1309, aux habitans et

communauté de la Mure, et en l'année 1314, aux habitans de Voreppe. Ces deux actes se trouvent transcrits au registre coté 14 *Copiarum Graisivaudani*, fol. 12 et 18, qui existe encore aux archives.

Au registre coté *Pilati*, 1348, 1349, après le 5e cahier, il existe une copie des libertés accordées au Dauphiné, le 14 mars 1349, par le Dauphin Humbert II, et confirmées le 16 juillet de la même année par Charles, Dauphin de Viennois, fils aîné du duc de Normandie. Ces priviléges portent, entre autres, que les gentilshommes qui jusqu'alors avaient servi les Dauphins à la guerre à leurs dépens, serviraient à l'avenir aux dépens des Dauphins; que leurs chevaux tués dans le combat ou morts dans le service seraient payés par le Dauphin; que leur rançon serait aussi payée par le Dauphin; que toutes nouvelles gabelles, péages et impositions étaient révoqués; que les gentilshommes qui, suivant la coutume de Dauphiné, s'étaient fait la guerre les uns contre les autres, ne seraient point inquiétés. Il leur fut permis de bâtir des maisons fortes dans leurs fonds, pourvu que ce ne fût point sur la frontière, et de disposer de leurs fiefs comme de biens patrimoniaux. Il fut ordonné que les biens des condamnés pour crimes seraient conservés à leurs héritiers, et que la confiscation n'aurait lieu qu'en cas de lèse-majesté et d'hérésie; que les taillables seraient déchargés de toutes tailles qui ne regarderaient pas l'utilité ou la nécessité publique de leur habitation. Enfin, le Dauphin abandonna tout droit de main-morte sur les barons et les seigneurs ses vassaux, à la charge qu'ils en exempteraient de même leurs justiciables ou emphytéotes.

Plusieurs titres relatifs à la tenue des états de Dauphiné sont aussi rappelés dans l'inventaire des archives, et notamment 1° des lettres-patentes du roi Charles VI, du 28 mars 1395, portant nomination de commissaires pour aller en Dauphiné assembler les trois états, et obtenir d'eux un don gratuit pour lui aider à payer la dot d'Isabelle, sa fille, qui devait se marier au roi d'An-

gleterre; 2° des lettres-patentes de Charles VII, du 18 août 1404, portant commission au gouverneur de Dauphiné pour faire assembler les gens des trois états de la province pour les prier de vouloir aider S. M. de 5,000 livres, par imposition ou autrement, pour le paiement de l'acquisition des comtés de Valentinois et Diois; 3° une requête présentée au roi en son conseil par les gens des trois états de Dauphiné, contenant les remontrances faites à S. M., avec les réponses à la marge article par article, au sujet de l'exercice et rétablissement de la religion catholique dans les villes de Die, Montélimar et autres lieux de la province où l'exercice de ladite religion avait cessé.

Outre les titres originaux rappelés dans l'inventaire, il existe encore aux archives, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus, plusieurs collections de registres renfermant des actes également inventoriés et utiles à consulter.

Tels sont : 1° les registres intitulés *Pilati*, contenant tous les actes émanés du Dauphin Humbert II et recueillis par Humbert Pila, son secrétaire;

2° Les registres cotés *Copiarum*, au nombre de plus de quarante, qui renferment des copies de titres anciens intéressant le Dauphiné en général, ou diverses localités particulières dépendant de cette province;

3° Les registres intitulés *Generalia*, faisant suite à la collection des *Copiarum*, et se continuant jusqu'à la révolution de 1789;

4° Plusieurs registres d'hommages, de révisions de feux, d'aliénations du domaine delphinal;

5° Une certaine quantité d'autres registres anciens relatifs à divers objets et portant des cotatures particulières;

6° Une collection d'anciens comptes de châtellenie;

7° Enfin une collection de cartons contenant d'anciennes chartes relatives au comté de Valentinois et antérieures à sa réunion au Dauphiné.

Ce sont là les actes, titres et registres dépendant de l'ancienne chambre des comptes de Dauphiné.

La deuxième classe de titres existant aux archives, et comprenant ceux qui y furent déposés à la révolution de 1789, se compose d'une grande quantité de titres et papiers dont la plupart ne sont pas inventoriés. Il existe néanmoins quelques inventaires, notamment pour les titres dépendant du monastère de la Grande-Chartreuse, où l'on trouve des documens précieux par leur ancienneté, entre autres deux lettres de Saint Hugues, évêque de Grenoble, relatives à la fondation de ce monastère, et un grand nombre de titres pouvant servir à l'histoire des progrès et de l'accroissement de l'ordre des Chartreux.

Il existe également un inventaire des titres de l'évêché de Grenoble, dont une partie seulement est restée aux archives, le surplus ayant été restitué à l'évêché il y a quelques années. Cet inventaire rappelle entre autres le cartulaire de Saint Hugues, manuscrit précieux par son ancienneté, et qui fait partie des pièces restituées.

Enfin il existe aux archives trois titres très-anciens provenant de l'église de Vienne.

Le premier est une charte originale du 8 des ides de mars de l'an 926, contenant cession du bourg de *Tortilianum* (Torchefelon) par l'abbé de Saint-Martin d'Autun à l'église de Vienne. Cette charte est sur parchemin; au bas de l'acte se trouvent les signatures de l'abbé et des religieux de l'abbaye de Saint-Martin, et il paraît qu'il y avait anciennement sur ce titre un sceau plaqué de forme ronde, dont la place est marquée sur le parchemin.

Le deuxième titre est une charte du 8 des calendes de mai de l'an 1011, portant donation de divers fiefs par le roi Rodolphe à son épouse Hermengarde. Cet acte est revêtu d'un sceau en cire jaune, de forme ronde, et portant l'effigie de Rodolphe, avec cette exergue : *Rodolfus pius rex.*

Le troisième titre est une bulle du pape Calixte, du 5 des calendes de mars 1120, portant concession et confirmation de divers priviléges en faveur de l'église de Vienne. Cette bulle existe en

deux originaux et deux *vidimus* dont l'écriture est plus récente. Les sceaux ont été détruits.

Tels sont les documens résultant des premiers travaux de dépouillement des archives de l'ancienne chambre des comptes de Dauphiné. Lorsque ces travaux seront plus avancés, il sera possible d'entrer dans de plus amples détails et de fournir des documens plus nombreux et plus circonstanciés.

ARCHÉOLOGIE.

M. Lebas, membre de l'Institut, architecte distingué, auquel les arts religieux doivent la jolie église de Notre-Dame de Lorette à Paris, est depuis quelques jours dans notre pays, où il a été envoyé par le gouvernement afin de diriger l'opération délicate et minutieuse de l'enlèvement d'une superbe mosaïque découverte à Sainte-Colombe, et destinée à enrichir le Louvre d'une page d'antiquité qui lui manque entièrement.

Cette mosaïque est en effet remarquable par sa dimension et la parfaite conservation des cubes qui la composent; elle a 34 pieds sur 20. Les dessins qu'elle représente sont d'une grande simplicité et d'une pureté de lignes et d'expression qu'on rencontre rarement. Dans un cercle, qui forme écusson au centre de cette pièce, on distingue deux figures, que nous supposons être celles de Bacchus et de Bellone, dont les armes ont été détériorées par les travaux maladroitement exécutés dans l'origine, et avant qu'on connût toute l'importance de cette antique; mais, excepté cette légère atteinte, qui sera facilement réparée par l'habile artiste romain qui procède à l'extraction sous la surveillance de M. Lebas, cette mosaïque est du plus bel effet. Autour de cet écusson, et dans des compartimens circulaires, sont placées quatre petites figures et quatre animaux. On a pensé que ces quatre figures, dont les caractères sont cependant assez uniformes, représentaient les

quatre saisons; nous supposons qu'elles ne sont que des allégories relatives au sujet du centre, et ce qui nous fortifie dans cette opinion c'est la présence des quatre autres sujets : deux panthères et deux chevaux, animaux consacrés à Bacchus et à Pallas. Nous croyons même pouvoir présumer de l'arrangement de l'écusson central et des compartimens circulaires l'intention de la part de l'artiste d'avoir voulu reproduire la forme d'un bouclier romain.

Au surplus, ces conjectures, que nous ne faisons que hasarder, seront éclaircies à Paris sous les investigations approfondies des savans archéologues; mais, dans tous les cas, il restera toujours à notre pays l'honneur d'avoir fourni au musée du Louvre son plus précieux joyau d'antiquité, sans compter le beau buste du *Faune* cédé à si bon marché.

La mosaïque de Sainte-Colombe est une seconde bonne fortune pour le musée parisien. Acquise, il y a dix ans, par M. Hugerot, pour le compte de M. le marquis de Saint-Priest, qui, sans doute, a reculé devant les difficultés de l'extraction, elle a été, par l'intermédiaire de M. Garon, revendue par M. Hugerot à M. Lebas, qui l'a payée le prix primitif d'acquisition, 450 fr.....!!! On présume que les frais d'extraction, de transport et de repose à Paris, élèveront, pour l'état, ce prix à 12,000 fr. Considérée seulement sous le rapport matériel, toute considération d'antiquité écartée, cette mosaïque vaut au moins 40,000 fr. Maintenant, peut-on apprécier la valeur historique et monumentale.....? Espérons qu'en considération du superbe avantage que notre pays offre en cette occasion, le ministre jettera sur nos richesses enfouies un regard utile, et qu'il nous viendra en aide dans les recherches que nous n'avons jusqu'à présent pu tenter que d'une manière incomplète et mesquine. (*Extrait du Viennois.*)

— La Commission libre des beaux-arts de l'arrondissement de Vienne, qui ne s'était point réunie depuis 1830, vient d'être reconstituée par les soins de M. Dode, sous-préfet de Vienne. Elle

a entendu, dans une de ses dernières séances, un rapport de M. Delorme sur l'état actuel des monumens de Vienne et sur ses ruines les plus intéressantes, rapport qui sera prochainement imprimé dans la *Revue de Vienne*. Des fouilles commencées, ensuite de sa décision, dans le jardin de l'hôpital de Vienne, sous la direction de M. Delorme, paraissent devoir être productives. On a déjà découvert des tronçons assez considérables d'une colonne en stuc rouge-brun d'une conservation parfaite de couleur, et une tête de jeune femme, en marbre, d'une exécution et d'un fini fort remarquables. Ces objets ont été déposés au musée de Vienne, ainsi qu'un torse de femme, en marbre blanc, trouvé en creusant les fondations du nouveau quai du Rhône.

— M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, a créé, par arrêté du 29 septembre 1837, une commission spécialement chargée de recueillir les documens qui se rattachent à nos monumens historiques, et principalement de désigner au ministre, parmi les nombreuses demandes de secours qui lui sont adressées tous les ans, celles qui offrent le plus d'intérêt. Cette commission vient, d'après les rapports adressés par les préfets, de dresser un catalogue des édifices pour lesquels des secours étaient demandés. Voici un extrait de cette liste relatif à nos trois départemens. Un astérisque désigne ceux qu'en raison de leur architecture et de leur importance historique, la commission a jugés dignes d'un intérêt particulier.

Hautes-Alpes. Ruines romaines de Mont-Saléon.

Drome. Eglises de Saint-Paul-trois-Châteaux *, de Léoncel *, de Saint-Bernard à Romans *, église et château de Grignan, Pendentif de Valence *, taurobole de Tain.

Isère. Eglises de Saint-Maurice à Vienne, de Saint-Chef *, de Saint-Antoine à Saint-Marcellin *.

Ceux de ces monumens qui ont été désignés pour recevoir des secours en 1838 sur le crédit de 200,000 fr. affecté aux monu-

mens historiques, sont, pour la Drome, l'église de Saint-Paul-trois-Châteaux et le Pendentif de Valence, et pour l'Isère, les églises de Saint-Maurice à Vienne et de Saint-Chef.

Nous regrettons fort de ne point voir figurer dans le catalogue de la commission historique des beaux-arts le temple d'Auguste et de Livie à Vienne, la cathédrale de Notre-Dame d'Embrun et la jolie chapelle de l'antique château de Tallard situé près de Gap, monumens qui, tant sous le rapport architectonique que sous le rapport historique, ne méritent pas l'oubli dans lequel on les laisse.

CHRONIQUE.

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Bérenger, député de la Drome, a lu un mémoire sur le droit naturel considéré comme fondement du droit civil, du droit public et du droit des gens. Ce travail est remarquable par l'élévation de la pensée et par la propriété que son savant auteur possède à un si haut degré de généraliser avec une rare justesse les principes de la science.

Dans une autre séance, M. Ch. Dupin a lu un mémoire de M. Delacroix, de Valence, membre correspondant, sur l'oscillation des monnaies en France.

— La *Revue Anglo-Française* (tome V, page 295) vient de consacrer, dans sa dernière livraison, un examen approfondi à l'excellent ouvrage de notre savant compatriote M. Delacroix, la *Statistique du département de la Drome.*

— La *Revue de Numismatique* renferme dans sa livraison d'avril dernier, page 122, un savant article de notre compatriote M. le marquis de Pina sur quelques *monnaies inédites ou peu connues frappées dans les environs du lac Léman.* Les précieux documens que M. le marquis de Pina possède sur l'histoire monétaire du Dauphiné font vivement désirer par les amis de la science qu'il dote un jour notre province d'une monographie numismatique.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

§ 1er. *Ouvrages relatifs à l'histoire du Dauphiné.*

Maison de refuge. Etablissement de charité projeté par la commission de surveillance des prisons de Vienne. Exposé des motifs. Vienne, impr. de J.-C. Timon, 1838, in-8° de 8 pag.

— *Notice sur les eaux minérales d'Allevard (Isère).* Grenoble, impr. de F. Allier, mars 1838, in-8° de 24 pag.

— *Catalogue de tableaux des écoles espagnole, italienne, hollandaise, flamande et française, d'objets d'art et de curiosité, provenant de la collection de feu M. Casimir Périer.* Paris, impr. de Delanchy, in-8° de 2 feuilles 1/4.

— *Au savant archéologue, numismate, historiographe, bibliothécaire, conservateur du musée de la ville de Vienne, et avocat Delorme,* ou *Réponse à son article inséré dans la Revue de Vienne,* N.° d'avril, par B. F. (Bonjean fils). Vienne, impr. de Gemelas, 1838, in-4° de 3 pag.

— *A M. Delorme, avocat, bibliothécaire et conservateur du musée de Vienne,* par V. du Puy, architecte-voyer de la ville de Vienne. Vienne, impr. de Gemelas, 1838, in-4° de 3 pag.

Ce sont deux pamphlets remplis de plates injures et de grossières personnalités, en réponse à une juste critique d'art sur la restauration de la rampe de la cathédrale de Saint-Maurice de Vienne. M. Delorme a repliqué dans le *Viennois,* N.° du 19 avril 1838.

— *Rodolphe de Francon,* ou *une conversion au XVIe siècle,* par M. Albert Du Boys. 2e édit., Grenoble, Prudhomme, 1838, in-8°.

Cette seconde édition renferme une *Introduction* qui a pour titre : *Essai historique sur les guerres de religion en Dauphiné.* Cette introduction a été publiée dans la *Revue du Dauphiné,* tome II, page 288. Le sujet de ce roman historique est emprunté aux annales des guerres de religion en Dauphiné; le principal personnage est Lesdiguières, et la scène se passe au château de la Combe-de-Laucey en Graisivaudan. Il a été analysé dans le *Dauphinois* (juin 1835) par M. E. N. (Eugène Nicollet), et encore dans l'*Echo de la jeune France,* 1835, tome III, page 151.

— *Les Vallées vaudoises pittoresques,* ou *Vallées protestantes du Piémont; du*

Dauphiné et du Ban-de-la-Roche, par W. Beattie; orné de gravures par W.-H. Bartlett et W. Brockedon; traduit de l'anglais par L. de Banclas. Londres, Georges Virtue; Paris, Ferrier, 1837-1838. Livr. 13 à 18.

Ces 6 livraisons terminent l'ouvrage, qui forme un beau vol. in-4° de viii et 216 pag., avec 72 gravures et une carte. (Voy. la *Revue*, tome II, pag. 387.) Le texte des vallées du Dauphiné commence à la page 172 et finit à la page 201.

— *Notice biographique sur Châtillon*. Vienne, impr. de Timon, 1838, in-8° de 4 pag., avec une lithog. in-4°.

Tirage à part, à 100 exemplaires seulement, du *Viennois*, N.° du 10 mai 1838.

— *Le Chevalier bleu*, par Ed. Primard (de Grenoble).

Chronique dauphinoise insérée dans le *Tam-Tam*, journal hebdomadaire de Paris, N.° du 29 avril 1838.

— *Jean-Jacques Rousseau à Grenoble*, par Félix Servan.

Cet article, inséré dans le journal *la Presse*, a été reproduit dans le *Courrier de l'Isère*, N.os du 31 mai et du 5 juin 1838. On y transcrit deux lettres inédites de J.-J. Rousseau adressées à l'avocat-général Servan, et datées l'une de Grenoble le 21 août 1768, l'autre de Bourgoin le 14 octobre de la même année; elles sont signées *Renou*.

Feu M. Cochard possédait huit lettres inédites et autographes de J.-J. Rousseau, écrites de Monguin, près de Bourgoin, et adressées à l'abbé Baurin. Ces lettres, datées de 1769, étaient signées du même pseudonyme de *Renou* qu'il avait adopté pendant son séjour en Dauphiné. Une autre lettre de J.-J. Rousseau, datée de Bourgoin le 7 novembre 1768, et adressée à M. Liotard neveu, à Grenoble, était conservée aux archives de la société littéraire de cette ville. Elle a été publiée dans le *Journal de Grenoble*, N.° du 31 juillet 1808.

§ 2. *Ouvrages imprimés en Dauphiné.*

La Religion démontrée et défendue, ou *Nouveau Traité complet de la Religion*, par M. Alex. Tassoni, trad. sur la 4e édit. italienne par M. L.-A. Robinot, tomes I et II. Valence, Jamonet, 1838, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage formera 4 vol. Il en est tiré une édit. sur format grand in-12.

— *Manuel des Fabriciens*, imprimé par ordre de Mgr. l'évêque de Gap (M. de Lacroix). Gap, impr. de J. Allier, 1838, in-8° de 27 feuilles 1/2.

— *Comptabilité spéciale aux Huissiers*, par M. P. Faure, 5 cahiers in-4° oblongs. Valence, impr. de L. Borel, 1838.

— *Affaires d'Espagne*, par un officier au service de Don Carlos. Valence, impr. de Joland, avril 1838, in-8° de 40 pag.

— *Traité d'Orthographe absolue*. Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-12 de 3 feuilles.

— *Choix de Fables françaises tirées des meilleurs fabulistes*, par B.-E. Rigaud. Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-18.

— *Requiescant in pace*, par Léon Ménabréa. Grenoble et Paris, Prudhomme, 1838, in-8° de 316 pag.

Il a été tiré de cet ouvrage 5 exemplaires sur grand pap. vél.

— *La Valesiana, racconto divoto.* Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-12.

— *Cours d'Histoire sainte, suivi d'un Abrégé de la vie de J. C. et de l'histoire de l'Eglise jusqu'à nos jours.* Grenoble et Paris, Prudhomme, 1838, in-18.

§ 3. *Ouvrages composés par des Dauphinois.*

Les Pères de l'Eglise, trad. en français. Ouvrage publié par M. de Genoude (de Montélimar). Tome II. Paris, Sapia, 1838, in-8°.

Ce vol. contient les traductions de Justin, Tatien, Athénagore, Saint Théophile, Hermias, et le morceau de M. Villemain du *Polythéisme.* (Voy. la *Revue,* tome II, page 263.)

— *Observations de M. Grand-Thorane sur les rapports d'experts,* adaptées à la nouvelle législation par M. Bernard, juge de paix à Grenoble, 2e édit. Grenoble, Barratier frères, 1838, in-12.

Cette nouv. édit. de l'ouvrage de Grand-Thorane a été insérée avec une pagination séparée (84 pag.) dans l'*Almanach de la Cour royale de Grenoble pour* 1835. Grand-Thorane, avocat au parlement de Grenoble, naquit dans cette ville le 9 mai 1724. La 1re édit. de son ouvrage est de Grenoble, J.-L.-A. Giroud, 1785, in-12 de 176 pag.

— *Mémoire sur le remboursement des rentes et sur l'indemnité due aux rentiers du XVIe siècle,* lu à l'Académie des sciences morales et politiques le 20 août 1836, par M. Berriat-Saint-Prix (de Grenoble). Paris, Langlois, 1837, in-8° de 64 pag.

En citant dans la *Revue* (tome II, page 263) le *Mémoire* du même auteur sur la vente du mobilier des mineurs, nous aurions dû le placer dans la section des ouvrages relatifs à l'histoire du Dauphiné. Il renferme des détails fort curieux sur le passage de Napoléon à Grenoble, en 1815. M. Berriat nous y apprend (page 4, note 1) qu'il avait commencé à rédiger à cette époque l'histoire de cette expédition miraculeuse, mais que le désastre de Waterloo lui fit suspendre ce travail, qu'il pourra bien reprendre un jour.

— *La Raison monarchique,* ouvrage publié par MM. de Genoude (de Montélimar) et de Lourdoueix. Paris, Sapia, 1838, in-8° de 32 feuilles.

— *Traité des maladies des femmes et de l'hygiène spéciale de leur sexe,* par M. Colombat (de l'Isère). Paris, Labbé, 1838, 2 vol. in-8°.

— *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'organisation du cadre de l'état-major de l'armée de terre,* par M. Sapey, député de l'Isère. Paris, impr. de Henry, 1838, in-8° de 24 pag.

— *Petite Géographie ancienne, comparée avec la Géographie moderne,* par MM. Meissas (de Gap) et Michelot. Paris, Hachette, 1838, in-18.

— *Juvenilia,* poésies par Charles Chancel (de Valence), avec une préface par M. Anatole Piston. Valence, impr. de L. Borel, 1838, in-8° de 17 feuilles 1/4.

Vic.te P. C. de B.

DE L'IMPORTANCE DES RECHERCHES

A FAIRE

SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCE

ET EN PARTICULIER

SUR L'HISTOIRE DU DAUPHINÉ.

Les grands peuples de l'Europe, avant de parvenir à l'état de composition politique où nous les voyons aujourd'hui, ont successivement épuisé toutes les vicissitudes des divers modes dont se revêt tour-à-tour la société humaine : faibles dans le principe, isolés et sans force, ils restèrent pendant long-temps enveloppés dans les langes de leur enfance, plongés qu'ils étaient en l'inexpérience des arts, du commerce et des douceurs de la vie civilisée; puis, secouant à grand'peine le joug de leur ignorance native, ils vinrent enfin en perfection lente et graduée, et, à bien dire, presque toujours par les voies de la violence et du brigandage. Le berceau des nations est baigné de sang, et leur jeunesse, loin de s'écouler en silence dans le calme de l'innocence, roule au milieu des fluctuations d'un incessant antagonisme. Les familles, d'abord vivant à l'écart, sans franchir les limites de leur individualité, se rapprochèrent bientôt, de gré à gré, par les alliances et le consentement mutuel, ou se réunirent en faisceau sous une

direction unique, soit que la force de l'épée les contraignît à se ployer à cette association commune, soit que le sentiment de leur faiblesse leur suggérât la communion de la défense et de l'attaque. De là dérivèrent les races. Les races bientôt, venant à se heurter, mues qu'elles étaient par ce vivace besoin d'envahissement qui germe au cœur de toute créature humaine, subjuguèrent leurs rivales et envahirent leurs territoires. Là commence la conquête et la juxtaposition des races. Le vaincu fléchit sous l'épée du vainqueur, adopta sans restriction ses lois, ou mélangea sa législation avec la sienne. Obéissant à la voix d'un même chef, unies entre elles par les liens d'une confédération consentie, ou enfin courbant sous le joug de la conquête, les races, ainsi réunies, s'érigèrent en nations, mais sans perdre toutefois le type primitif de leur caractère individuel. La fusion de leurs mœurs originelles ne s'opéra que graduellement, par l'action lente et continue des siècles, par le frottement des individus, par les rapports qu'engendrent les transactions commerciales, surtout par l'unité de la législation; et cependant, malgré la puissance de ces divers moyens de nivellement, dès long-temps agglomérées en nations, elles ont traversé de siècle en siècle les périodes nombreuses de leur vie complexe, en conservant les nuances de leur individualité primordiale.

Mais le temps est venu où l'uniformité de la civilisation moderne chaque jour emporte sans retour les mœurs traditionnelles de nos pères, et précipite dans l'oubli les souvenirs éteints des âges écoulés. Le passé s'écroule autour de nous; il ne nous lègue que des ruines pour héritage. Ah! du moins recueillons religieusement ces débris, car les souvenirs nationaux alimentent la vitalité du patriotisme, et les années présentes puisent de hautes et puissantes leçons de sagesse dans les années qui ne sont plus.

Les peuples étant composés de races originairement distinctes, dont la fusion est l'œuvre patiente du temps, leur vie sociale se forme aussi d'une foule d'existences distinctes qui, réunies, con-

courent à la perfection de son être; les mêmes élémens d'organisation président par conséquent à la distribution de leurs annales. L'histoire générale d'une nation est la combinaison rationnelle, et dirigée vers un but d'unité, des documens de l'histoire privée des races dont l'aggrégation constitue l'existence nationale. Étudier les monumens épars de ces annales particulières, les recueillir et les coordonner d'après un système de généralisation, est donc le travail préliminaire auquel il importe que se livre l'écrivain qui se propose d'embrasser l'histoire de sa patrie dans l'étendue de son universalité. Mais combien un labeur aussi vaste et aussi fécond est au-dessus des forces de l'intelligence humaine, de quelque aptitude scientifique qu'elle soit douée d'ailleurs! La vie la plus laborieuse suffit à peine à colliger tous les matériaux d'une monographie : ne devra-t-elle pas succomber infailliblement en présence des exigences si variées, si abondantes de l'histoire générale? Mais si une main patiente, dévouée à une humble et méritante obscurité, fouillant sans relâche les trésors ignorés du passé, a fait surgir de la poussière des archives les annales locales et leur a insufflé la vie; combien alors la tâche de l'historien devient moins onéreuse! d'un seul coup d'œil il embrasse les travaux partiels de ses devanciers, il en prélibe les sommités essentielles, et ployant les membres incohérens de ces nombreuses chronologies au point de l'unité historique, d'un seul jet et sans interruption il retrace la vie multiple de tout un peuple.

Concevrait-on que la rédaction de l'histoire générale de la France fût possible, si des élucubrations antérieures n'avaient recueilli les matériaux qui forment le patrimoine historique de nos provinces? Pendant plusieurs siècles les provinces ont vécu d'une vie indépendante, individuelle : étrangères, la conquête est venue les juxtaposer au pays de France et marier leurs annales à celles du conquérant; elles lui ont apporté les mœurs primitives de leurs habitans, leurs traditions, leurs usages, les monumens de leur existence passée : vaincues ou achetées, elles ont encore

conservé les formes de leur ancienne manière d'être, leur législation, leur circonscription territoriale; elles ont continué à être le théâtre d'événemens qui appartiennent à elles seules : puis la monarchie absolue, tout en les faisant courber sous le niveau d'une obéissance uniforme, a respecté les souvenirs de leur organisation politique; de sorte qu'elles ont offert le spectacle d'une confédération de petits états distincts entre eux par des caractères spéciaux, et conformes ensemble dans les liens d'une servitude générale. Enfin, la révolution de 1789 fait éclore pour elles une nouvelle ère de destruction : lois, mœurs, administration, tout leur est arraché; et dépouillées même de leur nom, elles viennent s'anéantir dans l'unité territoriale et s'éteindre dans l'uniformité de notre gouvernement moderne. Il importe donc, pour réaliser le vœu d'une histoire générale de la France, de scruter la vie sociale des provinces pendant le cours de ces nombreuses périodes, d'analyser sous leurs aspects les plus variés les documens propres à imprimer à leurs annales les caractères de l'universalité.

Les sources fécondes du sein desquelles découlent les annales des provinces peuvent se distribuer en six grandes classes : l'histoire générale, l'histoire ecclésiastique, l'histoire particulière des villes, l'histoire des institutions judiciaires, la biographie et l'histoire naturelle. Mon but n'est pas de démontrer l'impérieuse nécessité d'étudier consciencieusement ces diverses branches des annales provinciales, afin de parvenir, toutefois dans les limites étroites de l'intelligence humaine, à leur universalité historique : une vérité aussi élémentaire est indépendante de l'auxiliaire de la démonstration. Indiquer les sources connues, mais dédaignées, dans l'obscurité desquelles reposent les traditions locales, signaler les travaux scientifiques auxquels doit se livrer la patiente sagacité de l'historien, telle est ma pensée. Le temps n'est plus où la découverte d'un diplôme, l'interprétation d'un fragment inédit de chronique, une leçon nouvelle d'un texte historique, excitaient la docte sollicitude des érudits. Un acte se référant à un événement

de nos annales nationales venait-il enrichir les trésors de l'histoire; les laborieuses recherches du bénédictin sur sa ville natale ou sur sa province étaient-elles mises au jour; de la poussière des archives et des bibliothèques les infatigables mains de l'archiviste exhumaient-elles des généalogies féodales, aussitôt les *Journaux des Savans, de Verdun, de Trévoux,* la *Méthode historique de Lenglet,* s'emparaient de ces productions de la science, discutant leur authenticité, les soumettant au scalpel de la critique. C'est à l'érudite laboriosité des Bénédictins, si se peut dire ainsi, que la plupart de nos provinces sont redevables de leurs annales, jusqu'à eux ignorées ou de tant de fables prolixes semées, qu'elles parlaient de tout hormis de la vérité; ils les dépouillèrent du pompeux étalage de la chronologie mensongère qu'avait introduite Annius de Viterbe, et qui semblait être l'évangile historique des compilateurs; ils cessèrent de faire remonter les origines des diverses races qui peuplent la France à la création du monde, ou tout au moins au déluge, se rattachant à l'invasion romaine comme point général de départ, et, sans pitié, chassèrent du domaine des traditions les vénérables rois celtes et troyens, qui plaisaient tant à la crédule bonhomie de nos aïeux. A quelle mine les Bénédictins arrachèrent-ils les immenses trésors d'érudition qu'ils ont semés dans les *Histoires du Languedoc, de la Bourgogne, de la Lorraine, de la Bretagne?* au dépouillement des archives, à la lecture des diplômes, mines fécondes qu'ils n'ont pas épuisées, mais qui, depuis leur disparution du monde savant, sont restées closes, et dont le sein cependant recèle les ruines immenses de notre héritage historique.

La science de la diplomatique fondée sur des règles invariables par l'admirable génie de critique de Mabillon, l'école bénédictine à grand labeur fouilla les cartulaires, exhuma du cahos les titres de notre filiation nationale, et dota la France de ces grands corps historiques dont l'immense érudition épouvante l'esprit, et qui sont restés inachevés, comme pour attester l'impuissance et la débilité de nos études scientifiques. Aujourd'hui que les travaux intellectuels

sont isolés, qu'il n'existe plus de sociétés d'hommes intimément unis, qui, associant leurs veilles et leurs recherches, les fassent converger à un centre d'études, que les élucubrations sont individuelles, quelle puissance de sagacité et de patience réunirait les matériaux que nous voyons agglomérés dans les grandes entreprises littéraires des Mabillon, des Vaissette, des Vic, des Plancher, des Calmet? quelles mains classeraient les leçons des manuscrits? quelle vue assez intelligente interpréterait les mystères de l'écriture du moyen-âge? quelle forte poitrine insufflerait la vie sur d'arides parchemins, et les ferait surgir palpitans des souvenirs d'une société qui n'est plus? A dire vrai, les sciences historiques ont fait de nos jours un pas immense vers la généralisation : ce n'est plus la biographie d'individus privilégiés dont on classe les actes, mais c'est la vie et la marche non interrompue de l'humanité tout entière que l'on développe. L'instinct des masses a été mieux compris, et l'on a senti qu'outre l'enchaînement des faits, il était un ordre intellectuel, une progression morale, dont il importe aussi de constater les périodes et les fluctuations; mais les études créatrices qui ont engendré cette amélioration languissent et s'éteignent chaque jour, frappées qu'elles sont de notre orgueilleux dédain. Au temps où nous vivons, les capacités foisonnent, elles courent les rues, et dans peu elles seront chose triviale : c'est la vanité du siècle. L'histoire a subi l'influence de ce mal. Nous sommes fiers de jeter un peu de couleur conventionnelle sur des faits que nous n'avons pas eu le souci de recueillir, et lorsque, dérobant aux annalistes, nos devanciers, des lambeaux de récits, nous en avons cousu de faciles résumés, nous nous glorifions de cette œuvre d'art, sans nous rappeler que les Ducange, les Labbe, les Baluze, les religieux de la congrégation de Saint-Maur et de Saint-Vannes ont seuls fait les frais de notre science à bon marché.

Le dépouillement des archives auquel se livrèrent les Bénédictins, afin de mettre en lumière les monumens des annales provinciales, dut être immense; mais les règles de classification d'après

lesquelles étaient invariablement distribuées les pièces qu'ils analysaient durent aussi rendre leur tâche plus méthodique, plus claire et moins épineuse. Aujourd'hui le cahos a succédé à l'ordre; les archives départementales ont été la proie des proscriptions révolutionnaires exécutées au nom de la liberté et du progrès des lumières, et successivement de l'incurie administrative. Dans l'ancienne distribution topographique et politique de la France, le système historique de chaque province était alimenté par la continuelle transmission dans les dépôts publics des actes et documens écrits empreints d'un intérêt général. Les archives des chambres des comptes renfermaient tous les monumens d'administration publique, soit en originaux, soit en copies. Dans de volumineux registres étaient analysés ou transcrits en leur intégrité les titres généalogiques des familles nobles, les chartes municipales, les transactions, les diplômes, les lettres-patentes, édits royaux, à bref tous les actes se référant à l'histoire. Le caprice de l'archiviste imprimait à ces registres des dénominations bizarres dérivées ou d'un nom de localité, ou des premiers mots de la première page, ou d'une période chronologique, et quelquefois de la couleur distinctive de la reliure. Les villes et les communautés urbaines et rustiques possédaient à leur tour des archives municipales, dont la conservation était confiée à la vigilance d'un homme rare, dont le type s'est perdu en France, mais que l'on retrouve encore dans les universités allemandes : archiviste, antiquaire, historien, chroniqueur, la plus infime parcelle des annales de sa ville natale ne lui était inconnue. Les consuls et les syndics avaient aussi la garde de ces précieux dépôts, où dormaient les libertés, bonnes coutumes et franchises accordées aux hommes de la commune ou conquises par eux.

Et que l'on ne s'imagine pas que ces magistrats municipaux fussent frappés de la honteuse incapacité qui distingue nos maires de village, dont toute la science bien souvent se résume dans une informe signature : loin de là! il suffit de jeter les yeux sur les

vieux factums rédigés par les syndics des plus humbles hameaux, et l'on verra que ces hommes, agrestes par la nature de leurs travaux, se livraient cependant à la culture des lettres, sans que jamais, dans la simplicité de leur cœur, l'orgueil des lumières acquises leur fît prendre en dédain la charrue paternelle. Ces factums s'étayaient toujours sur les vieilles chartes, et la science historique qui éclate dans leurs pages n'est pas moins digne des méditations de l'observateur que la solennelle importance que de pauvres communes rustiques, aujourd'hui plongées dans la nullité, savaient imprimer à leurs débats.

Enfin, les archives des évêchés, des seigneuries, des chapitres, des abbayes, ouvraient leur sein au détail de l'histoire locale. Dans le silence du cloître, le chartier compilait, avec sa patience de moine, le cartulaire de son moutier; le chanoine enregistrait les gestes des évêques, leurs démêlés avec les bourgeois, les fondations et priviléges du chapitre; tandis que, dans la tourelle d'un manoir féodal, le tabellion dressait les tables généalogiques de son seigneur, et quelquefois, usurpant la tâche de l'annaliste, illustrait les marges de ses liéves et de ses terriers de la notice biographique de ses patrons.

93 éclate : archiviste, moine, échevin s'évanouissent, et les travaux de tant de siècles sont balayés en un instant; tant de trésors historiques accumulés avec une rare persévérance sont dispersés, proscrits, jetés aux flammes et aux vers : proscription brutalement inepte qui, voulant tuer un passé vivace, dépouillait une grande nation de la gloire de ses aïeux, pour la jeter nue et désolée dans un avenir privé du prestige des souvenirs! Telle fut la pensée inspiratrice de l'immortel décret de l'Assemblée nationale qui condamna au feu les monumens écrits de la vieille France. Cependant les exécuteurs de ces stupides fureurs s'étant fatigués de détruire, les ruines mutilées qui survécurent au naufrage furent ensevelies dans les caves et les greniers des préfectures. Là, les épiciers et les relieurs eurent seuls pendant long-temps le

privilége de continuer silencieusement l'œuvre de dilapidation des législateurs révolutionnaires. Les vers et les animaux immondes partagèrent aussi leur tâche, et plus tard les préfets de l'empire et de la restauration se gardèrent bien de préserver d'une ruine lente mais infaillible de tristes débris qui, selon leur sagesse, n'étaient bons qu'à mettre au cabinet.

Voilà les archives nationales de la France telles que les ont faites les Vandales littéraires de la Convention et l'incurie administrative. Et toutefois, malgré les mutilations qui les ont déshonorées, bien qu'une barbare ignorance ait lacéré leurs inventaires, détruit leurs anciennes cotatures, dispersé leurs classemens primitifs, elles sont encore l'unique source des traditions locales. Moins heureux que les Bénédictins, nous glanerons de rares épis là où leurs mains recueillaient de larges moissons : sachons glaner du moins avant que l'orage de la destruction ne nous dérobe sans retour le peu d'épis qui nous restent. Les preuves et pièces justificatives qui occupent près de la moitié des volumineuses *Annales du Languedoc, de la Bretagne, de la Bourgogne,* par les Bénédictins, et le *Glossaire* entier de Ducange, ont été arrachés aux archives provinciales; et l'on sait quelles vives lumières leur apparition jeta sur la chronologie et sur l'histoire générale de la France. L'*Histoire de la Bretagne,* par M. Daru, a prouvé combien les chartiers recèlent de précieux documens encore inédits, et la grande œuvre de M. Sismonde de Sismondi, son *Histoire des Français,* témoigne assez de l'abondance et de la richesse des ressources que cet écrivain a puisées dans les travaux des érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle.

L'étude de la diplomatique, anéantie par la suppression de la congrégation de Saint-Maur, les amis de l'érudition ont vivement appréhendé que les dernières lueurs de l'histoire locale ne vinssent à s'éteindre, et la fondation moderne de l'école des chartes n'a pas calmé la légitimité de ces craintes, parce que le petit nombre des laborieux élèves de cette école ne peuvent suffire à toutes les exi-

gences, leurs forces physiques n'égalant pas leur amour de l'art. Plus que jamais, si l'on veut sauver les débris de notre histoire nationale, il faut fouiller les archives départementales; il faut que des hommes dévoués agitent le flambeau de la science au milieu des ténèbres des dépôts historiques. Ce n'est qu'au prix d'un opiniâtre labeur qu'il est possible de créer et de continuer la rédaction des annales des villes et des provinces, et de réaliser par ce moyen l'entreprise d'une histoire générale de la France.

Les recherches à faire dans les anciennes chambres des comptes du royaume offrent peu de difficultés graves dans la pratique, parce que les cartulaires généraux rédigés par les intendans des provinces, et les inventaires alphabétiques, renferment l'analyse des titres égarés et indiquent la désignation de ceux qui ont survécu. Mais les investigations se compliquent dans les dépôts des préfectures, où les archives des abbayes, des évêchés, des seigneuries ont été confusément agglomérées, les pièces dispersées et mutilées par les brutales mains des organisateurs de 93. Fouiller au sein de ces archives, reconstruire l'édifice des chartes par ordre des matières et par ordre chronologique, telle est l'œuvre de rénovation, grande, large et féconde, à laquelle doivent s'appliquer tous les amis de l'histoire.

La première classe de cette régénération historique renfermera les actes d'administration générale et d'intérêt public de la province.

Les pièces qui se réfèrent à l'organisation du système municipal pendant le cours du moyen-âge et à l'existence des communautés, formeront l'apanage de la seconde classe. Mais il ne suffira pas d'appliquer ce travail aux cités dont la vie sociale s'est formulée avec éclat; les investigations devront pénétrer au sein des villages et des bourgs, car les peuples ne se sont pas bornés à vivre dans l'étroite enceinte de quelques villes privilégiées. Le petit hameau a aussi son histoire : des guerres, des révolutions, des souffrances, de longues querelles ont éprouvé ses rustiques enfans. Les vexa-

tions du seigneur suzerain, la banalité d'un moulin, la revendication d'une charte communale, la rivalité des voisinages, étaient autant de causes d'antagonisme. Il est des milliers de villages en France dont on aurait pu construire les annales à l'aide des pièces écrites de leurs chartiers; mais la haute capacité des maires qui, sachant lire à peine le *Bulletin des Lois*, n'ont pu jusqu'à ce jour parvenir à le conserver dans son intégrité, a dès long-temps rendu cette œuvre impraticable. Il est déplorable d'avouer que presque toutes les archives des bourgs et des communes rurales ont été et sont encore la proie de l'ignorance municipale; souvent on a vu les maires prostituer aux plus vils usages domestiques de précieux monumens de la calligraphie du moyen-âge, des chartes royales, qui auraient rempli les lacunes du *Recueil des Ordonnances*, des fragmens de récits contemporains devant lesquels se seraient inclinés les Ducange, les Luc d'Achery.

Dans la troisième classe viennent se ranger les cartulaires des évêchés, des abbayes et des chapitres, sans lesquels l'histoire ecclésiastique restera toujours inachevée : le *Gallia Christiana* ne peut être continué qu'avec leur aide. Il semble que cette spécialité historique devrait être naturellement dévolue au zèle scientifique des ecclésiastiques, et que leurs sympathies devraient les exciter à se livrer à des études qui leur retracent la marche de leur mission divine. Autrefois il en était ainsi. Avec quelle ardeur les hagiographes Bollandistes exhumaient les trésors des églises, les actes et les légendes dont ils ont peuplé le gigantesque *Acta Sanctorum!* Avec quelle persévérance les correspondans des Mabillon, des Labbe, des Sirmond, des Ruinart remuaient la poussière des chartiers et en arrachaient des pièces qui allaient grossir les richesses du *Concilia generalia*, des *Analecta*, de la *Liturgie Gallicane!* Mais aujourd'hui il semble que le clergé s'efforce d'oublier que la science et la supériorité des lumières ont été les bases sur lesquelles s'était jadis assise sa suprématie sur les hommes : ses plus beaux titres de gloire, il les méconnaît ou les dédaigne. Les

études historiques n'ont rien à attendre de lui, à moins que la conviction de ses véritables intérêts et une éducation plus scientifiquement organisée ne lui impriment une impulsion régénératrice.

Restent enfin les archives des seigneuries, que l'on placera dans la quatrième classe, et le corps historique, surtout pendant la durée du moyen-âge, sera à-peu-près complet.

Restituer les monumens des époques qui sont loin de nous, n'est pas vouloir ramener les formes tombées de ces époques. Depuis quand a-t-il été donné à l'homme parvenu à la maturité ou à la caducité de l'âge de rétrograder et de revivre ses jeunes années? Les sociétés non plus ne revivent pas, et les années leur sont bien acquises. Les mœurs de nos pères, leur constitution politique, leurs manières d'être sont déjà si étrangères à nos habitudes, telles que les a faites la civilisation moderne, que quelque effort que l'on fasse nous ne reculerons jamais d'un pas. Lorsqu'une époque a épuisé tout ce qu'elle avait de vitalité, elle tombe pour ne plus se relever, et c'est là une des plus graves manifestations de l'ordre providentiel qui régit les choses humaines; mais il est permis du moins de jeter un regard en arrière, de contempler les débris épars de ce qui a eu force et puissance, et de rechercher dans cette existence morte des leçons de sagesse et d'expérience. L'avenir est muet, mais le passé est l'espoir et la consolation des peuples.

Le dépouillement des archives aurait pour résultat non-seulement le complément des annales provinciales, mais aussi la continuation des grandes entreprises littéraires commencées pendant le cours du XVIIIe siècle. La collection générale des documens relatifs à l'histoire de France, commencée sous Louis XV par le ministre Bertin en 1762, organisée méthodiquement en 1787 par M. de Calonne, sous la direction de l'historiographe Moreau, et en partie livrée aux flammes alors que la raison régnait en France par les soins de l'Assemblée nationale, est restée inachevée. Il est triste d'avoir la désolante certitude que ce monument, le plus glorieux

que l'on pût élever à l'honneur d'une nation, ne sera jamais vengé des insultes que lui a faites le décret littéraire du 22 février 1793. Le mal est grand, mais non absolument sans remède : un grand nombre des chartes dont il se composait, et qui ont été détruites, existent encore en originaux ou en copies dans les archives. La lampe est sous le boisseau, il ne s'agit que de la découvrir, et les travaux de Brequigny et de Laporte-du-Theil ne resteront pas inachevés, leurs veilles si occupées n'auront pas été stériles, et peut-être sera-t-il permis à leurs heureux successeurs de doter la France du plus vaste répertoire historique dont la civilisation des peuples modernes ne présente pas encore d'exemple.

Si fécondes sont les ressources que recèlent les archives provinciales sur l'histoire du moyen-âge, qu'il semble que c'est spécialement dans leur sein que l'on doit étudier la vie nationale pendant le cours des périodes qui se sont écoulées entre le IXe et le XVIe siècle; en effet, la pensée, avec sa prestigieuse mobilité, se déroulant sous d'innombrables faces, sans cesse diverses, dans les actes écrits, y dépose la naïve peinture de tous les modes qui signalent l'existence des générations. La lecture des chartes communales initie avec bien plus de vérité à la saine appréciation de notre antique organisation municipale que ne sauraient le faire de spécieux systèmes historiques. Les pages maigres et fastueusement creuses de Mably ont-elles enseigné à l'illustre auteur de la *Conquête de l'Angleterre* les récits si dramatiques des querelles des gens des communes et des nobles? non, c'est du sein des sources originales qu'il a évoqué le génie des institutions antiques, et qu'il a fait surgir la vivace physionomie des races et des individus. L'immense *Glossaire* inédit de Lacurne de Sainte-Palaye et de ses collaborateurs, qui embrasse tout le moyen-âge, est le fruit d'une étude approfondie des chartes et des pièces écrites des archives. Les usages les plus vulgaires de la vie domestique, les formes de l'organisation politique, les caractères matériels et moraux de la société, sommeillent dans la cendre des archives :

qu'une puissante main remue cette cendre inerte, et le passé se dressera palpitant ! Que de mystères s'évanouiraient; que de soudaines clartés dissiperaient les ténèbres qui voilent quelques phases de nos annales; que de lumineuses solutions viendraient délier les nœuds de problèmes historiques ! Depuis quelques années le gouvernement a pris l'initiative de ce développement, et sous son patronage espérons qu'un jour ces prévisions recevront leur accomplissement.

Outre les immenses ressources que l'histoire locale puisera dans les archives départementales, il est deux autres spécialités historiques dont les trésors lui sont dévolus : l'archéologie et la philologie.

L'archéologie, dont le domaine embrasse presque toutes les connaissances humaines, exerce silencieusement ses mélancoliques travaux sur un monde qui jadis respira la vie, et qui maintenant est enseveli sous les ruines du temps. Remontant à l'origine des peuples, elle arrache leur berceau à la nuit des siècles, et verse sur l'obscurité de leur primitive existence les lueurs de son flambeau. Elle puise préférablement l'aliment de ses investigations dans l'étude des monumens, et dès-lors elle prend le nom d'*archéographie*. Les œuvres de l'architecture et les productions de l'art recèlent l'histoire morale et physique des nations, ainsi que les corps écrits d'annales, et surtout ils traduisent d'une manière pittoresque le génie de l'homme : une médaille, une inscription antique, ont fixé souvent la chronologie douteuse et dissipé l'incertitude des récits. Quelle riche moisson de découvertes dans le domaine des antiquités nationales de la France s'offre à la sagacité de l'archéologue ! Nos vieilles provinces sont peuplées de monumens élevés par les fortes mains des fils de la ville éternelle; monumens de servitude et de conquête, il est vrai, mais qui du moins proclamant avec certitude l'entrée de nos pères dans la carrière de la civilisation, ne permettent plus à l'historien d'errer et d'emprunter à de fabuleuses annales des illustrations chiméri-

ques. Quelques ruines rares et informes attestent l'existence des races celtiques et gauloises; elles prouvent qu'en bien des circonstances l'antiquaire doit se dégager des préventions romaines, et qu'antérieurement à l'ère de la conquête existait une période génésiaque, dans laquelle vont se perdre mystérieusement nos origines.

Non-seulement il importe d'étudier les monumens antiques, mais leur conservation, dans l'intérêt de l'art et de l'histoire, est non moins digne de sollicitude. Fonder au sein de chaque ville des cabinets de médailles et d'objets qui ont survécu à l'homme, restituer les édifices que ronge le temps ou les faire revivre par le burin, telle serait la noble et patriotique tâche à laquelle devraient concourir et le gouvernement et les administrations municipales.

Les travaux exécutés par M. Raynouard sur la langue provençale sont un modèle à suivre pour les recherches à accomplir dans le domaine philologique des idiomes éteints ou vieillis de la France. Ce n'est qu'à ce prix que pourra s'élever l'édifice de notre histoire littéraire pendant le cours du moyen-âge : c'est toute une phase de poésie à évoquer.

Enfin, reste l'organisation constitutive de toute étude historique, la bibliographie ou la nomenclature raisonnée de tous les monumens écrits qui se réfèrent à l'histoire; science trop dédaignée et qui cependant est le guide infaillible de l'historien, dont les investigations, privées de son appui tutélaire, sont lentes, indécises, sans cesse retardées par les difficultés, et trop souvent erronées; humble science qui n'émeut point l'imagination, n'invoque jamais le génie, mais, en retour, dont l'utilité des services n'est pas contestée. L'innombrable quantité de productions qu'enfante la presse, les spécialités variées de ces productions échapperaient à l'œil vigilant de l'historien, si les classifications bibliographiques n'avaient pris le soin d'applanir les ambages de ses recherches. L'immense et judicieux travail du P. Lelong et de Fevret de Fontette sera l'objet de l'éternelle reconnaissance des

écrivains qui entreprendront l'histoire de France; il devra servir de modèle à toutes les bibliographies à créer sur l'histoire de chacune des provinces de la vieille France.

Voilà les trois larges et abondantes sources desquelles dérive l'histoire locale : dépouillement des archives départementales, recherches archéologiques et philologiques, travaux bibliographiques. Sans doute il serait inutile de se livrer à la multitude des appréciations littéraires qui découlent de ces diverses spécialités génératrices, si la méthode historique des anciens prévalait encore de nos jours; mais elle s'est évanouie en face des intérêts si divisés des sociétés modernes et de cette avidité de savoir et de connaître que la civilisation a fait éclore dans toutes les intelligences. Présenter d'utiles et éloquentes leçons de sagesse et des enseignemens de philosophie aux hommes était l'unique but des historiens anciens : l'histoire, sous leur plume, était profondément morale, mais rarement vraie. Thucydide, Quinte-Curce, Tite-Live s'inquiètent peu de l'authenticité des documens qu'ils mettent en œuvre; ils n'ont souci des ambages de la chronologie, et les scrupules de la critique n'arrêtent jamais leurs pas; leur mission était de raconter, avec l'éloquence de la parole et l'autorité d'une haute morale, quelques phases des événemens humains : ils sont plus philosophes qu'historiens. Mais si les modernes ne sont pas appelés à exercer sur les peuples un aussi noble sacerdoce, leur tâche est-elle bien plus onéreuse. Accablés sous le poids d'innombrables séries de faits, s'égarant dans les dédales de la chronologie, contraints, pour accomplir le vœu de l'universalité, de dire les usages, les mœurs, la vie publique et privée des peuples, obligés enfin de tout savoir et de tout raconter, puisque tout, dans le monde moral et le monde physique, se rattache à l'homme; leurs lumières et leurs connaissances acquises doivent être immenses sous l'empire de si vastes exigences, et la plume de l'écrivain qui décrit les annales locales peut difficilement s'élever à la hauteur de la philosophie de l'histoire.

L'histoire générale dédaigne les détails vulgaires et de peu de valeur; elle pose sa chronologie sans la discuter, se base sur des preuves sans les débattre, généralise les faits et les choses, et dans sa marche large et synthétique, tout en déroulant la chaîne des événemens particuliers, s'attache plutôt à faire connaître l'homme moral et universel, que l'individu d'une seule époque et d'un seul lieu. Au rebours, l'histoire locale discute, argumente, produit ses preuves, les analyse et les critique; elle abonde en particularités, recueille sans relâche les moindres parcelles de récits; elle décrit plutôt l'homme individuel que l'humanité. La première est empreinte d'une haute moralité, parce qu'en signalant aux peuples les fautes des générations écoulées, elle leur proclame les leçons de l'expérience. La seconde est essentiellement dévouée à l'érudition et aux nomenclatures; elle instruit plus qu'elle n'éclaire, et ses leçons s'adressent bien plus à la mémoire qu'à la réflexion. L'une, s'éclairant du flambeau de la philosophie, voit dans les faits l'application de principes éternels, et, remontant l'échelle des siècles, à travers les révolutions elle sonde l'origine des sociétés et scrute les causes qui modifient leur existence et leur durée. L'autre se livre exclusivement à la narration; la patience des recherches, la persévérance dans les investigations, forment son humble apanage; elle constate les faits matériels, leur imprime le sceau de l'authenticité, et, appréciant leur moralité purement individuelle, ne se guide pas dans cette appréciation d'après l'inspiration d'un système de philosophie universelle. Ainsi l'histoire locale réunit les matériaux informes des traditions nationales; elle les appareille, les polit et les dépose, d'après un ordre normal de classification, dans le chantier où le génie doit les mettre en œuvre. Là commence l'opération de l'histoire générale : elle s'en empare, les émonde de leurs superfluités, les trie pour ainsi dire, et les unissant entre eux par cet enchaînement éternel de causes et d'effets qui préside à la succession des choses

humaines, elle en forme l'exposition rationnelle de la vie des peuples.

Plus que jamais le temps est venu où les sciences historiques sont appelées à acquérir leur dernier degré de développement. La littérature, les sciences, les arts se disputent le champ des traditions antiques et se revêtent à l'envi des formes historiques. Nos secrètes sympathies, un indéfinissable regret nous plongent dans le passé : serait-ce que la société vieillissant et tombant dans la décrépitude, les souvenirs de notre verte jeunesse viennent sourire à nos vieux jours, comme ces illusions si douces du jeune âge dont le prestige parfois réchauffe la pensée triste et froide du vieillard qui s'éteint? Nos institutions primitives, notre antique vigueur sociale, un peu barbare mais robuste, se sont écroulées, et nous en contemplons les ruines avec un amour religieux. Arrivés au déclin de leur existence, alors que leur mourante vie palpite de ce tressaillement qui annonce l'heure dernière, les peuples, mus par une force instinctive, se rattachent à la pierre écroulée de leur édifice social : heureux si, naufragés dispersés par la tempête, un débris du navire les ramenant au port, ils se relèvent de leur chute pleins d'une vigueur nouvelle! L'histoire peut leur offrir cet appui tutélaire, en leur proclamant les leçons de l'expérience, qui est toute la sagesse humaine. Mais ces leçons sont encore voilées, et le voile il le faut déchirer en mettant au jour les sources des traditions.

Si maintenant nous voulons faire une application particulière de ces considérations générales à l'histoire spéciale du Dauphiné, nous serons conduits à examiner si les annales de cette province réunissent à un assez haut degré les caractères de l'universalité, pour qu'il ne reste plus d'investigations à élaborer dans l'intérêt de leur développement. Or, c'est un fait malheureusement trop bien établi que, comparativement à celles des autres provinces de

la France, elles ont été peu étudiées et n'ont trouvé qu'un petit nombre d'interprètes. Il faut regretter que les circonstances ne les aient pas jetées dans le cercle des études historiques entreprises par les Bénédictins sur les provinces de la France, parce qu'il est bien difficile que les travaux littéraires exécutés souvent aujourd'hui avec trop de précipitation, puissent jamais faire oublier l'érudition de ces savans hommes et combler le vide de cette perte irréparable.

Chorier, le seul écrivain qui ait embrassé l'histoire générale du Dauphiné, a sans doute sauvé de l'oubli un nombre immense de faits. L'indulgence ne saurait être trop illimitée à son égard, puisqu'il est le créateur des annales de sa patrie, qui, avant lui, gisaient dans les ténèbres du cahos; et certes il faut singulièrement se méfier des jugemens injustes formulés très-lestement contre lui par des esprits superficiels qui déguisent mal leur impuissance de produire par une critique d'autant plus facile qu'elle ne repose que sur des incriminations générales. Cependant, quels que soient les titres qui recommandent Chorier à notre reconnaissance, il faut avouer que, même pour le temps où il vivait, sa critique était peu éclairée, et qu'à l'exemple des historiographes de son âge il apportait dans l'investigation des siècles passés les appréciations de son siècle; aberration qui, après lui, fut portée au comble de l'absurdité prétentieuse par Velly et ses continuateurs. Quant à son extrême crédulité, qui était plutôt le résultat de l'enfance dans laquelle végétaient encore de son temps les sciences physiques, que le propre de son esprit, ce défaut n'a d'autre conséquence dans ses ouvrages que de lui faire dire beaucoup de frivolités erronées sur les phénomènes de l'ordre physique et de l'histoire naturelle; erreurs qui, toutefois, se colorent à nos yeux du mérite de reproduire fidèlement les traditions populaires. Le reproche sérieux à lui adresser est de n'avoir pas apporté dans sa mission d'historien cet amour grave de la vérité qui en est inséparable : aussi doit-on sans cesse se tenir en garde contre sa chronologie,

dont on aperçoit les nombreux anachronismes lorsqu'on la contrôle à l'aide des documens originaux. Enfin, quelque détaillées qu'aient été les recherches de Chorier, n'ayant pas été placé dans l'heureuse position de profiter des lumières et des travaux de ses devanciers, puisqu'il est venu le premier défricher le champ jusqu'alors inculte de l'histoire de son pays, bien des documens et bien des faits ont dû nécessairement échapper à ses regards. D'ailleurs, depuis son œuvre, la critique et l'érudition ont fait faire aux sciences historiques de si larges découvertes, qu'un nouvel édifice reste à être élevé sur les bases dont il est le fondateur.

Les mémoires écrits par le président de Valbonnays sur une période très-restreinte de l'histoire du Dauphiné, font vivement regretter que cet écrivain n'ait pas consacré ses études aux annales générales de sa patrie. S'il eût rempli ce cadre avec cette scrupuleuse fidélité qu'il apporte dans l'investigation des événemens, il serait resté bien peu de faits à constater après lui.

Outre ces deux historiens, un très-grand nombre d'écrivains ont rédigé des monographies spéciales relatives à l'histoire des villes ou des contrées diverses du Dauphiné : ainsi, Charvet a jeté de grandes clartés sur l'histoire de l'église de Vienne, tandis que les annales civiles de cette cité ont trouvé naguères dans M. Mermet un habile interprète.

Cependant, quel que soit le mérite intrinsèque de ces travaux, on peut dire hardiment que l'histoire générale du Dauphiné est encore à faire. Mais avant qu'une plume intelligente entreprenne d'élever cet important édifice, il est nécessaire que les recherches de l'érudition et de la critique en préparent les matériaux. Sans vouloir analyser dans ces courtes réflexions les spécialités nombreuses qui constituent le corps de l'histoire générale du Dauphiné, il suffira, par un simple aperçu, de faire apprécier rapidement les lacunes à remplir.

L'archéologie géographique, par exemple, est presque tout

entière à créer, car les notices de d'Anville et d'Adrien de Valois, malgré leur réputation de haute science, offrent de continuelles inexactitudes lorsqu'on les applique aux lieux auxquels elles se réfèrent. La position topographique des peuples anciens qui occupaient jadis le sol actuel du Dauphiné, à l'époque de l'invasion romaine, demande des recherches puisées exclusivement aux sources originales, et surtout plus exactes que celles qui ont été faites jusqu'à ce jour. Le travail exécuté avec beaucoup de science et de clarté, par M. Champollion-Figeac, sur les peuplades Voconces des environs de Grenoble, est en ce genre un modèle à suivre[1]. Les monumens romains, si abondamment épars sur le sol dauphinois, attendent encore qu'un disciple de Winckelmann fasse jaillir de leur poussière de vives clartés, également précieuses pour l'histoire de l'art et la connaissance des annales locales; et les monumens du moyen-âge réclament une exploration plus fervente encore, parce qu'ils se lient intimément aux phases les plus intéressantes de l'histoire nationale.

L'édifice chronologique des événemens accomplis en Dauphiné du IXe au XIIIe siècle est à reconstruire sur de nouvelles bases, à l'aide des lumières que la diplomatique puisera dans le dépouillement des cartulaires, des diplômes et des titres originaux, et c'est surtout dans cette entreprise, semée de tant d'écueils, qu'il faut déplorer l'absence d'hommes aussi éminemment érudits que les Mabillon, les Tassin, les Clémencet.

Si, après être sorti des obscurités du moyen-âge, on aborde la première période de l'ère moderne, ce XVIe siècle, si dramatique, si fécond en résultats immenses pour l'intelligence humaine, que de conquêtes ne reste-t-il pas à faire pour ravir au temps qui les dévore les souvenirs de nos vieilles discordes civiles? L'histoire des guerres religieuses en Dauphiné, ébauchée dans Videl

1 *Antiquités de Grenoble*, par M. Champollion-Figeac. Grenoble, Peyronard, 1807, in-4°.

et dans Chorier, est enfouie tout entière dans les archives municipales et dans les manuscrits des dépôts publics, et c'est à ces sources inconnues que reposent ses plus intimes révélations.

Restent aussi le XVIIe et le XVIIIe siècle, pendant lesquels le Dauphiné s'efface de la scène historique, privé qu'il est du type de sa nationalité par sa fusion avec la France; et néanmoins la science peut trouver encore à s'enrichir pendant la durée de cette léthargie, en compulsant les actes officiels des intendans de la province : c'est là que la statistique puisera des documens curieux sur l'état social de nos pères, et des termes de comparaison pour apprécier la valeur relative des calculs modernes.

Enfin, la voix formidable de 89 vient réveiller le Dauphiné de son atonie et le jette au milieu des orages révolutionnaires, avec cette ardeur fatale qui transportait violemment alors tous les esprits, mais avec plus de gloire et d'élévation que partout ailleurs. Cette époque, si palpitante d'intérêt par la générosité de ses causes et l'importance de ses résultats, si belle dans sa grandeur, si effrayante dans ses abaissemens, nous reste inconnue dans ses détails. Un peu d'étude et de patience jetterait la lumière sur toutes ses particularités, dont aucune n'est à dédaigner, parce que toutes émeuvent nos douleurs ou nos sympathies, notre admiration ou notre haine.

Depuis plusieurs années les études historiques ont éveillé en France une sympathie générale, et les meilleurs esprits se sont voués à leur culte avec une ardeur digne des plus beaux temps de la science. L'entraînement est universel aujourd'hui, et ce ne sont plus les corps savans qui exploitent exclusivement le champ de notre histoire nationale : à leurs puissans efforts vient se joindre de toutes parts l'émulation des travaux accomplis isolément. La capitale n'est pas restée seule le foyer de ce noble enthousiasme; les provinces ont senti qu'elles avaient à revendiquer la gloire des souvenirs nationaux, et sans relâche elles se sont mises à reconstruire leur passé. La Normandie, la Bretagne, les départemens

du Nord et du Rhône trouvent d'infatigables explorateurs de leurs annales dans MM. de Caumont, de la Fontenelle de Vaudoré, Arthur Binaux, Breghot-du-Lut, dont les recherches enrichissent chaque jour la *Revue Anglo-Française*, les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Normandie*, les *Archives historiques du Nord*, les *Archives du Rhône*.

Le Dauphiné, dont le patrimoine historique n'est pas moins riche que celui des provinces voisines, a semblé pendant long-temps ne point prendre part à ce mouvement scientifique, et cependant bien des conquêtes sont à faire dans le domaine de ses souvenirs, car ses annales ont été le sujet d'études peu approfondies qui laissent après elles un vaste champ aux découvertes de l'érudition. Quelques hommes, il est vrai, dévoués à leur pays, se sont pris à fouiller le champ de son histoire; mais leurs généreux efforts, pour être fécondés, ont besoin de trouver appui, patronage, imitation. Ils sont entrés avec courage dans la carrière : c'est à leurs concitoyens à couronner leurs efforts de leurs suffrages. Dévouement, amour de la science et de la terre natale, d'une part; de l'autre, reconnaissance et protection, et bientôt s'accomplira l'œuvre du pays.

OLLIVIER JULES.

LITTÉRATURE.

Montbrun ou les Huguenots en Dauphiné, par M. Badon. Grenoble, Prudhomme, 1838, 2 vol. in-8°.

Une distance immense sépare aujourd'hui le roman tel que l'ont fait les appréciations modernes, et le roman émané des inspirations littéraires du XVIIIe siècle. Avant que la révolution française eût opéré sur les idées philosophiques la réaction dont l'influence a été générale en Europe, le roman était placé au dernier échelon dans la hiérarchie des productions littéraires; et s'il parvenait à captiver des sympathies éphémères, les esprits sains cependant le considéraient comme le résultat de la futilité et souvent de l'immoralité. Ses fictions presque toujours s'alimentaient d'aventures galantes sans vérité, d'accidens romanesques et de peintures libertines étrangères à la noble et profonde étude du cœur humain. Sa lecture aussi n'était-elle qu'un délassement passager pour les fatigues de l'esprit; et si l'oisiveté et la frivolité des gens du monde trouvaient en elle un aliment propre à nourrir le feu des passions, les hommes voués aux études sérieuses, sans la juger

avec trop d'austérité, la bannissaient cependant du cercle de leurs récréations intellectuelles, et les femmes gardiennes de la pureté de leur cœur la frappaient de réprobation. Gardons-nous, toutefois, de comprendre dans cette proscription *Manon Lescaut*, *Gil Blas* et quelques autres productions d'un rare mérite, qui seront toujours des chefs-d'œuvre de style et d'étude de mœurs. Mais aujourd'hui la destinée du roman s'est agrandie dans la voie nouvelle que lui ont tracée les génies les plus illustres de notre siècle, Châteaubriant, Goethe, Hoffmann, Sand, de Vigny et l'immortel Walter Scott. Sa mission, de frivole qu'elle était, est devenue grave et féconde, car il peut concourir à l'enseignement et au perfectionnement moral des peuples par la recherche et la peinture dramatisée de la vérité. Comme la statuaire païenne subissant au IIe siècle la rénovation du génie chrétien, il a voilé ses antiques nudités, abandonné ses draperies lubriques, et renouant sa ceinture, un sentiment plus énergique de vitalité est venu animer sa forme et sa pensée. Dans cette heureuse transformation, la part la plus large appartient sans contredit au roman historique, soit que, resserrant les limites de sa carrière, il se borne à mettre en scène quelques individualités réelles ou fictives, soit que, l'agrandissant, il groupe autour de son sujet l'étude et la représentation des mœurs et de la vie de toute une époque.

C'est à ce premier genre de production que nous semble appartenir l'œuvre que M. Badon vient de publier sous le titre de *Montbrun ou les Huguenots en Dauphiné*, titre qui révèle de la part de l'auteur l'obligation de présenter le tableau d'une phase historique colorée, empreinte de l'animation du drame. A-t-il rempli cette tâche? a-t-il fait surgir l'image de Montbrun avec sa vivante physionomie? C'est là ce que nous allons examiner. Disons-le toutefois de prime abord, l'ouvrage de M. Badon est plutôt un roman biographique qu'un roman historique; car ce serait se méprendre étrangement sur la forme et l'essence du roman historique de penser que pour remplir son vaste cadre, il

suffise de raconter la vie d'un homme célèbre par sa popularité, de détailler scrupuleusement ses gestes, de dire quelles chances heureuses l'élevèrent à son apogée, quelles vicissitudes le jetèrent contre l'écueil où il est venu se briser. Tous ces détails, quelque habilement mis en œuvre qu'on les suppose, ne sont cependant que de la biographie individuelle; tandis que, d'après les promesses qui lui étaient faites, le lecteur avait espoir qu'on déroulerait à ses yeux les pages de l'histoire, que l'imagination du poète aurait colorées de ses prestiges. La mise en scène des acteurs du drame, avec la naïveté et la vérité de leur langage, la peinture de leurs passions, de leurs croyances, de leurs préjugés, de leurs idées religieuses, philosophiques et politiques, en un mot de tout ce qui constitue les élémens originaux et vivaces de l'existence historique évoquée du passé et reproduite au jour avec les couleurs magiques de la poésie; telle doit être une des conditions essentielles du roman historique, dont la puissance créatrice résulte de la fusion intime de la réalité et du beau idéal. Or, les personnages du roman de *Montbrun* nous apparaissent entièrement dépourvus de poésie, agissant avec une froide symétrie, et ne se produisant qu'avec des passions ternes, sans énergie et sans originalité.

Montbrun, tel que nous le dépeignent les mémoires du XVIe siècle, était doué d'une vigueur d'intelligence et d'une sévérité de tempérament qui en font un des caractères les plus énergiquement trempés de la période si dramatique des guerres civiles de la province de Dauphiné; tandis que l'austérité de mœurs de ce fougueux religionnaire s'amollit sous la plume de M. Badon, qui n'ayant pas su secouer le joug des traditions sous l'influence desquelles s'ourdit la trame des fictions romanesques, a donné je ne sais quoi de vulgaire à son héros, en lui jetant au cœur une passion sans entraînement et sans élévation. Montbrun aime la jeune Berengère, fille de l'évêque de Valence Jean de Montluc, et sollicite sa main avec ardeur; tandis que nous voyons dans les pièces justificatives

qui accompagnent le second volume qu'il était marié, et qu'à sa mort ses enfans, enveloppés dans sa condamnation, furent frappés de déchéance. Pourquoi dans une œuvre qui a la prétention d'être historique fausser l'histoire d'une manière aussi flagrante au profit d'une convention de genre? D'ailleurs l'image de Montbrun n'eût-elle pas apparu plus imposante et plus grande, inspirée par l'enthousiasme de la foi religieuse ou animée du feu de l'ambition, au lieu d'énerver sa mâle vigueur par les préoccupations de vulgaires amours? Mais l'auteur a jeté gratuitement au cœur de Montbrun d'imaginaires tendresses, par la raison que dans ses appréciations tous les héros de roman doivent être amoureux, sans tenir compte de ces passions qui, dans l'ame de ces êtres marqués du sceau du génie, dévorent toutes les autres et règnent despotiquement sur les sentimens plus tendres du cœur. Cinq-Mars aime, il est vrai, Marie de Gonzague; mais pour l'obtenir il conspire, et ce n'est rien moins que la ruine du grand cardinal qu'il médite. Enfin, puisque c'était un parti pris de la part de M. Badon de prêter à Montbrun un amour que n'avoue pas l'histoire, il fallait donner à cette passion un dévouement et une vigueur qui auraient répandu sur son drame une puissance d'intérêt dont il est dépourvu.

Si les développemens qui appartiennent à l'imagination et à l'ame nous semblent faiblement traités dans le roman de M. Badon, la partie historique, du moins, à part toutefois la fiction que nous avons signalée, nous paraît avoir été soigneusement étudiée. Les faits s'enchaînent avec rapidité, quoique souvent on ne saisisse pas avec lucidité les liens qui les unissent, à cause de la multiplicité des détails, et ils sont narrés avec une grande fidélité. A tout prendre, la part de l'histoire est plus large que celle de l'invention poétique. Tel a été sans doute le but de l'auteur; mais il résulte de ce système que le livre laisse le lecteur assez froid et produit trop l'effet d'une chronique dialoguée. C'est le portrait de Montbrun sous les rapports militaires et politiques que M. Badon

s'est attaché à peindre, nous dit-il quelque part, et il est arrivé qu'il n'a réellement déroulé le tableau des guerres civiles de la province de Dauphiné que dans leurs développemens politiques et militaires; ce qui prive son œuvre de ce caractère d'originalité qu'elle aurait offert s'il eût mis en scène les élémens si divers de la société peints au vif avec le coloris du temps; en un mot, si à côté de l'histoire des faits il eût exposé l'histoire des idées.

Les principaux personnages qui se groupent autour de Montbrun et qui se dessinent le plus en relief sur le premier plan des tableaux dont se compose le livre de M. Badon, sont Berengère de Montluc, l'évêque Jean de Montluc, le terrible baron des Adrets, l'étudiant Jocerand, la jeune Aymonette et le premier président du parlement de Grenoble, Jean Truchon. Un mot sur le type que l'auteur a prêté à chacun de ces acteurs.

Si le lecteur a parcouru le roman de M. Badon, son attention a dû s'arrêter sur le caractère de Berengère, dévouée passivement aux volontés de son père et étouffant presque sans regret les sentimens les plus impérieux de l'ame, et ses souvenirs ont dû sur-le-champ lui révéler une frappante analogie de situation entre cette jeune femme et la fiancée de l'infortuné Cinq-Mars, Marie de Gonzague. Mais que de passion dans le cœur de celle-ci, lorsque après avoir vainement étouffé les douleurs poignantes d'un amour combattu, elle cède à l'entraînement de ses sentimens! quel sublime dévouement lui fait dédaigner une couronne pour suivre la fortune de Cinq-Mars! tandis que Berengère froidement se résigne à rester ensevelie dans le silence du cloître, sans inquiétude sur la destinée de son amant. Sa réserve, il est vrai, finit par céder à un soudain mouvement d'expansion : c'est à l'instant où Montbrun, pris les armes à la main, est livré à la rigueur d'un tribunal impitoyable; elle déchire alors le voile qui cache les secrets de son cœur, elle ne craint pas de trahir ses frayeurs en implorant la clémence des juges, et court se jeter aux pieds de Montbrun dans le cachot où il languit : mais dans cette scène, où,

l'ame, en face de la mort, brise toutes les entraves dans lesquelles les conventions sociales enchaînent la liberté de ses sentimens, alors que les considérations humaines tombent en présence du terme fatal de la vie, que de froideur dans le langage d'une douleur qui devrait être déchirante! et n'est-ce pas avec une pruderie si chaste qu'elle est voisine du ridicule que l'on entend Berengère adresser la parole à Montbrun en l'appelant civilement *Monsieur le marquis?* Le langage de la passion ne s'exprime pas en ces termes empruntés aux formules de salon, surtout lorsque le drame, parvenu à sa dernière péripétie, va se résoudre d'une manière si sanglante et si tragique. Certes, le génie a-t-il jamais fait éclore de plus chastes créations que celles dont la féconde imagination de Walter Scott nous présente les images? et cependant que d'entraînement, de passion vraie, ce grand peintre du cœur humain a su déployer dans les scènes pathétiques de ses fictions!

Si à force d'avoir voulu rendre Berengère vertueuse et pure, M. Badon l'a destituée de cet enthousiasme qui aurait vivement captivé l'intérêt, remercions-le d'avoir évité sagement une imitation facile entre le portrait du premier président Truchon et celui du sanguinaire Laubardemont. Le type de fanatisme et de vengeance haineuse si habilement saisi par M. de Vigny, offrait à M. Badon un modèle d'une contre-façon propre à jeter une terreur passionnée sur ses récits; mais il y avait un écueil que M. Badon a tourné en ne mettant presque pas en relief le rôle du président Truchon.

L'évêque Jean de Montluc est produit sur la scène avec cette humeur d'homme de guerre que partageaient presque tous les princes de l'église contemporains de Jules II et de Sixte-Quint; mais on voudrait retrouver en lui un peu plus de cette profonde habileté de diplomate qu'il déploya dans ses négociations auprès des princes palatins, pour faire décerner la couronne de Pologne au duc d'Anjou, et la peinture de son caractère réclamait une part de cette fermeté de coloris qui distingue le portrait du baron des Adrets.

C'est sur ce terrible chef des guerres civiles du Dauphiné que s'est arrêté le plus complaisamment le pinceau de M. Badon, et l'étude qu'il lui a consacrée est une des esquisses biographiques les plus complètes de son livre. Haineux, vindicatif, passionnément emporté par la fougue de son tempérament cruel et sanguinaire à se livrer aux horreurs de la guerre, Des Adrets allume ou amortit le feu des discordes civiles au gré de ses désirs, de ses intérêts, de ses vengeances. Dévoué à Catherine de Médicis, dont l'astuce lui sert de guide, tour-à-tour, dans le cours de ses variations politiques, il arme son bras tantôt contre les catholiques, tantôt contre les protestans, changeant de foi religieuse et de parti avec une incroyable audace, redouté de tous, de tous abhorré, et délaissé sur la fin de ses jours, traînant une vieillesse flétrie par l'exécration publique. On connaît le barbare expédient qu'il avait adopté pour se débarrasser de ses prisonniers : il les faisait précipiter du haut des murailles de la ville prise, et ne manquait pas d'assister joyeusement au divertissement de ce spectacle, comme ces graves et débonnaires conseillers au parlement pour lesquels la torture infligée aux patiens était un des plus doux délassemens de leurs pénibles fonctions. M. Badon nous montre Des Adrets se livrant à ce cruel passe-temps au siége de Saint-Marcellin, et plus loin il nous le fait apparaître vieux, usé de combats, enseveli dans son antique château de la Frette, partageant ses loisirs entre la chasse au sanglier et les admonestations de son chapelain; puis, fatigué de son inertie et tourmenté peut-être par les remords de sa conscience, se promenant dans les allées solitaires de son manoir, en proie à ce profond ennui qui est l'apanage de la vie humaine, et qui pèse surtout de tout son poids sur ces existences qui du sein de l'activité ont été condamnées au repos vers leur déclin.

Ces détails de la vie privée et cette étude de mœurs sont présentés avec beaucoup de vérité dans le roman de M. Badon. Mais derrière les principaux personnages de l'action et sur l'arrière-plan

du tableau on devait s'attendre à voir agir les véritables moteurs des guerres civiles du XVIe siècle, Condé, Coligny, le Balafré, ou du moins à deviner leur coopération éloignée mais nécessaire. L'histoire du Dauphiné à cette époque n'était point isolée de celle du reste de la France, et si quelques événemens s'accomplissaient intégralement dans l'enceinte des limites territoriales de cette province, cependant leur sphère s'agrandissait au loin par la dérivation des causes et l'influence des résultats.

Restent encore dans le roman de *Montbrun* deux acteurs qui, ne remplissant qu'un rôle secondaire, se dessinent assez souvent sur l'avant-scène, pour attirer à eux une portion de l'intérêt qui devrait se concentrer sur la tête de Berengère et de Montbrun : je veux parler de Jocerand et d'Aymonette. Le premier, écolier de l'université de Valence, joint à la légèreté de son âge et à la turbulence des habitudes de l'école, qui lui font rechercher les plaisirs avec avidité, la bravoure de cœur et l'indépendance des idées, qui lui font embrasser la carrière des armes et adopter les croyances religieuses de Calvin. D'ailleurs le service militaire, sans tempérer son ardeur, la mûrit par l'expérience, et son amour pour Aymonette sait ennoblir ses élans. Quant à Aymonette, son père, libraire-juré et docte au temps où il existait de doctes libraires, a bien eu soin de l'initier aux secrets des langues grecque et latine, et l'excellente fille a contracté sans doute dans la lecture de ses livres cette pâleur dont est empreinte sa physionomie. La lutte qui se livre dans son ame, entre sa tendresse pour Jocerand et ses principes religieux qui lui défendent de s'unir à un homme exclu du sein de l'église catholique, n'a rien de ce mélange d'énergie et de faiblesse qui doivent agiter le cœur d'une jeune femme aimante partagée entre l'amour et le devoir. Peut-être ces sublimes terreurs, ces nobles hésitations d'une ame croyante auraient rendu la position de Berengère plus pathétique, si M. Badon eût voulu puiser à cette source des plus vives émotions.

La lecture de *Montbrun* fait naître naturellement dans l'esprit la question de savoir si l'on y rencontre toutes les conditions exigées par le roman historique, et l'on est forcé de convenir que les développemens qui émanent du domaine de l'imagination et de la pensée ont été singulièrement négligés. L'auteur paraît s'être peu soucié d'amener dans ses créations, par une des plus originales ressources de l'art, la fusion du réel et de l'idéalité; ensorte que s'il a su écrire l'histoire des faits, il semble avoir oublié que celle-ci n'est qu'une aride nomenclature chronologique, si elle ne puise le principe de sa vitalité dans l'histoire des idées. Les matériaux qu'il a mis en œuvre sont excellens, mais il fallait qu'une appréciation philosophique organisât leur distribution, et l'on se demande, en parcourant les événemens déroulés dans ses narrations, pourquoi les causes qui les déterminent restent cachées et laissent flotter l'esprit dans l'incertitude.

Un mot sur le style de *Montbrun*, qui est généralement correct, simple, éloigné du néologisme et de la trivialité, mais aussi sans élévation. La plume qui a dialogué avec vigueur quelques scènes du *Duel sous Richelieu* ne pouvait-elle pas faire un appel à ses anciennes inspirations, et écrire avec une égale énergie les situations passionnées d'un roman?

Avec ses défauts et ses qualités, le roman de M. Badon s'offre à nous comme le travail le plus complet qui ait été écrit sur une des phases des guerres civiles de notre province, et à ce titre nous devons l'accueillir avec reconnaissance. Nous espérons aussi que l'on ne verra dans cette analyse, sans doute bien incomplète, que le langage de la vérité, ou du moins celui d'une conviction étrangère à toute préoccupation mauvaise. Nous nous sommes mis en garde, en prenant la plume, contre les appréciations mesquines et mensongères de l'adulation et du blâme érigés en système; en un mot, nous n'avons pas sacrifié à la camaraderie. Nous n'avons pas oublié aussi que si l'œuvre de M. Badon n'est pas irréprochable, elle est du moins un noble effort fait en faveur du développement

intellectuel dans notre province, qui peut citer avec orgueil les écrivains dont le patriotisme se consacre chaque jour à la doter de la gloire la plus durable et la plus pacifique, celle des lettres : à ce titre, le roman dont nous venons de présenter l'analyse est digne de tout notre intérêt.

CAMILLE SAGUIER.

L'INVENTION

ODE EN L'HONNEUR DE PIERRE-PAUL DE RIQUET DE CARAMAN, AUTEUR DU CANAL DES DEUX MERS.

I

Oh ! lorsque vous verrez, pensif et solitaire,
A la foule indiscrète un homme se soustraire,
Oh ! ne le raillez point, respectez sa douleur[1] :
Dieu, qui tient dans ses mains nos ames, vient de mettre
Des grandes passions, amour, gloire peut-être,
Les rudes combats dans son cœur.

Peut-être il se débat sous le poids du génie,
Par les enfans du siècle accusé de folie,
Celui qui, le front morne, erre dans nos cités :
Gardez-vous de troubler son silence ; c'est l'heure
Où son esprit entend la voix intérieure :
Un ange veille à ses côtés.

Noble enfant de Beziers! ainsi dans ta patrie[2],
Rêveur étrange, en proie à la sublime envie
D'enrichir ton pays du fruit de ton labeur,
Nos pères te voyaient tantôt dans les campagnes
Comme un homme insensé, tantôt sur les montagnes
Ravi par l'esprit du Seigneur!

Une grande pensée en ton sein vient d'éclore :
Pour toi plus de repos..... il faut qu'il s'élabore
Ce problème géant que Rome avait posé[3];
Le maître impérieux t'apporte cette tâche,
Et docile ouvrier, travaillant sans relâche,
RIQUET! tu n'as pas refusé.

Pourtant c'était au soir qu'elle te fut donnée[4];
Le soleil s'abaissait pour clore ta journée,
Et sur l'œuvre ébauché la nuit allait venir :
Laboureur fatigué, penché sur la charrue,
Quand l'inspiration d'en haut est descendue,
Tu te préparais à mourir.....

Mais pour te recevoir la tombe n'est pas prête;
Elle s'ouvre à celui dont la vie est complète :
Attends encore un peu, la gloire t'y suivra.
Va! laisse-toi guider par ton ame inquiète;
Va! c'est pour tes pareils qu'au désert le prophète
Criait : « Frappez, on ouvrira! »

Et tu frappas long-temps. Seul, devançant l'aurore
Sur les hauts lieux, le soir t'y retrouvait encore :
La nature et les cieux long-temps restèrent sourds.....
Marqué du sceau fatal, en ta route profonde,
Poursuis, RIQUET ! Newton cherchant la loi du monde [5],
La trouve en y pensant toujours.

II

Monts ! que la nature environne
De noirs abîmes, de terreurs,
Rois géants à triple couronne
De granit, de neige et de fleurs,
Dont les fronts voisins des orages
Virent ses regards inspirés;
Torrens ! dont les abords sauvages
Conservent ses pas vénérés;
Sommets de la Montagne-Noire !
Vous qu'il dompta, chantez sa gloire,
Nos peuples en sont amoureux;
Forêt mystérieuse et sombre !
Qui sur lui répandais ton ombre,
Montre-nous cet homme fameux,
Comme un magicien antique
Évoquant l'œuvre pacifique
Qui doit étonner l'univers;
Dis-nous le mystère sublime
Qui fit des sources de l'abîme
Jaillir le Canal des deux mers !

Dans cette lutte mémorable,
Où succomba le peuple-roi,
RIQUET! la nature indomptable
Voulait se soustraire à ta loi :
En vain, dans ses grottes profondes,
Avare, elle cache ses ondes,
Elle se voile avec horreur;
Ton œil d'aigle partout l'assiége,
Et par un heureux sacrilége
La soumet à ton art vainqueur.

Que le marbre et l'airain le gravent dans l'histoire[6]
Ce grand jour dont Beziers conserve la mémoire!.....
Fuyant, abattu, consterné,
Ces rochers confidens de ta peine, ô génie!
Tu jetais un adieu plein de mélancolie
A ton problème abandonné;

Ta pensée, océan où ton ame se noie,
Dans l'ombre en vain cherchait, pour diriger sa voie,
Un souffle, un rayon incertain;
Et tu n'entendais plus que le léger murmure
Des nymphes de la Grave, au bord de l'onde pure[7],
Qui gémissaient sur ton destin;

Quant tout-à-coup, fermant ta paupière affaissée,
Le sommeil descendit sur ton ame oppressée :
Un songe, te berçant sur son aile d'azur,
Par les illusions d'une heureuse féerie
Illumina soudain ta sombre rêverie,
Éclaira ton problème obscur.

O surprise ! à tes pieds les nymphes curieuses,
Dans le cristal des eaux, de leurs danses joyeuses
Prennent les ébats sous tes yeux;
Un vieux pâtre conduit ces merveilleuses rondes[8],
Et ton esprit, charmé, de ces filles des ondes
Suit tous les bonds capricieux :

D'abord, groupe de sœurs, ne formant qu'une chaîne,
Elles ne descendaient qu'à regret vers la plaine,
Se tenant toutes par la main;
Bientôt, essaim folâtre, aux pierres de Naurouse[9],
Les unes veulent voir Narbonne, et de Toulouse
Les autres ont pris le chemin;

Et la chaîne se rompt : mais leur fuite légère
Aux deux vals opposés, te laisse du mystère
Un coin du voile soulevé;
Et l'écho répétait de colline en colline
Ces mots, comme un tonnerre éclos de ta poitrine :
« Je l'ai trouvé ! je l'ai trouvé ! »

Dans ton rêve emporté de magie en magie,
La vision s'efface et d'une autre est suivie :
La montagne a tremblé dans ses flancs de granit,
Comme aux jours où la voix du druide sauvage
Sur les dolmens sanglans évoquait à grand bruit[10]
Ces dieux qui souriaient, au milieu du carnage,
Au râle du guerrier garrotté pour mourir,
Poussant un cri de guerre à son dernier soupir !
Forêt ! pourquoi livrer aux vents ta chevelure?
Un guerrier mort vient-il réclamer son armure

Que tu balançais vide aux brises de la nuit?
Et vous torrens fougueux, élancés hors du lit,
Reconnaissez RIQUET, vainqueur de la nature!
C'est pour vous qu'il élève, immense architecture,
Ces palais enchantés où son bras vous conduit.
RIQUET! ces fils des monts, Rieutort et Vernassonne[11],
Alzan, Lampy, la Daure, à ton regard divin,
S'agitent dans leur source et tremblent sous ta main :
Tributaires de l'Aude, et ceux dont la Garonne
Accroît son empire orageux,
Confondant à jamais leurs ondes enchaînées,
Tous, à Saint-Ferriol, sous ton joug glorieux[12]
Viennent unir leurs destinées.
Dans ce rêve sublime ils passent devant toi,
Abdiquant leur orgueil et te saluant roi!
Là, monarque géant qui préside aux tempêtes,
De ces flots menaçans suspendus sur nos têtes
Tu creuses la prison, de ta gloire témoin,
Et leur dis comme Dieu : « Vous n'irez pas plus loin! »
Ou, pour tes grands desseins, ouvrant à leur furie
Au penchant des coteaux une route fleurie,
Tu leur montres la plaine, et, prompte à t'obéir,
La vague intelligente accourt pour te bénir!

III

Nymphe! que nos aïeux virent dans un autre âge
Commencer vers les mers ce paisible voyage,
O fille de RIQUET! redis-nous les transports,
Les acclamations dont les fils de la France,
De Toulouse la docte aux champs de la Provence,
Saluèrent tes bords,

Lorqu'à leurs yeux, charmés des présens qu'elle étale,
Glissait sur les guérets une nef triomphale[15],
Et qu'un flot toujours pur,
Prodiguant ses baisers à notre Occitanie,
Pour la première fois du ciel de ma patrie
Réfléchissait l'azur.

Ainsi que les autans dispersent le nuage
Qui nous voile les cieux, ainsi sur ton passage,
Nymphe! au bruit des chansons,
Le flambeau des beaux-arts chassait la barbarie,
Et nos champs fécondés par l'heureuse industrie
Se couvraient de moissons.

Oh! ce jour était beau! pourtant ta voix plaintive
Au peuple ivre d'amour accouru sur ta rive
Répondait par des pleurs.....
Tu disais à ces mains qui tressaient des guirlandes :
« Couvrez-moi de cyprès!..... portez-lui vos offrandes,
» Vos couronnes de fleurs.....

» Dieu nous l'a retiré : sa tâche est accomplie.
» Peuples! n'attendez plus de cette noble vie
» Un prodige nouveau;
» Annoncez son trépas à l'Europe jalouse :
» Je baigne de mes flots une tombe à Toulouse[16],
» A Beziers un berceau!..... »

Tu disais, et ta main, déroulant ta ceinture,
Autour de nos manoirs répandit sans mesure
L'urne de tes bienfaits :
Tu combles nos foyers des trésors des deux mondes,
Heureuse quand tu vois se mirer dans tes ondes
L'olivier de la paix.

Ainsi puisse à jamais ta rive fortunée
Mêler son flot paisible à notre destinée!
Coule, coule toujours,
Beau fleuve! talisman de ces plages prospères,
Où tu viens consoler les ombres de nos pères,
Sourire à nos amours.

Triste de nous quitter, lentement tu chemines,
A tous nos horizons, à toutes nos collines,
Disant de longs adieux :
Précipite aujourd'hui ta course accoutumée,
Nymphe! Beziers t'appelle; il faut, ô bien-aimée!
Prendre part à nos jeux :

Beziers! qui du génie épousa la querelle,
Quand l'envie osa dire à sa gloire nouvelle :
« Tu ne passeras pas! »
Qui soutint au combat cette ame généreuse,
Et vit jaillir enfin l'onde victorieuse
Des gouffres du Malpas! [15]

Convoquant dans ses murs les enfans de la lyre,
Il veut unir nos chants à son pieux délire,
En ce jour solennel,
Où celui que le siècle a dit visionnaire
Va voir, du haut des cieux, sur le sein de sa mère,
S'élever un autel.

Nymphe chérie, accours! partout la gaîté brille;
A toi de présider la fête de famille.....
Un seul, hélas! un seul[16]
N'y prendra pas sa place : au milieu de sa gloire,
Il disparut aussi dans un jour de victoire,
Digne de son aïeul!.....

Beziers! dans ce grand jour, de ta forte jeunesse
Tu ne le verras pas partager l'allégresse.....
Oh! regarde là-bas
Vers cet horizon bleu, région des orages.....
Il ne reviendra plus de ces lointains rivages,
Mais ne le pleure pas :

Sur les murs de Cirta, qu'il réduisit en poudre,
De la France en courroux sa main lançait la foudre,
Lorsque ton noble fils,
Ainsi qu'un ancien preux dans les champs de Solyme,
Couronna ses exploits par le trépas sublime
Du bon roi Saint Loys.

Troubadours! préludez sur la lyre sonore
A l'hymne triomphal; cueillez les fleurs d'Isaure;
Et vous jeunes beautés!
Aux pieds du grand RIQUET venez danser vos treilles [17],
Comme au temps où sa main déployait ses merveilles
Autour de nos cités!

AZÉMA DE MONTGRAVIER.

NOTES.

1 Oh! ne les raillez point, respectez sa douleur.

Comme tous les novateurs, Riquet commença par être en proie à la dérision, avant de devenir l'objet des hommages tardifs de ses contemporains.

2 Noble enfant de Beziers! .....

Ce grand homme naquit à Beziers, au commencement du XVIIe siècle; mais ce fut dans les profondeurs de la Montagne-Noire, où il possédait plusieurs fiefs, qu'il conçut et exécuta les principaux travaux de son admirable ouvrage.

3 Ce problème géant que Rome avait posé.

Les Romains, sous Auguste, et plus tard quelques rois de France tentèrent de joindre l'Aude et la Garonne par un canal; mais ces projets échouèrent faute de connaissances suffisantes sur les points de partage et les méthodes de nivellement.

4 Pourtant c'était au soir qu'elle te fut donnée.

L'idée mère du canal, qui consistait à amener toutes les eaux au point de partage, fut le fruit des méditations de Riquet : le canal ne fut exécuté que dans les dernières années de la vie de ce grand homme.

5 ..... Newton cherchant la loi du monde.

« Monsieur Newton, » demandait quelqu'un à l'auteur du sublime système de l'attraction, « comment avez-vous trouvé une si belle chose ? » — « Monsieur, » répondit Newton, « c'est en y pensant toujours. » — Newton avait raison ! le génie souvent n'est que de la constance.

6 Que le marbre et l'airain le gravent dans l'histoire.

La ville de Beziers fait élever une statue à Riquet. Le célèbre sculpteur David est chargé de l'exécution de ce travail : il a choisi pour représenter Riquet le moment où celui-ci, frappé du phénomène du partage des eaux, y trouve la solution de son problème.

7 Des nymphes de la Grave, au bord de l'onde pure.

Ce fut sur les bords de la fontaine de la Grave, aujourd'hui recouverte par les eaux du canal, que Riquet reconnut le point de partage : il remarqua que les eaux se séparaient pour couler d'un côté dans le versant de la Méditerranée, de l'autre dans le versant de l'Océan ; il conçut dès-lors la pensée tout-à-fait nouvelle d'amener en ce lieu tous les affluens de la Montagne-Noire, et le canal du Languedoc jaillit de cette pensée féconde.

8 Un vieux pâtre conduit ces merveilleuses rondes.

La tradition veut qu'un pâtre ait indiqué à Riquet la fontaine de la Grave.

9 Bientôt, essaim folâtre, aux pierres de Naurouse.

La fontaine de la Grave est voisine des pierres de Naurouse, sur lesquelles on a élevé un obélisque à la mémoire de Riquet.

10 Sur les dolmens sanglans évoquait à grand bruit.

La Montagne-Noire conserve encore de nombreuses traces de l'horrible religion de nos ancêtres.

11 ..... Rieutort et Vernasonne.

Noms des principaux torrens dont Riquet détourna les eaux pour les amener au point de partage.

12 Tous, à Saint-Ferriol, sous ton joug glorieux.

Le bassin de Saint-Ferriol, gigantesque réservoir des eaux, qui par des rigoles alimentent le grand canal.

13 Glissait sur les guérets une nef triomphale.

Deux ans après la mort de Riquet, l'ouverture de la navigation fut faite par son fils, qui parcourut toute la ligne de Toulouse à Beaucaire sur une nef magnifiquement pavoisée, remorquant de nombreuses barques chargées des produits des deux hémisphères.

14 Je baigne de mes flots une tombe à Toulouse.

Riquet mourut à Toulouse, où il fut enseveli.

15 Des gouffres du Malpas.

C'est la montagne percée près de Beziers.

16 Un seul, hélas! un seul.

M. le marquis de Riquet de Caraman, maréchal-de-camp d'artillerie, descendant du grand Riquet. Ce général commandait en second l'artillerie au siége de Constantine : quelques jours après la prise de la ville, il fut enlevé à l'armée par le choléra. Le corps d'artillerie déplorera long-temps sa perte.

17 Aux pieds du grand Riquet venez danser vos treilles.

Antique et gracieuse danse languedocienne, tirant son nom des cerceaux sous lesquels passent et repassent de jeunes filles et de jeunes garçons vêtus de blanc, et imitant dans leurs mouvemens tous les détours du labyrinthe. Il faudrait peut-être remonter à l'antiquité pour retrouver l'origine de cette danse.

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

ÉCONOMIE SOCIALE.

Les sociétés de patronage des jeunes libérés sont une des créations les plus utiles produites depuis peu d'années par la charité et l'amour pratique de l'humanité, et ce serait une belle et bonne œuvre de les généraliser dans les départemens. Des citoyens honorables, animés des intentions les plus pures, se sont réunis dans le département de l'Isère pour soustraire les jeunes libérés aux influences funestes qui sont le résultat des condamnations judiciaires, de l'incarcération et surtout du mauvais exemple, en leur procurant un asile et des ressources contre la misère et l'oisiveté. Les départemens de la Drome et des Hautes-Alpes ne tarderont pas sans doute à suivre ce noble exemple, soit en formant des sociétés isolées, soit en associant mutuellement leurs efforts. Le bien produit par les sociétés de patronage peut être immense un jour, si, dirigées par des hommes animés de l'esprit de charité pratique, elles savent échapper à l'impuissance des théories philanthropiques et des spéculations philosophiques. L'association fondée au sein de la capitale est un modèle à suivre, et nous allons

puiser un rapide aperçu de ses travaux dans l'excellent discours prononcé à sa dernière séance par notre honorable compatriote M. Bérenger, député de la Drome. Nous regrettons vivement que les limites de cette *Revue* ne nous permettent pas de reproduire dans son intégrité ce discours, qui abonde en vues d'autant plus judicieuses et saines qu'elles reposent toutes sur les faits, l'expérience et la pratique.

La séance annuelle de la société a eu lieu à l'hôtel-de-ville de Paris, en présence d'un concours nombreux de personnes, parmi lesquelles se trouvait M. le ministre de l'intérieur, le préfet de la Seine et le préfet de police. M. Bérenger, président de la société, a prononcé un discours, dont voici l'analyse succincte : D'abord il a passé en revue les diverses branches du régime intérieur de la maison pénitentiaire de la rue de la Roquette, qui renferme les enfans dont la société de patronage protége les pas dès leur libération, et au moment de leur rentrée dans le monde. Il a examiné l'enseignement industriel, moral et religieux donné aux jeunes détenus, et le résultat de cet examen constate que chacun de ces enseignemens est en progrès. Mais l'état sanitaire de la maison n'a pas paru aussi satisfaisant. M. Bérenger a justement réclamé l'établissement de préaux pour offrir un abri aux enfans contre l'inclémence des saisons, aux heures de récréation.

Parmi les améliorations nouvellement introduites, et qui touchent à la réforme morale des enfans, nous signalerons la suppression du denier de poche, qui entretenait la gourmandise, le jeu, donnait lieu à des exactions tyranniques de la part des forts au préjudice des faibles. La disparition de la cantine, source d'un grand nombre d'abus, a été la suite naturelle de cette suppression. Les gratifications accordées par les entrepreneurs des travaux à leurs ouvriers, ont pareillement été supprimées et remplacées par des objets d'un usage utile et habituel, tels que bas, bretelles, etc. Toutefois, afin de procurer quelques douceurs aux meilleurs sujets de la maison, l'on a créé une table d'honneur défrayée par un

prélèvement sur le produit du denier de poche. La faveur de s'asseoir à cette table, dressée tous les dimanches, est ambitionnée par beaucoup de candidats, qui rivalisent entre eux de zèle pour le travail et de bonne conduite; mais les convives ne sont guère plus de dix, et leur choix doit réunir les suffrages des principaux employés de la maison. Du reste, le prélèvement affecté au service de la table d'honneur ne forme que la moindre partie du produit du denier de poche; tout le surplus est versé à la caisse d'épargne, et accroît la masse de réserve de chaque déposant, avec qui l'administration compte de son pécule à l'époque de sa sortie.

La population du pénitencier est maintenant de 600 enfans. Ce nombre augmente de plus en plus, parce que la population de Paris s'est elle-même beaucoup accrue, et que, d'ailleurs, les tribunaux, convaincus des bons effets de l'action disciplinaire de la maison sur le caractère des enfans, n'hésitent pas à prononcer des condamnations à long terme. L'administration, pour diminuer la population des jeunes détenus, a pris le sage parti d'ordonner la translation des prévenus aux Madelonnettes.

Le quartier de la correction paternelle, dans la maison de réforme de la rue de la Roquette, a été le sujet d'une expérience du plus haut intérêt : on y a introduit le système de Pensylvanie ou de la réclusion séparée. Les habitans de ce quartier, qui sont au nombre de quarante-neuf, sont tenus constamment renfermés dans leurs cellules; ils n'en sortent qu'une heure par jour pour se promener dans la cour qui leur est réservée, et cette promenade est solitaire. Du reste, ils sont visités chaque jour par le directeur, le médecin, l'aumônier et d'autres employés de la maison, qui leur apportent des paroles de consolation et leur font sentir le prix d'une conduite sage et réglée. Cette expérience dure depuis près de trois mois et elle n'a produit que d'excellens effets.

Le nombre des récidives, calculé sur une moyenne de cinq années, a été fixé à 17 pour cent.

M. le président de la société de patronage a fait connaître que l'exemple donné par la ville de Paris, en faveur des enfans de la classe pauvre atteints par des condamnations judiciaires, avait trouvé des imitateurs dans plusieurs autres villes, notamment à Strasbourg, à Rouen, à Lyon, à Besançon et à Bordeaux. Le patronage y est en plein exercice et a obtenu des succès incontestables.

Les jeunes filles détenues dans la maison de Saint-Lazare, à Paris, vont également jouir des bienfaits du patronage. Une société de dames bienfaisantes s'est dévouée à l'œuvre de la régénération de cette classe infortunée.

M. Bérenger termine le discours remarquable dont nous venons de présenter l'analyse en faisant un appel, non à la charité qui donne, charité dont le zèle n'a pas besoin d'être excité, mais au dévouement personnel, à cette chaleur d'ame qui nous porte à secourir nos semblables par l'abnégation d'une partie de nos plaisirs, par des démarches, des conseils et une foule de petits services que les secours pécuniaires seraient impuissans à suppléer. Il réclame le concours des organes de la presse pour répandre cet appel. Cette assistance est trop légitime pour pouvoir manquer à la société généreuse dont il est le digne représentant.

BIBLIOGRAPHIE.

Alberte de Poitiers, poème relatif à Bourdeaux-sur-Roubion, département de la Drome, par A.-M., de Mornans. Valence, Marc-Aurel, in-8°.

L'auteur de ce petit ouvrage a su reproduire en vers faciles une légende locale consacrée au souvenir de la noble dame Alberte de Poitiers, de l'illustre et antique famille des comtes de Valentinois.

C'est une heureuse idée de recueillir nos vieilles traditions populaires et de les évoquer à la vie, en leur prêtant le charme de la poésie, avant qu'elles ne s'effacent pour toujours de la mémoire des hommes, et l'on retrouve dans cette étude un peu de cette pieuse sollicitude avec laquelle le vieillard dont parle Walter Scott restituait les inscriptions mortuaires que les outrages du temps faisaient disparaître de la surface des monumens funéraires. L'auteur d'*Alberte de Poitiers*, qui s'est caché sous le voile du pseudonyme, s'est déjà fait connaître par quelques productions poétiques empreintes d'un caractère religieux et méditatif qui révèle une grande pureté d'inspirations. C'est avec bien de la sincérité que nous l'engageons à marcher dans la voie qu'il s'est faite. Lorsque les idées puisent leur élévation à la source des sentimens religieux, le style doit devenir noble aussi.

GLYPTIQUE.

Sceaux inédits des Évêques de Valence et de Die, et de quelques dignitaires ecclésiastiques de ces deux églises.

Il serait assez hors de propos, à l'occasion de cette courte monographie, de s'attacher à démontrer l'utilité que retirent les sciences historiques des monumens de la numismatique et de la glyptique : les travaux des diplomatistes et des savans antiquaires qui ont consacré leur plume à cette féconde spécialité, ne permettent plus dès long-temps que la question reste encore indécise, et quiconque s'est livré aux investigations historiques, a pu apprécier la haute importance des médailles, des pierres gravées, des sceaux et de toutes les autres productions des beaux-arts, pour déterminer certaines phases controversées de la chronologie,

fixer des événemens incertains, faire jaillir enfin la lumière là où l'absence des documens écrits laisse régner l'obscurité. Pendant plusieurs siècles les archéologues s'étaient spécialement attachés à fouiller l'antiquité grecque et romaine; il était réservé à notre temps d'éveiller les sympathies de la science en faveur de nos antiquités nationales. Les doctes recherches de Montfaucon, de Duby, de Leblanc, des savans et modestes auteurs du *Nouveau Traité de Diplomatique*, nous ont montré quelles ressources inépuisables l'étude de la numismatique et de la glyptique offrait à la connaissance approfondie de nos annales nationales, et récemment le bel œuvre de MM. Paul Delaroche, Henriquel Dupont et Lenormant, *le Trésor de Numismatique et de Glyptique*, nous a révélé tout le parti que l'on peut tirer de la publication des sceaux. Enfin, la *Revue de Numismatique*, fondée par MM. Cartier et de la Saussaye, livre chaque jour à la lumière une foule de documens monétaires dont la réunion systématique pourra former, avec le temps, une des branches les plus intéressantes du corps historique de la France. Mais cette œuvre immense ne peut s'entreprendre que par monographies spéciales et par des travaux isolés accomplis dans chacune des localités qui recèlent des trésors de ce genre. La *Revue du Dauphiné* a voulu s'associer à cette mission, en reproduisant les dissertations de M. le marquis de Pina et de M. de Longpérier insérées dans la *Revue de Numismatique*, et en publiant les recherches de M. Rousset sur des monnaies inédites des comtes de Valentinois. Aujourd'hui elle livre au jour quelques sceaux jusqu'à présent restés inconnus des évêques de Valence et de Die, et de certains dignitaires ecclésiastiques de ces deux évêchés. Ces sceaux, dont il est difficile de se procurer des exemplaires originaux, sont précieux à cause de leur rareté et surtout par leur valeur historique.

I. Le sceau le plus ancien qui soit venu à ma connaissance est de l'année 1157; il est en cire jaune naturelle, de forme oblon-

gue; il émane de l'évêque Odon de Chaponnay, qui occupa le siége de Valence depuis l'année 1157 jusqu'en 1185. L'effigie de l'évêque est modelée droite, revêtue des insignes épiscopaux, bénissant de la dextre, et la senestre crossée. Autour se lit cette légende : ODO · VALENTINVS · EPISCOPVS ·

II. (1199.) Sceau en cire jaune, de forme oblongue, de l'évêque Falco, qui siégea depuis l'année 1189 jusqu'à l'année 1199. L'effigie est figurée assise, position peu usitée dans les sceaux anglais et français de cette époque, mais qui se reproduit assez fréquemment sur les sceaux allemands. Il ne faut pas oublier que l'évêché de Valence était un fief de l'empire; dès-lors cette particularité cesse d'être une anomalie.

III. (1200.) Sceau en cire jaune naturelle, de forme oblongue, d'Humbert de Mirabel, évêque de Valence depuis l'année 1200 jusqu'à l'année 1220. L'effigie sigillaire est également figurée assise, avec cette légende : SIGILLVM · VMBERTI · EPISCOPI · VALENCIE ·

IV. (1202.) Bulle en plomb d'Umbert, évêque de Die. Sur une des faces se voit l'effigie de la Vierge portant l'enfant Jésus, avec ces mots : SIGILLVM · BEATE · MARIE, et au revers : SIGILLVM · VMBERTI · DIEN · EPI ·

Autre bulle en plomb du même évêque, de l'année 1212.

V. (1226.) Bulle orbiculaire en plomb, de l'évêque de Die Bertrand, qui commença à occuper le siége en 1223. Cette bulle est *entière*, comme la précédente, c'est-à-dire que ses deux faces sont chargées. Sur l'une se trouve l'effigie de la Vierge assise, tenant l'enfant Jésus et une croix, avec la légende : BEATE · MARIE · SIGILLVM; sur l'autre les mots : SIGIL · BERTRANDI · DIEN · EPI · Les bulles ou sceaux métalliques n'ont été mis en usage par les évêques que vers le commencement du XIIIe siècle.

Celui dont il s'agit ici était attaché à une charte de l'année 1226.

VI. (1283.) Sceau en cire jaune naturelle, oblong, de Jean de Genève, qui fut évêque de Valence et de Die depuis l'année 1283 jusqu'en l'année 1297. Jean de Genève prend la qualité de PATER, comme on le lit dans la légende du scel : S · PRIS · IONIS · DEI · GRA · DIEN · ET · VALENTIN · EPI · Le contre-scel offre l'effigie de la Vierge, l'enfant Jésus au bras.

VII. (1311.) Sceau en cire brune, oblong, de Guillaume de Roussillon : S · PATRIS · GVILLE · DEI · GRA · EPI · DIEN · ET · VALENT ·

VIII. (1332.) Sceau en cire rouge emboîté de cire jaune, oblong, d'Aymar ou Adémar de la Voulte, évêque de Valence et de Die, avec la légende : S · AY · EPI · ET · COMITIS · VALEN · ET · DIEN · Les deux évêchés de Valence et de Die avaient été confondus sur la tête d'Amédée de Roussillon, par une bulle du pape Grégoire X, à la date du 25 septembre 1275, dans le but de mettre les évêques de Valence en position de résister aux envahissemens des comtes de Valentinois. Ce sceau, qui était attaché à une charte de l'année 1332, est remarquable parce qu'il porte l'empreinte d'une innovation introduite dans les ornemens sigillaires par les évêques allemands. Jusqu'ici les évêques de Valence s'étaient bornés à reproduire sur leurs sceaux leur effigie avec une légende. Aymar de la Voulte, le premier, y ajouta l'écu des armoiries de sa maison et celui de son église, l'un à senestre, l'autre à dextre. Cette innovation, qui est due aux prélats allemands, ne remonte pas au-delà du XIVe siècle, d'après tous les auteurs qui ont écrit sur la diplomatique : le sceau d'Aymar de la Voulte en offre la preuve [1].

1 Guden. *Codex diplomaticus* : præf., pag. 23. — Dom de Vaines, *Dictionnaire de Diplomatique*, tome II, page 303.

IX. (1395.) Sceau en cire rouge, de forme ovale, de Jean de Poitiers, évêque et comte de Valence et de Die : S · IOHANNIS · DEI · GRATIA · EPISCOPI · ET · COMITIS · VALENTIN · ET · DYEN · Sceau fort bien historié et décoré d'ornemens gothiques, avec les armoiries de la famille de Poitiers, *d'azur à six besans d'argent au chef d'or*, écartelées avec celles de l'église de Die.

X. (1472.) Sceau orbiculaire en cire rouge de Gérald de Crussol, patriarche d'Antioche et comte de Valence. L'effigie de l'évêque est en buste et au bas du champ se voient ses armoiries, *fascé d'or et de sinople de six pièces*, écartelées avec celles de son église. La légende est illisible. Cet évêque fut élu en 1468 et mourut le 28 août 1472.

XI. (1472.) Sceau orbiculaire en cire rouge de Jacques de Batarnay, appelé aussi de Lasternay, qui fut évêque de Valence depuis le 11 décembre 1472 jusque vers la fin de l'année 1473. Son effigie est en buste, avec crosse à la senestre et bénissant de la dextre, supportée par deux anges accroupis et informes, et les armoiries de sa maison au bas du champ, *écartelé d'or et d'azur*, écartelées avec celles de l'église de Valence. Ce sceau est attaché au bas d'une charte déposée aux archives de la mairie de Valence, cotée armoire II, N.° 1, lettres RR, à la date du 13 février 1472. Il semblerait de prime abord que cette date est en opposition avec celle du décès de Gérald de Crussol, arrivé le 28 août 1472; mais il faut remarquer qu'au XVe siècle l'usage existait encore dans les provinces méridionales de la France de faire commencer l'année au 25 mars ou à l'Incarnation.

XII. (1292.) Sceau du chapitre de Saint-Apollinaire en cire jaune, oblong. L'effigie du saint assise, revêtue d'ornemens épiscopaux, avec la légende : SIGILLVM · SCI · APOLLINARIS · L'église cathédrale de Valence, dédiée aujourd'hui à Saint Apollinaire,

fut solennellement consacrée à la Sainte Vierge et aux martyrs Cyprien et Corneille, le 5 août 1095, par le pape Urbain II, qui, se rendant à Clermont pour y prêcher la croisade, s'arrêta pendant quelques jours à Valence[1]. Cette consécration, écrite en lettres unciales sur une table de marbre, ne fait pas mention, il est vrai, de Saint Apollinaire, mais on ne saurait douter cependant que la même église ne fût placée aussi sous le patronage de cet évêque, comme l'attestent des monumens antérieurs à la présence du pape Urbain II à Valence. Ainsi, un diplôme de l'empereur Louis IV, fils du roi Boson, à la date de l'année 912, confirme en faveur de l'évêque Remegarius une donation faite du temps de Charles-Magne à son église, sous cette désignation : *Sancto Apollinari*. C'est dans ce document que Saint Apollinaire est mentionné pour la première fois comme patron de l'église de Valence[2]. Il apparaît encore avec cette qualification dans une formule d'excommunication de la fin du Xe siècle, lancée par l'évêque Aimon contre un certain Aicard, usurpateur des biens de l'église de *Saint Apollinaire*[3]. L'église de Valence était donc consacrée à *Saint Apollinaire* dès le Xe siècle; mais de cette circonstance peut-on inférer que le sceau dont il s'agit remonte à la même époque? D'abord l'église de Valence avait-elle un chapitre au Xe siècle? son évêque n'était-il pas alors son seul administrateur? Les chartes et actes diplomatiques souscrits par le chapitre de Saint-Apollinaire n'apparaissent pas

1 *Antiquités de l'Eglise de Valence*, par Catellan, page 226. — Columbi, *De rebus gestis Episcoporum Valentinorum*, pag. 253. — *Œuvres posthumes de* Mabillon, tome III, page 190.

2 Catellan, *Antiquités de l'Eglise de Valence*, page 207, et Columbi, *De rebus gestis Episcop. Valent.*, pag. 251, ont rapporté assez inexactement ce diplôme, sans en connaître la date. Saint Hugues, évêque de Grenoble, l'a inséré dans l'un de ses cartulaires inédits, et Chorier l'a reproduit dans son *Estat politique du Dauphiné*, tome II, page 294.

3 Mabillon, *Vetera Analecta, sive Collectio veterum aliquot operum*, tom. I, pag. 97. — Catellan, *Antiquités de l'Eglise de Valence*, page 210. — *Histoire du Dauphiné*, par Chorier, tome I, page 744.

avant la fin du XIe siècle, et le document le plus ancien à l'appui de son existence émane de la *Vie de Saint Hugues, évêque de Grenoble,* écrite par un hagiographe du XIIe siècle, dans laquelle il est énoncé que Saint Hugues était chanoine du chapitre de Saint-Apollinaire en 1080[1]. Ainsi, d'après ce rapprochement chronologique, ce sceau ne pourrait être antérieur au XIe siècle : d'ailleurs, les caractères graphiques dont il porte l'empreinte ne sont point ceux en usage au Xe siècle; et si l'on remarque enfin que la cire jaune naturelle, sans mélange et sans altération, dont il est composé, n'était guère employée avant le XIIe siècle, c'est à-peu-près vers cette époque qu'il convient de fixer son origine[2].

Autre sceau du chapitre de Saint-Apollinaire, mais d'une date postérieure à celui dont il vient d'être question. Il était annexé à une charte de l'année 1292. Il est en cire jaune naturelle, de forme oblongue. L'effigie du saint y est représentée assise, mais le dessin en est moins pur et moins naïf que dans le sceau précédent. Outre la légende circulaire : S · SANCTI · APOLLINARIS, les mots : SCS · APOLLINARIS se trouvent de nouveau reproduits dans le champ autour de l'effigie[3].

XIII. (1243.) Sceau de Philippe, procureur de l'église de Valence, en cire jaune, oblong, avec cette légende : S · PHILIPPI · PROCVRATORIS · ECCLE · VALENT · Le procureur des églises remplissait les mêmes fonctions que les marguilliers d'aujourd'hui, mais il avait de plus qu'eux un caractère officiel qui lui permettait d'intervenir en cette qualité dans les actes publics[4]. Le procureur

1 *Vita Sancti Hugonis,* auctore Guigone, dans le *Recueil* de Bollandus, au 1er avril.

2 Mabillon, *De re diplomaticâ,* pag. 151.

3 Le même sceau est rapporté par Valbonnays, *Histoire du Dauphiné,* tome I, page 378, planche V, N.° XIV.

4 Ducange, *Glossarium,* verbo *Procurator ecclesiæ.*

de l'église de Valence, Philippe, nous a laissé aussi un autre scel ou bulle en plomb de l'année 1265. Sur un des côtés de cette bulle orbiculaire est représentée en pied l'effigie du fonctionnaire, avec ces deux initiales A· M·; au revers la légende : PHILIPPVS · PROCVRATOR · ECCLIE · VALENT ·

XIV. (1288.) Sceau de la cour de justice de l'évêque de Valence, en cire jaune, ovale, avec cette légende : S · CVRIE · VALENTINE ·

Autre sceau de l'année 1299, en cire jaune. Dans le champ une main crossée.

XV. Sceau de Willelme ou Guillaume, abbé du prieuré de Saint-Félix de Valence, sceau en cire, piriforme, *au faucon d'argent, perché, lié et grilleté de même,* avec cette légende : WILL · ABBAS · SCI · FELICIS ·

XVI. (1252.) Sceau orbiculaire du prieuré de Commerci ou de Vernaison, en cire jaune : S · PRIORISSE · COMERCII ·

Autre sceau de Béatrix de Châteauneuf, abbesse du même monastère en 1318 : S · ABBATISSE · DE · COMIERCIO ·

XVII. (1270.) Sceau d'Aymar, abbé du monastère de Léoncel, de l'ordre de Citeaux, au diocèse de Valence, en 1270, en cire jaune, avec l'effigie en pied de l'abbé et cette légende : SIGIL · ABBAT · LEONCELLI ·

Cette monographie sigillaire est sans doute bien incomplète : les ravages du temps en sont la cause; cependant elle cessera de l'être si les collecteurs, auxquels nous adressons un appel dans l'intérêt de la science, compulsent leurs nomenclatures et livrent à la publicité les pièces qui se réfèrent à cette spécialité.

OLLIVIER JULES.

CHRONIQUE.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs de la *Revue* en reproduisant l'extrait qui suit d'une circulaire que Mgr. l'évêque de Gap a adressée dernièrement aux prêtres de son diocèse. Il appartenait à un prélat aussi éclairé que Mgr. de la Croix de seconder l'impulsion donnée depuis quelque temps aux recherches historiques dans notre province, et nous le félicitons d'avoir compris que l'étude de l'art chrétien se rattache essentiellement à celle de l'histoire et de l'archéologie.

« Nous profitons de cette occasion, Messieurs, pour vous faire » une recommandation dont vous saurez apprécier l'importance. » Du moment que la divine Providence nous a mis à la tête de » cet intéressant diocèse, ses nombreuses vallées sont devenues » notre patrie, ses habitans notre famille; ce pays par conséquent est aujourd'hui le siége de nos affections; nous vous » laissons donc à penser, si nous devons désirer de connaître » tout ce qui peut y intéresser la religion, l'histoire, les sciences, » les beaux-arts, les coutumes, etc. Ainsi, Messieurs, vous nous » rendriez heureux et nous en aurions une véritable reconnaissance, si chacun de vous nous envoyait une notice sur sa » paroisse. Vous nous diriez tout ce que vous savez touchant la » fondation et la construction de l'église, ce qui s'y trouve de » remarquable, en fait d'architecture, sculpture, tableaux, vitraux, tombeaux, inscriptions, objets d'antiquité, portail, » bas-reliefs, baptistère, etc.; s'il y a dans les archives de l'église » ou de la commune des chroniques, des chartes, d'anciens » livres, etc., enfin l'indication des châteaux, monastères, chapelles ou autres monumens remarquables qui existent ou qui » ont existé sur le territoire de votre paroisse; vous nous direz

» également tout ce que vous pourrez apprendre touchant l'his-
» toire des anciennes maisons religieuses, sur l'étymologie des
» lieux, sur les événemens dignes de mémoire, sur les faits
» remarquables arrivés principalement pendant la révolution, sur
» les personnages qui ont eu quelque célébrité, sur les traditions
» populaires, etc. Vous êtes plus à portée que personne de
» fournir des renseignemens et des lumières pour servir à l'his-
» toire complète du pays, à laquelle le clergé doit s'empresser
» de prêter son concours, comme il l'a fait dans tous les temps.

» Ne craignez point, Messieurs, d'entrer dans quelques détails,
» dans des longueurs même, en rédigeant ces notices. L'abondance
» a moins d'inconvéniens pour le résultat que nous nous proposons
» qu'une rédaction trop laconique. L'importance que nous atta-
» chons à ces notices, auxquelles nous vous prions de travailler à
» loisir, nous fait mettre du prix à ce travail, et vos soins à le
» faire ne seront pas sans profit pour la religion et pour vous. »

— *L'Université catholique* vient de publier dans une de ses dernières livraisons (juin, tome V, page 419) l'introduction au *Cours du droit criminel* de notre collaborateur M. Albert Du Boys.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

§ 1er. *Ouvrages relatifs à l'histoire du Dauphiné.*

Almæ Virgini Mariæ in templo Vapincensis patronæ. Die XXI novembris. Gap, impr. de J. Allier, 1838, gr. in-12 de xij pag.

Air noté avec musique.

— *Recherches et observations sur les eaux minérales d'Uriage, près Grenoble, et sur l'influence physiologique et thérapeutique de diverses espèces de bains*, par J. Vulfranc-Gerdy, D. M. P. Paris, Bechet jeune; Grenoble, Prudhomme, 1838, in-8° de iij et 178 pag.

Il existait déjà deux traités sur les eaux minérales d'Uriage, savoir : 1° *Instruction relative à l'usage des eaux minérales d'Uriage*, par M. Billerey. Grenoble, 1821, in-8°. Cet opuscule, dont M. Ducoin a rendu compte dans le *Journal de Grenoble* (N.° du 15 sept. 1821), a été réimprimé plusieurs fois; la dernière édition est intitulée : *Notice sur l'établissement thermal d'Uriage, pour la saison des eaux de 1834*. Grenoble, impr. de Baratier, 1834, in-8° de 8 pag. M. Billerey y annonce (page 3) qu'il s'occupe depuis long-temps d'un ouvrage sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux d'Uriage. 2° *Notice historique sur les eaux minérales d'Uriage*, par M. Chevallier (*Journal des sciences physiques et chimiques de France*, 1836).

M. Gerdy cite encore dans son ouvrage (page 25) un *Mémoire Ms.* sur l'analyse de l'eau d'Uriage, faite le 15 août 1783, et présenté à M. de Marcheval, intendant de la province de Dauphiné. Il l'attribue à M. Nicolas, médecin des épidémies à cette époque.

— *Au vieux château de M. Périer, à Vizille.* Grenoble, impr. d'Allier, 1838, in-8° de 4 pag.

Pièce de vers signée Victor Davin (de Veynes), professeur et attaché au journal l'*Education*.

— *L'Orpierréide, ou les Amours de Tityre et d'Adèle*, roman pastoral suivi des *Aventures de plusieurs autres bergers et de la belle Dindonnière*, par Victor Monard, d'Orpierre, poète naturel et troubadour des Alpes. Gap, impr. de J. Allier, 1838, gr. in-18 de 88 pag.

Le poème de M. Monard, qui renferme un chapitre sur l'*origine d'Orpierre*, chef-lieu de canton du département des Hautes-Alpes, est précédé d'une *Epître*

dédicataire à M. Lombard, d'Orpierre, substitut du procureur-général à Grenoble, épître qui pourra fournir les états de service de ce magistrat à son futur biographe ; il est terminé par une *Epitaphe de Victor Monard, faite par lui-même*, et où il exprime le vœu peu modeste

« ..... de voir un jour son pays
» Revenir de l'erreur que ce fut par folie
» Qu'il fit tant de tours inouïs ;
» Puisque comme l'abeille il n'acquit qu'à ce prix
» La goutte d'ambroisie
» Dont sont parfumés ses écrits,
» Que sans doute il n'eût point acquis,
» S'il avait concentré l'essor de son génie. »

Le *Troubadour des Alpes* nous apprend, dans une *Notice sur sa vie* qu'il a mise en tête de son œuvre poétique, qu'il est né à Orpierre le 25 mars 1810, et que, *doué d'une passion obstinée pour la poésie....., dans le premier essor de sa verve naturelle, il se consacre tout entier au profit de la grandeur.* « Les empereurs, dit-il, » rois, princes, généraux, ministres, députés, évêques même, furent ordinai- » rement les auteurs de mes petits poèmes. Témoins en sont ceux qui ont déjà » paru imprimés, et ceux qui se disposent à l'être. » Je ne connaissais jusqu'ici de M. Monard qu'un petit in-12, qu'à son format et à la couleur de son papier, on prendrait volontiers pour un de ces recueils de chansons que Stalh imprime à Paris pour le compte des joueurs d'orgue de Barbarie. Cet opuscule, que sa rareté et sa bêtise rendent fort curieux, est intitulé : *Œuvres poétiques de Victor Monard, d'Orpierre, poète naturel, troubadour des Alpes, et instituteur primaire élémentaire-communal de Laragne, à la louange de M. Faure, député de Gap, et de M. Leydet, député de Sisteron.* Gap, impr. de A. Allier (vers 1834), in-12 de 12 p.

— *Souvenirs du Dauphiné.*

Cet article, relatif à l'itinéraire de Napoléon de la Mure à Grenoble, en 1815, a été inséré dans le *Courrier Français* (N.° du 19 juin 1838). Il est extrait des *Mémoires d'un Touriste*, nouvel ouvrage de notre spirituel compatriote qui signe ses ouvrages du pseudonyme de *Standhal* (A. Beyle, de Grenoble). Le libraire Ambroise Dupont vient de publier la seconde édition des *Mémoires d'un Touriste*, dont la *Gazette de France* a rendu compte dans son N.° du 27 juillet dernier.

— *Description de l'origine et premiere fondation de l'ordre sacré des Chartrevx, naifvement pourtraicte au cloistre des Chartrevx de Paris*, traduicte par V. P. frère Iaay, prieur de Nostre Dame la Prée lez Troyes. Paris, chez Guillaume Chaudière, rue Sainct Iaques, à l'enseigne du Temps et de l'Homme sauuage, 1578, in-4° de 32 feuillets, signé a ij-h iij.

On lit à la fin de cette réimpression, faite par les soins de M. le vicomte Colomb de Batines, le *N. B.* qui suit : « Cette réimpression presque fac-simile d'un » ouvrage devenu assez rare, exécutée sur l'exemplaire qui se trouve dans ma » bibliothèque, n'a été tirée qu'à 102 exemplaires, dont 8 sur papier de couleur. » Il existe deux éditions de la version latine : la première de *Parisiis*, 1551, pet.

» in-4°, est citée comme rarissime dans le *Catalogue* Boulard ; la seconde, im-
» primée *Parisiis, apud Guilielmum Chaudiere*, 1578, forme un pet. in-4° de
» 15 feuillets, signé Aij-Diij. — Achevé d'imprimer chez A. Allier, imprimeur
» à Gap, le 20 juin 1838. »

— *Histoire du baron des Adrets et des guerres de religion en Dauphiné.* C. H. P. Paris, impr. de Terzuolo, 1838, in-18 de 3 feuilles.

La *Vie de François de Beaumont, baron des Adrets*, a été écrite par Guy Allard en 1675 (Grenoble, Jean Nicolas, in-12 de 91 pag.), et réimprimée en 1803 par les soins de M. J.-Cl. Martin, sous le titre de *Histoire militaire et politique de François de Beaumont, baron des Adrets, avec des notes.* Grenoble, impr. de J.-H. Peyronard, in-8° de 63 et 199 pag.

— *Montbrun, ou les Huguenots en Dauphiné*, par E. Badon (de Grenoble). Grenoble et Paris, Prudhomme, 2 vol. in-8°.

Ce roman historique a été analysé dans le *Patriote des Alpes* (N.° du 30 juin 1838) ; voyez aussi un article critique sur cet ouvrage dans la présente livraison, p. 88. Les pages 173 à 341 du second volume renferment des notes justificatives.

La *Vie de Charles Dupuy, seigneur de Montbrun*, a pareillement été écrite par Guy Allard (Grenoble, Jean Nicolas, 1675, in-12 de 91 pag.), et réimprimée encore par les soins de M. J.-Cl. Martin, sous le titre de *Histoire de Charles Dupuy, surnommé* le brave, *seigneur de Montbrun. Nouv édit. considérablement augmentée, avec notes.* Paris, L.-G. Michaud, 1816, in-8° de 172 pag., avec le portrait de l'auteur.

— *Biographie de Vaucanson*, par E. L.

Cet article biographique, inséré dans le *Journal des Enfans*, a été reproduit dans le *Courrier de l'Isère* (N.° du 18 juin 1838). Jacques Vaucanson est né à Grenoble le 24 février 1709; M. Pilot, qui a retrouvé son acte de naissance, a demontré que son nom devait s'écrire *Vocanson.*

§ 2. *Ouvrages imprimés en Dauphiné.*

Association en l'honneur du Saint-Esprit, approuvée par Mgr. l'évêque de Belley. Gap, impr. de A. Allier, 1838, in-12 de 28 pag.

Opuscule sans pagination.

— *Lettre à M. l'abbé Desmoulins, faisant suite à la lettre de M. l'abbé Guyon, et en réponse aux calomnies dirigées contre les réformateurs et la réformation, et contre quelques principes de la religion chrétienne réformée*, par André Blanc. Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-8° de 4 feuilles et demie.

On peut voir dans la *Revue* (tome III, pag. 254-255) la liste complète des opuscules qu'a fait éclore la controverse religieuse suscitée par les prédications de l'abbé Guyon à Grenoble.

Un autre ministre protestant vient de publier une nouvelle réfutation de l'opuscule de M. Desmoulins, sous le titre de *Quelques réflexions d'un protestant sur la brochure de M. l'abbé Desmoulins*, par M. Zipperlen. Toulouse, imprim. de Cadaux, 1838, in-12 d'une feuille.

— *La Religion d'argent.* VIII° édit. Montélimar, impr. de Bouron, 1838, in-32 d'un quart de feuille.

Cet opuscule a été réfuté sous le titre de *Réponse d'un prêtre catholique au petit Traité de la religion d'argent, par un prêtre protestant.* Paris, impr. de Bailly, 1838, in-18 d'une demi-feuille.

— *Lettres à différentes personnes, suite et complément de celles à M. le curé.....*, par Aug. Doussinel. Valence, impr. de Marc-Aurel, 1838, in-12 de 6 feuilles et demie.

Voyez la *Revue*, tome III, page 127.

— *Loi sur les justices de paix, promulguée le 25 mai 1838, avec le texte des articles des lois qui ont rapport à cette législation.* Grenoble, Baratier, 1838, in-18.

Une autre édit. a été publiée à Gap, chez M. Allier, in-8° de 8 pag.

— *Loi sur les faillites et banqueroutes, promulguée le 8 juin 1838.* Grenoble, Baratier, 1838, in-18.

— *Élémens de dessin linéaire, à l'usage des écoles normales et primaires*, par M. Brossard, professeur à l'école normale de l'Isère. Grenoble, Prudhomme, 1838, in-12 de 23 pag., avec un Atlas oblong de 50 planches.

— *Le Luth de Marie, ou Choix de cantiques pour la dévotion au mois de Marie.* 2e édit. augm. Grenoble, Baratier, 1838, in-18 de 72 pag., et 104 d'airs notés.

La 1re édit. est de Grenoble, Baratier, 1837, in-18.

— *Le Luth chrétien, poésies religieuses*, par l'abbé L. F. Ermin, membre de l'Institut historique. Grenoble, Beaumelle, 1837, in-12 de 288 pag., avec vignettes.

Il a été fait une seconde édit. de cet ouvrage, dans laquelle l'auteur a reproduit ses *Stances à l'abbé de Lamennais* (Voy. la *Revue*, tome II, page 67). On y trouve des fragmens inédits d'un autre ouvrage de l'auteur qui a pour titre : *Voix de Sion, ou Hymnes de l'église catholique*, et des *Stances* sur la mort de M.lle Marie-Hectorine de Monteynard. Cette jeune personne, née à Paris le 25 avril 1815, et morte au château de Tencin le 2 juillet 1836, a laissé en Ms. un *Voyage à Rome* et des *Résolutions*.

— *Prise de Constantine* (par M. André). Gap, impr. de J. Allier (1838), in-8° de 4 pag.

— *A. S. M. le roi de Sardaigne, de Chypre et de Jérusalem, duc de Savoie*, etc. *Épître*, par J.-P. Veyrat. Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-8° de 32 p.

— *Lettre au Conseil général de l'Ardèche*, par le docteur Barrier. Valence, L. Borel, 1838, in-8° de 13 pag.

§ 3. *Ouvrages composés par des Dauphinois.*

Traité du Retrait successoral, par M. Xavier Benoit (de Grenoble), avocat. Grenoble et Paris, Prudhomme, 1838, in-8°.

M. Benoit s'occupe d'un travail sur les *Servitudes*, qui formera plusieurs vol. in-8°.

— *Cours de Droit criminel. Introduction. Temps héroïques. Egypte*, par Albert Du Boys (de Grenoble).

Inséré dans l'*Université catholique* (tome V, juin 1838, pag. 419-425).

— Girerd, *suppléant, aux étudians de la faculté de droit.* Grenoble, 1838, in-8°.

C'est le discours de clôture prononcé par ce professeur à la fin des cours de 1837. On en trouve un long extrait dans le *Courrier de l'Isère* (N.° du 4 août 1838).

— 1789-1830. *La réforme électorale et la charte. Au sujet de la brochure publiée par M. le vicomte de la Rochefoucauld, ayant pour titre : Un mot au ministère.* Par Cyprien Desmarais (de l'Isère). Paris, Dentu, 1838, in-8° de 29 pag.

M. Cyprien Desmarais est un des rédacteurs habituels de la *Gazette de France.*

— *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes de l'exercice* 1839, par M. Charles Sapey, député de l'Isère. Séance du 7 juin 1838. Paris, impr. de Henry, 1838, in-4° de 67 pag. avec tableaux.

— *Traité des maladies de l'hygiène des organes de la voix*, par Colombat (de l'Isère). 2° édit. Paris, Mansut fils, 1838, in-8° de 25 feuilles, plus 2 planches.

— *Infanterie. L'Infanterie doit-elle ou ne doit-elle pas rester formée sur trois rangs?* par Alex. Itier (de Serres), capitaine au 10° régiment de chasseurs à cheval. Gray, impr. de v.° Barbizet (1838), pet. in-8° de 24 pag.

— *Tactique de cavalerie. Évolutions sans inversions*, par le même. Gray, impr. de v.° Barbizet (1838), in-8° de 32 pag.

— *Méthode simultanée de lecture très-simplifiée, ou l'art d'apprendre à lire réduit à son maximum de simplicité, en quatre leçons*, par J.-J. Borel (de Gap), sous-inspecteur des écoles primaires. 2° édit. Gap, J. Allier, 1838, in-12 de 72 pag.

La première édit., publiée à Gap en 1835, impr. de J. Allier, in-8° de 48 p., est anonyme.

— *La Vie de l'Homme, poème de* 1509, *et la Destruction de Jérusalem, légende de* 1509, *publiés avec des remarques*, par M. Mermet aîné (de Vienne). Vienne, impr. de Gemelas, 1838, in-8° de XIV et 34 pag.

Ces deux pièces sont extraites d'un livre d'*Heures*, imprimé à Paris, en 1509, par Gillet Hardouyn, sous le titre de *Heures à l'usaige de Romme tout au long sans riens requerir, avec les figures de la vie de l'homme, et la destruction de Hierusalem. Tout pour le mieulx.* M. Mermet donne dans son *Introduction* une description complète de ce volume, qui n'est cité ni par Brunet dans sa *Notice sur les Heures gothiques* (*Nouv. Recherches bibliographiques*, tome III), ni par M. Peignot, dans sa nomenclature des anciens livres d'heures sur les marges desquels on a gravé la danse des morts (*Recherches sur la danse des morts*, page 141).

— *Un frère de quinze ans, com.-vaudev. en un acte*, représenté sur le théâtre des Variétés le 2 juin 1838, par MM. Dartois et Alexis Decomberousse (de Vienne). Paris, impr. de Dondey-Dupré, 1838, in-8° de 16 pag.

— *Tireur (le) de cartes, vaudev. en un acte*, représenté sur le théâtre du Palais-Royal le 25 mai 1838, par MM. Alexis Decomberousse (de Vienne) et Roche. Paris, Barba, 1838, in-8° de 24 pag.

Vic.te Colomb de Batines.

Ve LETTRE

SUR

L'HISTOIRE DE LA VILLE DE GAP.

(1575 à 1577.)

Prise de la ville *et du château de la Bâtie-Neuve par les protestans. — L'évêque se retire en Provence. — Il adresse ses plaintes au parlement. — Suite de l'aliénation du temporel de l'évêché de Gap. — Consuls de l'année* 1575. *— Lesdiguières et les frères Champoléon. — Élection des consuls et des conseillers de la ville en* 1576. *— Le gouverneur et le vi-bailli se rendent en armes à l'assemblée électorale. — Rentrée de Paparin dans son diocèse. — Sa vigilance. — Ses plaintes contre les* mauvais *catholiques alliés au* bons *huguenots. — Le procureur de la ville et l'un de ses consuls se rendent secrètement au château de Lesdiguières. — Surprise de Gap par ce dernier le* 3 *janvier* 1577. *— Récit de Videl. — Relation de l'évêque. — Excès commis par les protestans. — Ils renversent les monastères, les églises et la maison épiscopale.*

(1575.) Dans ma dernière lettre j'ai promis de vous faire connaître les détails de la prise du château et de la ville de la Bâtie-Neuve par les protestans. Voici, Monsieur, de quelle manière Pierre Paparin de Chaumont raconte cet événement :

Vers la Toussaint de l'année 1575, l'on vit passer tout près de

la ville de Gap un corps de troupes calvinistes, emmenant trois petites pièces d'artillerie et se dirigeant du côté de la Bâtie. Le gouverneur de Gap sortit alors, *avec nombre des siens*, non point pour combattre, *mais pour faire épaule à un sien parent nommé Lagrange*, le même qui leur avait laissé prendre la Mure. Cependant, pour écarter tout soupçon de connivence, les huguenots firent une charge contre le gouverneur, qui s'enfuit à toute bride jusqu'aux portes de la ville. Arrivés devant la place de la Bâtie, dont la garnison n'avait pas été renforcée, bien que le sieur du Monestier l'eût écrit à M. de Gordes, les ennemis firent jouer leur artillerie contre les remparts et causèrent moins de dommage en un jour que les assiégés n'eussent pu en réparer dans une heure; ils parvinrent à faire une brêche de six pas de large, mais à une hauteur considérable du fossé, lequel n'eût pu être traversé sans que l'ennemi eût de l'eau et de la boue jusqu'au-dessus de la ceinture. Poligny, qui commandait dans la place, eût pu la défendre avec dix hommes résolus; *et si ledict sieur évesque eust esté dedans avec ses gens et douze de ses amys, ils n'y feussent jamais entrés qu'il ne leur eust cousté la moytié de leur armée*. Au lieu de se battre à la brêche, Poligny fit mettre le feu aux quatre coins de la ville, et se retira, avec les habitans, au château, qu'il rendit ensuite sans coup férir; et pourtant *il y avoit là une tour qui eust enduré mille coups de leurs pièces!* — Vous savez, Monsieur, qu'elle est encore debout, bien qu'elle soit dépourvue des trois quarts de sa base, et qu'elle menace d'ensevelir sous ses ruines les enfans et les jeunes hommes qui joueront autour d'elle le jour où le vent du nord la renversera.

A leur retour, les huguenots passèrent de nouveau près de Gap et saluèrent de quelques coups de canon M. du Monestier, qui leur envoya du vin au lieu de leur donner la chasse avec les quatre compagnies de gens de pied et les trois compagnies de cavalerie qu'il avait alors à sa disposition, et même avec la milice bourgeoise, s'il en était resté un seul homme debout après le

désastre du Buzon. Poligny vint ensuite à Gap et n'y fut point mal accueilli par le gouverneur. Le commandant en second de la Bâtie-Neuve, nommé le capitaine Esprit, se retira avec les ennemis; mais ne pouvant s'empêcher de témoigner son regret d'avoir si mal défendu cette place et de signaler les moyens par lesquels elle était tombée au pouvoir des huguenots, il reçut d'eux, quinze jours après, cent coups de poignard pour lui apprendre à retenir sa langue[1].

Le jour même où le château de la Bâtie-Neuve tomba au pouvoir des calvinistes, l'évêque quitta la ville de Gap et se retira en Provence, *aymant mieulx se mettre en danger d'estre prins des ennemys que de demeurer plus en la puyssance du sieur du Monestier, qui avoit ainsi oblyé son honneur*[2]. De la retraite qu'il avait choisie, Paparin adressa aux états du Dauphiné un long mémoire où sont reproduites toutes les plaintes par lui portées précédemment contre le gouverneur de Gap et ses adhérens; il y parlait de la prise de la Bâtie en termes fort amers. Le sieur du Monestier, disait le prélat, avait *excogité* ce pernicieux moyen de couvrir la *volerie* qu'il avait faite de cette place. Les environs de Gap avaient été pris et étaient tenus par les ennemis; de sorte que si le gouverneur des montagnes ne rentrait sous l'obéissance de M. de Gordes, l'on ne pouvait attendre que la ruine entière de cette ville, dont les habitans, cruellement tyrannisés par le sieur du Monestier et les siens, n'osaient se plaindre en public *pour leur estre incontinent la vindicte préparée*. L'évêque terminait son mémoire par trouver bien déplaisant que la sûreté des chemins ne lui eût pas permis de se rendre aux états, pour leur faire entendre ses plaintes de vive voix et leur montrer le zèle dont il avait toujours

1 *Discours pour présenter de la part de l'évesque de Gap en l'assemblée des Estats du Daulphiné, qui est une estrange monstre que les mizères du temps y ont faict naistre.* Signé *P., évesque de Gap.* Ms.

2 *Sommaire de ce qui doibt résulter du rapport du procès du sieur évesque de Gap à l'encontre du sieur du Monestier, du vibaly de Gap et leurs complices.* Ms.

été animé pour le service de Dieu, du roi et de la province de Dauphiné, comme avec le temps, *aydant Dieu, il espère effectuer, voyre jusques au hazard et péril de sa propre vie*[1].

Vers le commencement de la même année, l'évêque de Gap avait éprouvé des chagrins d'une autre espèce et non moins cuisans, puisqu'il s'agissait de l'aliénation du temporel de son évêché, laquelle, disait Henri III dans sa lettre du 19 mars, *importe grandemment à mon service et au repos de mes pauvres subjects*. Mais il n'y avait pas moyen d'éviter la vente de ces biens jusqu'à concurrence de la somme imposée au diocèse, puisqu'elle avait lieu de l'autorité du pape; seulement les réclamations sur la quotité de la taxe étaient admises et étaient jugées par le conseil du roi, en présence des cardinaux de Bourbon et de Guise, délégués de Sa Sainteté[2].

Tels sont les faits mémorables survenus dans la ville de Gap en l'année 1575, sous le consulat du capitaine Bernardin Boyeri, de maître Jacques Velin, de sire Jacques Clavel et de sire Antoine Gallabrun, élus, sans doute, dans les formes voulues par le réglement de 1564. A l'époque où nous sommes parvenus les protestans dominaient entièrement dans la vallée du Drac; Lesdiguières et les Champoléon continuaient de prendre le titre de *commandans aux montagnes du Dauphiné*; ils publiaient des proclamations sur la gestion des biens d'église dont ils s'étaient emparés dans le Champsaur, contrée dont la plupart des habitans avaient embrassé la religion réformée, *tellement que nul catholique du party du roy n'ausoyt fréquenter ledict païs pour aller exécuter les mandements, ny y faire aucun exploit de justice sans la licence et permission de ceulx de ladicte prétendue religion*[3].

1 *Discours pour présenter de la part de l'évesque de Gap, etc.*

2 *Lettres du roy* des 19 mars et 25 avril 1775. — *Lettre des délégués de N. S. P. le pape* du 25 avril même année.

3 *Certificat du* 23 *août* 1576 *délivré par Eynard Davin, lieutenant particulier au siége royal présidial de Gap.*

(1576.) Ce qui dut blesser singulièrement les susceptibilités des citoyens de Gap, ce fut de voir, au mois de mai 1576, époque de l'élection annuelle des consuls et des conseillers de la communauté, le gouverneur et le vi-bailli se rendre en armes dans le sein de l'assemblée électorale, pour intimider le peuple et faire nommer des officiers municipaux qui fussent à leur dévotion. Ainsi, pour la première fois depuis l'existence de la république municipale, fut violée la liberté des votes, et cela, ajoute l'évêque dans un de ses mémoires, dans le but de l'empêcher de revenir dans sa ville épiscopale. — De nos jours, les lois électorales nous ont remis en possession d'élire nos magistrats, et grâce au perfectionnement social, le scandale donné en 1576 ne saurait plus se reproduire dans notre paisible cité. Tout s'y fait consciencieusement, sans intrigue, sans cabale, sans esprit de parti, sans tricherie aucune, nonobstant tout malin propos et toute complainte satirique à ce contraires.

Cependant l'évêque rentra dans sa ville épiscopale, je ne sais précisément à quelle époque; ce fut peut-être immédiatement après le départ du gouverneur, qui, avant de la quitter, « dressa » une faction de laquelle il feist chef ledict vibaly et l'accompagna » desdicts consuls et officiers et de tous aultres qui luy estoient » affectionnés, et mesme de ceulx qui estoient de la compagnie » de Mgr. de Genevoys; lequel vibaly, pour se fortiffier, s'alla » incontinent allier avec le sieur des Diguières, et enfin luy livra » la ville à l'adveu dudict sieur du Monestier, pour y penser faire » mourir ledict sieur évesque à ladicte poursuitte, d'où Dieu le » préserva comme miraculeusement »[1].

Beati qui faciunt justiciam in omni tempore! s'écrie messire Pierre Paparin en terminant le mémoire d'où sont extraits les faits que je viens de rapporter, et dont les derniers anticipent un peu sur les événemens bien autrement importans qui vont suivre.

1 *Sommaire de ce qui doibt résulter, etc.*

La reine-mère avait proclamé la cinquième ou la sixième paix; elle fut publiée dans notre ville le 27 juin 1576, et les états du royaume, convoqués à Blois, s'ouvrirent au mois de décembre suivant. Le vigilant évêque de Gap, *grandement hay de ceulx de la prétendue religion refformée, pour avoir esté ferme et n'avoir point esté inutille pour le service de Sa Majesté, et que lesdicts de la religion prétendue luy avoyent ruyné ses chastaulx de Poligny et de la Bastie-Neufve et bruslé celuy de Chasteau-Vieulx qui luy est une perte inestimable*[1], l'évêque de Gap ne s'endormait point sur la foi des traités; il savait combien peu ils avaient été respectés depuis le commencement des guerres civiles, et il ne cessait de veiller à la garde de *sa ville*, d'exciter le zèle des consuls et de leur donner les conseils que son expérience lui suggérait, et surtout de demander à tous les pouvoirs de l'époque sa réintégration dans sa ville et château de la Bâtie-Neuve, tout ruinés qu'ils étaient, ainsi que la restitution de l'argent et autres choses précieuses qui en avaient été enlevés. Le parlement pouvait bien rendre des arrêts en sa faveur, mais les faire exécuter au milieu de ce désordre, de cette confusion, de ces troubles incessans, n'était pas trop en son pouvoir.

Paparin allait bientôt subir des épreuves plus cruelles et plus rudes à supporter que celles qu'il avait essuyées jusqu'alors : il avait remarqué que les principaux magistrats de la ville de Gap et autres zélés catholiques, d'une haine invétérée contre les calvinistes, étaient passés à une amitié toute fraternelle; ils allaient visiter les chefs des huguenots dans leurs châteaux et leurs maisons, et ils y étaient toujours bien venus et bien choyés. Dans les premiers jours du mois de décembre 1576, on avait vu avec étonnement des personnes influentes de la ville qui s'étaient rendues à Grenoble, en revenir dans la compagnie d'un sieur Le Chastelet et d'un prétendu secrétaire du maréchal Damville, nommé Charestier,

1 *Certificat d'Eynard Davin* du 23 août 1576.

s'arrêter dans la maison du sieur des Diguières, et arriver ensemble à Gap, où Chastelet séjourna huit jours durant pour former une association entre les bons protestans et les mauvais catholiques. Dans une assemblée générale qui y fut convoquée, l'on proposa de laisser exclusivement aux premiers la garde de la ville et même de tout le bailliage de Gapençais; car lors même que la guerre viendrait à éclater de nouveau sur d'autres points du royaume, l'on était sûr, disait-on, d'en éviter les atteintes dans les montagnes, puisque le chef du parti protestant, Lesdiguières, avait assuré, sans restriction mentale, qu'il ne voulait plus guerroyer avec ses bons voisins, et qu'il demanderait à être employé ailleurs avec les princes; *ce qui feust receu par le bon peuple d'icelle assemblée, pensant que le tout feust la volonté du sieur de Gordes, et que c'estoit pour se conserver selon le bénéfice des édictz.*

Avant cette époque, l'évêque avait été sollicité, par un conseiller au parlement qui se trouvait à Gap, de se reconcilier avec ses anciens ennemis. Paparin y avait consenti; mais après le départ du magistrat, l'amitié jurée avait été considérée comme non avenue, car le prélat les ayant admonestés sur leurs liaisons avec les religionnaires, ils avaient répondu que pour se venger de leur ennemi ils *s'ayderoient du diable.* Cependant l'évêque paraissait avoir tout oublié; mais on ne pardonne guère à ceux que l'on a assassinés. Pendant son séjour dans Gap, Chastelet avait tenté de faire entrer Paparin dans l'union contractée avec les personnes qui y avaient autorité : le prélat avait rejeté avec dédain une proposition qu'il regardait comme attentatoire au service du roi; *et despuys ont dict ceulx de ladicte religion qu'ils aymoient mieulx ledict sieur évesque que de prendre ladicte ville, pour l'empeschement que leur faict audict païs.* Enfin, Le Chastelet, dont la mission était d'opérer des unions semblables dans les autres *bonnes* villes du Dauphiné et de la Provence, après avoir été bien caressé et bien traité par les *mauvais catholiques*, après avoir fait bonne chère ès maisons de ces derniers, partit de Gap pour se

rendre à Sisteron, accompagné par un de leurs domestiques, nommé Sambayn, qui fut ensuite arrêté par ordre du parlement de Provence; et l'évêque continua d'exciter la méfiance des magistrats de sa bonne ville, *les mandant avertyr de faire faire garde à ladicte ville pour les advis qu'il avoyt à toutes heures, et qu'ils ne se fiassent de cette façon à ceulx de ladicte religion, autrement ladicte ville seroyt ruynée.*

Ces avis étant mal accueillis par les personnes auxquelles ils étaient donnés, l'évêque s'adressa aux consuls et aux notables de la ville, et leur *prescrivit* d'en faire garder les portes, à l'exemple de leurs voisins. Les notables et les consuls firent part de cet ordre à ceux qui commandaient réellement dans la ville, et qui, loin de consentir à ce qu'il fût exécuté, les menacèrent d'informer contre eux s'ils attentaient ainsi à l'édit de pacification; défenses leur furent faites d'obtempérer en aucune manière aux injonctions de l'évêque, et le guet que celui-ci faisait faire la nuit dans la ville, pour que l'ordre n'y fût pas troublé, fut même interdit; de sorte que les portes restaient sans gardes la nuit comme le jour.

Et voilà ce qui se passait aux yeux du sieur de Chaumont, de cet évêque guerrier, dans une ville qu'il tenait à arrière-fief du roi-dauphin, dans une ville où il avait de droit toute juridiction haute, moyenne et basse, et un magistrat pour l'exercer! *et de ce en est possesseur paysible de tous temps, qu'il n'est mémoyre du contraire, et par bons et valables tiltres à desclarer en temps et lieu.* Il ne s'était pas aperçu, le bon prélat, que ses titres commençaient à s'user, que Louis XI en avait rogné une bonne partie, et que tout tendait à le dépouiller du reste de souveraineté que les traités avaient laissé à ses prédécesseurs immédiats.

Ce fut encore en vain qu'il informa les magistrats royaux et les officiers municipaux que des réunions clandestines avaient lieu dans un *grangeage* qu'un calviniste nommé Chappan avait fait construire tout près de la ville; que l'on y faisait dresser un

mouton, des échelles et autres *instruments belliques*. Ces actes étaient contraires aussi à l'édit de pacification, et cependant, au lieu d'informer, comme la charge de quelques-uns d'entre eux le requérait, ils semblaient au contraire favoriser la faction et ses conspirations, et s'associer ainsi à ceux de la religion prétendue réformée.

Ne vit-on pas même, ô honte pour la ville de Gap! ne vit-on pas maître Benoit Baud, l'un de ses consuls, et maître Hugues Buysson, qui en était le procureur, s'associer aux *mauvais catholiques!* et la veille du jour *où ladicte ville fut occise*, n'entendit-on pas ce même Hugues Buysson qui se rendait secrètement au château des Diguières, où déjà il avait été envoyé plusieurs fois pour porter les nouvelles au chef des huguenots et prendre langue de lui, ne l'entendit-on pas dire tout haut : *On dict que je va querre une garnison à Grenoble; je va bien aultre part et querre d'aultres gens!*

Le fidèle prélat, qui soupçonnait le but de ce voyage et qui avait eu connaissance de diverses réunions formées par les hérétiques dans l'étendue de son diocèse, n'avait-il pas sommé de nouveau les personnes chargées de la garde de la ville d'y faire faire bon guet? ne lui avait-on pas répondu que l'on y songerait le lendemain, et que l'*abbé* de la jeunesse était chargé, en attendant, de veiller à la sûreté de la ville[1]?

Hélas! tout dormait le lendemain, voire l'abbé de la jeunesse et ses hardis compagnons, fors certains catholiques suspects qui veillaient, eux, sachant bien ce qui allait advenir!

Il fut un temps, Monsieur, où n'ayant d'autre guide que le Thucydide de Serres pour me conduire dans le dédale de nos

1 *Faicts et briefs intendis véritables, proposés en justice pour estre sur iceulx informé, suivant la comission laxée par Monsieur le lieutenant général au siège de Forcalquier, sur l'obcidion, trahison, violences, multies, saccagements perpétrés à la ville de Gap, contre les coulpables, leurs associés, alliés et adhérents.* Manuscrit signé *P., évesque de Gap.*

guerres civiles, je me serais écrié avec le consul de 1744 parlant au prince de Conti, relativement à la surprise de Gap par ce loyal M. des Diguières qui ne voulait plus guerroyer contre ses bons voisins :

(1577.) « Je ne sais quel esprit infernal, quel ennemi de notre » repos alla l'informer que l'on ne prenoit nul soin de se garder à » Gap, où l'on célébroit une grande fête qui devoit durer un jour » encore, et que les habitants passoient des festins aux danses et » des danses aux festins. Lesdiguières part sur la nuit avec ses » beaux-frères et ses amis, accompagné de 400 hommes de pied, » ayant à ses côtés et dans son intimité, devinez qui .....? le » trop célèbre Cadet de Charance, sieur de Montalquier, qui, » oubliant les combats de Romette et la glorieuse défense du » château de Serres, reniant son Dieu et sa ville natale, traître à » l'un comme à l'autre, s'étoit voué au gentilhomme de Saint-» Bonnet, et conduisoit le guerrier cauteleux à travers les sentiers » des Lunels, des Serigues et de Charance, jusques sous les murs » de la ville. S'il faut en croire maître Videl, les habitants de Gap » étoient plongés dans un profond sommeil par suite des débauches » de la veille. Montalquier, qui connoissoit tous les coins et recoins » de la ville, puisqu'il étoit né dans son sein, dresse une échelle » près de la porte Saint-Arey, franchit le rempart, court chez » un maréchal du voisinage, prend dans sa forge des tenailles et » un marteau, vient à la porte, en rompt ou en arrache les » énormes verroux, et l'ouvre à deux battants à une partie de la » troupe de Lesdiguières, qui entre ainsi dans la ville, tandis que » l'autre y pénètre par l'hôtellerie des Trois-Rois dont les fenêtres » donnoient sur les murs d'enceinte.

» Pendant que tout cela se passoit à la sourdine, que faisoient » nos truands? ils dormoient, sans doute, ainsi que le rapporte » l'honnête Videl. Toutefois, les habitants de Gap n'étoient pas » tellement engourdis par la débauche qu'ils ne s'éveillassent » en sursaut aux cris poussés par les huguenots du Champsaur;

» cris aigus et perçans que vous pourrez encore entendre de nos » jours à la première fête patronale de la Fare ou de l'Olagnier, » alors que *tout roule*[1]. Mais il n'étoit plus temps de faire les » braves; il fallut se soumettre au fin renard, sauf à maudire » tout bas et danses et festins, à envoyer à tous les diables le » cher compatriote Cadet de Charance, et à obtenir enfin à force » de supplications qu'il ne seroit commis aucun désordre dans la » ville. L'évêque et son clergé se voyant entre les mains de » leurs ennemis naturels, et ne se croyant plus en sûreté dans » une ville tombée au pouvoir des hérétiques, aimèrent mieux » en sortir et se retirèrent à Jarjayes, village qui en est distant de » deux petites lieues. Lesdiguières commit la garde de la ville à » Champoléon, son beau-frère, et rentra dans Saint-Bonnet au » bruit des fifres et des musettes champsaurines »[2].

Vite; rectifions ce récit au moyen de documens authentiques échappés aux investigations de maître Barbier, et qui ne parlent nullement des débauches auxquelles on prétend que les habitans de Gap s'étaient plongés la veille du jour néfaste où cette ville fut livrée à Lesdiguières, comme si les saturnales déjà signalées et qui se renouvelaient chaque année depuis les fêtes de Noël jusqu'aux Rois, n'avaient pas été interdites par la cour souveraine de notre province plus de quinze ans avant la surprise de notre ville.

Le mercredi 2 janvier de l'année 1577, les habitans de la ville de Gap, soit qu'ils se fussent livrés dans la soirée à quelques jeux innocens, à quelques joyeux repas, à quelques danses licites, soit qu'ils eussent passé l'après-midi à jouer à la boule ou à la paume au rempart de Porte-Colombe, entre la tour de Saint-

1 C'est-à-dire alors que toutes les communes des environs sont admises à la danse. Les exceptions amènent des combats, et le violon est alors mis en pièces par la jeunesse non admise, si toutefois elle parvient à s'en emparer.

2 *Histoire du Connétable de Lesdiguières*, liv. I, chap. 12.

Jean-de-Jérusalem et le tricot de Saint-Arey, se retirèrent paisiblement dans leurs logis aussitôt que le soleil eut disparu derrière le sommet de Céüse. A huit heures précises, le père Brunache sonna le couvre-feu ou *la barloque*, pour parler le langage du temps, et un instant après les lumières étaient éteintes depuis la porte Colombe jusqu'à la porte Jaussaude, et depuis la porte Chauchières jusqu'à la porte Garcine. Chaque citoyen jouissait d'un doux repos dans la vieille cité des Tricoloriens; mais Lesdiguières veillait en ce moment; il traversait sans tambour ni trompette la montagne de Bayard avec trois ou quatre cents hérétiques tant à pied qu'à cheval; *troupe ramassée des lieux de Serre, Veyne, Chansaur et aultres lieux par eux détenus, et armée de bastons à feu et aultres armes.*

Trois heures sonnaient à l'horloge de la maison consulaire, lorsque l'évêque et ses chanoines, l'abbé de la jeunesse et sa troupe, les bons et les mauvais consuls, la population entière enfin, sauf Monsieur le vi-bailli et ses adhérens, sont réveillés en sursaut par des vociférations épouvantables, au milieu desquelles perce ce cri terrible : TUE! TUE! *ce qui estoit une chose fort effroyable et scandaleuse.*

Ce tumulte était causé par les protestans qui venaient de pénétrer dans la ville, les uns « par un trou faict en la muraille d'ung » logis où pend pour enseigne les Trois-Roys, tenu en arrante- » ment par un nommé Robert de Gandalle, qui a ung frère de » ladicte religion demeurant hors ladicte ville, qui vint le jour » auparavant dans ladicte ville de Gap et alla visiter ceulx qui » avoyent tel pouvoir privément et familièrement dedans leurs » maisons[1]; et les aultres par escalade qui vinrent enfoncer les » portes par l'une desquelles toute la troupe entra »[2].

1 *Faicts et briefs intendis véritables, etc.*

2 *Charges et informations prises à la requeste du sieur évesque de Gap, par le juge de Sisteron.* Ms.

Paparin de Chaumont ne songe nullement à son autorité spirituelle ni à ses ornemens pontificaux ; il revêt à la hâte l'ancienne armure de Montcontour, sort de la maison épiscopale à la tête de ses gens, combat dans les rues, et ne pouvant résister au grand nombre de huguenots qui fondent sur lui de toutes parts, il se retire près de la porte Colombe, où il élève une barricade *pour y ramasser gens de deffense et conserver ladicte ville en l'obéyssance de Dieu, du roy et de sa justice.*

Cependant les habitans de Gap sont bientôt debout : les uns restent dans leurs maisons et se cachent dans les caves et les réduits secrets; les autres, nullement effrayés de la confusion qui règne dans la ville et des cris de mort vociférés par l'ennemi, prennent leurs piques et leurs hallebardes, et, à demi-vêtus, cherchent à seconder et à secourir leur pasteur. Quelques-uns d'entre eux se séparent de leurs concitoyens, se joignent aux huguenots, qui d'abord s'étaient rendus *en la place maistresse* pour les y recevoir, et combattent avec eux, disant que leurs maisons sont lieu de sûreté et qu'ils sont amis et confédérés. La maison de l'évêque et celles des ecclésiastiques sont bientôt entourées et forcées. Les chanoines qui n'avaient pas eu le temps d'en sortir sont faits prisonniers. La maison épiscopale est livrée au pillage, et les soldats de Lesdiguières *volent* à l'évêque tout ce qu'il possède, *comme bagues, joyaulx, meubles, ornements d'église, habits, bleds, vins, fruicts et aultres denrées, à plus de quatre mille escus, sans y comprendre les ruynes et démolitions de ses maisons;* lesquelles démolitions, ajouterai-je, ne purent être consommées le jour même de la surprise de Gap.

Des combats partiels sont livrés en plusieurs endroits de la ville; un grand nombre de catholiques sont blessés; quelques-uns trouvent la mort dans la rue où est situé le logis de Saint-Georges dont ils défendent les approches, afin de donner aux étrangers qui y ont trouvé un asile le temps de fuir. En effet, le sieur de Claret, à qui les huguenots en voulaient particulièrement, parvient

à s'échapper, avec plusieurs autres personnes, au moyen d'une corde qui fut jetée par-dessus les murailles de la ville. Ceux qui, plus confians aux paroles d'Antoine Vivian, traître qui tenait le logis de Saint-Georges, consentent à rester, tombent bientôt au pouvoir des huguenots, qui plus tard les mettent à rançon. Jean de Genet, l'un de ces derniers, armé d'un pistolet *et blasphémant le sainct nom de Dieu*, veut ôter la vie au sieur de Claret; mais apprenant qu'il est sorti de l'hôtellerie, il saisit au collet un commis-voyageur de Lyon, nommé Claude Ranissac, lui met le pistolet au visage, le renverse, le fait prisonnier et demande pour sa rançon trois cents écus que celui-ci ne peut lui livrer. Là furent occis le capitaine Puy, le sergent Matour et plusieurs autres braves catholiques dont le courage ne put sauver la ville du pillage et de la dévastation.

Lesdiguières, à la tête de sa cavalerie, se dirige vers la porte Colombe, où Pierre Paparin s'était *baricqué* et faisait une noble résistance. En passant devant la maison du vi-bailli, située dans la rue droite, le chef des huguenots lui crie : *Benoit Olier, dors-tu? sus, debout, la ville est à nous.* Aussitôt le magistrat paraît à la fenêtre et lui répond : *Vous plaist-il que je vous accompagne?* — *Non*, dit Lesdiguières, *ne bouge de ta maison et ne crains rien*[1].

Décrirai-je le combat de géants qui se livra près de la porte Colombe? Hélas, les détails n'en sont pas venus jusqu'à nous; mais reportez-vous au combat d'Achille contre Hector, de Turnus contre Enée, d'Argant contre Tancrède, de Satan contre l'archange Michaël, et vous pourrez vous faire une idée de l'assaut livré par Lesdiguières à Paparin de Chaumont retranché derrière ses *baricques!* Le héros de la Rochelle et de Montcontour ne mit bas les armes qu'après avoir vu quelques chanoines tomber à ses côtés et avoir reçu lui-même une blessure dangereuse de la main de celui

1 *Faicts et briefs intendis véritables, etc. — Charges et informations prises à la requeste de l'évesque, etc.*

que sa lance avait peut-être abattu lors de la célèbre bataille de 1568[1]. Il se retira, en effet, à Jarjayes; mais bientôt il fut contraint de quitter ce village, parce que sa personne n'y était pas en sûreté; il se rendit à Sisteron, et de cette ville il porta sa plainte devant le lieutenant-général au siége de Forcalquier, qui commit le juge de Sisteron pour informer sur la trahison des *mauvais* catholiques de Gap qui avaient livré cette ville aux huguenots, et qui ne manquèrent pas de décliner la juridiction des magistrats provençaux. Dans la suite, l'évêque passa la Durance et fixa sa résidence à la Baume-lès-Sisteron, village situé à l'extrémité de son diocèse et qui pendant plusieurs années devint le siége de l'évêché de Gap.

Les catholiques *gens de bien* se virent contraints alors de quitter également cette ville, à cause des dangers qu'ils y couraient, et de laisser leurs maisons et leurs familles à la merci de leurs ennemis[2]. Les huguenots en gardèrent seuls les portes, la fortifièrent et firent abattre plusieurs maisons situées près des remparts, qui peut-être étaient un obstacle à la défense de la place[3]. Avant de terminer cette lettre, il me reste à signaler des actes d'un fanatisme aveugle qui firent disparaître pour toujours de notre ville les monumens qui l'embellissaient et qui avaient fait son orgueil durant bien des siècles.

Lors de leur première occupation de la ville et du diocèse de Gap, en l'année 1562, les calvinistes « jouirent des biens des » ecclésiastiques dudict diocèse, et iceulx volèrent et saccagèrent » ce qui leur vint à l'encontre par l'espace de deux ans, et ainsi » prinrent et se saysirent de tous et chascun les joyaulx, orne-

1 Chorier, *Hist. du Dauphiné*, tome II, liv. 19, sect. 21. — Lesdiguières combattit à Montcontour sous les ordres de Montbrun.

2 Cinq cents catholiques accompagnèrent l'évêque à Sisteron. (*Annales des Capucins*, page 59.)

3 *Faicts et briefs intendis véritables, etc.*

» ments et cloches de leurs églises, ensemble de leurs livres,
» papiers, documents, instruments et reconnoissances concernant
» les droits, devoirs et revenus à eux dus. Despuis aux seconds
» troubles qui survinrent en l'an 1577, les mesmes de la pré-
» tendue religion réformée achevèrent de rompre et démolir
» toutes les églises dudict diocèse, et notamment l'église cathédrale
» de Gap, avec la maison dudict chapitre, et aultres appartenant
» au corps uni de ladicte église furent ruynés de fond en comble
» et réduicts piteusement à ung monceau de pierres; comme de
» mesme a esté faict aux couvents de Sainct-Dominique, Sainct-
» François, Sainct-Anthoine, Sainct-André, Sainct-Arey et la
» commanderie de Sainct-Jean-de-Jérusalem »[1].

Ce que les dévastateurs précédens avaient laissé debout ou n'avaient pas entièrement détruit finit donc de tomber, en 1577, sous la main sacrilége des compagnons de François de Bonne, après qu'il se fut emparé de la ville de Gap de la manière rapportée dans les pages qui précèdent.

« Ils abattirent, dit de son côté l'auteur de la *Procession du* » *Saint-Sacrement,* cet ancien temple payen de forme sphérique,
» d'une structure merveilleuse, en pierres de diverses couleurs,
» où l'on voyoit une ouverture par laquelle s'échappoit la fumée
» des sacrifices, dont l'autel, également de forme ronde, étoit
» placé au centre de l'édifice, et qui fut depuis changé en cathé-
» drale, lorsque les lumières de l'Evangile vinrent éclairer nos
» ancêtres. Là reposoient les restes de nos martyrs et de nos pre-
» miers évêques, et particulièrement de Saint Demetrius dont
» le corps fut découvert un peu avant les guerres de religion. Une
» nouvelle cathédrale établie à une époque bien reculée fit changer

1 *Mémoire présenté à la Cour par le clergé de Gap* le 18 décembre 1582, aux minutes de M.e Mutonis déposées chez M. Prosper Disdier, notaire à Gap, qui a bien voulu m'aider à déchiffrer quelques vieux manuscrits du XVIe siècle relatifs aux guerres de religion et, entre autres, l'enquête faite à Sisteron au mois de janvier 1577 sur la prise de Gap.

» en paroisse le temple sphérique qui, de sa forme, prit le nom » de Saint-Jean-le-Rond, et sur ses ruines s'éleva, au commencement du XVIIe siècle, la chétive chapelle que nous y voyons » aujourd'hui.

» C'est encore aux Vandales du XVIe siècle que nous devons » la destruction de cette magnifique cathédrale, dont la structure, » la forme, l'architecture élégante et surtout le clocher d'une » élévation prodigieuse et qui étoit posé sur le presbytère, annonçoient l'ouvrage d'un monarque puissant; aussi croyoit-on que » cette superbe église étoit due à la munificence de Charlemagne »[1].

L'historien du Dauphiné, Nicolas Chorier, qui parle également de la surprise de Gap par Lesdiguières, ajoute que l'église et le palais épiscopal furent exposés à toutes sortes d'injures, et que leur ruine en fut la moins indigne; il fait observer que le noble guerrier étant l'ennemi personnel de l'evêque Paparin, donna contre lui plus de liberté à sa vengeance qu'il n'avait accoutumé, et qu'il fit renverser de fond en comble toutes les maisons et les châteaux de ce prélat, non-seulement dans Gap, mais encore à Poligny, à la Bâtie-Neuve et à Château-Vieux[2].

Enfin, « les pauvres bénéficiers furent chassés de leurs maisons » et leurs titres et documents brûlés au-devant de la grande église, » qui fut en même temps abattue avec la maison de l'évêque »[3].

Il me reste encore à rechercher l'origine de ces anciens couvens, de ces vieilles églises, de cette antique maison épiscopale renversés

1 Juvenis, *Hist. du Dauphiné*, pag. 93 et suiv. du manuscrit de Grenoble.

2 *Hist. du Dauphiné*, tome II, liv. 19, sect. 21. — Ce passage de Chorier ferait croire que les châteaux de l'évêque ne furent renversés que postérieurement à la prise de Gap en 1577, si le certificat d'Eynard Davin, du 23 août 1576, ne prouvait qu'ils l'étaient déjà à cette époque. Voyez ci-dessus page 132.

3 *Mémoire présenté le 22 décembre 1605 par le clergé de Gap à l'assemblée du clergé à Paris.* Ms.

par les protestans, à découvrir l'emplacement qu'ils occupaient dans la ville, et à signaler les diverses métamorphoses subies par ceux de ces monumens qui furent bien ou mal restaurés dans la suite. Ce sera le sujet de ma sixième lettre.

TH. GAUTIER,
Conservateur de la bibliothèque de Gap.

Gap, le 28 novembre 1837.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

JUVENILIA, Poésies, par CHARLES CHANCEL, avec une Préface par M. ANATOLE PISTON. Un vol. grand in-8° avec vignettes. Valence, Charvin, place des Clercs; Paris, Delloye, place de la Bourse. — Imprimé par L. Borel, à Valence.

A une époque où Paris, cet immense foyer de toute civilisation moderne, est devenu l'unique berceau de toutes les productions de l'intelligence, où chaque création littéraire qui n'a pas l'imposant privilége d'y avoir reçu le jour, apporte, en venant au monde, je ne sais quelle tâche originelle qui la condamne à mourir dans les langes ou à végéter misérablement dans la déconsidération et l'oubli, c'est chose remarquable que l'apparition d'une œuvre d'art qui, humble enfant de la province, restée indifférente aux séductions de la vanité, n'a pas songé à demander aux éditeurs en vogue des quais de la Seine ou du Palais-Royal, une petite place sur les riches devantures de leurs librairies, où viennent s'étaler pompeusement les frontispices coloriés des volumes fashionnables. De nos jours, où le torrent spoliateur de la centralisation fait affluer sur le pavé de la capitale la fourmilière des

auteurs, déshéritant ainsi les départemens de la prérogative d'éditer leurs premiers ouvrages; où tel qui s'est reconnu doué de cette influence secrète dont parle le poète, se sent aussitôt à l'étroit dans les murs de sa ville natale, comme dans une cage qui comprime les ailes de son génie, et prend orgueilleusement son essor vers la grande cité, couvant dans les rêves creux de son imagination présomptueuse le germe de ses mélodies futures; où tel autre qui, ayant achevé dans la solitude de son village le laborieux enfantement de quelques pages de prose, débarque, après trois jours de route, dans la rue Notre-Dame-des-Victoires, et court de là, sans débotter, recevoir son baptême d'écrivain distingué des mains de MM. les feuilletonistes, ces souverains pontifes de la littérature, qui d'un trait de plume, qu'on mendie ou qu'on achète, démolissent ou édifient à leur gré la fortune et la réputation d'un auteur; de nos jours enfin, où tous les hommes d'art, peintres et poètes, romanciers et dramaturges, regardent la province comme le tombeau de toute espèce de gloire, et Paris comme l'unique échelle à l'aide de laquelle ils espèrent pouvoir un jour escalader l'immortalité; il est remarquable d'entendre dans le fond d'une province les premiers chants d'une muse adolescente, qui, demeurée fidèle aux lieux qui l'ont vu naître et contente d'y éveiller de franches sympathies, préfère aux longs retentissemens des cent bouches menteuses de la renommée l'écho sincère de ses riantes vallées; il est beau de voir un jeune homme se hasarder, à vingt-deux ans, parmi les écueils de l'océan littéraire, seul dans une frêle embarcation, sans autre boussole que l'espérance, et n'ayant pour se défendre contre les orages de la publicité que le mérite de ses vers.

Telles ont été les impressions que nous avons ressenties, en parcourant le recueil de poésies que M. Chancel a publié sous le titre de *Juvenilia*, et auquel nous nous empressons de consacrer cet article.

Et d'abord, avant d'entrer dans aucun détail de critique sur l'ou-

vrage en lui-même, sachons gré à son auteur d'avoir voulu, en le faisant imprimer à Valence, se mettre en flagrante rébellion contre cette déplorable tendance à la centralisation qui a fait de si grands progrès en France depuis quelques années, et dont la marche envahissante menace de confisquer bientôt, au profit d'une seule ville, l'intelligence de tout le reste de la population. Nous remercions M. Anatole Piston de sa préface, dans laquelle il nous fait la confidence de toutes les agitations d'esprit qui ont assailli le poète, « alors que d'une main tremblante il a livré les trésors de » son porte-feuille au typographe, qui s'est chargé du soin de » les lancer à l'immortalité ou dans le gouffre de l'oubli, en » caractères cicéroniens. » Ce n'est pas sans un vif plaisir que nous l'avons vu battre en brèche la morgue despotique des habitans de l'Ile-de-France, qui nous considèrent, nous pauvres provinciaux, comme les parias de la civilisation; nous avons également applaudi aux traits malins dont il a stigmatisé le charlatanisme parisien, qui prodigue à la *Crinoline-Oudinot* et à la *Pâte-Regnault* les mêmes éloges qu'à la prose de M. de Balzac et aux vers de M. Méry. Mais, à travers tout ce que la lecture de cette préface a eu pour nous d'intéressant et de récréatif, un peu de curiosité est venue nous donner du souci et mettre à la torture notre sagacité : quel est donc M. Anatole Piston? Vainement avons-nous fouillé dans les archives de nos souvenirs, vainement avons-nous déroulé sous nos yeux la longue liste des noms connus ou inconnus de l'empire littéraire : celui que nous cherchions ne s'y est pas trouvé, et M. Anatole Piston était pour nous un problème insoluble, un hiéroglyphe indéchiffrable; lorsqu'en parcourant quelques livraisons de la *Revue du Dauphiné*, nous avons reconnu dans les articles signés *Etienne Gourju* et *Anatole Piston* l'auteur de la préface des *Juvenilia* : voile transparent du pseudonyme qu'emprunte souvent la verve spirituelle et railleuse du directeur de la *Revue du Dauphiné*, qui se trahit toujours par l'originalité de son style et la forme piquante de sa pensée.

JUVENILIA, tel est, nous l'avons dit, le titre gracieux, quoiqu'étranger à notre langue, sous lequel M. Chancel a livré au public ses poésies intimes, et, à notre avis, il cadre merveilleusement avec la fraîcheur et l'ingénuité dont elles sont généralement empreintes. Quel autre nom donner aux premières inspirations du poète, à cet âge où, délicieusement impressionné par tout ce qui l'entoure, il entre dans la vie comme dans une féerie de bonheur, comme dans un éden parfumé, et respire à pleine poitrine les douces émanations d'une atmosphère toute de rêveries, d'amour et d'idéales voluptés? De quelle robe plus modeste et mieux assortie draper la virginale nudité d'une muse dont les créations, simples et neuves, traduisent fidèlement les vivaces impressions des premières phases de la jeunesse, alors que le passé et le présent apparaissent comme deux purs miroirs où se reflète sous les plus riantes couleurs l'image fantastique de l'avenir?.... Cependant on chercherait en vain dans les rêves dorés et dans les joies insoucieuses de l'adolescence le caractère dominant des poésies dont nous essayons de rendre compte à nos lecteurs. Il semble, au contraire, qu'un vague sentiment de tristesse se mêle dans chaque strophe aux suaves épanchemens de l'amour; il semble que la lyre du poète s'est détendue sous l'humidité des pleurs, même dans ces élégies où la grâce sourit au bout de chaque vers; mais tout cela n'est que passager : c'est comme un soupir de la brise dans la feuillée, comme une ride sur le cristal des ondes, comme un nuage noir qui fuit à travers l'azur du firmament. Peut-être cette mélancolie larmoyante est-elle moins l'expression d'une douleur réellement sentie, que l'effet de cette révolution introduite depuis quelques années dans la littérature par l'école romantique, dont les allures, en poésie surtout, ont toujours quelque chose de sombre et de capricieusement rêveur?

Aujourd'hui que la plupart des poètes, nés avec le goût des choses fraîches et douces, se montrent rebelles à leurs timides instincts et dédaignent les humbles chants de l'élégie ou de la

ballade, pour s'envoler audacieusement, avec des ailes factices, vers les hautes régions du drame et de l'épopée, où les attend la destinée d'Icare, nous devons féliciter l'auteur des *Juvenilia* d'avoir docilement cédé à son penchant pour le genre idyllique, et de s'être rappelé, entre autres préceptes de l'art, le *quid valeant humeri* du bon Horace. Le printemps, les ruisseaux, les fleurs, toutes les beautés de la nature, Dieu, l'espérance, la prière et l'amour, toutes les sublimes croyances du cœur, voilà les harmonies intimes qui se sont mélodieusement échappées de sa lyre. L'amour, toutefois, nous paraît avoir été la source la plus féconde de ses inspirations; car une silhouette de femme, blanche et rose, à l'œil bleu, aux cheveux noirs, s'épanouit joyeusement à chaque vers comme un lys embaumé, et le poète caresse délicieusement de son luth cette image fantastique, comme le plus bel ange de son paradis, comme la plus riante apparition de ses songes quotidiens, comme la plus intéressante page écrite au livre de ses souvenirs. Voici comment il exprime lui-même, dans les quatre dernières strophes du morceau qui a pour titre : *l'Espérance,* quels sont les sujets de prédilection de sa muse :

« A vous donc mes concerts, printemps, vertes ramées,
» Souffles ambrés du soir, aurores embaumées,
» Jours de mai tout empreints de lascives ardeurs,
» Fleurs, oiseaux, papillons, phalanges vagabondes,
» Lacs purs, blanches villas, bosquets aux claires ondes,
» Cieux aux ineffables splendeurs!

» A vous aussi mon luth, femmes, coquettes fées,
» Qui, de myrte et de soie élégamment coiffées,
» Cachez sous vos longs cils l'amertume des pleurs;
» Toujours le front vermeil et la bouche rieuse,
» Vous heurtez ma pensée, et ma plume joueuse
» Se baigne avec amour dans vos fraîches couleurs.

» J'aime tant votre sexe et ses folles allures,
» Vos yeux noirs, vos blancs cous, vos blondes chevelures,
» Vos pieds qui dans le bal glissent légers, furtifs,
» Votre voix, dont le timbre épanche dans mon ame
» Des ruisseaux de bonheur, d'harmonie et de flamme,
» Doux comme vos baisers et comme eux fugitifs!.....

» Oui, pour vous désormais, dans mes courses nomades,
» Joyeux, je cueillerai quelques vieilles ballades,
» Quelques lais oubliés dans les antiques tours,
» Ou les chants ingénus d'une muse légère,
» Qui se plaît à mêler l'encens de la prière
» Avec le parfum des amours. »

La poésie de M. Chancel est facile, douce, harmonieuse; on reconnaît, à la simple lecture, qu'il n'y a rien d'étudié, de guindé, rien qui sente le labeur; que tout, au contraire, découle limpidement de l'inspiration comme un flot de sa source. La charpente de son vers est gracieuse et de bon goût; point de césure forcée, point d'enjambement disparate ou qui blesse l'oreille, point d'épithète parasite, point de rime inexacte ou indigeste. Il a respecté la syntaxe et la prosodie dans toutes leurs exigences, et, quoique pleinement enclin au genre romantique, il a été assez heureux pour éviter la boursouflure et le néologisme, ce double écueil que rencontrent trop souvent les disciples de la nouvelle école. Les sentimens qui servent de texte aux divers morceaux de son recueil sont, comme nous l'avons dit déjà, de pures émanations d'une ame jeune, passionnée, enthousiaste, qui s'est imprégnée de bonne heure, comme une éponge avide, des célestes rosées de l'espérance et de l'amour. Les pensées que ces sentimens ont fait éclore dans son imagination sont presque toujours fraîches, délicates, rayonnantes, quelquefois profondes et neuves, jamais fausses ou

paradoxales. Les expressions dont il les revêt dans son langage rhythmique sont généralement élégantes et heureusement appropriées, riches de coloris et de nombre, rarement faibles, jamais triviales ou hibrides. On en jugera à la lecture de cette strophe :

« Demain ! ce mot lui seul contient toute la vie,
» C'est tout ce qu'on regrette et tout ce qu'on envie,
» C'est l'énigme que Dieu pose à l'humanité.
» Demain !..... oh ! ce n'est point une parole vide,
» Car pour l'homme souvent la mort au front livide
» Entre hier et demain jette l'éternité !..... »

Et ailleurs :

« C'était toi !.... toi l'autel où mon cœur sacrifie,
» Flamme aux rayons vermeils qui brûle et purifie,
» Étoile de bonheur qui luit sur mes vingt ans,
» Beauté dont le sourire aux anges fait envie,
» Fée aux longs cheveux noirs qui sème sur ma vie
» Les fleurs d'un éternel printemps.

» Et tu courus t'asseoir à mes côtés, folâtre;
» De désirs innommés je sentis ton cœur battre,
» Et ta main dans ma main tressaillir un moment;
» Tu me parlas d'amour, et je pleurai de joie,
» Et dans les plis flottans de ton voile de soie
» Mon front se roula doucement.

» Puis j'admirai, muet, ta candide parure,
» Les contours délicats de ta désinvolture,
» Et de ton profil grec la touchante pâleur;
» Je comptai tes vertus, ces gouttes de rosée
» Qui font épanouir dans ma tête embrasée
» Ta pensée et ton nom comme une double fleur.

» Et je bénis le Dieu qui trône dans les nues
» D'avoir si bien uni nos ames ingénues,
» Si bien guidé vers lui leur vol mystérieux,
» D'avoir mis mon espoir dans le chant d'une lyre,
» Mes rêves dans ta nuit, ma joie en ton sourire,
» Et tout mon bonheur dans tes yeux. »

L'amour, comme on le voit, est le sentiment qui domine le poète. L'image d'une femme qu'il aime, qu'il chante, qu'il divinise, dessine toujours ses formes blanches et sveltes sur le fond de tous ses tableaux; c'est elle qui donne à tous ses vers l'harmonie et la grâce, comme les rayons d'un soleil de printemps donnent à un frais paysage l'animation et la vie. Qu'il la nomme *Elisa, Fanny, Hélène* ou *Marie,* c'est toujours *Elle; Elle,* mystérieuse unité, *Elle,* le rêve de ses nuits, l'étoile de son ciel, l'écho de sa voix, le reflet de sa pensée, la sœur jumelle de son ame. A en juger par sa persévérance à ne bénir que les mêmes noms, à ne sacrifier qu'au même autel, on serait tenté de croire que M. Chancel pratique le culte de l'amour comme les saints celui de Dieu; on lui ferait volontiers un mérite de sa sincérité quand il dit :

« Ainsi je l'aimerai toujours, sans lassitude,
» Dans le bruit des cités ou dans la solitude,
» Joyeux dans les plaisirs, triste dans les douleurs,
» Comme les verts rameaux aiment un frais zéphire,
» Comme un pêcheur sa nef, comme un barde sa lyre,
» Comme l'abeille aime les fleurs. »

Mais il y a dans ses poésies un tel mélange de tristesse et de joie, de pleurs et de sourires, de craintes et d'espérances; il y a de si brusques transitions du calme à l'agitation, du rêve à

l'insomnie, de la religion du souvenir à l'impiété de l'oubli, que nous doutons quelquefois de la constance des sentimens qu'il exprime. Sans vouloir taxer ses affections de versatilité, nous croyons qu'elles tiennent un peu de la nature de celles des papillons pour les fleurs. Serait-ce par l'effet de quelque rapport sympathique que sa muse aurait consacré à ces jolis mais volages insectes une charmante pièce de vers, où l'agréable simplicité de l'idylle se marie merveilleusement au rhythme pittoresque de la ballade? Nous tairons notre pensée à ce sujet; mais nous n'en citerons pas moins dans tout son entier cette pièce, qui est l'une des plus gracieuses de son livre.

LES PAPILLONS DE MAI.

« Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe,
» Voltigez, papillons, voici les tièdes jours;
» Le printemps sur la terre a secoué sa robe,
» Où dormaient enlacés les fleurs et les amours.

» Déjà la pervenche,
» Éclose, se penche
» Au pied des cloisons,
» Et sa douce haleine
» Parfume la plaine
» Verte de gazons.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» L'humble violette
» Élève sa tête,
» Écoute en secret
» Le souffle des brises
» Dont les ailes grises
» Frôlent la forêt.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» La blanche aubépine,
» Sa sœur, l'églantine
» Parent le buisson;
» La brune fauvette,
» Aux jours froids muette,
» Chante sa chanson.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Les flexibles cloches
» Du sommet des roches
» Pendent en arceaux,
» Et la marguerite
» A l'ombre s'abrite,
» Le long des ruisseaux.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Plus de noirs orages,
» Ni d'épais nuages,
» De Mai le retour
» Apporte la joie
» Et sur nous déploie
» Son réseau d'amour.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Tout luit comme un rêve;
» Chaque jour se lève
» Pur et radieux,
» La nuit dans ses voiles
» Sème autant d'étoiles
» Qu'en roulent les cieux.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» C'est le temps où Flore
» Pour vous se décore,
» Jolis papillons;
» Où sur la ramée
» Votre folle armée
» Tient ses bataillons.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Dès que la nature
» Reprend sa ceinture
» Aux mille couleurs,
» Votre essaim folâtre
» Aux champs vient s'ébattre
» Entre mille fleurs.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Tour-à-tour votre aile
» Rase l'immortelle,
» L'œillet, le lilas,
» Le thym dont l'arôme
» A longs flots embaume
» Les blanches villas.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Puis votre phalange
» En ordre se range
» Et vient se poser,
» Demandant aux roses
» Récemment écloses
» Un tendre baiser.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Quand la fraîche Aurore
» Se promène et dore
» Le pâle jasmin,
» Votre joyeux groupe
» Joue et s'attroupe
» Sur son chemin.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Le soir, à la brune,
» Quand déjà la lune
» Au ciel a souri,
» Un zéphir propice
» Vous berce au calice
» D'un myrte fleuri.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Oh! combien j'envie
» Votre heureuse vie,
» Légers papillons!
» C'est un joli rêve
» Qui naît et s'achève
» Loin des aquilons.

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe, etc.

» Pour vous tout est fêtes,
» Et pourtant vous êtes
» Trompeurs en amour;
» Aux fleurs les plus belles
» Êtes-vous fidèles
» Seulement un jour?....

» Le linceul de l'hiver aux regards se dérobe,
» Voltigez, papillons, voici les tièdes jours;
» Le printemps sur la terre a secoué sa robe,
» D'où tombent à la fois les fleurs et les amours. »

L'ode aux ruines du château d'Ourout est d'une poésie remarquable. Le poète s'y est constamment maintenu à la hauteur du genre lyrique, et cette pièce, où il fait en douze vers la peinture des mœurs de la féodalité et l'histoire des temps chevaleresques, suffirait seule pour révéler un véritable talent, et légitimer les espérances de succès dont nous nous plaisons à encourager de semblables débuts. Nous regrettons que les dimensions, déjà trop agrandies, que nous avons données au cadre de cet article, ne nous permettent pas de citer une foule d'autres morceaux achevés, entre autres ceux désignés sous la rubrique de *Deuil*, — *l'Orpheline*, — *Fougues*, — *à M.me veuve G.*, — *Souvenirs d'enfance*, — *Premier soupir*, et plusieurs sonnets, ces petits poèmes si délicatement charpentés, que les innovations introduites dans la littérature actuelle avaient fait tomber dans une espèce de désuétude, et auxquels l'auteur s'est efforcé de rendre les honneurs de la réhabilitation et les priviléges de la mode.

On serait peut-être en droit de nous accuser de complaisance et de partialité, si, après avoir fait ressortir les nombreuses beautés répandues dans le recueil des *Juvenilia*, nous passions sous silence les quelques défauts qui en obscurcissent légèrement l'éclat. Il y a trop d'uniformité dans les poésies de M. Chancel. Nous lui reprocherons de ne pas avoir suffisamment isolé les souvenirs de la lecture qu'il a faite de certains poètes passés maîtres dans l'art. Sa mémoire, souvent trop fidèle, l'a empêché de donner à son œuvre cette touche spéciale qui n'appartient qu'à l'individu, ce caractère d'originalité qui, de nos jours, où l'invention est chose si rare, constitue le principal mérite d'un livre. Lamartine, avec

ses teintes mélancoliques et religieuses, Victor Hugo, avec sa forme fantastique et nuageuse, se montrent trop ostensiblement comme les patrons sur lesquels il a découpé ses élégies. Son imagination, placée souvent dans l'alternative ou de créer ou d'imiter, s'est quelquefois décidée pour ce dernier parti, comme favorisant davantage cette paresse d'esprit si difficile à combattre chez certaines organisations. Voilà pourquoi sa *Créole délaissée* ressemble trop à *la fille d'Otaïti*, et sa *Zémire* à *Sara la baigneuse* et à *Nourmahal la rousse*. Toutefois, ces défauts portent avec eux leur excuse, car ils témoignent hautement de l'invincible tendance de l'élève à se rappeler malgré lui les plus belles odes de ses précepteurs. Disons encore qu'il y a, dans le volume élégant et coquet que nous avons dans ce moment sous les yeux, quelques répétitions de mots et d'images qui font un mauvais effet, il est vrai, mais qui accusent moins la négligence du poète que la pauvreté de notre langue.

En somme, M. Chancel a fait un bon et beau livre, bon par le fond, beau par la forme et par le luxe typographique dont on a illustré l'édition. Malgré ce double mérite, l'auteur doit se résigner à l'indifférence de ces hommes à trempe de fer et de sang, avides de dramatiques émotions, et dont les rudes fibres ne s'ébranlent qu'à la lecture des romans d'Anne Radcliff ou de Dinocourt; au dédain de ces femmes qui, sous une enveloppe blanche et frêle, cachent un cœur de bronze, et paient jusqu'à vingt francs une petite place aux tribunes des cours d'assises, pour y savourer à plaisir, sous leur voile vert, les secousses violentes mais délicieuses que font éprouver à leur sensibilité blasée les détails d'un assassinat bien horrible et bien noir; car il n'y a rien dans ses harmonies, religieusement amoureuses et mélancoliquement suaves, qui puisse impressionner de telles organisations. Mais en revanche il peut dire : « A moi la sympathie de ces ames méditatives et brûlantes » où s'est réfugiée la poésie, comme une vierge qu'on allait » déflorer; à moi ces ames muettes comme la contemplation,

» recueillies et mystérieuses comme la solitude, qui s'épanouissent » aux souffles enivrans de l'amour, comme une fleur aux ca- » resses de la brise ! » Oui, à vous la sympathie de ces ames, jeune homme aimant et poète, car elles ont des cordes qui vibrent à l'unisson des vôtres; la nuit, elles rêvent comme vous de pieuses croyances et de chastes voluptés; elles ont comme vous le regard incessamment tourné vers le ciel, d'où découlent les plus sublimes inspirations.

« La poésie est morte ! » disent peut-être quelques esprits positifs? Mensonge ! blasphême ! La poésie ne peut mourir; elle vivra tant que le feuillage de l'été nous couvrira de son ombreuse fraîcheur, tant que les sources des montagnes seront murmurantes et limpides, tant que les prairies seront vertes et pailletées, tant que le soleil répandra par torrens la lumière et la vie, la lune ses blondes lueurs, le crépuscule ses teintes mélancoliques, les forêts leur majestueux silence, et la mer ses sublimes harmonies.

Poètes ! ne croyez pas au désenchantement dont on menace chaque jour votre destinée. Conservez pieusement dans les plus profonds replis de votre cœur l'amour de cette vierge sainte dont vous pratiquez le culte et desservez les autels. Gardez bien cette parole divine qu'on entend là-haut, ce chaînon d'or qui vous lie aux cieux. Non ! la poésie ne peut mourir !

ADÉLAÏDE DE BOISMONT.

NOTRE-DAME DES NEIGES.

Une course dans les montagnes! une visite à un monument isolé! un pélerinage à une chapelle perdue pendant l'hiver au milieu des neiges, pendant l'été au milieu des grands nuages qui traversent le ciel; c'était plus qu'il n'en fallait pour être sur pied au point du jour. Le bâton de voyage, la blouse de l'artiste, le chapeau à larges bords du pélerin, rien ne nous manquait; et tout en fredonnant quelques phrases du *Roi des aulnes*, ce chant si grave et si mélancolique de Schubert, nous nous mîmes en route. La Durance gronda long-temps à nos côtés; enfin nous la quittâmes, et tournant à droite, nous n'entendîmes bientôt plus le mugissement de ses flots verts, qui s'élancent et se brisent contre des masses de roches que des mains seules de géants ont jetées à travers la campagne pour leur barrer le passage.

C'était le 8 juillet, un dimanche, mois de l'année où la nature se revêt de ses plus riches habits de fête, de sa robe d'émeraude et d'or; seul jour de la semaine que le pauvre consacre au repos, seul jour où la fille du peuple se pare, seul jour où un faible éclair de joie brille dans l'œil du malheureux. La vallée s'étendait immense et majestueuse devant nous; la rosée matinale avait

répandu ses larmes sur notre route, comme pour la rendre plus fraîche et plus douce; un léger voile de brume descendait du ciel sur la terre, pour cacher encore un instant les mystères de la nuit; et nous étions cependant seuls à marcher au milieu de ce paysage grandiose et sublime.

Tout-à-coup un large et puissant rayon de soleil traversa l'espace comme une flèche d'or; un diadême gigantesque de lumière vint se poser sur la neige éblouissante de la montagne, comme sur la tête blanche d'un vieillard; et Louis, mon compagnon de course, se découvrant aussitôt, se retourna vers moi, et dans une extase muette, en nous serrant la main, nous saluâmes le jour, ce roi des mondes et de l'immensité, ce regard infini et éternel de Dieu. Dans le silence majestueux qui nous environnait, une cloche lointaine fit entendre sa voix mélancolique, voix d'airain qui se levait la première pour chanter seule aussi les louanges du Seigneur.

Mus par un divin instinct, par une impulsion mystérieuse, nous nous dirigeâmes vers cette voix inconnue qui, partant du sein de la montagne, semblait nous engager à la gravir. En effet, sur le contour extrême du mont qui surgissait au-dessus de nos têtes, coupant l'azur du ciel de ses lignes nettes et aiguës, s'élançait devant nous un clocher, gracieux et effilé, sainte aiguille de pierre qui annonce sans cesse à tous ceux qui la voient que toute heure ici-bas est l'heure de prier.

Sous cette église, couché au pied d'un bois de mélèzes, le pauvre petit village du Puy-Saint-Pierre[1] a suspendu ses modestes habitations entre la pointe neigeuse du rocher du Prorel et la vallée profonde de la Guysane; groupe de fragiles maisonnettes qui se sont serrées là à mi-côte pour résister à la chute rapide et mortelle de l'avalanche, pour être à l'abri des dangereuses inondations de la fougueuse rivière, terrible fille des Alpes, qui, une

1 *Puy* vient du mot patois *poua* qui signifie *montée*.

fois livrée à ses caprices, ne connaît plus de frein. En levant les yeux, nous ne fûmes pas médiocrement surpris du grand nombre de personnes que nous vîmes le long des sentiers sinueux qui entourent la montagne de leurs colliers repliés; ce n'étaient que jeunes paysannes endimanchées, que charmantes causeuses, riant et folâtrant; à côté de vieillards pensifs et silencieux, des enfans joyeux et courant, trouvant la vie bonne et belle, et se laissant bercer par elle comme par les bras caressans d'une mère; tous ne songeant qu'à une chose, au bonheur d'aller prier Notre-Dame des Neiges.

Pour nous, nous avions une autre manière d'adorer; et les laissant monter, nous restâmes quelques instans en arrière pour admirer à notre aise le magnifique tableau déroulé sous nos pieds : au loin, c'était Briançon, placé comme une borne géante sur les bords de la Durance; au-dessus de cette ville, les redoutables forts des Têtes et du Randouillet, qui, au moindre signal, peuvent l'écraser de leurs énormes blocs de rochers; puis au-dessous et à quelque distance de ces formidables remparts de guerre, une multitude de villages, plus jolis les uns que les autres, dispersés çà et là dans la vallée; maisons qui semblent avoir franchi les barrières de granit qui voulaient les contenir, pour s'échapper et vivre libres en plein air, au milieu des prés et des champs : parmi elles, Sainte-Catherine avec son petit moulin à eau et son pont de bois si svelte et si mince; plus loin, Villars avec son église qui n'a conservé du temps de la renaissance, où elle fut bâtie, que son portail élégant et quelques pierres grimaçantes à demi effacées; enfin, au-dessous de nous, Saint-Blaise, où les arbres verts et touffus servent de nids aux rossignols, dont les merveilleuses modulations le dotent d'un concert perpétuel.

Nous ne nous lassions pas de contempler, de suivre des yeux la Durance et la Guysane[1], ces deux torrens de pleurs que laissent

1 La Durance s'appelle *la Dour*. Anciennement la Guysane s'appelait *Anas*; un Dauphin, nommé Guy, la fit nommer *la Guysane*.

couler le Mont-Genèvre et le Lotharet; longues couleuvres aux anneaux jaunes et verts, qui, mugissantes et tordues de douleurs, se cherchent long-temps avant de pouvoir se mêler et s'unir pour ne plus se quitter; symbole de ces nobles ames, sœurs de souffrance, qui ne se joignent que pour mourir. Gigantesque et délicieuse vallée, où tout attache, où tout séduit! Il n'y a pas jusqu'à une petite pierre blanche, surmontée d'une mince croix, qui marque la place funèbre où un pauvre officier du régiment de Toulouse perdit l'équilibre et tomba broyé au pied de la montagne; il n'y a pas, dis-je, jusqu'à cette mince croix de fer, perdue dans les airs, au milieu des sombres sapins et des lugubres mélèzes, qui, tout en fixant l'œil du passant sur elle, n'entraîne l'ame dans de douces rêveries, et l'arrachant pour un moment aux tristesses d'ici-bas, ne la laisse plus songer qu'aux joies et aux félicités d'en haut.

Quand nous arrivâmes au village du Puy-Saint-Pierre, toutes les maisons étaient fermées; pas un habitant dans le village, tout était morne et muet, tout était silencieux et désert; le clocher de l'église montrait au-dessus des chaumières sa couronne lancéolée de granit, couronne pareille à celle de nos vieux rois franks. Nous approchâmes de l'église, et pénétrant sous le porche, après avoir jeté un coup d'œil sur un petit bouquet de fleurs fanées suspendu au-dessus de cette entrée basse et étroite, après avoir regardé la coquille de pierre remplie d'eau bénite, image sensible qui dit au chrétien de se purifier avant d'aller à Dieu, nous entrâmes dans ce temple que nous croyions abandonné; il était plein de fidèles. Une multitude de cierges étaient là versant des flots de lumière sur l'autel, tandis qu'une masse de femmes, tête baissée et cœur fervent, gardaient un silence si solennel et si sublime, qu'on les eût prises pour des statues agenouillées. Soudain un chant rauque et sauvage vint ébranler les parois de l'église; il partait d'une espèce de tribune pratiquée au-dessus du portail, assez grande pour occuper la moitié de la partie supérieure de

l'édifice et pour contenir un grand nombre d'hommes. Lorsque le chant de ces derniers cessa, les jeunes filles agenouillées le reprirent avec leurs voix fraîches et argentines, et à chaque verset prononcé en haut d'un accent sinistre et terrible, répondait en bas un autre verset doux et tendre, parfum sonore qui s'exhalait des lèvres de ces fleurs vivantes. Au-dessus de nos têtes on eût cru entendre l'orage, la malédiction, la justice sévère et irrévocable; au-dessous, au contraire, le calme, l'amour, la vertu candide et confiante. Aussi, quand l'hymne d'adoration fut fini, tout se tut, et il nous sembla qu'une voix divine acceptait ces hommages et y répondait des vastes profondeurs du ciel : c'était la cloche de l'église annonçant par ses volées argentines la sortie de la procession. Nous nous rangeâmes contre une des tombes du cimetière, et bientôt avec le plus profond recueillement le cortége défila devant nous. Pompes simples du pauvre, qui rend témoignage au Seigneur de toutes les puissances de son ame, combien vous l'emportez sur les magnifiques et orgueilleuses cérémonies du riche, qui ne rend témoignage à Dieu que du bout des lèvres !

La marche s'ouvrait par un groupe de jeunes filles, aux longs voiles blancs; au milieu d'elles, une de leurs compagnes portait une grande bannière de soie blanche, où se dessinait l'image de la mère de Dieu, allaitant son fils; Marie, la vierge des vierges, planait resplendissante de broderies et d'or sur cet essaim timide et craintif de pauvres villageoises, que la pudeur religieuse abrite en ce moment sous ses plis sans tache.

Après deux longues files de ces élues du ciel venaient de tout petits enfans, leur casquette sous le bras, leur livre de messe dans les mains, livre gros et lourd que leurs faibles doigts avaient peine à tenir. Enfin, derrière eux, autour d'une bannière rouge, représentant Saint Pierre d'un côté et Saint Joseph de l'autre, on voyait s'avancer des hommes, aux cantiques sinistres et plaintifs, ensevelis de la tête aux pieds dans la robe noire et sale du pénitent;

à leur tête marche nu-pieds, grave et sévère, celui d'entre eux qui a eu le bonheur de gagner à l'enchère le suprême honneur de porter dans ce pélerinage la bannière du hameau[1]; lutte sainte et sublime où le prix est la souffrance, dans laquelle le riche n'ose pas s'engager, où le vainqueur a pour récompense une montagne de roches aiguës et de cailloux tranchans à gravir nu-pieds pendant plus de trois heures. Aujourd'hui cet homme si fier a consacré huit journées de travail afin de l'emporter sur ses rivaux : il va endurer d'horribles douleurs; qu'importe! ne montre-t-il pas à tous ce qu'il est prêt à souffrir pour la religion de ses pères? puis dans sa marche de martyr il n'a qu'à lever de temps en temps les yeux au ciel, ne voit-il pas en haut sur la cime la plus élevée, à travers ce nuage blanc et léger qui la couvre comme d'un voile de dentelle, le visage de Notre-Dame des Neiges qui lui sourit et encourage du regard ses efforts.

En contemplant cette bannière virginale en avant de cet étendard rouge et sanglant, cette image de la Vierge immaculée précédant celle du rude charpentier et de l'apôtre renégat, ces jeunes filles devançant ces hommes, vigoureux plébéiens courbés en ce moment sous le linceul de la pénitence, il me semblait voir l'innocence introduisant le repentir au ciel, les anges envoyés de Dieu encourager leurs frères déchus en gravissant les premiers les degrés qui mènent au séjour éternel. Puis ce prêtre fermant la marche ne me représentait-il pas la religion entraînant l'humanité tout entière, bons et méchans, vertus et crimes, dans la bonne et unique voie, celle de la prière et de l'amour, la seule qui conduise aux pieds de l'Éternel?

Et nous, enfans maladifs et corrompus des villes, qui n'avons pas le courage de nous retremper à cette foi ardente, source de

1 Cet usage existe encore aussi chez les juifs, qui, au jour de Pâques, mettent aux enchères l'honneur de porter nu-pieds autour de la synagogue le livre de la loi.

tout bonheur, nous nous prîmes à suivre machinalement et en silence nos pauvres frères des campagnes, ces simples et ces sublimes de cœur qui vont droit à Dieu sans s'égarer, et cela, par le chemin le plus court et le plus sûr, celui de l'humilité et de la charité.

Nous cheminions lentement dans l'étroite courbe qui serpente aux flancs du Prorel; nous avions déjà passé le bois de mélèzes qui en couvre une partie; les jolis petits myosotis se pressaient en foule sous nos pas, leurs charmantes feuilles semblaient nous regarder, et, comme autant de beaux yeux bleus et mélancoliques, on eût dit qu'elles nous adressaient tout doucement leur : *ne m'oubliez pas*, si cher au cœur et au souvenir.

Après deux heures d'une montée pénible, une superbe prairie déploya devant nous son moelleux tapis d'herbe verte; ce n'étaient partout que plantes gracieuses et parfums exquis, qu'épaisses touffes de boutons d'or, qui indiquaient seuls les circuits multipliés des ruisseaux à travers d'innombrables fleurs, magnifiques et riches broderies jetées sur la robe de la montagne. Mais, pour achever notre enchantement, la procession, que nous avions perdue de vue, reparut au loin et s'engagea avec lenteur et solennité dans le sentier à peine praticable qui aboutit, à travers le roc, jusqu'à Notre-Dame des Neiges. De temps en temps le pieux cortége s'arrêtait; et alors, dans leurs haltes aux sinuosités du Prorel, on était tenté de prendre les jeunes filles groupées dans les anfractuosités pour des nuées de colombes, posées là un instant avant de regagner le ciel. Puis les chants redonnaient le signal de la marche, et tous reprenaient avec courage leur fatigante ascension.

Un vieillard seul resta en arrière : appuyé sur une béquille, il se traînait en avant malgré sa jambe estropiée, et faisait de dangereux efforts pour suivre ses compagnons de pélerinage. Il s'assit sur un fragment de roche, et nous allions passer devant lui en continuant notre route, mais sa figure mâle et noble, ses longs

Clerbaux d'ap. Letocart.
Lith. L. Borel à Valence.

cheveux blancs ruisselans de sueur, son regard perçant et fier, et surtout une intelligence peu ordinaire répandue sur tous ses traits, nous frappèrent tellement que nous ne pûmes nous empêcher de nous arrêter et de nous asseoir en face de lui. Nos yeux l'interrogèrent quelques instans en silence, mais la circonstance qui nous réunissait, le lieu saint près duquel nous nous trouvions, le même but de voyage, tout devait contribuer à faire cesser une retenue et une crainte qui ne pouvaient durer en ce moment. — Avons-nous encore bien loin d'ici à la chapelle de Notre-Dame? — Oh! Messieurs, quoique vous l'aperceviez devant vous, blanche et brillante au soleil, là sur cette cime si rapprochée, vous avez encore une bonne demi-heure de marche avant d'y être. Quant à moi, cette maudite jambe me permettra à peine d'y arriver pour la fin de la messe, et je suis cependant parti ce matin à deux heures..... — Et son regard plein de regret et de douleur se fixa tour-à-tour sur son membre malade, sur le chemin raide et rapide, puis remonta vers la chapelle, et enfin se reporta avec un certain découragement sur nous. — Savez-vous qu'il est bien imprudent à votre âge et avec une telle infirmité de s'engager dans un voyage aussi pénible? — Oh! c'est que vous n'en comprenez pas le motif, vous autres gens de la ville; vous êtes incrédules, vous ne concevez rien à la foi du pauvre paysan. Si je vous dis que j'ai fait un vœu, que j'accomplis un pélerinage résolu long-temps d'avance, vous rirez, car vous ne venez pas prier, vous; vous venez dessiner nos beaux paysages, nos fraîches vallées, nos rustiques chapelles. — Et après avoir indiqué du doigt l'album de Louis, il nous montra au loin la riche et verdoyante campagne encadrée dans ses blocs de granit et de neige. — Vous pourriez peut-être vous tromper, reprit Louis, rouge et confus de voir ses véritables intentions si facilement devinées; si nous sommes jeunes, n'est-ce pas l'âge des croyances, celui où le cœur nourrit l'intelligence? Oh! ne craignez rien, vous pouvez montrer votre ame à nu devant notre ame :

une sœur peut-elle avoir à rougir devant sa sœur? — Le vieillard sourit : Vous êtes bons encore, mes enfans, mais le temps viendra, et dans les rides qu'il creusera sur vos fronts se logeront plus d'un ver rongeur, plus d'un souci méfiant et sceptique. Heureux ceux qui ne vieillissent que de corps, et dont le cœur reste toujours jeune! — Oh! quant à vous, vous ne paraissez pas avoir changé, reprit mon compagnon. — Je n'ai pas toujours été ce que je suis, mon jeune Monsieur : à vingt ans j'étais soldat républicain, avec les vertus et les vices de cette époque, sans autre amour que celui de la patrie, sans autre foi que celle de l'immortalité de sa destinée, que celle de sa gloire, sans autre but que son bonheur; j'ai fait la guerre quinze ans sous notre jeune drapeau, et je ne me suis retiré que lorsque je l'ai vue triomphante. Ceci, voyez-vous, c'est la suite d'un coup de biscaïen reçu à Millesimo; j'ai négligé de soigner la blessure, et quand je suis revenu ici, l'humidité de nos vallées a attaqué ma jambe, comme vous le voyez, et l'a paralysée ainsi. De mes dix blessures c'est la seule qui ait eu cette suite. Hélas! si je n'avais du moins reçu que celles-là!..... — Et le vieux soldat essuya avec le revers de sa main ses yeux mouillés de pleurs, mais pas assez vite pour empêcher deux grosses larmes de glisser rapides sur sa veste brune. — Oh! vous avez donc bien souffert? — Et nous nous levâmes, et, sans nous être rien dit, nous nous trouvâmes tous deux rapprochés du vieillard, lui serrant la main avec affection; un mouvement sympathique nous avait communiqué à tous trois la même commotion électrique. Il nous regarda tour-à-tour avec attendrissement, et après un silence de quelques instans, muet et expressif, il reprit : Oh! oui, j'ai bien souffert! heureux si je n'ai pas encore à souffrir davantage! Jugez vous-mêmes mon infortune : j'avais une femme que j'adorais, la moitié de ma vie et de mon bonheur sur la terre; eh bien! Dieu me l'a enlevée, quand je commençais de connaître le prix du trésor que je possédais. Il me restait un fils, l'autre moitié de ce bonheur qui

m'a été ravi; et en ce moment, pendant que je vous parle, la mort est debout à son chevet, menaçant de me l'arracher!..... Une maladie de langueur le consume; en vain j'ai consulté tous les médecins, en vain j'ai cherché à préserver cette frêle existence de tout souffle mauvais, en vain j'ai veillé, j'ai prié : ses traits se sont altérés de jour en jour, les belles couleurs de son visage ont fait place à la pâleur des tombeaux, son regard si vif s'est éteint, et, vous le dirai-je, depuis huit jours il ne me reconnaît plus, moi, son vieux père, qui l'ai porté dans mes bras si long-temps!... Oh! s'il meurt, je mourrai; que ferai-je désormais sur cette terre! — Et un sanglot déchirant sortit avec effort de la faible poitrine du vieillard. — Oh! Notre-Dame des Neiges vous protégera, reprit Louis. — A l'éclair d'espérance qui illumina le visage du malheureux père, à ses yeux humides qui nous remercièrent et se tournèrent inquiets et fixes vers la chapelle de la montagne, on eût dit que Louis avait prononcé un mot magique. — Oui, vous avez raison, Notre-Dame des Neiges! je n'espère plus qu'en elle maintenant. — Et elle ne vous abandonnera pas. — A ces derniers mots, le vieux soldat se leva comme si de nouvelles forces fussent venues l'animer, et refusant toutes nos offres de secours, il commença à se traîner haletant et en sueur vers la cime de la montagne.

Nous le suivîmes quelques instans du regard; et prenant un chemin détourné, nous parvînmes promptement, au moyen d'un raccourci, à Notre-Dame des Neiges. C'est une chapelle simple et sans ornemens à l'extérieur; un épais grillage de bois taillé en balustrade sépare l'autel des pieux pélerins qui viennent en foule s'agenouiller aux pieds de la Vierge. A travers cette grille, à la lueur de quelques cierges, on aperçoit dans l'obscurité l'image grossière de Notre-Dame. Au plafond sont suspendus en festons une multitude innombrable d'offrandes, d'ex-voto, de ceintures, de chapelets, de voiles, etc., etc. Comme toutes les chapelles des Alpes, celle-ci est sombre et lugubre. On sent déjà en entrant

dans les lieux saints du Briançonnais l'imagination méridionale qui met son empreinte sévère et terrible sur tout ce qu'elle touche. Là, dans des ténèbres visibles, comme celles de Milton, ce sont des pénitens noirs, au visage brûlé par le soleil comme par la flamme de l'enfer, aux voix sauvages et sépulcrales; puis une odeur nauséabonde de cierge et de mort, un silence effrayant et morne interrompu par des chants redits en latin barbare et avec un accent plus barbare encore : tout cela produit sur vous une impression qui a long-temps de la peine à s'effacer.

A quelques centaines de pas de la chapelle, deux petites niches avec des images de la Vierge, posées d'une manière pittoresque sur des piédestaux de roche, nous frappèrent par la grande quantité de bouquets de fleurs que la piété venait de déposer à l'entour; c'étaient des *vergiss-mein-nicht*, ces jolies étoiles bleues allemandes, tressées en couronnes, en guirlandes; de belles gentianes, aux fleurs et aux couleurs changeantes comme les ailes d'une cantharide; des jonquilles blanches entrelacées à des marguerites doubles et à de larges boutons d'or; tout cela jeté pêle-mêle et entourant leur Vierge chérie de suaves parfums. En traversant cette superbe pelouse, semée de groupes d'enfans et de jeunes filles, assis sur l'herbe, nous vîmes le Prorel qui nous montrait sa cime neigeuse et éclatante tout près de nous. Il était neuf heures du matin : nous prîmes aussitôt la résolution d'acheter quelques provisions et du vin à un paysan qui était venu en vendre au pied de la chapelle. Une heure de montée après, nous déjeûnions sur la pointe isolée du Prorel.

A peine Louis eut-il atteint la dernière pierre d'une espèce de pyramide élevée là par les voyageurs, que, levant les bras au ciel, il entonna d'une voix émue le sublime chant des *Huguenots*. Ce fut là notre prière à nous; cri d'enthousiasme jeté au milieu des nuages, en présence d'un cercle de montagnes glacées qui nous entouraient de sept ou huit enceintes de cimes arides et nues.

Dans ces solitudes habitent les grands troupeaux de Provence :

là de rares bergers passent quatre mois de l'année, vivant jour et nuit sous un ciel bleu, couchant, à la lueur des étoiles, au milieu d'innombrables brebis, seule famille qu'ils aient sur la terre, et avec laquelle ils puissent échanger des paroles de tendresse et d'amour. Là on ne retrouve plus qu'une herbe petite, fine et serrée, sans autres fleurs que l'anémone glaciale, que sa robe veloutée et blanche garantit des vents froids et incisifs qui soufflent sur ces hauteurs. Un grand chien des Alpes, qui gardait un troupeau, nous suivit quelque temps; animal terrible et affreux à voir, aux longs poils jaunes, à la taille élevée, et dont les yeux rouges saignent sous un regard féroce et menaçant.

Nous revînmes à Notre-Dame des Neiges; mais les villageois, dont la présence animait le matin cet isolement morne et sans vie, s'étaient retirés; la chapelle restait seule et silencieuse; les débris de fleurs indiquaient seuls à terre que des hommes avaient passé par-là; une odeur de cire et d'encens qui flottait encore dans l'air trahissait seule les récentes prières faites dans le lieu saint abandonné.

Nous entrâmes : le vieillard que nous avions rencontré précédemment était seul à genoux au pied de la balustrade de la Vierge. Nous nous retirâmes pour ne pas interrompre et distraire sa ferveur. Louis sortit et alla se placer dans une déchirure de la montagne, à l'abri de l'ardeur cuisante du soleil, pour dessiner la chapelle. Je le suivis, et nous admirâmes ensemble les mille merveilles que la création prenait plaisir à étaler devant nous.

Le dessin de Louis était à-peu-près terminé, quand le vieillard sortit de la chapelle, et en referma la porte, suivant la recommandation qui en est faite au dernier qui quitte un temple isolé; puis il se dirigea lentement vers nous. En nous abordant il ôta son chapeau, et son regard se promena quelques minutes sur l'esquisse de mon compagnon. — Oh! c'est bien cela, c'est bien la demeure de Notre-Dame des Neiges, de notre bienfaitrice à tous! — Ne pourriez-vous pas nous dire en l'honneur de quel

souvenir on lui a élevé ce monument? — Oh! mon Dieu! non, mes amis; les traditions se perdent à travers les temps, surtout à travers les temps d'orage et de révolution. Chacun raconte l'origine de cet édifice à sa manière; il y a autant d'histoires que d'individus. — Et quelles sont donc ces histoires? — Les uns prétendent que deux vieux époux fort riches, et n'ayant pu avoir d'enfant, firent le voyage de Rome et une visite au pape afin d'en obtenir par son intervention. Celui-ci leur ordonna de prier toute la nuit; ce qu'il exécutèrent. Alors la Sainte Vierge leur apparut en rêve, leur enjoignit de lui construire une chapelle en cet endroit, de lui donner ce nom, et leur promit qu'à ce prix ils obtiendraient dans l'année l'accomplissement de leur vœu. Les deux époux obéirent, et ce qu'elle avait promis arriva. — D'autres prétendent qu'un jeune chasseur, hardi et entreprenant, se perdit un jour d'hiver dans les précipices de neige qui se trouvent en ce lieu : voyant tous ses efforts inutiles pour se débarrasser du cercle de glace qui l'étreignait, il jura de bâtir ici une chapelle à Notre-Dame, si elle le sauvait du péril. Aussitôt il sentit sa vigueur renaître, et surmontant tous les obstacles jusqu'alors invincibles, il put rejoindre dans sa chaumière sa femme bien-aimée et ses deux petits enfans. — Plusieurs, au contraire, affirment qu'au milieu du siècle dernier une épidémie mortelle fit des ravages effrayans dans tout le Briançonnais. Pour tâcher de sauver ceux qui étaient bien portans, on transporta presque tous les malades dans cette délicieuse prairie que nous avons traversée : ces malades firent le serment, si la Vierge les faisait échapper à la mort, de lui consacrer une chapelle, là-bas où vous voyez encore ces restes de murs qui servent d'abri aux pâtres du Prorel pendant la froidure des nuits. Notre-Dame exauça leur prière, et on vint alors lui élever cette église. Mais tout ce qu'on tenta fut infructueux : chaque matin les pierres déposées là-bas, ainsi que les murs commencés la veille, se retrouvaient dans le même état, mais ici, au haut de la montagne, où vous voyez maintenant la chapelle. Le

miracle s'étant répété plusieurs fois, on vit dans cet empêchement un ordre du ciel, et l'on s'y conforma. — Probablement ce n'est pas le seul miracle qu'ait accompli Notre-Dame des Neiges en faveur de ses enfans? — Oh! non, mes bons amis, non, ce n'est pas le seul : tenez, il n'y a pas encore bien long-temps que ma cousine Marguerite ne pouvant obtenir la guérison d'un mal d'yeux qui menaçait de la rendre aveugle, se fit conduire ici par son frère; elle a prié, et huit jours après ses douleurs ont entièrement disparu. Et n'allez pas croire que ce soit là l'unique exemple de la bonté de la Vierge; je pourrais vous en raconter bien d'autres, mais je préfère vous citer deux faits qui prouvent bien que si Notre-Dame sait récompenser ceux qui ont foi en sa miséricorde, elle sait aussi punir quelquefois ceux qui l'offensent. Il y a neuf ans, l'aumônier d'un régiment d'infanterie en garnison à Briançon avait promis de venir dire la messe en l'honneur de la patrone de cette chapelle; il avait même excité plusieurs officiers à l'accompagner. Après deux heures et demie de montée, il était arrivé à cette belle pelouse de verdure qui se trouve aux trois quarts de la montagne; fatigué et plein de sueur, il renonça à aller plus loin, et il se mit à déjeûner sur l'herbe. Quand il eut fini de manger, il se leva, et quand il voulut marcher, il se cassa la jambe dès le premier pas. Il fut deux mois à l'agonie, mais la Vierge prit pitié de son repentir, et le laissa boiteux le reste de sa vie; on nous a assuré depuis qu'il s'est fait trapiste. Oh! que Notre-Dame lui pardonne un moment d'impiété en faveur de cette existence qu'il consacre désormais au jeûne et à la prière! — Ici le vieillard se tut; il se préparait à prendre congé de nous, quand nous lui demandâmes quel était le second exemple de la sévérité de la Vierge. — Oh! celui-là, c'est une jeune fille du Pont-Cervières, encore aujourd'hui vivante; elle se nomme Etiennette. Une douzaine d'habitans, parmi lesquels se trouvait Etiennette et son amoureux, avaient fait vœu d'aller de nuit à Notre-Dame des Neiges, et cela, au milieu de l'hiver, quand les chemins sont le

plus dangereux et le plus inaccessibles. Il partirent tous au jour et à l'heure dite, et ils arrivèrent au lieu du pélerinage après bien des peines et des difficultés. Tout le temps de la prière dans la chapelle, Etiennette regarda son amoureux, et ne pensa pas à la Vierge; bien plus, en descendant, joyeuse et folâtre, elle oublia pourquoi elle était venue, et quittant le bras de son amoureux, elle se mit à chanter. On était dans ce sentier si raide : en sautant, elle voulut poser le pied sur le bord, la neige glissa, et la pauvre enfant roula au bas de la montagne. Après bien des efforts, en se couchant sur le dos, en faisant une espèce de raquette de leurs coudes et de leurs jambes, les compagnons d'Etiennette arrivèrent jusqu'à elle, mais ils la trouvèrent sans connaissance et comme morte. Après avoir long-temps cherché à la rappeler à la vie, ils se préparaient à la porter à force de bras, quand le prêtre qui était avec eux leur dit avec exaltation : Remontons, allons prier Notre-Dame des Neiges de prendre pitié d'elle ! Ils allèrent prier, et quand ils retournèrent près d'Etiennette, quel ne fut pas leur étonnement de la trouver à genoux, et pleurant de joie ! La Vierge venait de lui apparaître, portée sur une couronne de myosotis; elle lui avait accordé son pardon; pour gage elle venait de lui jeter une de ces fleurs d'amour, et lui avait annoncé qu'elle, Etiennette, épouserait le dimanche suivant son amoureux. Les parens des deux amans eurent ce matin-là même un songe semblable. L'église du Pont-Cervières vit célébrer les noces le jour fixé par la Vierge, et quand Etiennette alla à l'autel appuyée au bras de son fiancé, au lieu de la fleur d'oranger sur sa poitrine elle avait un simple bouquet de myosotis. — Mais, Notre-Dame des Neiges est donc la patrone du Briançonnais? — Non, non, mes enfans, chacune de nos vallées a la sienne. Ainsi, sur l'autre versant du Prorel, dans la vallée de Saint-Chaffret, il y a une montagne élevée, qu'on appelle *Assèhâ*[1] : plusieurs croix sont

1 *Assèhâ* en patois veut dire *assez haut*.

plantées sur ses différens pics. La plus haute et la plus vénérée de toutes est là-bas, au-dessus de cette touffe de mélèzes, à la pointe de ce rocher rouge; elle est consacrée à Sainte Elisabeth. Il y a huit jours, c'était sa fête; on a fait ce qu'on appelle dans le pays *la procession des croix*. On part de Saint-Chaffret à minuit, on s'arrête à chaque croix; parvenus à celle de Sainte Elisabeth, chacun l'embrasse, puis on redescend vers Saint-Chaffret, où l'on rentre sur les trois ou quatre heures du soir, après avoir passé toute la nuit en marche et en prière. Et ne vous étonnez pas de cet usage pieux, il nous a été transmis et recommandé par nos pères; chaque fois qu'on a négligé de le remplir dans toute sa rigueur, le torrent qui passe à Saint-Chaffret a débordé, a ravagé les pauvres petites propriétés de nos misérables montagnards, et enfin n'est rentré dans son lit que lorsque Sainte Elisabeth a eu reçu son hommage accoutumé; aussi se garde-t-on bien maintenant de manquer à cette cérémonie. Mais je m'aperçois qu'il se fait tard; adieu, Messieurs, nous ne ferions qu'entraver notre marche mutuellement, je crains qu'il ne soit nuit avant que j'arrive à Pont-Cervières; excusez-moi donc en faveur de mon infirmité et de mon âge, et surtout que Dieu vous garde de douleurs comme les miennes! — Qu'il vous conserve votre fils, et que Notre-Dame vous protége tous deux! — Merci, oh! merci, mes bons enfans! — C'est ainsi que nous prîmes congé du vieux soldat, et prompts et légers nous descendîmes de la montagne, non sans adresser intérieurement quelques vœux au ciel pour la félicité du bon montagnard.

Arrivés à la délicieuse prairie où serpentent tant de ruisseaux d'eau pure, dont on ne distingue les détours qu'aux berceaux de boutons d'or qui les couvrent, nous fûmes surpris de voir une multitude d'enfans, d'hommes et de jeunes filles, qui tous paraissaient chercher avec attention parmi les fleurs une fleur plus rare que les autres. Nous nous empressâmes de questionner une de ces jeunes paysannes sur l'objet qui occupait ainsi toute son

ame, et elle nous répondit aussitôt, vive et hardie comme une véritable montagnarde : Vous le savez aussi bien que moi, mes beaux Messieurs, je cherche *la main de Dieu*. — *La main de Dieu!* dit Louis avec étonnement. A la ville, il eût peut-être ajouté un compliment pour en savoir davantage; à la campagne, il se tut et fit bien de se contenter d'observer.

En effet, nous vîmes bientôt la jeune fille, armée d'un morceau de bois, creuser le sol et en arracher, avec la motte de terre qui l'entoure, une de ces petites fleurs rouges qui ressemblent, vues de quelques pas, à une grosse fraise, et dont le parfum a l'exquise odeur de la vanille; c'était un *orchis suave olens*. Pour les habitans de cette partie des Alpes cette plante remplace le buis sacré et le rameau chrétien. Quant à ce nom si joli et si poétique de *main de Dieu*, nous nous l'expliquâmes par la forme des racines, qui est semblable à celle de cinq doigts ouverts. Ainsi cette petite fleur privilégiée passe une année au lieu le plus apparent de la chaumière, et chaque année une nouvelle fleur vient prendre la place d'honneur de son aînée. En descendant nous songeâmes à cette fleur qui devient de jour en jour plus rare, et nous nous dîmes mutuellement : Est-ce que la main de Dieu veut se retirer aussi des montagnes, et la disparition de cette fleur présage-t-elle l'abandon que l'Eternel est sur le point de faire du monde? ou bien est-ce la foi qui, cherchant un refuge dans la solitude, et ne se sentant plus même là à l'abri des persécutions de l'impiété, se dispose à retourner au ciel?

Nos tristes réflexions ne durèrent pas long-temps, car, quelques jours après notre course au Prorel, nous rencontrâmes dans la vallée, au bord de la Durance, un père vieux et infirme soutenant un jeune homme encore pâle et maladif, mais cependant presque convalescent. Nous reconnûmes le vieillard du Pont-Cervières et son fils. Dès qu'il nous aperçut, il vint à nous, et nous serrant la main, il nous dit avec des larmes aux yeux : Notre-Dame des Neiges m'a exaucé, elle m'a rendu mon fils; que son saint nom

soit béni! Et nous nous contentâmes pour toute réponse de remercier le ciel par un de ces regards muets et expressifs qui rendent toute l'éloquence du cœur.

J. BORDES DE PARFONDRY.

Briançon, ce 8 juillet 1838.

TOUJOURS ELLE!

Si vous la rencontrez quelque part dans le monde,
Timide, d'un blanc tulle ornant sa tête blonde,
Simple comme la fleur qui pend à l'églantier,
Jeune, svelte, jolie, avec un frais sourire,
Et de tendres regards où le regard peut lire
Les pages du cœur tout entier;

Oh! qui que vous soyez, respectez-la; c'est Elle!
Vierge dont la croyance à mes doutes se mêle,
Pur reflet de ma flamme, humble écho de ma voix,
Pauvre fille du peuple à qui j'ai dit : Je t'aime!
Et qui me rend heureux à l'égal de Dieu même,
Quand je l'entends, quand je la vois.

C'est une sœur fidèle et dont l'amour candide,
S'infiltrant goutte à goutte ainsi qu'un flot limpide,
Des landes de mon cœur fait de rians bosquets;
C'est la réalité du rêve qui me berce,
L'adolescente Hébé que j'adore et qui verse
De l'ambroisie à mes banquets;

C'est la joyeuse fée entre mille choisie
Pour émailler de fleurs ma sombre poésie,
Rasséréner mon ciel et redorer mes jours;
La Muse dont le nom, plein de douce harmonie,
Caresse mon tympan comme une symphonie
Que je voudrais ouïr toujours.

Modeste en ses atours comme une violette,
Elle n'a ni bijoux, ni robes de toilette,
Ni chapeaux de satin, ni châles éclatans;
Pour plaire elle n'a rien que son gentil corsage,
Rien que le ton naïf qui pare son langage,
Rien que son teint de rose et ses dix-huit printemps.

Elle est pauvre et sans nom, mais nulle femme au monde
En moissons de bonheur n'a l'ame plus féconde,
Nulle au monde n'a l'air plus doux, plus gracieux;
Et, quand le vent du soir frôle sa chevelure,
Et qu'un rayon de lune argente sa figure,
On croit voir en ses traits quelque chose des cieux.

Nul souffle n'a terni le miroir diaphane
Qui brille sous ses cils; nulle bouche profane
N'a butiné les lis de son front de vélin,
Et dans ce siècle impie et maculé de fange,
Elle a conservé pur l'or de ses ailes d'ange,
Et blanche sa robe de lin.

Et voilà ce qui fait qu'aux terrestres abymes
Ma lyre trouve encor quelques notes sublimes
Pour chanter sa douceur, ses charmes, sa beauté;
Voilà pourquoi je suis docile à sa parole,
Et pourquoi chaque jour à ses vertus j'immole
Mes plaisirs et ma liberté.

Comme deux pélerins que l'amitié rassemble,
Au terrestre sentier nous cheminons ensemble
Et nous en partageons les ronces et les fleurs;
Nous avons même halte aux mêmes solitudes,
Mêmes jours, mêmes nuits et mêmes lassitudes,
Même sourire et mêmes pleurs.

Le même coloris rayonne en nos pensées,
Et par les mêmes vents nos fibres caressées,
Comme deux luths jumeaux rendent le même son;
Nos yeux au firmament cherchent la même étoile,
Nos nefs au même port voguent à pleine voile,
Nos prières vers Dieu montent à l'unisson.

Et nos ames toujours l'une à l'autre mêlées,
Comme deux alcyons d'ici-bas envolées,
Vers un monde idéal dirigent leur essor,
Emportant leur amour loin des regards profanes,
Et cachant à l'écart leurs célestes arcanes,
Comme l'avare son trésor.

Si vous la rencontrez quelque part dans le monde,
Timide, d'un blanc tulle ornant sa tête blonde,
Simple comme la fleur qui pend à l'églantier,
Jeune, svelte, jolie, avec un frais sourire,
Et de tendres regards où le regard peut lire
Les pages du cœur tout entier;

Oh! qui que vous soyez, respectez-la; c'est Elle!
Colombe qui me fait un abri de son aile,
Ange que l'Éternel à ma garde commet,
Sur l'ombre de ma route aube toujours levée,
Almée aux pieds de faon, houri que j'ai rêvée
Au paradis de Mahomet!!!...

CHARLES CHANCEL.

Août 1838.

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Bulletin des dyatribes et des fureurs de M. l'abbé Nadal contre la Revue du Dauphiné.

L'ecclésiastique qui nous a déjà fait l'honneur de nous adresser des injures[1] a continué, dans une série d'articles[2], à nous distribuer des honnêtetés littéraires qui donnent la plus heureuse idée de la fécondité de sa plume et des ressources que sait inventer la haine déguisée sous les faux semblans d'un zèle hypocrite. Le *Mémoire de Fontanieu sur les Protestans*, publié naguère dans la *Revue du Dauphiné*[3], a été l'objet, nous devons le dire, des plus inconvenantes invectives de la part de M. le professeur et abbé Nadal, qui assurément ne professe ni la politesse ni la tolérance, ou plutôt il a été pour lui l'occasion de se livrer à des personnalités contre l'éditeur de ce mémoire; personnalités grossières, il est vrai, mais qui ne peuvent blesser, parce qu'elles émanent d'un homme qui, s'armant de l'impunité de son caractère, joint à l'audace la lâcheté de se couvrir du voile de l'anonyme. Que

1 Voyez le *Courrier de la Drome et de l'Ardèche* des 29 mai et 5 juin 1838.

2 *Journal de la Drome et du Vivarais* des 7, 11, 21 juillet, 1er et 8 août 1838.

3 *Revue du Dauphiné*, tome III, page 355 et suiv.

M. l'abbé trouve que la révocation de l'édit de Nantes et la proscription des protestans soient une des plus grandes, des plus saintes et des plus sages actions de Louis XIV; c'est à merveille! Sur cette question, comme sur toutes celles qui appartiennent au domaine de l'histoire, la liberté des appréciations est sans limites. Mais parce que le directeur de la *Revue du Dauphiné* est d'un avis contraire, que M. l'abbé s'avise de l'accuser de mauvaise foi; c'est là un rare exemple d'impertinence, qu'avec ses allures dévotes il ne manquera cependant pas, ainsi qu'il l'a déjà fait dans le cours de sa polémique, de présenter à ses lecteurs comme un témoignage de sa ferveur et de son dévouement religieux. M. l'abbé se plaît à faire de l'intolérance et croit par-là se donner les airs d'un apôtre et d'un confesseur : c'est là un enfantillage qu'il faut bien passer à un séminariste de petite ville, dont la vanité est tout heureuse de faire un peu de bruit dans un journal, et qui d'ailleurs croit en cela se faire un mérite aux yeux de ses supérieurs, car un séminariste sait calculer aussi bien et mieux que les *enfans de ténèbres*.

Mais ce qui semble un peu moins pardonnable, c'est qu'un prêtre, homme de conciliation et de tranquillité, vienne, sans provocation aucune, se poser en gladiateur, provoquer une lutte dans laquelle il se jette avec l'animosité d'un moine de la Ligue, réveiller enfin des disputes irritantes, que l'esprit de paix et de charité devrait laisser enfouies dans le juste mépris où elles sont tombées; car, mettant en jeu les passions les plus acrimonieuses, les passions religieuses, leurs résultats ne peuvent être que déplorables. Cette appréciation est celle des esprits sages, et nous avons lieu de penser qu'elle a été partagée par des ecclésiastiques éclairés et pieux, qui respectent l'opinion d'autrui, parce qu'ils veulent qu'on respecte la leur, et qui d'ailleurs savent fort bien que la polémique sur les matières religieuses et politiques n'a jamais amené de conversion ni changé les convictions. Mais il paraît que M. l'abbé Nadal juge autrement, à l'ardeur qu'il apporte

à saisir la circonstance la plus légère pour donner carrière à ses déclamations maladroites, et bien peu faites pour rallier aux idées religieuses du catholicisme les esprits que son système d'exclusion en éloignerait, s'ils avaient le malheur de voir une doctrine générale dans une opinion individuelle et sans autorité. Si la fureur d'ergoter le transporte à ce point, qu'il prenne la peine de parcourir la *Revue rétrospective* que publie M. Jules Taschereau; il y trouvera de nombreux documens sur la Saint-Barthélemi, qui lui offriront l'occasion de nous prouver que ce coup d'état fut non-seulement une *rigueur salutaire*, mais une vertueuse, une sainte et très-politique détermination prise par un roi calomnié jusqu'à ce jour, dont il pourra réhabiliter la mémoire pour la plus grande édification des fidèles.

La Revue du Dauphiné n'a rien publié encore de ce genre, mais elle a mis en lumière le rapport officiel de l'intendant de la province sur l'état des protestans en 1726, document qui mérite quelque confiance, puisqu'il émane d'un agent du pouvoir, que l'on ne peut croire hostile à la cause catholique, et qui, par cette considération, ne doit pas être dépourvu d'autorité historique, lorsqu'il signale l'injustice des moyens employés pour dompter le protestantisme. Ce rapport est, il est vrai, précédé de quelques lignes d'introduction, dans lesquelles je me suis permis d'apprécier la révocation de l'édit de Nantes d'après mes convictions et ma manière de voir, qui malheureusement ne sont pas celles de M. l'abbé Nadal; et ce sont ces lignes qui ont allumé la colère du volcanique abbé, qui, se souciant très-peu de s'attaquer au défunt intendant, a déversé sa bile et son érudition sur son éditeur. Réfuter Fontanieu n'eût pas fait son compte, car qu'opposer à une pièce officielle rédigée par un témoin oculaire, revêtu d'un caractère public, contre lequel l'injure serait restée impuissante, tandis qu'on s'est nourri du charitable espoir qu'elle blesserait au vif un adversaire vivant. Certes, cette petite manœuvre, si elle est d'un caractère peu noble, ne manque pas au moins

d'astuce de cœur, et cependant elle ne parviendra pas au but que s'était proposé d'atteindre M. Nadal. Il s'est plaint, et en cela il a manqué d'adresse, que ses articles étaient restés sans réponse : il n'en obtiendront pas davantage aujourd'hui, car pour leur en faire une avec des développemens aussi étendus que ceux que leur a donnés leur auteur, il faudrait composer un volume, et je ne suis pas d'humeur de bâtir une compilation pour les loisirs de M. l'abbé. A dire le vrai, ce n'est pas que la tâche soit grandement difficile à remplir, car il est sur ces matières un moyen aisé de faire de la science à bon marché, moyen que M. l'abbé aurait dû charitablement révéler au public, ce que nous ferons puisqu'il a eu la distraction de l'oublier; c'est de puiser à larges mains, sans en rien dire, dans la *Bibliothèque* du P. Lelong et dans les compilations historiques du XVIIIe siècle, méthode qui vous fait passer aux yeux des bonnes femmes pour un père de l'église. D'ailleurs, je crois que sur la question à l'occasion de laquelle M. Nadal a prodigué les trésors de son érudition, comme sur toutes celles qu'il lui plaira d'élaborer à l'avenir, le public est très-peu friand de connaître son opinion personnelle, ainsi que celle du directeur de la *Revue du Dauphiné*. Qu'ils aillent à leurs affaires, l'un dans son séminaire fouetter les bambins et leur donner des pensums, l'autre dans son imprimerie surveiller la composition de ses feuilles : le public n'a souci de leurs démêlés, et fait bien. Au reste, ce qui empêchera toujours M. Nadal de trouver des adversaires assez vigoureux pour lui répliquer, c'est qu'il a la funeste habitude de les tuer de prime-abord, puisqu'il les assomme.

Cependant, pour ne pas être tout-à-fait en reste avec M. l'abbé, lui qui me donne de si vertes leçons assaisonnées de ces bonnes petites injures que les disputeurs religieux se sont toujours distribuées entre eux, qu'il me permette de lui faire part d'une remarque sur l'emploi des images métaphoriques dont il anime ses compositions. Certes, le style figuratif répand dans le discours

une énergie qui éveille l'attention et bannit la monotonie de la discussion, mais il faut prendre garde de le mettre à la portée de ses auditeurs. Or, comment M. l'abbé, qui, pour joindre l'exemple au précepte, a l'ingénieuse idée de lire à ses élèves ses articles comme des modèles d'éloquence française, n'a-t-il pas craint d'exciter leurs scrupules enfantins et leur curiosité naissante en leur parlant de ma *nymphe qui sommeille*[1]? Je sais bien qu'il a voulu par-là désigner ma cervelle qui radote, mais il eût mieux fait de le dire sans ambages, au lieu d'exposer des écoliers, et surtout des écoliers de séminaire, à se méprendre sur la hardiesse de ce trope. Ah! Monsieur le professeur, je vous ai déjà surpris lisant clandestinement Voltaire et Béranger, et maintenant voilà que vous tenez des propos inconvenans à vos élèves. Que faites-vous donc de l'adage : *Maxima debetur puero reverentia?* Voyez quelle vaste carrière de conjectures votre rhétorique imprudente va dérouler à leurs yeux; et voilà comme un seul mot peut perdre bien des ames!.....

OLLIVIER, JULES.

BIBLIOGRAPHIE.

Le nouvel Épiménide, ou progrès de la civilisation dans un siècle, par J.-F. B***. Seconde édition, impr. de Prudhomme, à Grenoble, 1838, in-8°.

Il se rencontrera toujours des esprits spéculatifs vivement épris de la passion du bien, et assez étrangers à la pratique des choses de l'humanité pour faire de la perfectibilité sociale un dogme de leurs croyances. Tenant peu de compte des leçons du passé et de celles qui s'accomplissent chaque jour autour d'eux, ils s'aban-

1 *Journal de la Drome et du Vivarais*, N.° du 21 juillet 1838.

donnent naïvement aux rêves de leur imagination, et sous l'influence de cette fascination ils improvisent, au gré de leurs utopies, un avenir d'idéalités. C'est surtout aux époques de crise et de perturbation qu'ils donnent un plus libre cours à leurs conceptions réformatrices, parce que, éblouis par les promesses des révolutions, ils ont l'espoir de voir se réaliser les conditions sur lesquelles ils asseoient le perfectionnement du bonheur humain. Il semblerait que le génie de l'invention aurait dû tarir depuis quelques années les sources où puiseront les réformateurs à venir, s'il n'était trop bien avéré que les divagations de la cervelle humaine sont inépuisables, et qu'il n'est pas de limites à planter dans le champ de l'absurdité. Tout a été matière à idées nouvelles : religion, morale, politique, économie sociale, développement intellectuel, amélioration physique. De tout ce labeur qu'est-il résulté? trop souvent, hélas! une sottise et une déception de plus à ajouter à la somme éternelle des sottises et des déceptions qui sont le partage de ce monde. Pour ne parler que d'une seule exploitation de perfectibilité, si se peut dire ainsi, qui, par le talent, la science et la foi de ses organes, la séduction de ses promesses, l'entraînement de ses paradoxes, n'a pas été sans éclat et sans puissance, le saint-simonisme; qui ne sait qu'elle a terminé sa carrière d'enfantemens de puérilités par le ridicule et l'impuissance?

Je suis loin de ranger la brochure dont on vient de lire le titre parmi les créations spéculatives que repoussent la raison et la morale, mais assurément il faut la placer parmi celles qui, d'une nature fort inoffensive, ne sont cependant pas destinées à jeter des racines et à porter des fruits dans le monde des réalités; non sans doute qu'elle renferme des idées d'une application impossible, au contraire; mais parce qu'elle propose la réforme des abus, et que rien n'est vivace, indestructible et sacré comme un abus, surtout dans le bienheureux pays de France. Insurgez-vous donc contre le scandale et la niaiserie d'un abus qu'il serait bien facile

de faire disparaître; aussitôt vous serez assailli des clameurs des honnêtes gens conservateurs des traditions vénérables du passé, ardens à défendre, au nom de la morale, de la justice et de la raison, ce que vous voulez détruire, parce qu'ils s'en repaissent. Au reste, que ceux qui vivent d'abus ne s'effraient pas des projets de M. J.-F. B***, car, d'après son aveu, *il ne faut pas moins de cent ans pour l'accomplissement de son plan général :* cet ajournement séculaire est fort sage et prudent, car l'auteur, n'écrivant que pour nos petits-neveux, ne froissera nos passions, non plus que nos intérêts; précaution qui permettra de juger son livre avec toute l'impartialité désirable.

M. J.-F. B*** avait déjà livré en 1831 son œuvre à la publicité, afin, selon son expression, de reconnaître la *direction du vent;* exploration qui ne lui fut pas favorable; et s'il l'a reproduit aujourd'hui, ce n'est pas qu'il renonce à son ajournement de cent ans, mais la marche du progrès social lui a semblé propice au triomphe de quelques-unes de ses idées. D'abord il ne manquera pas de gens qui lui contesteront la proposition : qu'il y ait progrès social, puisque chaque jour la tribune et les journaux proclament avec doléance la marche rétrograde des élémens politiques; et certes la politique est bien pour quelque chose dans le progrès social. D'autres aussi goûteront peu sa manière de voir à cet égard, non par la même appréciation, mais parce qu'ils pensent que l'humanité parcourt un cercle immense dans lequel se trouvent des oscillations de hausse et de baisse, mais de progrès, point. Je crois que M. J.-F. B*** eût fait sage de remettre à cent ans l'application, non-seulement de quelques-uns de ses projets, mais de tout son plan de réforme. En effet, que demande-t-il? bien des choses qu'il serait long d'énumérer dans ces brèves lignes, mais dont je signalerai quelques-unes sans ordre, comme l'auteur les a présentées lui-même.

D'abord c'est un canal de Paris à la mer, avec tout son luxe d'accessoires maritimes, bateaux à vapeur au *gaz carbonique* et au

gaz atmosphérique, transportant la houille de Newcastle, l'étain de Cornouailles, les laines du Thibet, les soies des Indes Orientales, le fer et le sapin de Suède, le suif de Russie, les cafés de l'Arabie, pour faire bref, toutes les productions du globe; idée qui malheureusement n'est pas nouvelle, et dont l'auteur du *projet pour transformer la plaine de Grenelle en une naumachie*, M. Naudy-Perronnet, réclame la priorité. Certainement il serait fort intéressant de jeter l'ancre sur les vignobles d'Auteuil, de pêcher l'esturgeon dans le bois de Boulogne et d'aller sans fiction de Paris à Saint-Cloud par mer; mais je crains bien que le canal de M. J.-F. B*** n'ait le sort du *chemin sous-marin* de Calais à Douvres inventé par M. Perronnet, et du *projet facile de conduire une armée de cent mille hommes par terre jusque dans le Bengale*, prôné par les journaux de 1809. Mais, vont dire quelques esprits interrogateurs, la prodigieuse quantité de marchandises jetées dans les murs de la capitale va singulièrement compliquer les perceptions de la douane et augmenter la finance de l'Etat? Cela serait vrai avec des droits d'entrée, mais l'objection tombe devant la liberté illimitée du commerce, dans un siècle, bien entendu! Cependant, comme M. J.-F. B*** n'est pas arrivé à ce point de perfectibilité d'exiger que l'Etat fonctionne sans argent, il maintient l'impôt personnel et proportionnel, mais sans nous dire par quel mode d'investigation il sera possible d'estimer les valeurs consistant en capitaux non apparens ou qui sont le résultat d'une industrie intellectuelle.

Les réformes, ou plutôt les progrès développés par M. J.-F. B*** embrassent les élémens les plus divers de la société. Nous venons de voir l'industrie et le commerce parvenus au plus haut point de prospérité, maintenant ce sont les beaux-arts qui fleurissent sans que l'Etat s'ingère de rétribuer, de protéger et de subventionner les artistes, qui recevront désormais d'un public éclairé par le bon goût, applaudissemens, honneurs et richesses. Dans chaque chef-lieu de département auront lieu des expositions annuelles, où

les peintres et les sculpteurs produiront les créations de leur palette et de leur ciseau, soumises sans doute aux appréciations du conseil municipal de l'endroit, excellent juge en ces matières, comme chacun sait. Jusqu'à ce jour, la capitale avait seule le monopole de la peinture et de la sculpture, et ses grands hommes, c'est-à-dire ses capitaines de la garde nationale, ses avocats et ses acteurs seuls, avaient le privilége de se faire revivre sur la toile ou sur le marbre; tandis que les célébrités départementales, les poètes élégiaques, les directeurs de *Revue*, les marchands d'épiceries en gros, les adjoints aux maires et les avoués, pourront désormais revendiquer la même gloire. Mais tout cela dans cent ans! Ce qui est désespérant dans le système de M. J.-F. B***, c'est qu'après s'être abandonné au charme de ses descriptions, avoir goûté les béatitudes dont il nous fait une peinture si séduisante, tout le prestige qui est venu vous fasciner s'évanouit en face de ce terrible ajournement *à cent ans*. Quelque intéressante que soit à nos yeux la destinée de nos arrière-neveux, nous n'avons pas assez de désintéressement au cœur pour ne pas préférer notre félicité à la leur, et l'on aurait su, je crois, plus de gré à M. J.-F. B*** de s'être occupé un peu plus de nous et un peu moins des races futures.

Après avoir réformé les arts, M. J.-F. B*** passe en revue les institutions gouvernementales, législatives et judiciaires, et il faut avouer que quelques-unes des idées qu'il a émises sur ces matières ne manquent pas de justesse, mais à coup sûr de toutes celles qu'il a développées, elles exciteront le plus de répulsion et présenteront le plus de difficulté dans leur exécution, si jamais on a le courage et le bon sens de les mettre en pratique, par le motif qu'elles sont éminemment raisonnables et justes : par exemple, les formalités si dispendieuses dont la procédure civile grève les citoyens assez malheureux pour avoir des procès, ne donnent-elles pas lieu chaque jour à un brigandage qui s'accomplit insolemment sous les yeux du gouvernement et de tous ses agens, sans que

personne ose élever la voix contre ces infâmes spoliations légales, et si quelqu'un avait ce courage ne le traiterait-on pas comme un perturbateur du repos public, qui a l'audace de toucher à l'arche sainte des exactions de la fiscalité et des ruineuses formalités de la jugerie et de la patrocine?

Les avocats sont aussi l'objet de la sollicitude de M. J.-F. B***, et certainement cette honorable institution était bien digne d'absorber ses méditations; mais aurait-on présumé qu'il l'eût assez défavorablement appréciée pour la placer dans la catégorie des progrès à obtenir, puisqu'il propose d'en multiplier les membres? La corporation, je veux dire l'ordre des avocats, a rendu et rend assez de services à la magistrature, à la finance, à la diplomatie, à l'agriculture, à toutes les branches de l'Etat enfin, pour que sa propagation devînt un vœu à émettre dans l'intérêt de la félicité publique, s'il n'était avéré que sa miraculeuse fécondité à se multiplier indéfiniment ne laisse rien à désirer à cet égard. C'est là peut-être de tous nos progrès le plus incontestable. M. J.-F. B*** s'est donc trompé en n'appréciant pas à leur juste valeur les forces du barreau. Mais il a commis une seconde erreur bien plus grave, et qui serait de nature à nuire à la prospérité et à la dignité de l'ordre : ne veut-il pas en matière criminelle conférer aux avocats le droit d'accusation et de défense!.... Jusque-là tout est bien, puisqu'il ne s'agit que d'office de paroles; mais il entend aussi que l'Etat leur confère un traitement. Or, si en cette occurrence on procède par analogie, il faudra leur donner un traitement de 2,000 francs, qui est la moyenne du salaire des officiers du ministère public en France; et quel est l'avocat assez tourmenté par la cruelle famine pour consentir à ce prix à faire chaque jour de l'éloquence au nom de la morale et dans l'intérêt de la chose publique? Bien souvent une seule cause d'assises un peu sonore fait tomber cette bagatelle dans le pan de leur robe. S'il faut, au contraire, prendre pour terme de comparaison la moyenne des bénéfices que fait chaque année un avocat occupé, le milliard du

budget sera impuissant, et s'il s'agit enfin de les rétribuer selon leur mérite, qui est inappréciable, toute la finance de l'Europe n'y suffira pas.

Après les avocats, M. J.-F. B*** arrive, par une transition bien naturelle, aux militaires, car les uns se battent à coups de langue, les autres à coups d'épée. Il les supprime d'un trait de plume, et les remplace par une garde nationale perpétuelle, dont la découverte serait une bonne fortune pour le maréchal Lobau, si empêché souvent de trouver la sienne. Enfin, il donne le coup de la mort à la chambre des députés, car tout citoyen qui voudra en faire partie devra se démettre de ses fonctions et s'engager à ne pas en accepter; or, c'est un principe du régime représentatif, que tout fonctionnaire veut devenir député et tout député fonctionnaire.

De la chambre des députés, M. J.-F. B*** arrive au théâtre, et la meilleure de ses réformes est d'introduire au parterre d'excellentes banquettes *en velours bleu, avec des dossiers garnis aussi en velours de la même couleur*, fort propices au sommeil que ne manquera pas de provoquer le très-insipide spectacle, mélangé de romantique et de classique, dont M. J.-F. B*** nous fait la description.

Maintenant un mot sur la forme, ou, comme disent les écrivains qui parlent savamment et pédantesquement pour ne pas être compris, un mot sur les qualités plastiques du livre de M. J.-F. B***. Il est facile de voir, d'après le titre de son livre, qu'il a eu recours à la fiction, et il en a usé largement. Un sommeil séculaire s'empare de ses sens, et c'est à son réveil qu'adviennent toutes les belles choses dont il fait la description; mais tout cela n'est qu'un rêve, comme le lui dit fort sagement son médecin, lorsqu'enfin il se réveille sans fiction aucune, et son livre une rêverie, comme le penseront beaucoup de gens qui, sans être médecins, lui donneront le conseil, à l'exemple du docteur, de se livrer à *la pêche à la ligne* pour ramener le calme dans ses idées.

La Revue de Vienne. Vienne, Timon, 1837, in-8°, t. I.

Cette intéressante publication, consacrée à reproduire les souvenirs historiques du pays, vient de terminer son premier volume, qui se fait remarquer par un grand nombre d'articles consciencieusement écrits et pleins de recherches propres à enrichir les annales de la contrée. On lira avec fruit les articles archéologiques de M. Delorme, sur les monumens de Vienne appartenant à la période romaine, et divers articles de bibliographie, d'histoire et de critique littéraire, enfin, des nouvelles fort bien narrées par M. Feyteau. On y trouvera même une étincelle échappée de cet inépuisable foyer que recèle la verve de M. Joseph Bard, qui passe pour être la providence des *Revues* de province.

Essai sur l'origine et la formation des Dialectes vulgaires du Dauphiné, par M. Ollivier Jules, *suivi d'une Bibliographie des Patois de cette province*, par M. Paul Colomb de Batines. Valence, L. Borel, 1838, grand in-8°, tiré à 20 exemplaires numérotés, cartonnés à la Bradel.

Cet *Essai* a déjà paru dans la *Revue du Dauphiné*, mais l'éditeur l'a reproduit de nouveau avec un complément indispensable, une bibliographie ou répertoire de tous les ouvrages écrits en patois dauphinois, rédigée avec beaucoup de soin par M. Paul Colomb de Batines. Cevolume, remarquable par son exécution typographique, fait honneur aux presses de M. Borel, dont le zèle à suivre l'exemple des bons maîtres est digne de tout éloge. Paris, depuis quelques années, n'est plus la seule ville du royaume où le bel

art de l'imprimerie soit porté à sa perfection : les presses de Lyon et de Moulins rivalisent d'élégance et de pureté d'exécution avec celles de la capitale, et l'émulation ne se concentre pas dans le sein de ces deux villes. M. Borel a suivi l'impulsion, et plus d'une fois déjà de justes éloges ont couronné son zèle.

Annuaire bibliographique du Dauphiné pour 1837, par M. Paul Colomb de Batines. Grenoble, Prudhomme, 1 vol. in-16.

La création de cet *Annuaire* est une heureuse idée qui sera d'une grande ressource un jour pour la rédaction de l'histoire littéraire de la province. L'auteur a compris dans ses nomenclatures non-seulement les productions typographiques relatives à l'histoire du Dauphiné, ou sorties des presses des départemens de la Drome, de l'Isère et des Hautes-Alpes, mais aussi toutes celles qui dans le reste de la France émanent d'écrivains nés dans la province. Ces nomenclatures seront d'une grande utilité pour les biographes, et leur épargneront bien des difficultés dans la recherche des productions des écrivains modernes. L'historien y puisera aussi des notions qui le tiendront au courant des matériaux que la science enfante chaque jour; enfin, quiconque voudra suivre la marche des lettres en Dauphiné n'aura qu'à jeter les yeux sur *l'Annuaire bibliographique*, qui est une véritable statistique du mouvement intellectuel de la province.

VIe LETTRE

SUR

L'HISTOIRE DE LA VILLE DE GAP.

MONUMENS DÉTRUITS PAR LES PROTESTANS : *Saint-Jean-le-Rond. — Église cathédrale. — Maison épiscopale. — Couvent de Saint-Dominique. — Couvent de Saint-François. — Couvent de Saint-Antoine. — Couvent de Saint-André. — Prieuré de Saint-Arey. — Commanderie-de-Saint-Jean-de-Jérusalem.* — AUTRES MONUMENS QUI AVAIENT DISPARU AVANT LES GUERRES DE RELIGION : *Église de Saint-Étienne. — Saint-Jean-des-Aires. — Saint-Mein.* — ÉTABLISSEMENS POSTÉRIEURS AUX GUERRES DE RELIGION : *Maison de charité. — Hôpital Sainte-Claire. — Couvent des Ursulines. — Couvent des Capucins.*

LA main implacable des compagnons de Lesdiguières et des religionnaires qui l'avaient précédé dans la ville de Gap, s'était donc cruellement appesantie sur les monumens que le moyen-âge et les temps antérieurs avaient légués à nos ancêtres. Les divers quartiers de la ville n'offrent plus aux regards stupéfaits de ses habitans que des églises en ruine, des monastères renversés, une maison épiscopale rasée jusqu'en ses fondemens et dont la génération suivante ne saura plus où retrouver la place. Durant de

longues années les débris de tous ces édifices encombreront les lieux où ils élevaient leurs formes majestueuses ou leurs proportions élégantes. La place de Saint-Arnoux, surtout, présentera pendant plus d'un siècle les traces de ces funestes dévastations. La plupart des couvens et des prieurés situés au sein de la ville ou en dehors de ses murailles ne se relèveront jamais et seront entièrement abandonnés. Le temple de Saint-Jean-le-Rond, dont le peu de lignes consacrées à le décrire dans ma précédente lettre n'a pu donner qu'une idée bien imparfaite, subira la plus étrange métamorphose. La cathédrale sera dépouillée pour toujours de sa splendeur ancienne. La maison épiscopale seule, qui en se relevant prendra le nom de palais épiscopal, pourra présenter dans la suite quelque consolation aux habitans de Gap qui, sans en excepter un seul, n'avaient pas vu la première; plus heureux en cela que ces vieux compagnons d'Esdras, ces anciens de la cité sainte qui dans leur jeunesse avaient contemplé les merveilles du temple de Salomon, et qui trouvaient si mesquine l'architecture de celui qu'ils avaient élevé à leur retour de Babylone, quelque magnifique qu'il parût aux yeux des fils de Juda et de Benjamin qui étaient nés pendant la captivité.

Je vais tâcher, Monsieur, de présenter l'historique de ces productions du catholicisme ou de l'art romain, ainsi que des édifices dont l'origine est postérieure aux guerres civiles du XVIe siècle, en suivant l'ordre dans lequel les premières sont mentionnées dans ma cinquième lettre, ou plutôt dans le mémoire présenté par le clergé de Gap en l'année 1582. Veuillez excuser ce long épisode en faveur de l'intérêt qu'il pourra présenter à ceux de nos compatriotes qui n'ont jamais connu l'existence de la plupart de nos vieux monumens, ou qui ont oublié la date de leur fondation, comme celle de leur ruine et de leur abandon, et la nouvelle destination qui leur fut donnée à l'époque de leur rétablissement.

1° Saint-Jean-le-Rond.

Vous douteriez-vous, Monsieur, que ce misérable édifice qui encombre la place de Saint-Arnoux, où les bourgeois de la ville et quelques comédiens ambulans ont, tour-à-tour, donné et donnent encore de temps à autre des représentations dramatiques de tout genre et de toute espèce, représente l'ancien temple romain d'*une structure merveilleuse* qui devint l'église de Saint-Jean-le-Rond? Rien n'est plus certain cependant, bien que le temple occupât un espace plus étendu que celui envahi par le théâtre, ainsi que l'ont prouvé les fouilles récentes pratiquées dans l'endroit où se montrait naguère une triple allée de platanes. Après les guerres de religion, la vieille masure de Saint-Jean-le-Rond n'était plus qu'un lieu infect, entouré et rempli d'immondices. L'évêque Paparin de Chaumont avait décidé que l'église serait rebâtie ou bien rasée entièrement, et réduite en une place au milieu de laquelle serait érigée une croix en commémoration du lieu saint. Cette décision ne fut point exécutée; mais en l'année 1605 la confrérie des pénitens, contrainte à cette époque d'exercer ses offices en un coin de l'église des Jacobins, *non sans une intolérable et voire incompatible incommodité aux uns et aux autres*, demanda à messire Charles-Salomon du Serre la permission de construire à ses frais et dépens une chapelle sur les ruines de l'ancienne église, et la concession du terrain qui se trouvait *au-devant d'icelle jusques au cimetière de l'église cathédrale, et encore au costé derrière l'évesché.* L'évêque accueillit favorablement la demande des *vénérables pénitens de l'habit blanc*, représentés par leur recteur, maître Jean-Ariey Rostaing, notaire royal et con-greffier épiscopal, à condition toutefois que la confrérie lui servirait, ainsi qu'à ses successeurs, une rente perpétuelle de *quinze sols bonne monnoye courante à chascune feste de Noël;* qu'elle ferait dire dans la chapelle à ériger

une messe basse, en commémoration du prélat et de sa maison et de celle de Messieurs du Serre, à chaque fête de la Circoncision; et, en outre, qu'elle y ferait élever les armoiries de l'évêque et les y maintiendrait perpétuellement. Enfin, pour l'exécution et corroboration des conventions qui venaient d'être arrêtées, en présence de noble Gaspard Buisson, sieur de Château-Villar, et de maître Jean-Baptiste Aubert, avocat au parlement de Provence, les parties jurèrent de les observer, savoir : l'évêque, *more prelatum imponendo manus super pectus*, et les confrères sur les saints évangiles[1].

La *chétive* chapelle s'éleva donc sur les débris du vieux temple, et les confrères en jouirent, non sans trouble de la part des protestans, jusqu'aux premières années de la révolution[2]. Ils en furent expulsés en 1793, lorsque le culte de la Raison commençait à s'infiltrer dans la ville. Toutefois, les frères pénitens qui voulurent bien substituer le bonnet rouge au chaperon blanc purent y siéger encore, car la triste chapelle devint l'année suivante le lieu brillant où la société populaire-républicaine tenait ses séances. Elle fut ensuite changée en temple décadaire : alors le président de l'administration cantonale y célébrait chaque jour de décadi les mariages conclus et arrêtés depuis le primidi précédent. Plus tard, elle prit le nom pompeux d'*Odéon*, ce qui lui donna un air grec qui démentait son origine, et la célèbre Société d'émulation y distribua ses couronnes dans les séances de grand apparat, bien

[1] *Acte du* 18 *avril* 1605, *reçu par M.e Mandaroux, notaire*, en la maison de noble Daniel du Serre, frère de l'évêque; maison dans laquelle celui-ci était logé *en la chambre haulte du dernier d'icelle.*

[2] La dernière cérémonie où les pénitens parurent ostensiblement avec leurs insignes fut une cérémonie funèbre. Ils purent encore, et pour la dernière fois, au mois de mai 1793, assister aux obsèques de demoiselle Thérèse Gautier, veuve de sieur Charles Chuzin, ancien officier municipal de la ville, et sœur de l'ancien président de l'élection. Il semblait alors qu'ils célébraient leurs propres funérailles; mais la confrérie est ressuscitée sous l'empire et paraît avoir fixé pour toujours sa demeure dans l'église des Cordeliers.

que déjà depuis quelques années elle eût subi la transformation qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Enfin, la Société d'émulation, les mariages décadaires et le culte de la Raison, ayant terminé leur existence éphémère, la chapelle susdite est restée définitivement, irrévocablement et exclusivement la salle des jeux scéniques de la ville de Gap.

2° Église Cathédrale.

« Il est constant, dit Juvenis en parlant d'une vision de Saint » Arey, que la cathédrale n'estoit pas bastie à l'endroit où elle » fut depuis fondée par les libéralités de l'empereur Charlemagne. » J'ai fait voir, au sujet du testament du patrice Abbon, qu'elle » ne pouvoit estre qu'à l'endroit où sont à présent les Corde- » liers..... [1] »

Je n'ai pas vu la dissertation de notre historien sur le testament du patrice; mais comme de son temps le couvent des Cordeliers était hors de la ville, il s'ensuit, s'il a deviné juste, que vers la fin du VIe siècle ou le commencement du VIIe la ville de Gap s'étendait jusqu'au torrent de Bonne, car il est peu vraisemblable que la cathédrale eût été bâtie hors de son enceinte. Cependant nous avons vu que l'église de Saint-Jean-le-Rond avait été transformée en cathédrale au temps de la publication de l'évangile au sein des Alpes, et que nos premiers pontifes y avaient été inhumés. Quoi qu'il en soit, il s'agit aujourd'hui de vous parler de cette église magnifique, de ce *poème épique en pierre*, selon l'expression pittoresque d'un moderne, qui fut renversée par les protestans durant les guerres de religion, et qui n'a rien de commun avec cette cathédrale primitive qui, selon Juvenis, était placée vers le couvent des Frères-Mineurs.

[1]. *Histoire du Dauphiné*, page 329 et suiv. du manuscrit de Grenoble.

L'église cathédrale de Notre-Dame, dont notre savant chroniqueur a donné une si courte description dans les termes magnifiques rapportés dans ma cinquième lettre, ne fut pas rasée dans toutes ses parties jusqu'en ses fondemens, puisque nous voyons encore aujourd'hui entre la petite porte et l'arc-boutant qui se trouve à l'angle méridional les triples armoiries de Gaucher de Forcalquier, prélat qui siégeait et désolait ses diocésains avant les guerres civiles du XVIe siècle, ainsi que quelques rares vestiges de sa gothique architecture, lesquels pourraient bien faire découvrir aux personnes versées dans l'art architectonique si notre basilique remontait à Karl-le-Grand ou si elle avait été élevée à une époque postérieure.

On s'empressa sans doute d'y faire quelques réparations aussitôt que les circonstances le permirent : en 1611, la ville avait déjà fourni cinq à six mille écus pour la réédification de la cathédrale, et, par une transaction du 27 avril de la même année, elle s'obligeait de payer cinq cents livres pour le clocher et de restituer vingt-huit quintaux de métal pour les cloches; mais en l'année 1613, elle était bien loin d'être entièrement restaurée, car un prix-fait fut donné le 4 avril à des menuisiers suisses, les frères Langhostaire, pour la boiserie et les chaires du cœur, moyennant la somme de 3,960 livres, au paiement de laquelle la ville contribua dans une proportion que je ne puis déterminer[1]. Elle ne l'était pas même en 1646, époque à laquelle l'évêque, le chapitre et la communauté passèrent une nouvelle adjudication à divers ouvriers pour la construction du clocher et la réparation des murs d'enceinte, sur les plans et les dessins faits par un savant mathématicien de nos contrées, le P. Vincent Léotaud, jésuite, né dans la Val-Louise en 1595 et mort à Embrun en 1672[2]. D'après

[1] *Acte reçu par Me Jean Gay, notaire, le 4 avril* 1613, cité par M. Rochas dans ses *Mémoires inédits*, page 124, 1re série.

[2] N'en déplaise au R. P. Léotaud, au lieu de coiffer d'un bonnet chinois la

l'acte du 23 février 1646, la dépense devait être supportée, savoir : les deux tiers par la ville, et le tiers restant par l'évêque et par le chapitre dans des proportions inégales. La communauté fut représentée par François Marchand, Antoine Vilari et Étienne Colomb, consuls modernes; lesquels étaient assistés de Guillaume Latil, curé; Raymond Juvenis, procureur du roi; Gaspard Combassive; André Rochas, procureur de la ville; Jean Comte; Michel Pascal, avocat; Pierre Ollivier, notaire, et Gaspard Gilibert, tous députés de la ville[1].

Il paraît qu'en instituant le plus savant des évêques qui, pendant le XVIIe siècle, ont occupé le siége de Gap, le souverain pontife l'avait soumis à employer annuellement la somme de mille livres aux réparations de l'église et à la réédification de la maison épiscopale, indépendamment de ce qu'il était tenu de fournir de droit; mais n'ayant pu satisfaire à cette obligation, messire Artus de Lionne légua, par son codicile du 16 avril 1661, une somme de 21,000 livres qu'il reconnaissait devoir depuis le mois de mars 1640, où il avait pris possession de l'évêché, jusqu'au mois de mars 1662. Cette somme devait être employée par moitié à l'église et à la maison épiscopale, ou à une autre maison dont on ferait l'acquisition au profit de l'évêché; elle devait être payée par le fils du testateur, messire Hugues de Lionne, marquis de Breni, commandeur et prévôt des ordres du roi et l'un de ses premiers ministres du conseil d'en haut, à compte de ce qu'il devait à l'évêque, son père, sur les revenus de l'abbaye de Sorglionane par lui recouvrés[2]. Sans doute que les intentions de l'illustre

tour octogone de l'église cathédrale, il aurait bien plus de droit à notre reconnaissance s'il avait rétabli cette flèche qui, d'après la tradition, s'élevait *à une hauteur prodigieuse*, quelque peu en harmonie qu'elle eût été avec l'édifice qui, dès-lors, prit la forme arrondie de l'ordre toscan.

[1] *Acte du 23 février 1646, reçu par Me Plauchu, notaire.*

[2] *Codicile d'Artus de Lionne* du 16 avril 1661.

testateur furent exactement remplies; cependant bien des années après le legs de M. de Lionne, l'église cathédrale ne présentait aux yeux de ce Raymond Juvenis, qui avait concouru au prix-fait de 1646, qu'une misérable caricature de cette ancienne église « dédiée à l'Assomption de la Sainte Vierge, qui depuis ayant été » renversée par les calvinistes, fut rétablie de la manière pitoyable » que nous la voyons à présent. On la sacra de nouveau, ajoute » notre historien, et l'on associa Saint Arnoux, évêque et patron » de la ville, à cette dédicace[1]. »

La vieille cathédrale de Gap, bien ou mal restaurée, tomba, comme la ville, au pouvoir des troupes du duc de Savoie, en l'année 1692. Il y avait malheureusement parmi les soldats de ce prince *beaucoup d'hérétiques des montagnes*, qui, loin de respecter le lieu saint, y mirent le feu, après en avoir enlevé l'argenterie, les vases sacrés et les ornemens sacerdotaux. Ils auraient bien voulu également descendre les cloches qui se trouvaient dans la tour du P. Léotaud, mais les habitans avaient eu soin d'en rompre le degré et d'en enlever les échelles, avant l'entrée des Piémontais dans la ville. Comme l'église n'était que lambrissée, il n'en resta que le clocher et les quatre murailles. Il fallut donc la rétablir de nouveau, et à cet effet il fut passé trois marchés depuis le mois de juin 1703 jusqu'au 11 mai 1706, époque à laquelle la dépense s'était déjà élevée à 53,070 livres.

Louis XIV avait accordé un secours de 20,000 livres; l'évêque, Charles-Bénigne d'Hervé et la ville avaient fait le surplus de la dépense; mais le chapitre n'y avait encore nullement contribué en 1706, époque à laquelle M. de Malissoles succéda à M. d'Hervé; loin de là, il avait exigé de l'entrepreneur quelques sommes qui lui étaient dues pour vente de bois; car, vous le savez, Monsieur, les chanoines étaient possesseurs de la belle forêt du Devez. D'un autre côté, M. d'Hervé n'avait encore rien payé d'une

[1] Juvenis, *Hist. du Dauphiné*, pag. 93 et suiv. du manuscrit de Grenoble.

gratification de 10,000 livres qui lui avait été accordée sur ses bulles pour être employée aux réparations de l'église, suivant la clause qui y était insérée; et la cathédrale était encore en si mauvais état à cette époque, que les chanoines continuaient de faire leur service dans la chétive chapelle des pénitens, qu'ils avaient occupée dès la fin de l'année 1692[1].

La boiserie qui orne le chœur de la cathédrale, et ces tableaux représentant les évêques canonisés de l'église de Gap, qui masquent quelque peu ces énormes piliers qui semblent soutenir une voûte immense, ne furent terminés qu'en 1720.

Après avoir reçu quelques embellissemens, tels que ces deux buffets d'orgues soutenus, à l'entrée de l'église, par deux belles colonnes toscanes dont l'origine remonte vers le milieu du XVIIIe siècle, et le maître-autel en marbre qui remplaça, pendant l'épiscopat de M. de Vareilles, l'autel en bois sur lequel étaient posés ces deux chérubins que vous admirez encore sur les consoles élevées qui les ont rapprochés du faîte de l'édifice; après avoir vu réunis dans son sein les membres de la société populaire, à l'époque où les représentans du peuple Barras et Fréron vinrent proclamer dans les Alpes le triomphe de *la sainte Montagne*, et avoir postérieurement servi de grenier à blé, cette église cathédrale est ainsi venue jusqu'à nous. Durant les orages révolutionnaires, elle ne perdit qu'une superbe grille qui séparait les nefs du sanctuaire[2] et les douze apôtres sculptés sur la balustrade

[1] *Mémoires de messire François Berger de Malissoles et de la ville de Gap* relatifs au rétablissement de l'église cathédrale. — *Délibération du conseil municipal du 8 mai 1706*, dans laquelle figurent, entre autres, Jean Masseron, maire perpétuel; François Léautier et Georges Nas, consuls; Rochas, commissaire; Barbier et Combassive, élus; Bontoux, avocat; Jean de Cazeneuve; Pierre Thomé, notaire; Paul Roubaud, Pierre Bonnet, Joseph Espie et Pierre Martin.

[2] C'est à la munificence de M. de Pina, doyen du chapitre, mort au mois de janvier 1753, que la cathédrale est redevable de l'orgue et de l'ancienne balustrade; il avait donné 12,000 livres pour le premier objet. (*Annales des Capucins de Gap*, page 252.)

de la chaire, que la hache de l'impiété mutila en 1794. La grille va être remplacée; mais qui nous rendra nos douze apôtres, et surtout cette flèche incommensurable qui s'élançait vers le ciel!

3° Maison épiscopale.

Nous ne savons rien de l'ancienne maison épiscopale détruite par les calvinistes, si ce n'est qu'elle était très-belle et bien bâtie, qu'elle occupait à-peu-près le même emplacement que le palais épiscopal de nos jours, et que dans une salle de cette maison l'on avait peint divers prélats de l'église de Gap, entre autres Saint Demetrius, dont la figure précédait celles des autres évêques, avec un éloge où il était présenté comme disciple des apôtres. Voici comment Gabriel de Sclafanatis, dans un bréviaire qu'il fit imprimer en 1499, s'exprime sur les évêques peints dans la salle de l'évêché : *Quorum nomina descripta et personæ in circuitu aulæ Vapincensis episcopalis depictæ continentur, ubi dicitur : Hujus almæ ecclesiæ Vapincensis primus episcopus fuit beatus Demetrius qui fuit apostolorum discipulus;* ce qui avait été tiré de précédens bréviaires manuscrits fort anciens. Paul de Beauvois, chanoine de la cathédrale de Gap, qui mourut en 1651 âgé de plus de cent ans, avait lu bien des fois, dit Juvenis qui l'avait connu dans sa jeunesse, l'écrit placé sous le portrait de Saint Demetrius, lequel écrit portait encore que ce disciple des apôtres avait été le premier évêque de Gap et par conséquent le fondateur de cette église[1].

Charles-Salomon du Serre, qui succéda à Paparin de Chaumont, était logé chez noble Daniel du Serre, son frère, dont la maison était située, je pense, sur la place Saint-Arnoux et tout près de l'église cathédrale[2]. Dans la suite, Artus de Lionne et ses

[1] Juvenis, *Hist. du Dauphiné*, pag. 283 et suiv. du Ms. de Grenoble.

[2] Elle est possédée aujourd'hui par M. Girard, officier en retraite.

successeurs y demeurèrent également jusqu'à la construction du nouveau palais épiscopal, laquelle n'eut lieu que vers la fin du XVIIe siècle.

En accordant des secours pour l'érection du nouvel hôtel épiscopal, le gouvernement avait exigé qu'il fût élevé sur l'emplacement occupé par l'ancien. En conséquence, au mois de novembre 1670, messire Jean-Mathieu de Bertrand, sieur du Fresne, conseiller du roi, vi-bailli, lieutenant-général civil et criminel des montagnes du Dauphiné, juge royal présidial (tels sont ses titres), fut chargé, sur la requête de Pierre de Marion, alors évêque de Gap, de reconnaître le lieu où se trouvait jadis la maison épiscopale ruinée par les protestans vers l'année 1577. Plusieurs vieillards furent appelés en témoignage, entre autres noble Benoit de Vitalis, sieur de Beauchâteau, âgé de 76 ans. Ces vieillards n'avaient pas été témoins directs des ravages causés par les calvinistes ; mais ils avaient vécu pendant de longues années avec les contemporains des guerres de religion, *qui avoient veu la dicte maison épiscopale encore droicte*, et qui leur disaient souvent *que ceulx de la religion prétendue réformée l'avoient desmolie dans le temps de leurs guerres, et que les dicts prétendus réformés les avoient souvent obligez* A COUPS DE BASTONS *d'aller à leur presche*. Il résulta de l'enquête que cette maison était bâtie en un endroit élevé joignant le cimetière de l'église cathédrale du côté du levant, appelé place Saint-Arnoux ; quelle s'étendait le long dudit cimetière vers la chapelle des pénitens, les écuries et le jardin de la dame de la Motte du côté du midi ; qu'on voyait encore rez terre les restes d'une muraille dans le milieu de la rue, tendant du doyenné vers le jardin de l'évêque, où l'on tenait la grenette sous une halle ; *qu'il y avoit au dedans l'auditoire du juge ordinaire et les prisons épiscopales*, etc.[1] D'où nous pouvons conclure que la principale façade de l'ancienne maison épiscopale

[1] *Procès-verbal d'enquête du* 19 *novembre* 1670.

s'étendait dans la cour actuelle, qu'elle empiétait un peu sur la place Saint-Arnoux, et qu'elle s'élevait parallèlement à la façade de l'église cathédrale.

Dans une requête présentée à M. Dugué, intendant de la province, le 14 octobre précédent, Pierre de Marion, afin d'obtenir des secours plus importans et la permission d'imposer toutes les paroisses du diocèse, exposait que les prétendus réformés avaient causé la perte des rentes de l'évêché, et que l'on se trouvait dans l'impuissance de relever le palais épiscopal; que les guerres civiles avaient obligé les rois Charles IX et Henri III, avec la permission du Saint-Siége, d'aliéner les terres de Château-Vieux, de Poligny, de la Fare, du Noyer, du Glaizil, de la Bâtie-Neuve, de Lettret, de Lazer, de Sigoyer-de-Malpoil et autres qui formaient une bonne partie des revenus de l'évêché, lesquels en ce moment se trouvaient surchargés de décimes[1]. Cette requête, apostillée par Raymond Juveuis, qui exerçait les fonctions de procureur du roi au bailliage de Gap, avait donné lieu aux investigations dont je viens de faire connaître le résultat. Une seconde enquête, en tout conforme à la première, à laquelle il avait été procédé le 23 janvier 1671, fut répondue par l'intendant le 15 février suivant. Ce magistrat estimait qu'il serait plus avantageux pour la province de Dauphiné d'imposer une somme de 20,000 livres en trois ou quatre années pour l'achat de diverses maisons dont on pourrait faire plus commodément et à moindres frais un palais épiscopal, que si on le réédifiait sur les fondemens de l'ancien; ce qui, d'après le devis qui en avait été dressé, en porterait le montant à 53,944 livres, somme que la province ne pourrait supporter avec les charges ordinaires qu'elle est obligée de payer[2].

[1] *Requête du 14 octobre* 1670. — Dans un mémoire du 8 mai 1706, M. de Malissoles porte à 25,000 livres la perte des revenus annuels de l'évêché de Gap.

[2] *Avis donné par l'intendant, le* 15 *février* 1671, *sur les enquêtes des* 19 *novembre* 1670 *et* 23 *janvier* 1671.

De ce moment je perds de vue la réédification du palais épiscopal jusqu'en l'année 1686, où M. d'Hervé, qui occupait le siége du diocèse, faisait l'acquisition de plusieurs maisons situées dans les rues Juive, du Four-Saint-Arey et de Saint-Jean-de-Jérusalem[1], tant pour le palais que pour le jardin de l'évêché. Parmi les vendeurs figurent deux descendans de l'ancienne maison de Laye, nommés Louis et François, qui en étaient réduits à exercer la profession de charpentiers; on y voyait encore noble Jacques Blanc, sieur de Camargues; Pomponne Bonnet, docteur-médecin et les PP. de la doctrine chrétienne, à qui était confiée la direction du séminaire[2]. Il paraît que l'avis de l'intendant avait été suivi, que l'on ne tenait plus à élever l'édifice épiscopal sur les fondations de l'ancien, et que vers cette époque il fut construit tel que nous le voyons aujourd'hui, car il échappa au vaste embrasement de 1692. Le jardin, pour lequel furent suivis les dessins du célèbre Lenôtre, reçut la division qu'il a conservée jusqu'à nos jours; mais dernièrement il a été ébréché quelque peu du côté de la rue Saint-Arey et de la rue improprement appelée du Temple, afin d'élargir les avenues du nouvel hôtel de préfecture.

Le nouveau palais épiscopal fut occupé successivement par MM. d'Hervé, de Malissoles, de Cabannes, de Condorcet, de Pérouse, de Narbonne, de Jouffroi, de Maillé, et enfin par M. de Vareilles, obligé de le quitter en 1791, lors de l'exécution de la constitution civile du clergé, à laquelle il ne crut pas devoir se soumettre.

Pendant la révolution, la municipalité y établit ses bureaux au rez-de-chaussée, et le directoire du district en occupa le premier étage : il fut un moment, sous le gouvernement directorial, où l'on y voyait installées en même temps l'administration centrale du département, la municipalité de Gap et la gendarmerie stationnée

[1] Aujourd'hui, rues du *Doyenné*, de *l'Hôpital* et de *Saint-Arey*.

[2] *Acte de vente de l'année* 1686.

dans cette ville. Le premier de nos préfets, je veux dire le premier dans l'ordre chronologique, l'occupa tout seul dans la suite, et ses successeurs y ont fait leur demeure jusqu'au printemps de la présente année. Mgr. de la Croix, notre nouvel évêque, a pu y descendre le 14 septembre dernier, jour de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, et l'hôtel de la préfecture est redevenu dès-lors le palais épiscopal du diocèse de Gap[1].

4° Couvent de Saint-Dominique.

Le couvent de Saint-Dominique ou des Frères-Prêcheurs, plus communément désigné sous le nom de couvent des Jacobins, remonte au commencement du XIVe siècle. Toutefois, les religieux qui devaient l'habiter ne vinrent en prendre possession qu'en l'année 1330, alors que Guillaume Gibelin occupait le siége de Gap. Je pense qu'au moment où le monastère fut détruit par les calvinistes, il occupait le vaste emplacement compris entre la rue et la place Grenette, la rue et la place de l'Hôpital-Sainte-Claire et la rue de Tresbaudon. Se trouvant placé dans le seul quartier où l'incendie de 1692 n'exerça pas ses ravages, il échappa, ainsi que l'hôpital, duquel il n'était séparé que par une rue, aux flammes qui réduisirent en cendres le reste de la ville. Vers la fin du XVIIIe siècle, la vaste et belle église des Jacobins, aux réparations de laquelle les revenus du couvent ne pouvaient pas suffire, s'écroula presque entièrement : le chœur et le clocher restèrent seuls debout; aussi, en faisant faire un demi-tour au maître-autel placé à l'entrée du chœur, les Pères Dominicains purent encore célébrer leurs offices dans cette partie de l'église.

[1] Cependant l'acte qui constate la cession faite à l'État par le département des bâtimens de l'évêché et de ses dépendances n'a été dressé que le 23 octobre 1837. Ils avaient été remis au département par décret du 9 avril 1811.

C'est dans cette vieille église et dans la chapelle dédiée à Saint Raymond, son patron, qu'avait été enseveli en 1705 notre docte Juvenis.

Le couvent des Jacobins et ses dépendances furent ensuite vendus nationalement, à l'exception d'un grand corps de bâtiment inachevé situé le long de la rue Grenette, que le directoire du département fit terminer et dans lequel il s'établit vers la fin de l'année 1791. L'administration centrale y siégea également pendant plusieurs années, et ensuite le tribunal civil, qui l'occupe encore en ce moment.

Sur l'emplacement du vieux monastère se sont élevées diverses maisons, et sur les ruines de l'ancienne église le vaste édifice que M. Bontoux, commissaire du directoire exécutif dans les Hautes-Alpes, fit construire lorsqu'il occupait cet emploi. Aujourd'hui, cette belle maison, qui recouvre tant de débris de la race gapençaise, est possédée par M. Raige, directeur des contributions directes. Dans les caveaux de l'église des Dominicains étaient déposés les restes de la classe pauvre et de la classe moyenne des manans et habitans de Gap, c'est-à-dire des classes les plus nombreuses de la cité.

5° Couvent de Saint-François.

C'est ainsi que l'on désignait le couvent des Frères-Mineurs ou des Cordeliers avant que les Capucins se fussent établis près de la ville, ce qui n'eut lieu qu'après les guerres de religion. Une vieille tradition, dit M. Rochas dans ses *Mémoires*, porte qu'il existait anciennement un prieuré dédié à l'Assomption à l'endroit où l'on voyait de son temps le couvent des Cordeliers[1]. Nous avons déjà vu que Juvenis y plaçait la cathédrale où Saint Arey

[1] *Mémoires inédits*, pag. 162 et suiv., 2e série.

célébrait les saints mystères; mais il faut remonter bien loin pour trouver le prieuré dont parle M. Rochas, car c'est au commencement du XIIIe siècle, sous l'épiscopat de Guillaume III, que l'on commença à bâtir le couvent des Frères-Mineurs, lesquels vinrent s'y établir en l'année 1232. « Les plus anciennes chroniques de » l'ordre de Saint François, dit à son tour Juvenis, marquent » que ce bienheureux patriarche, passant les Alpes, laissa de » ses enfans dans Gap : ils furent establis dans la ville, et l'on » montre encore l'endroit où ils avoient esté fondés; ils eurent » un pré qui estoit tout contre, et ils y bastirent ensuite une » belle église et un couvent fort vaste : il y avoit grand nombre » de religieux et des hommes illustres[1]. »

Le couvent des Cordeliers, détruit par les hérétiques en 1577, fut réédifié après les guerres de religion tel que nous l'avons vu naguère, à l'exception de l'église qui paraît être d'une date plus récente. Étant situé hors de l'enceinte de la ville, il échappa sans doute à l'incendie allumé par les Piémontais, car il ne figure pas dans l'état des pertes dressé par M. de Poligny en 1693. Quoi qu'il en soit, le monastère et les terres qui l'entourent, voire le fameux moulin de Burle, premier témoin des prédications de Farel, qui en dépendait avant la révolution, devinrent des propriétés particulières en 1791. Le généreux prélat qui a été enlevé à la vénération de ses diocésains dans les premiers mois de l'année dernière, M. Arbaud, fit l'acquisition de l'ancien couvent des Cordeliers; il le fit rehausser d'un étage et y établit les Sœurs du Sacré-Cœur-de-Marie. L'église, qui n'a jamais été aliénée et que l'on a ornée de quelques tableaux quelque peu grotesques, sert en même temps d'église paroissiale de Saint-André, de chapelle pour les pénitens et d'oratoire pour les respectables Sœurs.

[1] *Histoire du Dauphiné*, pag. 93 et suiv. du Ms. de Grenoble.

6° Couvent de Saint-Antoine.

Saint-Jean-des-Aires. — Il y avait très-anciennement près de la porte Saint-Arey et en dehors de la ville une église paroissiale qui portait le nom de Saint-Jean-des-Aires, et dont vous chercheriez vainement le moindre vestige : elle a eu le sort réservé pendant tant de siècles à la fameuse Babylone. Il en est de même de l'ancien couvent de Saint-Antoine, placé également hors des remparts, près de l'endroit où se montrait aux yeux des premiers chrétiens cette église paroissiale qui fut donnée vers le milieu du XIIIe siècle aux religieux de cet ordre par l'évêque Robert. C'est en l'année 1123, durant l'épiscopat de Pierre Ier, que les Pères de Saint-Antoine vinrent s'établir à Gap, avec franchise de la dîme. Dans la suite, ils se placèrent dans la ville, et ils élevèrent leur couvent dans l'endroit où fut bâti, postérieurement aux guerres de religion, le monastère de Sainte-Ursule, près duquel une rue portait autrefois le nom de *rue derrière Saint-Antoine*[1].

Couvent des Ursulines. — Dès le moment où leur couvent fut renversé par les calvinistes, les Pères de Saint-Antoine ne reparurent plus dans Gap. Puisque le couvent des Ursulines s'éleva, vers l'année 1629, sur les ruines de leur monastère, il convient de vous montrer rapidement les vicissitudes que celui-là a éprouvées depuis l'année 1792, où les religieuses en furent violemment expulsées. D'abord, l'église est transformée en magasin à blé et à farine, et les appartemens reçoivent les jeunes et élégans gardes-magasin qui, sous le directoire, se montraient à la tête des *incroyables* de la ville. Plus tard, les soldats de la république et du consulat font entendre dans les cellules des vénérables nonnes

1 *Mémoires inédits* de Juvenis et de Rochas. — La rue derrière Saint-Antoine fait partie aujourd'hui de la rue des Travailleurs.

des sons qui auraient paru aussi étranges qu'inintelligibles à ces mystiques filles de Sainte Ursule, s'ils étaient parvenus à leurs chastes oreilles. Enfin, l'ancien couvent des Ursulines est donné par le gouvernement à la ville, qui y établit le collége communal..... sur lequel je n'ai rien à dire.

7° Couvent de Saint-André.

De tous les monastères élevés à Gap, celui-ci, je pense, est le plus ancien[1] : il fut desservi par des Bénédictins de la dépendance de l'abbaye de Cluni jusqu'au moment où il fut ruiné par les protestans. Les terres qui l'entouraient furent données dans la suite au collége des Jésuites d'Embrun. L'église et le couvent de Saint-André ne présentent plus que de rares vestiges dans le lieu qui servait encore, il y a peu d'années, de cimetière à la paroisse du même nom. Ce cimetière fut interdit par notre dernier évêque, parce qu'il était sans clôture et se trouvait ainsi exposé aux irruptions des animaux immondes appartenant aux meuniers et aux propriétaires qui ont leur demeure à proximité. Là reposent les restes de l'ancien évêque constitutionnel des Hautes-Alpes, M. Ignace de Cazeneuve, qui mourut dans sa maison de campagne de Vars, située dans l'enclave de la paroisse de Saint-André, le 10 mai 1806.

Le vieux monastère ne se releva jamais du coup qui lui fut porté par les protestans durant les guerres de religion. Après la

[1] Déjà vers la fin du VIe siècle, on voyait près de la citadelle (*oppidum*) de la ville de Gap un temple dédié au bienheureux André, apôtre, d'où Saint Arey chassa les démons qui y exerçaient des œuvres d'iniquité (*De Sancto Arigio sive Aridio vita, auctore Cævo. — Acta Sanctorum maii*, tom. I, pag. 107); mais il est fort douteux que la ville s'étendît alors par-delà le torrent de Bonne, où se trouve le couvent de Saint-André, et que le temple dédié à cet apôtre appartînt au monastère, qui vraisemblablement ne fut fondé qu'à une époque postérieure.

suppression de la compagnie de Jésus, les prairies qui en dépendaient furent acquises par divers bourgeois de la ville.

Le couvent de Saint-André, cité bien souvent dans nos chartes municipales, était situé près du joli verger de M. Blanc, pharmacien, entre la route royale de Grenoble et le chemin vicinal qui longe le torrent de Bonne et qui vous mène en droite ligne au hameau des Gondoins. La chapelle de Saint-Jean-de-Chassaignes et celle de Saint-Colomban-de-Charance dépendaient autrefois du prieuré de Saint-André [1].

8° Couvent de Saint-Arey.

« Par-delà le couvent des RR. PP. Capucins et sur cette colline » baignée à sa base par les eaux du Turellet, qui, en cet endroit, » bouillonnent et tombent en cascade, vous ne voyez aujourd'hui » qu'une très-petite chapelle dédiée à Saint Arey, où tous les » corps séculiers et réguliers, suivis des autorités municipales, » se rendent processionnellement chaque année à la seconde fête » de Pâques. En ce lieu s'élevoit avant les guerres religieuses du » XVIe siècle un monastère également dédié au grand Arigius et » desservi par des chanoines réguliers de Saint Augustin, de la » dépendance de la prévôté d'Oulx. »

Ces brèves paroles du consul de 1744, confirmées par M. Rochas [2], ne nous apprennent point à quelle époque remonte le couvent ou prieuré de Saint-Arey, que je n'aurai garde de confondre avec le prieuré de Saint-Main dépendant de la célèbre abbaye de Lerins, où le saint prélat du VIIe siècle se rendait souvent, d'après la légende, en la compagnie des célestes intelligences.

[1] *Mémoires* de M. Rochas, pag. 162 et suiv., 2° série.

[2] *Ibidem*, loco citato.

La procession du lundi de Pâques à la chapelle de Saint-Arey eut lieu sans interruption jusqu'en l'année 1788, époque à laquelle M. de Vareilles ordonna qu'elle se ferait dorénavant à l'église des Capucins, hors des portes de la ville et dans les allées voisines de cette église. L'ordonnance du vénérable prélat avait été provoquée par M. le chanoine Bonnard, son promoteur, qui s'appuyait sur le mauvais état du chemin et sur la difficulté de franchir le torrent du Turellet que l'on passait au-dessous de la chapelle, et sur lequel aucun pont n'avait été jeté. Le chapitre avait donné un avis conforme à la demande du promoteur; mais l'assemblée des notables, présidée par le maire, M. Marchon, et à laquelle assistaient les échevins Joubert et André, ainsi que le respectable Père Paul, secrétaire de la commune, ce fidèle gardien de nos chartes municipales, avait repoussé toute innovation[1]. Je pense que les profanations qui déjà à cette époque se montraient sur le lieu consacré au célèbre pontife des temps anciens, étaient la cause véritable du changement ordonné par M. de Vareilles; car à peine la procession descendait de la chapelle vers le domaine des *Matagots*, pour venir joindre la grande route de Provence et rentrer ensuite dans la ville, que des danses et des chants tout-à-fait profanes succédaient aux hymnes et aux cantiques qui, seuls autrefois, s'élevaient du sommet de la colline vers le trône de l'Éternel. La révolution mit un terme au différend que la résolution de l'évêque avait fait naître. Lors du rétablissement du culte, la procession de Saint-Arey ne fut pas renouvelée, et de nos jours la sainte chapelle a été convertie en petite maison rustique; mais toujours, sous les tilleuls qui étendent leurs rameaux au-devant de l'ancienne chapelle, des danses, parfois troublées par les pois chiches que l'on se jette à la figure, ont lieu le lundi des fêtes de Pâques.

[1] *Ordonnance de Mgr. François-Henri de la Broue de Vareilles, du 15 mars* 1788.

On découvre parfaitement autour de la maisonnette les fondations de l'ancienne église du prieuré de Saint-Arey.

9° Commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Les Templiers. — « Les Templiers, dit M. Rochas dans ses » mémoires, avoient proche de la ville une maison avec une » église dédiée à Saint Martin, dont il ne reste plus de vestiges. » Elle étoit sur le grand chemin de Provence, dans le fonds qu'on » appelle la Commanderie. On a trouvé près de là des tombeaux » de tuf et de brique avec des épées au-dedans. On ne sait pas » en quel temps cette maison et l'église furent détruites. Les » chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, maintenant l'ordre de » Malte, possèdent tout ce que les Templiers avoient à Gap, et » il y a un commandeur de cet ordre. Ils avoient une chapelle » dans la ville, près la porte Colombe, dont il ne reste que quel- » ques vestiges du clocher. Rambaud d'Orange, de la maison des » Baux, grand'croix et commandeur de Gap, l'avoit fait con- » struire[1]. »

Le passage que je viens de transcrire ferait croire que la destruction de l'église et du couvent de Saint-Martin remontait à une époque antérieure aux guerres de religion, si le mémoire du 18 décembre 1582, cité dans ma précédente lettre, ne l'attribuait aux calvinistes[2]. Les propriétés appartenant aux illustres chevaliers du Temple étaient situées au-dessous de la chapelle de Saint-Arey, de l'un et de l'autre côté de la route royale de Gap

[1] *Mémoires inédits* de M. Rochas, pag. 162 à 166, 2e série.

[2] Après avoir écrit ces lignes, j'apprends que le monastère de Saint-Martin, auquel est donnée l'épithète de *superbe*, fut démoli par ordre de Philippe-le-Bel, après la suppression des Templiers. (*Annales des Capucins de Gap*, page 65.) De sorte que les protestans n'eurent à détruire que ce qui se trouvait dans la ville.

à Marseille, dans l'endroit où l'on a établi le cimetière. C'est du côté opposé, et dans le champ que l'on nomme encore aujourd'hui *champ de la Commanderie*, qu'étaient placées la maison et l'église des Templiers, et plus tard des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le 13 juillet 1312, Beral des Baux, chevalier de Rhodes et premier commandeur de Gap, vint en prendre possession au nom de son ordre[1].

Vous venez de voir que c'était encore à un chevalier de la maison des Baux qu'était due la construction de l'église que les chevaliers de Malte possédaient dans l'enceinte de la ville. C'est là que, vers l'année 1460, avait trouvé un asile Jean de Montorcier, cruellement persécuté par Gaucher de Forcalquier, parce qu'il avait hardiment soutenu les droits et les priviléges de la ville contre les usurpations de cet évêque. Vainement aujourd'hui chercheriez-vous en cet endroit un vestige de ce qui avait appartenu aux deux ordres : tout a disparu sous le nouvel hôtel de préfecture, qui est venu occuper l'emplacement non-seulement de l'église, mais encore de la maison et du jardin des nobles chevaliers. Je n'ai jamais aperçu les restes du clocher dont parle M. Rochas, mais il y a peu d'années, vers le milieu du mur d'enceinte du jardin, dans la partie de la rue Saint-Arey qui, avant la révolution, portait le nom de rue de Saint-Jean-de-Jérusalem, on voyait encore parfaitement conservé le portail de cette ancienne église, au-dessus duquel était sculpté un crucifix en pierre.

La maison de l'ordre de Malte servait autrefois de logement au major de la ville, et s'appelait le *gouvernement;* le tribunal criminel y a siégé pendant la révolution; ensuite elle devint une propriété particulière, et aujourd'hui le vaste hôtel de la préfecture y étale sa magnificence quelque peu étouffée entre les combles et les fondemens de l'édifice. Le jardin a pris une forme élégante et pittoresque sur les dessins et sous les yeux de M. Scipion

[1] Juvenis, *Mémoires inédits.*

Mourgue, préfet actuel de ce département. Entrez-y durant la belle saison; parcourez-en les allées droites, sinueuses, horizontales ou inclinées, et vous trouverez les légumes les plus beaux et les plus savoureux, des fleurs odoriférantes ou d'un éclat éblouissant, des tapis de verdure ombragés par les vieux arbres du cours Ladoucette, escamoté en partie par le jardin, et enfin des monticules en miniature où sont groupés des arbrisseaux de toutes les espèces et de toutes les variétés.

MONUMENS

QUI AVAIENT DISPARU AVANT LES GUERRES DE RELIGION, OU QUI SONT POSTÉRIEURS A CES GUERRES.

L'église paroissiale de Saint-Étienne, celle de Saint-Jean-des-Aires et le prieuré de Saint-Main ne figurent point dans la nomenclature des édifices ruinés par les protestans, et moins encore l'ancien hôpital Sainte-Claire, la maison de Charité et le couvent des Capucins, puisque la construction des maisons et des églises qui en dépendaient est postérieure aux guerres civiles du XVIe siècle. Toutefois, puisque nous en sommes aux monumens religieux de la ville de Gap, et que ces derniers ont reçu des destinations nouvelles durant ou après les troubles plus récens qui suivirent la révolution de 1789, j'ai cru devoir compléter la matière en vous disant ce que les uns et les autres ont pu être autrefois et ce qu'ils sont devenus de nos jours.

10° Église de Saint-Étienne.

En creusant, il y a près de six ans, le grand bassin établi sur la place Saint-Étienne pour servir de réservoir dans les cas d'incendie, on trouva les fondations de l'église paroissiale de ce nom,

dont on n'apercevait nul vestige depuis bien des siècles. A quelle époque remonte sa fondation, quand fut-elle détruite, et quelle fut la cause de sa destruction? c'est ce que mes recherches n'ont pu m'apprendre. La ville de Gap repose sur les débris des anciennes races qui l'ont habitée : là encore on trouva de nombreux ossemens humains que la piété contemporaine a fait ensevelir de nouveau dans le lieu consacré, destiné à recevoir tout ce qui reste dans ce monde des êtres sensibles, moraux et intelligens qui l'ont traversé.

11° Saint-Jean-des-Aires.

12° Saint-Main.

En parlant des Pères de Saint-Antoine, j'ai mentionné tout ce qu'il m'a été possible de découvrir sur l'église de Saint-Jean-des-Aires; et c'est bien peu de chose. Il en sera à-peu-près de même du prieuré de Saint-Main ou Saint-Mein, situé à la sommité du monticule de ce nom qui, jadis, portait celui de Saint-Mamert, évêque de Vienne, et plus anciennement encore le nom de mont *Kapados*, et voyait placardée sur ses flancs la ville de *Kapodunum* en langue profane, ou de *Tricorium* en langue sacrée; ville capitale d'une république celtique, puis gallo-grecque, puis tricorienne; ville où l'on battait monnaie, où l'on frappait des médailles neuf cents ans au moins avant l'ère chrétienne; ville ruinée par César, et qui se releva, sous le nom de *Vapincum*, près des bords de la rivière ou plutôt du ruisseau qui coule à la base du mont *Kapados*[1]; ville, enfin, qui dans le moyen-âge se vulgarisa sous le nom de Gap, qu'elle a conservé jusqu'à nos jours, et qu'elle conservera, je l'espère, jusqu'à ce que les enfans de Provence,

[1] Voir la savante lettre de M. Pierquin de Gembloux sur les antiquités de Gap. Broch. in-8°. Grenoble, 1837.

selon la prédiction du grand magicien de Salon, viennent pêcher des truites et des barbeaux dans le lac qui occupera la place où elle fleurit maintenant[1].

Pour en revenir au prieuré susdit, je vous dirai en deux mots, faute d'en savoir davantage, que sur la fin du VIe siècle on voyait déjà sur le sommet de Saint-Main une église dédiée au martyr Saint Mamert, à laquelle se rendait souvent, en la compagnie du lecteur Probus et quelquefois en celle des anges, le grand Arigius, pour y prier pendant la nuit, ainsi qu'on le voit en la vie de ce saint évêque de Gap : c'est même en y montant un soir qu'arriva l'aventure la plus extraordinaire de sa vie miraculeuse. J'ignore à quelle époque fut fondé le monastère; tout ce que je puis vous en dire, c'est qu'il était soumis à l'abbaye de Lerins, ce qui n'est guère plus explicite que ce que j'en ai déjà rapporté en parlant du prieuré de Saint-Arey.

Une chapelle assez bien conservée existe encore sur le sommet du mont *Kapados*. Elle appartenait autrefois, avec les terres déclives qui l'avoisinent, au chapitre de Gap, qui, tous les vendredis de Carême, y faisait dire une messe : les habitans de Gap, et surtout les galeux de la ville, s'y rendaient en foule; et ceux, parmi ces derniers, qui se dévouaient à Saint Mamert, étaient sûrs d'être délivrés de leur maladie par l'intercession du bienheureux évêque de Vienne[2]. M. Prosper Disdier est devenu propriétaire du prieuré de Saint-Main; nous devons remercier ce grave notaire d'avoir bien voulu conserver, au milieu du fourrage, du blé et des pommes de terre que son fermier entasse avec ses hardes dans

[1] « Les enfans de Provence,
» En passant à Charence,
» Diront : Voilà un lac
» Qui jadis étoit Gap. »

NOSTRADAMUS.

[2] *Livre des Annales des Capucins de Gap*, pag. 41 et 42.

la chapelle de Saint Mamert, le tableau qui représente ce prélat revêtu de ses ornemens pontificaux, ou peut-être un saint abbé de Lerins, bien que cette production de l'art gapençais paraisse, de tout point, appartenir à la famille de Bruno Blachon.

13° La Charité.

En l'année 1673 et le dernier jour du mois de décembre, sur la proposition de messire Pierre de Marion, évêque de Gap, fut instituée une congrégation des Dames de la Charité, à la dotation de laquelle s'empressèrent de souscrire le clergé, la noblesse et le tiers-état de la ville. Le prélat s'engagea à servir, sa vie durant, une rente annuelle de 30 livres, et promit de donner une somme de 600 livres exigible après son décès. Les chanoines et les bénéficiers suivirent l'exemple donné par le prélat : les prieurs de Romette et de Melve ne restèrent pas en arrière. M. du Saix, gouverneur de la ville, et son épouse, promirent l'un et l'autre 300 livres après leur mort. La dame de Mont-Laur, épouse du seigneur de Menteyer, s'engagea aussi pour 300 livres. M. du Fresne, vi-bailli, et son épouse; M. de Ricou; Lucrèce de Blachis, dame de Mont-Gardin; Lucrèce de Berard, veuve du seigneur d'Aspres; Angélique de Berard, veuve de M. de Richer; la dame de Montjeu; la dame de la Motte; Lucrèce de Monstiers, et enfin un descendant de la maison de Laye, nommé Pierre, contribuèrent tous à la fondation des Dames de la Charité pour des sommes plus ou moins considérables. Les bourgeois et les artisans, en bien plus grand nombre que les nobles et les ecclésiastiques, souscrivirent à cette bonne œuvre. Il vous suffira de savoir que parmi les signataires de l'acte figurent MM. Grimaud, avocat; Antoine Céas, procureur; Benoit Vallon, notaire; Pierre et Diane Bonnet; Barthélemi Escalier; Blaise Martin; François Moynier;

Pierre Thomé; Étienne Eyraud; François de Rochas et Catherine Marchon[1].

Il paraît cependant que la maison de Charité située sur la place Grenette, et qui, de nos jours, a été transformée en prison et en tribunal criminel, ne fut bâtie que vers la fin du XVIIe siècle ou au commencement du XVIIIe, par les libéralités d'un M. des Orres[2].

Cet établissement, destiné jadis aux orphelins pauvres et à recevoir les enfans hétérodoxes que l'on y convertissait au catholicisme malgré leurs parens, dut être témoin bien des fois de la douce contrainte employée par les sœurs qui le desservaient et d'une singulière dialectique pour amener leurs jeunes disciples au giron de l'église. Les soupirs, les gémissemens et parfois d'horribles imprécations font résonner aujourd'hui les voûtes de ses cachots; et la grande salle de la cour d'assises retentit chaque trimestre de la brillante faconde de nos orateurs. C'est dans cette salle que se tiennent les assemblées électorales, au milieu des craintes, des espérances, des tribulations des électeurs et des candidats qui aspirent à l'honneur de représenter l'arrondissement de Gap à la chambre élective.

14° Hôpital Sainte-Claire.

La maison de l'hôpital Sainte-Claire et ses dépendances, occupées aujourd'hui par la gendarmerie, sont toujours une propriété de l'hospice de Gap. J'ignore l'époque à laquelle remonte cet établissement; mais je sais que l'église qui en dépendait, convertie dans ce moment en grenier à foin, servait avant la révolution à une confrérie appelée tout simplement *la Congrégation*, dont les

[1] *Rôle de ceux qui ont donné à la congrégation des Dames de la Charité de cette ville de Gap, par l'acte d'institution de ladite confrérie du dernier décembre* 1673, *reçu par Me Escalier, notaire.*

[2] *Testament de messire Jean de Ricou, chanoine*, du 29 avril 1713.

membres ne portaient aucune marque distinctive et paraissaient aux processions avec leur veste de *cordelia*, immédiatement après ou avant les bourgeois enrôlés dans la confrérie des pénitens blancs. Ces congréganistes n'étaient-ils pas les descendans des pénitens noirs, dont l'existence dans notre ville datait de l'année 1644, époque à laquelle ils avaient érigé une chapelle joignant l'église des Dominicains[1]? Le soin de l'hôpital Sainte-Claire fut donné aux religieuses hospitalières de Saint-Joseph, vers l'année 1685, par Charles-Bénigne d'Hervé, qui, depuis un an, avait été nommé par le roi à l'évêché de Gap. C'est sans doute à cette époque que fut gravée l'inscription placée au-dessus de la porte d'entrée de l'hôpital et qui a été transportée au nouvel hospice : *Videant pauperes et lætentur*. J'ai déjà dit que l'hôpital Sainte-Claire avait échappé à l'incendie de 1692.

15° Couvent des Capucins.

Charles-Salomon du Serre qui, d'une main hardie, menait de front les nombreux procès qui signalèrent son épiscopat, le maintien de l'ancienne discipline et l'établissement de nouvelles congrégations religieuses, songea, dès l'année 1613, à établir dans Gap un couvent de Capucins, malgré les protestans qui, à cette occasion, suscitèrent des troubles dans la ville. Les terrains qui leur furent cédés sur les bords du Turellet appartenaient à l'évêque et à noble Louis de Vachon, seigneur de la Roche et de l'Espiney et conseiller au parlement; et le 20 février 1614, la croix y fut solennellement plantée, malgré le gouverneur de la ville, qui voulut ensuite la faire arracher, et les moqueries de sa femme, dont elle fut miraculeusement punie. Il va sans dire que

[1] *Annales des Capucins de Gap*, page 65. — Par son testament du 1er juin 1671, Marguerite Baud, dame de la Vilette, légua aux pénitens blancs la somme de 18 livres, et aux pénitens noirs celle de 12 livres.

l'un et l'autre étaient protestans. Cependant, dans une assemblée des catholiques de Gap, tenue le 27 du même mois dans la maison épiscopale, on exposa que M. du Villar, tel était le nom du gouverneur, prétendait avoir *lettre et commandement de Monseigneur le mareschal des Diguières*, lieutenant du roi en Dauphiné, de s'opposer à l'établissement des Capucins dans cette ville. On résolut alors d'envoyer des commissaires auprès du maréchal pour faire lever son opposition, après avoir fait constater que la distance entre le couvent à élever et les portes et les murailles de la ville était assez considérable pour éloigner toute crainte sous le rapport de la sûreté de la place. M. du Villar et les consuls Gandalle et Patac procédèrent le lendemain 28 février à la description du terrain et à la mensuration des distances; l'évêque se rendit ensuite lui-même à Grenoble auprès du gouverneur; mais la permission de Lesdiguières ne fut octroyée qu'au mois de mai suivant. Il l'annonça au Père Provincial de Provence de la manière suivante :

« Monsieur, il a pris envie à M. l'évesque de Gap d'instituer » un couvent de vostre ordre auprès de ladicte ville, ce que j'ay » permis volontiers sur l'asseurance que j'ay que vos religieux » contiendront les peuples en leur devoir; après quoy je vous prie » de les exhorter afin que je sois toujours bien édifié d'eux, » autrement je ne le scaurois estre s'ils troublent tant soit peu le » repos des subjectz du Roy qu'ils doivent tascher de réunir autant » qu'ils le pourront. C'est l'asseurance que j'ay de vostre pré- » voyance, et vous la devez avoir de la promesse que je vous fais » icy d'estre toujours, Monsieur, vostre bien humble pour vous » faire service. LESDIGUIÈRES.

» Ce 11e jour de may 1614, à Puymore »[1].

Dès ce moment on mit la main à l'œuvre. Tous les catholiques

[1] *Livre des archives des Capucins*, pag. 24 à 31. Ce livre est différent de celui des *Annales* déjà cité.

contribuèrent par leurs largesses à l'édification du monastère et de ses dépendances. Le 20 juillet de la même année, la pierre angulaire de l'église fut posée, et dès-lors cette église fut dédiée à Saint Demetrius, premier évêque de Gap, bien que la construction n'en ait été terminée qu'en 1618, ainsi que le porte le chiffre gravé au-dessus de la porte d'entrée. On se servit d'abord des pierres arrachées des fondemens du vieux bâtiment des Templiers qui existait en dehors de la porte Colombe, et de la vieille église du prieuré de Saint-Arey. Cependant le couvent était encore inachevé en l'année 1633, époque à laquelle furent démolis la citadelle et le château de Puy-Maure, en vertu des ordres du roi, puisqu'il est écrit que ce couvent profita en grande partie des pierres et des autres matériaux provenant de la démolition de la citadelle. Du moins est-il certain que le 9 juillet 1643, noble Daniel du Serre donna *en aumosne* aux RR. PP. Capucins les pierrres de taille et autres qui se trouvaient encore au portail de la citadelle de Puy-Maure, et qu'il avait acquises avec d'autres débris de cette forteresse[1]. Enfin, les huguenots avaient fini par se radoucir. Les différends qui, à l'occasion des Capucins, s'étaient élevés entre eux et les catholiques, les menaces, les voies de fait et les conversions qui en furent la suite, trouveront leur place dans l'histoire civile, politique et ecclésiastique de la ville de Gap, lorsque nous serons arrivés au commencement du XVIIe siècle.

La terreur qu'avaient éprouvée le gardien des Capucins et une partie de sa famille, lors de l'invasion des troupes piémontaises

[1] *Livre des Archives*, pag. 1 à 6 et 40. — *Livre des Annales*, pag. 70 et suiv. — *Mémoires* de M. Rochas, page 121, 2e série. — Les pierres du portail de Puy-Maure furent données en 1645 à Messieurs du chapitre, pour être employées au clocher de la cathédrale, à condition qu'ils feraient achever le cordon du cloître des Capucins. (*Livre des Annales*, page 122.) Ainsi ces pierres huguenotes, tombées sous les coups des ordonnances de Richelieu, servirent à restaurer les monumens catholiques.

en 1692, n'avait été qu'une terreur panique, car les généraux ennemis donnèrent des sauvegardes au Père Lambert de Gap, au Père Paul, et à un frère, qui avaient eu le courage de rester; et par ce moyen le couvent ne souffrit aucun dommage[1]. Ces bons religieux, rentrés au bercail, croyaient pouvoir jouir désormais sans trouble et perpétuellement de leur couvent, où trente Pères se seraient trouvés à l'aise, de leur église ornée d'arabesques dans le chœur et les chapelles de Saint-Roch et de Notre-Dame, de leur verger et de leur jardin complantés en arbres fruitiers de la meilleure espèce, des ormes et des tilleuls qui formaient une belle promenade au-devant de l'église; mais ils n'avaient pas compté sur la révolution de 1789, bien autrement redoutable aux Capucins que ne l'avaient jamais été les hérétiques de toutes les époques et de toutes les espèces. Cependant les RR. PP. de Gap semblaient en avoir adopté les principes sans trop en prévoir les conséquences, lorsqu'en 1790 ils se joignirent aux députés de l'université de l'église cathédrale pour complimenter le directoire du département. M. Blanc, chanoine et archidiacre, porta la parole, et les administrateurs furent d'autant plus flattés de cette démarche, que « nos chanoines et nos capucins étaient à-peu-» près les seuls ecclésiastiques en France qui eussent donné une » adhésion pleine et entière aux décrets de l'assemblée nationale »[2].

Nos Capucins patriotes n'avaient pas encore déserté leur couvent que leur église était envahie par le club des amis de la constitution, dès 1792. Mais l'année suivante, le peuple souverain de Gap, précédé par une citoyenne non gapençaise et fortement inprégnée de l'accent provençal[3], alla tirer de leurs cellules les bons religieux, que l'on promena dans la ville pour servir de

[1] *Annales des Capucins de Gap*, page 208.

[2] *Délibération du* 11 *août* 1790, registre N.° 1.

[3] Madame F....., femme ou soi-disant telle de M. F....., inspecteur de l'enregistrement.

risée à ses habitans, devenus un peu plus moqueurs que les huguenots de 1614, car la citoyenne susdite traînait le respectable gardien du couvent par sa barbe aussi longue que vénérable. Les Capucins n'eurent pas d'autres outrages à subir, et ils se dispersèrent paisiblement dans le diocèse.

Le couvent, l'enclos et l'église des Capucins ne furent point vendus nationalement. La première pépinière départementale fut établie, en 1795, dans le jardin, qui reçut alors dans son enceinte la place qui se trouvait au-devant de l'église. Dans la suite, tout ce qui avait appartenu à ces religieux devint la propriété de l'hospice de Gap, qui continue d'en jouir.

En terminant, je ne puis me dispenser de rappeler un acte de vandalisme qui, cette fois au moins, avait pour mobile l'humanité souffrante : il fut une époque où le nombre des militaires malades était devenu si considérable que les salles du nouvel hôpital ne pouvaient les contenir tous; pour avoir une salle de plus, on coupa par le milieu l'élégante église des Capucins : dès-lors elle prit la forme d'un vaste salon, après avoir été barbouillée par des maçons italiens qui ne descendaient nullement de Michel-Ange.

Je n'ai point parlé d'un établissement important formé dans Gap sur la fin du XVIIe siècle, parce que le local qu'il occupe aujourd'hui a toujours eu la même destination : c'est le séminaire, dont l'historique trouvera sa place dans une lettre subséquente.

THÉODORE GAUTIER,
Conservateur de la bibliothèque de Gap.

Gap, le 23 décembre 1837.

LES

VALLÉES VAUDOISES DU DAUPHINÉ [1].

(PREMIER ARTICLE.)

Lorsque l'on quitte le Piémont, on entre, après avoir traversé le mont Genèvre, sur cette partie du Dauphiné formée par les vallées de Queyras et de Freissinières, et qu'on a nommée le *Pays de Neff*, parce qu'elle a été le théâtre des travaux de Félix Neff dans la cause de la religion réformée. De ces deux vallées, celle de Queyras communique directement avec les Vaudois du Piémont, par le col de la Croix, et s'étend depuis le pied du mont Viso au midi, jusqu'au mont Dauphin au nord. Elle comprend le territoire

[1] Cet article est extrait de l'ouvrage de William Brattie, *les Vallées Vaudoises pittoresques, ou Vallées protestantes du Piémont et du Dauphiné*, qui vient de paraître à Londres (impr. de Clay, in-4°, 1838). Nous avons cru faire plaisir aux lecteurs de la *Revue* en reproduisant ici un document tiré d'un ouvrage peu répandu, et qui renferme des matériaux fort précieux ponr l'histoire d'une partie de notre province. (*N. du D.*)

arrosé par la Guil, ainsi que les vallons latéraux qui suivent le cours des torrens des montagnes, et elle forme le district oriental du canton d'Arvieux[1]. Le district occidental se compose de la vallée de Freissinières[2], de ses hameaux, Chancellas, Pallon, Violins, Minsas et Dormeilleuse ou Dormilhouse, qui sont placés sur les bords de la Biaise, torrent tributaire de la Durance, et de la commune de Champsaur, séparée de Freissinières par une montague et un glacier. Il y a une grande différence entre les vallées du Piémont et celles de Queyras et de Freissinières. Les premières, dit le docteur Gilly, sont en grande partie couvertes de la plus belle verdure, les dernières sont tristes et stériles. On y voit les montagnes entassées les unes sur les autres, et des rocs élevés, d'un aspect effrayant, interceptent les défilés et jettent d'avance l'effroi dans le cœur des plus hardis voyageurs. D'un autre côté, les vallées piémontaises forment un jardin bordé, pour ainsi dire, par un désert; quelques parties sont, à la vérité, incultes et sauvages, mais elles sont une exception. Au contraire, dans les retraites alpines des protestans français, la fertilité est une exception, et l'aridité est ce qui se voit le plus communément. Des blocs énormes qui semblent toujours prêts à s'écrouler, des rocs escarpés et sourcilleux, semblables, par leur fatigante continuité, à un voile de deuil qui ne se lève jamais; d'horribles

[1] Les familles protestantes habitent principalement dans la commune d'Arvieux, et dans ses hameaux de la Chalp et de Brunichard, ainsi que dans la commune de Molines, et dans ses hameaux de Saint-Veran, Pierre-Grosse et Foussillarde. Ils ont une église à Arvieux, une à Saint-Veran, et une autre à Foussillarde, comme on le verra.

[2] Dans le Val-Freissinières il y a deux églises protestantes, une à Violins, une autre à Dormeilleuse, et dans la commune de Champsaur une troisième à Saint-Laurent. Indépendamment de ces deux principaux groupes de villages protestans, il y a deux embranchemens extérieurs de la section, celui de Vars, à huit milles au sud de Guillestre *(Guil extra)* et à vingt d'Arvieux, et celui de la Grave, au-delà de Briançon et à vingt et un milles au nord de Guillestre, ou à trente-trois milles de la résidence du ministre. — Voyez *Étendue de la Paroisse de Neff*, par le Dr. Gilly.

abymes, de misérables cabanes, le danger continuel des avalanches, d'épais brouillards, d'obscures nuées, tel est le tableau qu'offre un pays que l'homme n'a pu choisir, même pour y trouver un asyle, que dans un cas de nécessité absolue.

Pour arriver à ces vallées, on prend la grande route militaire par Fénestrelles, Sestrières et Césanne; on traverse le mont Genèvre, le *Mons Janus* de l'antiquité, et cette partie des Alpes Cottiennes, qui, de temps immémorial, a été le canal de communication entre la France et l'Italie. Cette route, pratiquée dans la montagne, et qui réunit le Piémont et le Dauphiné, est, par son admirable construction, un des trophées du règne de Napoléon. Quoique moins élevée que les passages du mont Cenis et du Simplon, elle a été tracée avec le même art, et peut, à quelques égards, marcher de pair avec ces admirables ouvrages. La partie la plus élevée de la route n'a que six mille pieds environ de hauteur, mesure anglaise, avantage considérable, quand on compare cette route avec les grands passages des Alpes : on peut ajouter encore qu'on y est, en partie, protégé contre la violence des vents du nord. Ce bel ouvrage fut commencé en 1802, sous les auspices de M. Ladoucette, préfet des Hautes-Alpes. Dix-huit communes aux alentours de Briançon, ainsi que les soldats de la garnison, y travaillèrent avec activité; et c'est à eux qu'on doit la prompte confection de cette route, un des monumens les plus durables de cette époque extraordinaire. Pour perpétuer le souvenir du moment où fut ouverte cette grande communication d'Espagne en Italie, les autorités du département firent élever un bel obélisque sur la ligne frontière entre le Piémont et la France. Sous la première pierre on déposa une boîte faite avec du plomb qui avait été enterré durant quatorze siècles dans une plaine, près du *Mons Seleucus*, et l'on y renferma un rapport relatif au commencement et à l'achèvement des travaux, ainsi qu'à l'ouverture de la route. Pour donner à la cérémonie tout l'éclat possible, une fête brillante fut donnée à cette occasion, et une médaille fut

frappée en mémoire de cet événement[1]. L'obélisque, d'un style sévère et d'une belle exécution, a vingt mètres de hauteur. On avait l'intention de réunir à sa base les eaux de la Durance et celles de la Doire Ripaire, qui ont toutes les deux leurs sources dans le même endroit du Genèvre, la dernière dirigeant son cours vers le Pô, et la première vers le Rhône. Cette circonstance, le caractère particulier de chacune de ces rivières et leur destination sont bien exprimés dans les vers suivans :

« Adieu, donc, ma sœur la Durance ;
» Nous nous séparons sur ce mont ; (Genèvre)
» Toi, tu vas ravager la France,
» Je vais féconder le Piémont. »

Quand l'armée austro-sarde traversa le mont Genèvre en 1815,[2]. elle effaça toutes les inscriptions de l'obélisque, qui avaient été composées par l'institut de France, et gravées à Turin sur des tables de marbre noir de Côme. A côté de la montagne, on éleva aussi une fontaine, avec des matériaux pareils à ceux de l'obélisque, et qui fournissait les plus belles eaux en abondance. Mais ici également l'inscription a été effacée par de zélés légitimistes, « de » peur que quelque voyageur altéré, comme l'observe M. Brocke- » don, ne bénisse le nom de Bonaparte. »

[1] La médaille porte d'un côté la tête de Napoléon entourée de ces mots : *A Napoléon Bonaparte, l'empereur et le héros des Français ;* et au revers : *Le mont Genèvre ouvert le* 22 *germ. an VII* (12 *avril* 1804), avec ces mots autour : *J.-C.-F. Ladoucette, préfet, au nom du département des Hautes-Alpes.*

[2] Lors de la retraite de l'armée française, qui venait de l'Italie, cinq cents hommes repoussèrent trois mille Sardes dans la plaine du mont Genèvre. En 1814, quand les grandes routes par le mont Cenis et le Simplon furent interceptées par les armées alliées, le gouvernement français entretint ses communications avec l'Italie exclusivement par cette route ; et, l'année suivante, le général Grenier entra en France par le Genèvre, avec une armée de quarante mille hommes. On trouvera une description détaillée du mont Genèvre dans l'ouvrage classique de M. Brockedon, intitulé *Passages des Alpes*, qu'il complétera bientôt par un autre écrit sous ce titre : *Petits Passages.*

Depuis Césanne, on continue à monter le Genèvre pendant trois milles, et l'on arrive à une petite plaine au sommet, où est situé le bourg. C'est là que le dauphin Humbert II[1], qui prenait le titre de prince de Briançon, bâtit le premier hospice; mais le bâtiment étant depuis long-temps tombé en ruines, on obtint sous l'empire la permission d'y construire un monastère de Trapistes, qui malheureusement ne fut pas achevé, par suite des changemens politiques. L'hospice continue cependant à être desservi par des moines appartenant à différens ordres religieux; et en 1831 on en confia de nouveau le soin à l'abbé Blanc, directeur actuel, dont le devoir est de recevoir chaque voyageur qui arrive, et de lui fournir ce qui lui est le plus nécessaire. Le bâtiment est assez convenable, et l'hospitalité y est exercée d'une manière simple, mais sans parcimonie. Ce bourg est habité toute l'année, quoique l'hiver y soit excessivement froid.

Suivant Pline, Briançon fut fondé par une colonie de Grecs qui avaient été chassés de leur établissement près du lac de Côme. D'autres attribuent sa fondation à Brennus. Cette place était déjà fortifiée à une époque très-reculée, et l'on voit dans Ammien-Marcellin que, sous le nom de *Virgantia Castellum*, elle servait de station à une garnison romaine[2]. On y a trouvé plusieurs objets qui remontent à cette époque, tels que des bas-reliefs, et des médailles des empereurs romains. C'est dans cette forteresse que Saint Ambroise s'arrêta, quand il apprit la mort de l'empereur

[1] Tous les documens relatifs au mont Genèvre furent malheureusement détruits en 1708, quand le village fut brûlé par Victor-Amédée, dans son expédition contre Briançon.

[2] Le château de Briançon est décrit de la manière suivante dans le *Liber Compendii Antiquorum*, A. D. 1339 : « Bâti sur une montagne très-élevée, avec » une grande tour ou donjon, le tout a cent vingt brasses de longueur et est » entouré de vingt murailles. Au centre est une tour carrée, de douze brasses » de hauteur, de vingt-quatre de circonférence, et dont les murs ont trois » pieds d'épaisseur. Ce château est défendu en outre par la montagne et par la » Durance. »

Valens, près duquel il se rendait à Vienne en Dauphiné, pour lui administrer le baptême. Il paraît que Brigantium [1] fut une exception à la destruction générale qui marqua la route suivie par les armées des Barbares, et on ne voit pas qu'il ait souffert dans aucune de leurs irruptions. A la chute de l'empire romain, sa forte position et ses remparts formidables suffirent pour maintenir son indépendance; et ce fut librement et de sa propre volonté que cette petite république alpine se soumit aux Dauphins. Son drapeau portait autrefois pour devise : *Petite ville et grand renom.*

A la fin du XVIe siècle, Briançon fut brûlé en partie dans les guerres religieuses de cette époque. Dans le siècle suivant, il eut encore à souffrir de deux pareils désastres, dans lesquels les archives civiles et militaires, relatives à l'histoire des Alpes Cottiennes, ont été perdues. Aujourd'hui la ville est protégée par sept forts, avec lesquels elle communique par le moyen d'un pont, construit en 1730, et qui est un très-bel ouvrage. L'arche, de cent vingt pieds d'ouverture, réunit deux précipices; et au-dessous l'on aperçoit, à une profondeur de cent soixante-huit pieds, les eaux écumeuses de la Durance qui coulent dans un ravin obscur.

Briançon est la forteresse principale des Alpes françaises et la clef du Piémont. Jusqu'à la construction des forts, en 1722, la porte d'Embrun, qui fut alors démolie, avait encore conservé cette ancienne inscription : *Corneliæ Saloninæ Augustæ Conjugi;* probablement en honneur de la femme de Gallienus, mère de Saloninus. On a trouvé dans l'endroit plusieurs autres antiquités et inscriptions qui ont été placées dans le muséum de Gap, et qui prouvent l'ancienneté de Briançon et le séjour qu'y ont fait les troupes romaines. Cette ville a eu la gloire de voir naître dans son sein plusieurs personnages qui ont occupé un rang éminent

[1] *Brigantium Vicum*, STRABON. *Brigantium*, PTOLÉMÉE. *Brigantio*, ATTICUS.

dans l'état; mais l'espace nous manque pour les faire connaître[1]. On y compte maintenant trois mille habitans. Les rues sont bien alignées, descendent en pente légère vers la rivière et sont ornées de fontaines. La plus grande partie des maisons est bâtie dans le goût moderne. L'église est la construction la plus remarquable.

En quittant Briançon et en suivant le cours de la Durance, on arrive à Freissinières. La Durance, dont on fait un tableau si effrayant dans le récit d'un poète ancien du passage d'Annibal[2], divise le territoire de Briançon en deux parties égales; elle prend sa source au col du Genèvre, et l'on suppose qu'elle doit son nom *Dru-ance* à l'abondance de ses eaux. On a fait beaucoup de tentatives dans les temps modernes pour arrêter les inondations auxquelles est sujette cette rivière. Par des travaux ingénieux et par suite du zèle et des efforts de plusieurs personnes, ainsi qu'avec l'appui du gouvernement, on est parvenu à arracher aux eaux une grande quantité de terrain submergé et inutile. Des

[1] Voltaire, dans son histoire de Louis XV, a rappelé la conduite noble et généreuse de M. d'Audiffret, lieutenant de la forteresse de Briançon, qui, après la défaite à Exilles, en 1747, vendit sa vaisselle et en envoya le produit aux hôpitaux pour le soulagement des blessés. Sa femme, non moins dévouée que lui à la cause sacrée de l'humanité, et quoiqu'elle fût au moment de devenir mère, oublia son état et les soins qu'il exigeait, pansa de ses propres mains les soldats blessés, et mourut, nous le disons avec peine, dans l'exercice de ce pieux devoir.

[2] « Jamque Tricastinis intendit finibus agmen;
» Jam faciles campos, jam rura Vocontia carpit.
» Turbidus hic truncis, saxique DRUENTIA lætum
» Ductoris vexavit iter : namque Alpibus ortus
» Avulsas ornos, et adesi fragmina montis
» Cum sonitu volvens, fertur latrantibus undis,
» Ac vada translato mutat fallacia cursu,
» Non perditi fidus, patulis non puppibus æquus :
» Et tunc, imbre recens fuso, correpta sub armis,
» Corpora multa virûm spumanti vertice torquens
» Immersit fundo laceris deformia membris. »

SIL. ITAL., lib. III, v. 466.

digues ont été élevées et des canaux creusés; le lit de la rivière a été approfondi; enfin une foule de moyens ont été employés pour se rendre maître du torrent qui, après avoir été pendant des siècles le fléau de ces vallées, a été forcé, pour ainsi dire, de les féconder et de faire naître des tapis de verdure sur un sol qu'il couvrait autrefois de gravier et de débris.

De toutes ces régions, dit De Thou, le Val-Freissinières est celle dont l'aspect est le plus sauvage et le plus triste. Le sol en est sec et stérile, et les habitans sont extrêmement misérables. Ils sont vêtus de peaux de mouton et ne font point usage de toile, même pour garnir leurs lits. Ils dorment dans les mêmes vêtemens qu'ils portent pendant le jour. Dans les sept villages qu'ils habitent, les maisons sont bâties en pierres rouges avec des toits plats et cimentées avec de la glaise. Les habitans et les troupeaux vivent ensemble dans ces cabanes, et quand on craint une attaque de l'ennemi, on va se réfugier dans des cavernes, où les premiers sont dans un coin et tous les bestiaux dans un autre. La population vit principalement de lait et de gibier, et la garde des troupeaux l'occupe constamment. Les habitans sont habiles tireurs, et manquent rarement le chamois ou l'ours. Heureux au milieu de ces chétives et seules ressources, ils sont tous également pauvres; mais ils n'ont point de mendians parmi eux, vivent dans l'union la plus intime, et forment rarement des liens de famille ou d'amitié avec d'autres. Dans cet état de misère, et sous cet extérieur malpropre et grossier, on est surpris de voir qu'ils ont cultivé leur esprit. Presque tous comprennent le latin et l'écrivent assez correctement. Ils comprennent aussi assez de français pour pouvoir lire leurs Bibles dans cette langue et pour chanter les psaumes. On trouve difficilement parmi eux un enfant qui, si on le questionne sur les opinions religieuses communes aux Vaudois des deux pays, n'en puisse pas rendre de mémoire un compte satisfaisant. Ils paient leurs impôts fort exactement, et cette obligation est un des articles de leur profession de foi. Lorsque des guerres civiles

les empêchent d'acquitter les taxes, ils en mettent le montant à part, et, à la paix, ils s'empressent de se libérer avec les receveurs royaux.

Tels sont en abrégé les détails que donne sur ce peuple l'historien De Thou (liv. XXVII) dans le XVIe siècle; et telle était sa condition quand Félix Neff s'établit dans le pays, et se dévoua tout entier à l'amélioration de son état moral et social. Le même écrivain décrit les lieux avec la même précision : « Lorsqu'on » avance vers l'est, dit-il, en partant d'Embrun[1], capitale des » Alpes maritimes, et qu'on a marché pendant cinq lieues environ, » on trouve à droite la vallée de Queyras et à gauche celle de » Freissinières *(Vallis Fraxinaria)*. Entre les deux, on aperçoit » encore les ruines de l'ancienne ville de Rama[2]. De là et de » l'autre côté de la chaîne de montagnes, on trouve un défilé » étroit taillé dans le roc et de main d'homme; c'est le seul sentier » au milieu de ce canton montueux et difficile, et les habitans » l'appellent encore *Route d'Annibal*. Dans la direction de Briançon, une autre vallée s'ouvre à gauche; on lui donne le nom » de Louise, d'après celui de Louis XII, qui, dans un moment » de remords des malheurs qu'on avait fait peser si cruellement » sur elle, lui donna son propre nom, au lieu de la dénomination injurieuse de Val-Pute qu'elle avait reçue, par mépris » du culte de ses habitans[3]. »

C'est dans ces solitudes alpines, décrites avec tant de feu par

[1] On prend ici une direction opposée à celle que nous avons fait suivre jusqu'ici aux lecteurs.

[2] Rama était un lieu de passage et de relais au compte du gouvernement romain..... Saint Palude d'Embrun y consacra une église dans le VIe siècle. Au XIIe, la Durance emporta une telle partie du territoire de Rama que presque tous les habitans s'en éloignèrent. Enfin, dans le XIIIe, cette rivière ruina entièrement la bourgade, où il ne reste plus que les débris de la paroisse et le vieux château des Dauphins. (LADOUCETTE, page 350.)

[3] *Hist.* de DE THOU, liv. XXVII. — *Neff*, par le Dr. GILLY, page 84.

le Dr. Gilly dans son *Mémoire sur Félix Neff*, que demeurent ces chrétiens primitifs, miraculeusement préservés au milieu de tant de persécutions et regardés avec raison comme les descendans directs et purs de ceux qui embrassèrent les premiers le culte réformé. Du Val-Louise, dont nous venons de parler, nous reprendrons notre route vers Freissinières, endroit dont nous nous proposons plus spécialement de nous occuper. Le Val-Louise, ou vallée de la Gyronde, ainsi nommée du torrent de Gy, a été le théâtre d'un des massacres les plus horribles dont l'histoire fasse mention, massacre dont les écrivains catholiques et protestans s'accordent à donner les plus affreux détails. « Quand le lieutenant » de roi, dit Perrin[1], arriva avec ses troupes dans cette vallée, » on n'y trouva aucun habitant, car ils s'étaient tous retirés dans » des cavernes sur des montagnes élevées, emportant avec eux » leurs effets et les provisions et vivres qui leur étaient nécessaires. » Le lieutenant, ayant découvert leurs retraites, fit entasser une » grande quantité de bois à l'entrée des cavernes, y fit mettre » le feu pour les brûler ou les étouffer au moyen de la fumée. » Pendant la scène horrible qui suivit, plusieurs des malheureuses » victimes, ayant tenté d'échapper aux flammes, furent prises » et passées au fil de l'épée. Plusieurs se précipitèrent du haut » des rochers; beaucoup d'autres furent suffoquées. Quand le » feu fut éteint et que les soldats purent entrer dans les ca- » vernes, ils trouvèrent quatre cents enfans étouffés dans les » bras de leurs mères mortes également. Trois mille habitans » furent ainsi sacrifiés par leurs barbares persécuteurs; en un » mot, toute cette population fut exterminée de manière que, » depuis cette époque, la vallée a été peuplée de nouveaux habi- » tans, au milieu desquels on n'en voit plus aucun de la race » primitive. » Nous ferons suivre les détails précédens de ceux que nous a transmis un écrivain catholique, dont la véracité n'est

[1] Liv. I, chap. 3; et GILLY, page 90.

pas contestée[1]. « En 1487, dit-il, un grand nombre de protestans » se cachèrent, avec des provisions suffisantes pour deux années, » dans la spacieuse caverne d'Alle-Froide ou Pelvoux, montagne » du Val-Pute, que les neiges et les précipices dont elle était » entourée semblaient rendre inaccessible. On finit cependant par » les y découvrir. Quatre cents soldats descendirent, au moyen » de cordes, jusqu'à l'entrée de la caverne, et alors l'œuvre de » mort commença : les malheureuses victimes, sans distinction » d'âge ni de sexe, ou furent étouffées par la fumée dans les pro- » fondeurs de la caverne, ou, se précipitant de désespoir, » périrent au pied de la montagne. Pour éterniser la mémoire » de cet horrible événement, on appelle encore cet endroit *la* » *Baume des Vaudois*, et le rocher lui-même *Chapelue*, parce » que les chapeaux des victimes restèrent long-temps suspendus » aux arbres voisins. On peut encore voir sur le lieu des traces » de l'événement relatives à d'autres circonstances pareilles. Mais, » continue notre auteur, jetons un voile épais sur cet excès de » barbarie; rappelons plutôt que Louis XII, ayant dit des Vau- » dois : *Ils sont meilleurs chrétiens que nous*, fit repeupler ce » canton, auquel la *reconnaissance publique* donna le nom de » Val-Louise »[2].

Après avoir passé par la Roche et traversé la Durance sur un grand pont en bois, on commence à monter le Val-Freissinières : la pente paraît d'abord si raide en quittant la rivière, qu'au premier coup d'œil on croit qu'il est impossible de monter; mais ensuite on aperçoit un sentier suivi par les bergers et tracé obliquement sur la montagne; il conduit, au travers d'un terrain rude et raboteux, jusqu'à un défilé traversé par un torrent dont les eaux se précipitent avec le bruit du tonnerre. De chaque côté de ce torrent,

[1] Ladoucette, ex-préfet des Hautes-Alpes.

[2] Cette vallée a eu la gloire de donner naissance à Pierre de Bruys, si bien connu dans l'histoire des Vaudois.

qui répand autour de lui des nuages de brouillard et d'écume, on voit quelques petites habitations, un pont grossier et une cascade un peu plus haut : tout cet ensemble, dont les rochers forment le fond, compose le tableau le plus parfait que l'imagination puisse se figurer d'un séjour dans les montagnes. Ce groupe de maisons est Pallon, et le torrent qu'on nomme le Rimasse[1] (ou la Biaise) sert d'indication pour arriver à la vallée; le village suivant, à la distance d'une lieue, est Freissinières; à une lieue plus loin environ est Violins; enfin, en continuant encore de marcher pendant deux milles, on arrive à Minsas : et là commence un chemin escarpé, raboteux et pénible qui, pendant trois milles, conduit à Dormilhouse. Entre les deux villages dont nous avons fait mention en premier lieu, il y a une jolie vallée très-fertile, enclose de chaque côté par des montagnes élevées, et produisant plusieurs espèces de grains et de fruits; mais ce bel aspect change bientôt : après avoir traversé Minsas, on trouve un pays triste et sauvage; des blocs de rochers, descendus des hauteurs, couvrent le sol et s'opposent à toute espèce de culture; à peine voit-on des marques de végétation. Çà et là quelques petites pièces de seigle et d'avoine indiquent les maigres ressources des habitans qui ont été entraînés, on ne sait comment, à habiter cette sauvage solitude. Quelquefois des traces de loup et le bruit des ailes du vautour, passant au-dessus de la vallée, indiquent quels en sont les habitans naturels[2].

[1] Voyez *Neff*, par Gilly, pour une plus ample description.

[2] C'est au milieu de ces solitudes glaciales que Neff fit sa visite pastorale, à la fin de janvier, et par l'hiver le plus froid. Mais, malgré cette température si rude et cette nature sauvage, « il avait en lui quelque chose qui réchauffait » son cœur et animait ses esprits, lorsqu'il pénétrait dans les sentiers couverts » de neige de ce pays désolé, et gravissait ses sommets escarpés, exposé aux » fureurs de la tempête. L'amour de son état lui faisait tout oublier. Il allait » prêcher cet Evangile, dont les anciens habitans de Dormilhouse avaient été » les dépositaires, lorsque la France le repoussa, et entretenir cette lampe » qui continuait toujours de brûler, tandis que le reste du pays était encore » dans l'obscurité. » (Gilly, *Mémoire de Neff*, page 134.)

La vallée de Freissinières commence au col du même nom et se réunit à celle de la Durance à une élévation considérable au-dessus de l'ancienne ville de Rama, dont nous avons déjà fait mention. Tandis que cette ville existait, la Durance baignait le pied de la montagne; quelques circonstances tendent à le prouver : le sol de la vallée se compose de sable argileux, mêlé avec une substance calcaire, mélange qui, en quelques endroits, est favorable aux productions ordinaires des pays de montagnes. La vallée commence par une plaine unie, s'abaisse ensuite graduellement, et se termine en pente rapide. Le village principal est Freissinières, endroit fréquenté anciennement par les Sarrazins, et près duquel on a trouvé une mine d'or.

Le village de Dormilhouse, plus petit que le premier, et fondé par les Lombards, est, à la lettre, perché sur un rocher, à deux cents mètres de hauteur perpendiculaire. Le seul chemin pour y arriver consiste en un sentier étroit, serpentant au milieu d'effrayans précipices, que le voyageur ne peut envisager sans surprise et sans effroi. Vers le milieu de la montagne, un torrent se précipite avec le bruit de la foudre au-dessus de la tête du voyageur, qui est obligé de passer sous la voûte humide que forment les eaux lorsqu'elles s'élancent du rocher à une hauteur de deux cents pieds. La masse d'eau qui s'étend comme un rideau entre les yeux du spectateur et la lumière, a l'apparence d'un nuage épais qui se fond en pluie, et au milieu duquel se jouent les brillantes couleurs de l'arc-en-ciel.

Au travers de ce voile aqueux qui couvre ce côté de la montagne, le visiteur cherche en vain le chemin qu'il vient de parcourir; il ne voit que le torrent se plongeant dans un abyme qu'il a creusé lui-même, qui couvre d'écume tout ce qui l'environne, et qui se perd au milieu des rochers.

Enfin le voyageur entrevoit les sombres abords de Dormilhouse et ces habitations grossières, auxquelles s'associent des souvenirs si doux et si pénibles à la fois. Dans cette solitude des Alpes,

exempte sans doute de ces passions violentes qui agitent et tourmentent le monde extérieur, deux cents habitans environ, dont la plus grande partie ne connaissent aucun autre pays, passent leurs jours en paix. La rivière qui forme la cascade magnifique dont nous venons de parler arrose leurs modestes champs [1]; et, dans une petite plaine, couverte de neige pendant sept mois de l'année, ils se procurent quelquefois la jouissance d'un plat de truites. Les seules moissons qu'on fasse dans ces régions glacées consistent en seigle et un peu de blé, mais tous deux de qualité inférieure et de peu d'usage. Les jardins, dans lesquels on ne trouve aucun arbre à fruit, produisent quelques racines et légumes pour la table et un peu de chanvre pour les besoins les plus communs du ménage. Des pins, restes d'anciennes forêts, sont les seuls arbres qui fournissent de l'ombrage pendant les chaleurs de l'été, du chauffage pendant les longs et rudes hivers durant lesquels les habitans sont renfermés dans leur vallée, et du bois de construction pour leurs rustiques habitations. Sur les flancs des montagnes, dont les sommets sont couverts de neiges éternelles, ils font paître leurs nombreux troupeaux, vivent de leur chair ainsi que

[1] L'extrait suivant de l'ouvrage de M. Ladoucette fait connaître tout ce que fit Neff pour diminuer la stérilité naturelle de l'endroit, rendre la condition des habitans meilleure, et surtout cultiver et perfectionner l'intelligence de cette population. Ce témoignage en faveur de l'excellent pasteur est d'autant plus précieux que l'auteur ne partageait pas les opinions religieuses de Neff. « En 1823, dit le préfet, on n'était plus en usage d'arroser la prairie de » Dormilhouse, dont les anciens canaux avaient été comblés par les ravins et » les avalanches; quelques particuliers s'opposaient à leur rétablissement. » Neff convoque les habitans, se met à leur tête; les uns creusent à plus d'une » toise, au travers des lits rocailleux de plusieurs torrens; les autres élèvent » des digues de huit pieds de hauteur; en deux ou trois jours, des canaux » abondans viennent fertiliser la prairie. La mine ouvre un passage à travers » le roc granitique; on construit de profonds aqueducs; l'eau accourt et ali- » mente trois fontaines publiques. *Il est doux de parler des succès de cet* » *homme modeste dont le nom doit vivre à jamais dans la vallée recon-* » *naissante.* » Le lecteur pourra trouver des détails beaucoup plus étendus à cet égard dans les *Mémoires* de Gilly, chap. XI.

du produit du laitage et tissent avec leur laine un drap grossier dont ils s'habillent. Dans ce village primitif, l'usage des clefs et des verroux est inconnu; les mœurs des habitans sont celles d'un autre âge, et toutes les propriétés restent sous la garde de la bonne foi publique[1].

Le rocher sur lequel Dormilhouse est placé est presque inaccessible, même dans la plus belle saison de l'année; on n'y arrive que par un seul endroit, en tout temps d'un difficile accès par l'escarpement du chemin qui, arrosé continuellement par une cascade, est en outre fort glissant dans ses parties les plus étroites; en hiver, il doit être doublement dangereux, parce que la neige ne cesse pas de s'y accumuler[2]. De tous les lieux habitables en Europe, celui-ci a peut-être l'aspect le plus repoussant : la nature y est sévère et terrible, sans offrir d'autre avantage que celui d'une sécurité personnelle contre l'envahissement et l'oppression, avantage qui peut seul déterminer l'homme à en faire son séjour. Quand le soleil brille de tout son éclat, le côté de la montagne opposé à Dormilhouse, et à la même hauteur, est couvert de neige; et le voyageur, qui cherche de nouveaux points de vue afin de satisfaire son goût pour le sublime et le magnifique, n'a rien qui puisse le payer des fatigues de son pélerinage que la satisfaction d'avoir mis le pied sur un sol qui a été sanctifié comme

[1] *Histoire d'Italie*, tome IV, par FANTIN-DÉSODOARDS. — *Topographie des Hautes-Alpes*. Paris, 1834.

[2] Neff s'exprime ainsi, en parlant de quelques-uns de ses paroissiens qui descendirent de Dormilhouse au milieu de la nuit par ce pénible sentier : « A dix heures, une grande partie de mes auditeurs se retirèrent. Ceux qui » étaient venus de la plus grande distance avaient apporté avec eux des » torches en paille pour pouvoir s'éclairer au milieu des neiges; quelques-uns » restèrent jusqu'à minuit, et nous prîmes alors tous ensemble une légère » collation. Deux d'entre eux, qui avaient trois quarts de lieue à faire pour » retourner chez eux, se mirent en route avec des torches de bois de sapin, » sans être arrêtés par les glaces et les neiges qui encombraient la route. » Quel tableau !

l'asile du christianisme primitif. Le lieu que ces fidèles et leurs descendans ont choisi pour leur rempart est, à la vérité, aussi fort qu'une citadelle; mais les yeux y cherchent en vain un aliment pour l'imagination. Le village n'est pas bâti à la cime du rocher et ne ressemble pas à la description que Forsyth fait de Cortone : « un tableau suspendu à un mur. » Ne faisant de loin aucun effet, il n'a rien pour exciter la curiosité de celui qui en approche; on ne l'aperçoit même guère qu'après avoir atteint le haut du passage, et alors on n'entrevoit que de chétives cabanes, séparées les unes des autres, sans un seul bâtiment qui attire l'attention, ou même quelque objet remarquable qui donne à la scène un caractère pittoresque; on n'y jouit d'aucun de ces points de vue qui puissent tenir lieu de ce que l'endroit n'offre pas par lui-même : tout est triste, froid et sévère. Mais si l'œil ne trouve point à se satisfaire dans ces lieux sauvages, l'imagination s'abandonne à de saints transports au milieu de ces solitudes où la bravoure et les vertus trouvèrent un asile contre les orages de l'oppression, mille fois plus à craindre que ceux des élémens; un charme secret jette sur ces lieux un intérêt profond. Mais il faut que le zèle qui enflamme le cœur du pasteur soit bien puissant pour lui faire préférer aux autres hameaux de sa paroisse le plus affreux de tous les déserts, dans lequel semblent s'être concentrées toutes les misères humaines. Refusant l'invitation qui lui avait été faite d'aller à Arvieux, l'affection et l'hospitalité qu'il aurait trouvées à Saint-Véran, enfin la position magnifique que Vars lui offrait, il aima mieux fixer sa résidence dans l'endroit sauvage où ses services semblaient le plus nécessaires; là, il avait tout à leur enseigner, même à planter des pommes de terre[1]. Toute sa

[1] « Neff voulut propager la culture des pommes de terre; et, pour joindre » l'exemple au précepte, il en avait dans son jardin d'Arvieux. Il allait dans » les champs de Freissinières montrer sa méthode, que plusieurs ont adoptée, » et qui, chaque année s'étend comme n'étant pas bornée à la trop courte » carrière de l'excellent pasteur, qui mettait toujours au premier rang les » prédications, les visites et les travaux de son ministère. » (LADOUCETTE.)

vie fut un sacrifice continuel; et il sembla n'exister que pour être utile à ses pauvres paroissiens et travailler pour la cause de son Rédempteur. Quelques extraits du journal de Neff contiennent la description que ce pasteur fait de Dormilhouse : « Le village » est célèbre par la résistance que ses habitans ont opposée, » depuis plus de six cents ans, à l'église de Rome; ils forment » une race mêlée des anciens Vaudois du Dauphiné, branche » distincte de l'église primitive de Gaul, et qui jamais ne fléchit » le genou devant une idole, même lorsque les protestans du » Val-Queyras furent obligés de dissimuler leur croyance. On » aperçoit encore les ruines de murailles et de forts qui furent » bâtis pour les protéger contre toute surprise. Ils doivent en » partie leur sûreté à la nature du pays qui, défendu par une » fortification naturelle de glaciers et de rochers escarpés, est » presque inaccessible. La population du village consiste en qua- » rante familles, toutes protestantes. L'aspect de ce désert, con- » tinue Neff, tout à la fois terrible et sublime, qui servait, pour » ainsi dire, d'asyle à la vérité quand tout l'univers était plongé » dans les ténèbres, le souvenir de ces anciens et fidèles martyrs, » les cavernes profondes dans lesquelles ils se retirèrent pour » lire la Bible en secret et pour prier le Père de la lumière en » esprit et en vérité; tout enfin tend à élever mon ame et à lui » inspirer des sentimens difficiles à décrire..... Il y a quelques » années que Henri Laget fit aux habitans plusieurs visites; et, » dans la dernière, leur ayant dit qu'ils ne le verraient plus, il » nous sembla, disaient-ils, en se servant d'une de ces belles » expressions figurées dont leur dialecte abonde, il nous sembla » qu'un violent coup de vent venait d'éteindre le flambeau qui » nous avait éclairés pendant la nuit dans notre passage au » milieu des précipices. »

Le mardi matin, 3 février, Neff prêcha dans l'église de Dormilhouse. Tout ce côté du rocher, par l'effet de ces belles cascades

dont nous venons de parler, était, dans cette saison, couvert d'une couche de glace qui s'étendait sur toute la montagne. « Dans la matinée et avant le sermon, continue Neff, je pris » avec moi quelques jeunes gens, et, avec des haches, nous » taillâmes des degrés dans la glace pour rendre le passage » moins dangereux, et de manière à ce que nos amis, qui habi- » taient les hameaux du bas de la montagne, pussent monter plus » facilement à Dormilhouse. La réunion des fidèles fut nom- » breuse. Dans l'après-midi, je fis le catéchisme dans une espèce » d'étable ou de hangar pour les bêtes à cornes. Beaucoup de » mes paroissiens restèrent dans le village pendant la nuit, et » alors je profitai de l'occasion pour continuer mes instructions » le lendemain matin; de sorte que le jour suivant se passa à- » peu-près de même. » Le jeudi matin fut consacré à des exercices pareils de dévotion et d'instruction, et ensuite Neff descendit dans la vallée avec une douzaine de ses plus zélés catéchumènes qui voulurent l'accompagner jusqu'à Minsas, pour assister à une lecture qu'il y fit.

Nous terminerons cette description par l'extrait suivant, qui donne l'idée, d'après le témoignage de Neff lui-même, des horreurs de l'hiver à Dormilhouse : « Graces à la générosité de » nos amis, écrit-il, notre petite école est planchéiée et garnie » de carreaux; les bancs et les siéges sont finis; et, tandis que » toutes les autres écoles du canton sont placées dans des granges » obscures et humides, où les enfans sont étouffés par la fumée » et interrompus par le babil des gens et le bruit que font les » bestiaux, enfin qu'ils sont continuellement occupés à défendre » leurs exemples contre les chèvres et la volaille ou à quitter » leurs places pour éviter la pluie qui dégoutte du toit, nous » avons une pièce commode et bien chaude. Je tiens en outre, » continue Neff, une école[1] pour l'instruction de ceux qui se

[1] « Neff ouvrit et dirigea lui-même une école, où il donnait *quatorze à*

» destinent à l'éducation : elle se compose maintenant d'une » vingtaine de jeunes gens de différens villages. Nous sommes » enterrés sous plus de quatre pieds de neige, et, en ce moment, » nous sommes assaillis par un terrible ouragan qui élève des » nuages de neige; nous pouvons à peine mettre le pied dehors, » et je ne sais comment ma lettre vous parviendra. Les avalanches » nous menacent de tous côtés, et elles ont été fréquentes, » surtout aux environs de Dormilhouse. Un dimanche matin, » mes écoliers et plusieurs habitans, retournant chez eux, après » un sermon à Violins, n'échappèrent que par miracle à une » avalanche : elle roula dans un défilé étroit et tomba entre » deux groupes d'habitans; si elle avait eu lieu un moment » plus tôt ou plus tard, elle aurait précipité une de ces bandes » dans un gouffre profond et fait périr la fleur de la jeunesse du » pays[1]; mais l'Éternel, qui commande aux flots de la mer, » commande aussi aux flots de neige et de glace et protége ses » enfans au milieu des dangers. Les villages, ajoute-t-il, sont » menacés partout d'un danger imminent; j'ai même vu der- » nièrement, dans quelques circonstances, nos habitans, ordinai- » rement si calmes et si hardis, exprimer leurs craintes sur ce » point. » Et en effet, il y a peu d'habitations dans ces contrées qui ne soient dans le cas d'être entraînées, et il n'y a pas un seul coin de la vallée qu'on puisse regarder comme étant à l'abri du danger. Mais, quelque terrible que soit leur situation, c'est à elle qu'ils doivent leur religion et peut-être leur existence physique :

» *quinze heures* de leçons par jour dans la mauvaise saison, sur la lecture, » l'écriture, l'arithmétique, la géographie, le chant sacré, et aux plus avancés, » sur la géométrie et la physique. » (LADOUCETTE, page 349.)

[1] *Lettres de Neff.* — Antérieurement à ce fait, Neff n'échappa qu'avec peine au danger. Pour se mettre à couvert d'une avalanche, il traversa des débris de rocher, au milieu desquels son pied glissa : il se foula un genou et se ressentit long-temps de sa chute.

si le pays avait été moins dangereux et plus accessible, ils auraient tous été exterminés comme les habitans du Val-Louise. Maintenant nous allons revenir à Guil.

Pallon comprenait autrefois les paroisses de Freissinières, de Chancellas et de la Roche, dont les seigneurs résidaient dans un fort bâti sur une partie inaccessible de la montagne; il est situé sur la Biaise, dont le lit traverse le Val-Freissinières. Du village, le voyageur peut monter à un plateau sur lequel le maréchal Catinat plaça son camp, et où les rocs ont encore conservé les noms distinctifs donnés en cette occasion aux différentes fortifications qui furent élevées, tels que : Cité Ville-Vieille, la Citadelle, le Château, l'Aiguille, etc. Une armée de dix à douze mille hommes peut camper sans difficulté dans cet endroit. Le pont de Pallon est vraiment romantique, et les rocs qui s'élèvent par derrière forment une perspective qui a quelque chose d'effrayant. « Pallon, dit Neff, est plus fertile que le reste de la » vallée, et même produit du vin; il en résulte qu'il y a dans le » village moins de piété que dans les autres endroits. On y trouve, » ajoute-t-il, quelques jeunes femmes qui ont l'oreille juste et qui » aiment la musique; c'est toujours un avantage pour un ministre » d'avoir un pareil secours, et l'expérience prouve qu'il contribue » jusqu'à un certain point à nos succès. » Ce que dit ici Neff est parfaitement d'accord avec l'opinion généralement reçue; et, dans tous les temps, l'harmonie des voix et des instrumens a toujours accompagné l'exercice du culte religieux.

Chancellas est situé entre deux montagnes et masqué par quelques éminences, le long desquelles son territoire s'étend, et d'où il tire son nom; on y voit un lac nommé *Lac Troublé*, à cause du peu de limpidité de ses eaux; le sol ne produit qu'un peu de seigle, de l'orge, de l'avoine et du vin de qualité inférieure. De la route, la nouvelle église du village, entourée de prairies et de vergers, produit un effet agréable. Reotier, placé

sur un roc élevé, d'où l'on descend par une pente rapide jusqu'à la Durance, fournit à-peu-près les mêmes productions[1].

La Roche, qu'on appelle ainsi du rocher nu contre lequel il est bâti, est une très-petite commune dont le territoire est occupé en partie par un lac dans lequel on trouve du poisson, principalement des carpes. Le pont qu'on voit dans le village sur la Durance a été construit par le gouvernement. Au reste, la seule chose qui puisse attirer l'attention de l'étranger est une chaîne dentelée de rocs sauvages qui dessinent sur un ciel d'un bleu presque noir leurs aiguilles pyramidales : l'effet en est frappant et pittoresque.

Le Mont-Dauphin et le col de Vars[2], dans l'éloignement, forment dans ce paysage une magnifique perspective. Cette vallée commence au confluent de la Durance et de la Guil, et présente une suite de points de vue d'une imposante grandeur. Les fortifications du Mont-Dauphin furent commencées par le célèbre Vauban, en 1694. La forteresse couvre un rocher qui s'élève à la jonction des deux rivières, commande quatre vallées, et, du côté de l'Italie, est regardée comme une des clefs de la France; les casernes peuvent contenir dix bataillons. Ce ne fut qu'en 1753 que le Mont-Dauphin prit le rang de ville et fut réuni à la paroisse d'Eygliers; il est entièrement compris dans l'enceinte de la forteresse, et sa population peut être de quatre cents individus; ce canton est surtout riche en châtaigniers énormes, dont un principalement ne manque jamais d'attirer l'attention des étrangers

[1] « Chancellas, dit le Dr. Gilly, est un charmant village à l'entrée du » Val-Freissinières, où les montagnes forment un magnifique panorama, dont » les vignobles s'étendent jusqu'à la Durance, et où les petits hameaux, séparés » par les ravins et les torrens, s'élèvent au milieu des forêts de mélèzes. Ce » village fut souvent le théâtre des triomphes de Neff et de ses conversions; et » les pasteurs de la paroisse ont eu quelquefois la mortification de voir » plusieurs de leurs brebis s'éloigner d'eux, et, séduits par les discours du » prédicateur suisse, devenir ses fervens prosélytes. »

[2] L'extrémité sud de la vaste paroisse de Neff.

qui montent à la citadelle; le plateau sur lequel celle-ci est construite était nommé autrefois Mille-Vents, parce qu'en effet il est exposé à tous les vents.

Celui, dit Ladoucette, qui est curieux de voir une tempête dans toute son impétueuse furie, doit se placer au Mont-Dauphin, voir la foudre briser ses barrières de nuages et frapper les rochers, entendre les roulemens du tonnerre répétés par une suite d'échos, et les vents rugir comme s'ils voulaient balayer devant eux les rocs et les massives murailles de la citadelle, et voir enfin les déluges de pluie qui transforment les rues en canaux, couvrent la place d'armes et l'esplanade, et de là se précipitent pour aller gonfler les torrens réunis de la Durance et de la Guil. C'est dans un pareil moment que ces rivières déploient tous leurs appareils de terreur et de destruction, entraînant dans leurs cours les toits des cabanes et les arbres déracinés, couvrant leurs rives de débris, et faisant retentir la vallée du bruit impétueux de leurs ondes.

(La suite à la prochaine livraison.)

DOCUMENS HISTORIQUES.

(1587.)

Discovrs de la defaitte des Suysses en Dauphiné, par tres valeureux seigneur monseigneur de la Valette, contenant la vraye histoire de la recente prise et reprise de la ville de Mont-limar : par J. ROBELIN, BOURGUIGNON. A Paris, chez Guillaume Linocier, au mont Sainct Hylaire, à l'enseigne du Vase d'or. In-8° de 11 pages[1].

Monseigneur de la Valette[2] connoissant combien la ville de de Mont-limar importoit au roy, et au libre commerce des païs de Dauphiné, Prouence et Languedoc, pratiquoit de longt temps

1 Nous reproduisons dans notre recueil cette pièce devenue si rare aujourd'hui qu'elle peut être rangée parmi les documens historiques inédits. L'abbé GOUJET en a, il est vrai, donné un extrait dans son édition des *Mémoires sur la Ligue*, (in-4°, 1758, tome II, p. 206), tandis que nous reproduisons ici le texte d'après l'exemplaire de la bibliothèque du roi, coté Z. 2284 — Z. D. 1114, in-8°, *Recueil de pièces fugitives*, année 1587. A la suite du récit de Robelin, c'est-à-dire à la page 9, se trouve un poème à l'honneur du sieur de la Valette, que nous n'avons pas réimprimé, parce qui ne peut être d'aucune utilité pour l'histoire locale. (*N. du D.*)

2 Bernard de Nogaret, seigneur de la Valette, frère du duc d'Épernon.

la reprise d'icelle sur ceux de la religion, laquelle estant preste à executer, ceux de dedans entrerent en quelque soupçon le voyant si proche d'eux avecques gens de guerre, ce qui occasionna le dit seigneur (qui desia se preparoit d'aller au deuant des Suysses pour les combattre) à s'éloigner à celle fin de ne causer par sa presence augmentation de forces, et establissement d'une plus soigneuse garde à ceux qu'il pretendoit prendre au dépourueu, et au meilleur point de son advantage : les quels par le moyen de sa sage conduite ne tarderent guere à estre surpris : car estant adverty que le sieur du Pouët, gouverneur de la ville pour ceux de la religion, estoit sorty avec une bonne partie de ses gens pour aller favoriser le passage aux seigneurs de Chastillon et Diguieres[1], le dit seigneur de la Valette mit tel ordre que l'on s'empara de la ville aussi facillement que l'occasion et opportunité avoit esté par luy sagement et discrettement choisie : mais la ville estant prise le mal-heur voulut qu'un chevalier d'honnorable reputation (soit que l'ambition le fit tellement forligner de son debvoir que de l'induire à voler ce point d'honneur au dit seigneur de la Valette, seul auteur de l'entreprise) ou soit que l'heureux succès de l'execution luy enflant le courage le fit entrer en une temeraire présomption de ses forces, il respondit au dit seigneur de la Valette voulant pourueoir à plus grande seureté de la ville par nouveau secours de gendarmes, qui se sentoit assez fort pour la conseruer, response qui despleut aucunement au dit seigneur de la Valette, pour autant qu'il preuoioit bien, par la longue experience qu'il a des armes, que ceux de la religion ne lairroient longuement à un si petit nombre de gens la resiouissance d'une telle ville gaignée : ce qui advient aussi tost après, car iceux ayant tenu la place quatre iours et demy sans alarme, du Poët, qui au parauant estoit gouverneur d'icelle, accompagné de trois cents hommes et cinquante chevaux legers, s'estant fait introduire par le chasteau

1 Louis le Blain, sieur du Pouet, gouverneur de Montélimar, et Lesdiguières.

qui tenoit encore pour ceux de la religion, descendit en la ville auec tel efort que les nouueaux possesseurs d'icelle, efroyez de l'audace des assaillans, se virent contraints de gaigner les portes où ils furent si uiuement poursuivis que le conte de Suze et le sieur d'Ancone y ont esté tuez auec plusieurs gentilshommes et soldats, au grand preiudice du service du Roy. Le sieur de Ramefort[1], qui estoit arrivé en la dite ville quatre heures au parauant la reprise, combien qu'il luy fut facile d'eviter à la course la furie de l'ennemy comme quelques autres, toutes foys il aima mieux s'exposer aux dangers d'une mort honnorable, que par les reproches d'une lasche fuitte faire une infame bresche à son honneur et reputation. De sorte que ayant trouué moyen de gaigner une tour de la ville avec quelques soldats, il se deffendit si vaillament par l'espace de trois iours, que la seule violence du canon a eu pouuoir de matter la grandeur de son courage pour le faire rendre à composition. Or, pendant que ces choses se faisoient à Montlimar, monseigneur de la Valette, qui ne dresse ses actions qu'à la gloire de Dieu et au service de son prince, pour ne point perdre de temps s'acheminoit d'autre costé au devant des Suysses, en intention de les combattre; et de fait les ayant rencontrez à son advantage, non obstant qu'il vit trop grande disproportion entre le petit nombre de ses gens et l'ennemy, qui d'autre costé se sentoit appuyé des forces des sieurs de Chastillon et Diguieres, toute foys se fiant en la bonté de Dieu et en la iuste querelle de son Roy, assisté du seigneur Alphonse de Corse[2], il les a si bien caressé à leur arrivée en Dauphiné, que de quatre mille Suysses qu'ils estoient, cinq cents arquebuziers François et vne compagnie de chevaux legers, ilz n'ont laissé aucun soldat à vaincre, ny aucune enseigne à gaigner, les quelles en nombre de douze,

1 Onufre d'Espagne de Ramefort.

2 Alphonso d'Ornano, colonel-général des Corses et successivement lieutenant-général en Dauphiné, en Guyenne, et maréchal de France.

sçavoir unze des compagnies Suysses et vne de chevaux legers, ont esté apportées au Roy par le sieur des Crottes, fidelle tesmoin de ceste deffaite, comme ayant esté du nombre de ceux que le sort des armes a favorisé en vne si heureuse rencontre[1]. Victoire certes autant signálée qu'autre de nostre temps, tant pour le petit nombre des vainqueurs, que pour l'execution qu'ils ont faite, la quelle a esté si grande qu'il ny a resté un seul ennemy qui n'ait esté ou haché en pièces sur le champ, ou pris à mercy, comme environ douze cents qui ont esté envoyez à Valence pour trauailler aux fortifications. Mais ce qui se treuve le plus admirable, est que ceste heureuse exécution a esté faite à la veüe mesme des sieurs de Chastillon et de Diguieres, qui voyant charpenter les membres de ces miserables furent saisis de tel effroy qu'ilz n'oserent franchir une petite riviere qui couloit entre deux pour aller secourir ceux qui, mercenaires de leurs vies, venoient pour mourir à leurs secours; en quoy nous pouuons reconnoistre l'admirable assistance de nostre Dieu, qui en oeste defaite a daigné tellement nous fauoriser qu'il semble auoir choisi ceste occasion pour faire paroistre combien peut sa main à l'endroit de ceux qui pour adherer à la vanité de leurs erronées opinions s'esleuent contre la diuine maiesté, et denient l'obeissance deue à leur naturel et legitime prince.

1 Le combat livré par La Valette et dans lequel il défit les Suisses eut lieu le 18 ou 19 août 1587, comme l'atteste le récit intitulé : *Copie d'une lettre contenant le discours au vray de la deffaicte de douze enseignes Suysses Bernois près Grenoble, le 19 aout* 1587, in-8°, et cet autre : *La deffaicte generalle des Suysses par monsieur de la Valette, ainsy qu'ilz pensoient venir donner secours aux rebelles de France.* Paris, Pierre Menier, 1587, in-8° de 8 pages. La bibliothèque du roi possède un exemplaire de cet opuscule dans le recueil déjà cité. Ainsi la prise et la reprise de Montélimar eurent lieu dans le cours du mois d'août de l'année 1587, comme cela résulte des opuscules qui viennent d'être cités, et du poème d'Alexandre de Pontaymeri sur les *trois prinses de la cité du Montelimar.* (Voyez la *Revue du Dauphiné*, tome III, page 86 et suiv.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

§ 1er. *Ouvrages relatifs à l'histoire du Dauphiné.*

Délibération du conseil municipal de la commune de Fontaine et des plus imposés, sur l'extension de territoire demandée par la commune de Grenoble. Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-8° de 21 pag.

— *A M. le préfet de l'Isère, au nom des communes de la vallée de la Vareize.* Lyon, impr. de Perrin, 1838, in-8° de 21 pag. avec une carte.

Demande d'une ligne de grande communication de Penol à Saint-Alban du Rhône.

— *Troisième bulletin de la Société d'agriculture de la Tour-du-Pin.* Bourgoin, Simonnet frères, 1838, in-8° de 14 pag.

Les deux premiers N.os de ce recueil ont été imprimés en 1835, chez Baratier, à Grenoble. (Voyez la *Bibliographie des Journaux du Dauphiné*, insérée dans les *Mélanges* relatifs à l'histoire littéraire de cette province, N.° 53.) Ce troisième N.° renferme un *Rapport* du lieutenant-général baron Quiot sur l'amélioration de la race chevaline dans le département de l'Isère, et des *Notices* sur la culture du mûrier, du houblon et de la garance, par MM. Picot-Labeaume, Thevenet et Perregaux.

— *Statuts de la Société des amis des arts de Grenoble.* Grenoble, impr. de Prudhomme, in-4° de 4 pag.

Datés du 6 juillet 1837.

— *Alberte de Poitiers, poème relatif à Bourdeaux-sur-Roubion, département de la Drome*, par A. M., de Mornans. Valence, Marc-Aurel, 1838, in-8° d'une feuille.

La *Revue du Dauphiné* a consacré quelques lignes à l'examen de ce petit ouvrage, dont l'auteur s'est caché sous le voile du pseudonyme.

— *Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires du Dauphiné*, par M. Ollivier Jules, suivi d'une *Bibliographie raisonnée des patois de la même province*, par M. Colomb de Batines. Valence, L. Borel; Paris, Ed. Pannier, 1838, in-4° de vj et 95 pag., cartonné à la Bradel.

C'est un extrait des *Mélanges relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné*, tiré à 24 exemplaires seulement, dont 4 sur papier de couleur. L'*Essai* de M. Ollivier Jules, d'abord inséré dans la *France littéraire*, recueil mensuel publié sous la direction de M. Charles Malo, a ensuite été réimprimé séparément au nombre de 101 exemp. (Valence, impr. de Borel, 1836, in-8° de 38 pag.), puis reproduit dans la *Revue du Dauphiné* (tome IV, pages 5 et 35). Cet *Essai* a été rédigé, sur ma demande, pour servir d'*introduction* à une *Bibliothèque des principaux écrits en langue vulgaire du Dauphiné* que j'ai l'intention de publier. La *Bibliographie des patois* a été imprimée pour la première fois en 1835 (Aix, impr. de Pontier, in-8° de 16 pag.), au nombre de 150 exemp., dont 10 sur papier de couleur. Voyez pour une courte analyse de cet ouvrage la *Revue*, tome IV, page 195.

— *Histoire du Dauphiné, à l'usage des écoles primaires*, par M. Crozet. Grenoble, Prudhomme, 1838, in-32.

Cet abrégé de l'histoire de notre province a d'abord été inséré dans l'*École primaire*, recueil périodique publié à Grenoble de 1834 à 1836. Il en existe une édition de Grenoble, Prudhomme, 1835, in-32 de 168 pag.

— *Bulletin de la Société de statistique de la Drome*, 5e livraison. Valence, impr. de L. Borel, 1838, in-8° de 40 pag., avec un plan.

— *Cours d'histoire de la philosophie pendant le XVIIIe siècle, IVe leçon.* Condillac.

Inséré dans la *Revue française et étrangère*, tome VI, juin 1838, pag. 237-256.

— *Annuaire bibliographique du Dauphiné*, pour 1838, par M. le vicomte Colomb de Batines. Grenoble, Prudhomme; Paris, Ed. Pannier, 1838, in-12 de 82 pag., 1re année.

Ouvrage tiré à 102 exemp., dont 12 sur papier jaune, format in-8°. C'est une réimpression augmentée des *Bulletins bibliographiques* fournis par l'auteur à la *Revue* dans le courant de l'année 1837. Il est divisé en deux parties : la première renferme les ouvrages relatifs à l'histoire du Dauphiné, la seconde ceux qui sont sortis des presses de cette province, ou émanés des écrivains auxquels elle a donné le jour.

La *Revue du Dauphiné* a rendu compte de cette publication (tome IV, page 196), qui est terminée par une *Liste des ouvrages du même auteur relatifs à l'histoire du Dauphiné.*

§ 2. *Ouvrages imprimés en Dauphiné.*

La Religion démontrée et défendue, ou Nouveau Traité complet de la Religion, par M. Alex. Tassoni, traduit sur la 4e édition italienne, par M. L.-A. Robinot, tom. III et IV. Valence, Jamonet, 1838, 2 vol. in-8°.

Voyez la *Revue*, tome IV, page 63.

— *Œuvres du R. P. Louis-François d'Argentan, capucin.* Tom. I-III. *Les Grandeurs de Dieu.* Nouv. édit. revue et corrigée, par l'abbé V***. Valence, Jamonet, 1838, 3 vol. in-12.

M. l'abbé James, vicaire de la cathédrale de Gap, prépare depuis plusieurs années une édition amendée des *Œuvres* du même auteur.

— *Offices et exercices spirituels à l'usage des Religieuses de la très-sainte Trinité, de Valence.* Valence, impr. de Joland aîné, 1838, in-12. — Latin-français.

— *Les Psaumes de David, suivis de Cantiques et de Prières.* Nouv. édit. Valence, Marc-Aurel, 1838, in-32.

Ce sont les psaumes mis en vers par Marot et de Bèze, avec musique.

— *Rome et Genève, ou Réponse à M. André Blanc, président du Consistoire de Mens*, par M. l'abbé Desmoulins. Grenoble, Baratier, 1838, in-8°.

Voyez la *Revue*, tome III, page 254; tome IV, page 126.

— *Histoire générale de l'établissement du Christianisme dans toutes les contrées où il a pénétré depuis le temps de J. C.*, d'après l'allemand de J.-C. Blumhardt, par A. Bost, ministre du Saint-Évangile. Tom. II et III. Valence, Marc-Aurel, 1838, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage doit former 4 vol.; le premier a été publié en 1837.

— *Récit authentique de la vie de J. Newton, recteur de Saint-Mary-Wolnoth, à Londres, écrit par lui-même dans une suite de lettres adressées au docteur Haweis, et suivi d'une courte Notice sur son caractère, etc*, trad. de l'anglais. 2e édit. Valence, Marc-Aurel, 1838, in-12.

— *L'Évangile annoncé aux Français*, par l'auteur des *Déistes sans Dieu.* Montélimar, impr. de Bourron, 1838, in-12.

— *L'Antechrist.* Montélimar, impr. de Bourron, 1838, in-32.

— *Pourquoi votre curé défend-il de lire la Bible?* 7e édit. Montélimar, impr. de Bourron, 1838, in-32.

Réimpression d'un opuscule publié par la Société pour l'impression des livres religieux de Toulouse.

— *Chrétienne, ou les mariages mixtes*, par l'auteur de *Céleste.* Valence, Marc-Aurel, 1838, in-12.

— *Loi sur les Tribunaux civils de première instance.* Vienne, impr. de Gemelas, 1838, in-8° de 8 pag.

Il en a été tiré deux exemp. sur papier jaune.

— *Le nouvel Épiménide, ou progrès de la civilisation dans un siècle*, par J.-F. B*** (Bunel, artiste typographe chez M. Prudhomme). Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-8° de xiv et 163 pag.

La première édit. de cet opuscule a été publiée en 1831. La *Revue du Dauphiné* a rendu compte de la seconde (tome IV, pag. 188-194).

§ 3. *Ouvrages composés par des Dauphinois.*

Les Pères de l'Église, traduit en français. Ouvrage publié par M. DE GENOUDE (de Montélimar). Tome III. Paris, Sapia, 1838, in-8°.

Contient : *De la Tradition*, d'après Saint Irenée.

— *Le Mois de Saint Joseph*, par l'abbé ENFANTIN (de Valence), vicaire-général. Lyon et Paris, Périsse, 1838, in-18.

— *Leçons de Droit criminel*, par M. ALBERT DU BOYS, 1er, 2e et 3e article, dans l'*Université catholique*, tome V, page 419; tome VI, pag. 95 et 175.

— *La Tragédie et le Drame en France considérés dans leurs rapports avec la tragédie et le drame chez les peuples anciens et modernes*, par le même. 1er et 2e article, dans le journal *France et Europe*, tome I, pag. 430 et 539.

— *Code de Commerce, collationné sur le texte officiel, annoté de la conférence des Codes entre eux, etc.*, par BOURGUIGNON (de Vif). Nouv. édit. Paris, Warée, 1838, in-8°.

— *Projet d'une Banque de société, dite Banque foncière*, par J. V. (VIRARD, avocat à Grenoble). Grenoble, impr. de Baratier, 1837, in-8° de 32 p.

— *Mémoire sur le projet de chemin de fer de Paris à Bordeaux, partant de l'entrepôt des vins à Paris*, par ALEX. CORRÉARD. Paris, A. Mathias, 1838, in-4°, avec 3 pl.

— *Notice sur la fécule de pomme de terre, ses diverses propriétés et usages dans l'économie domestique, la médecine et les arts*, par E. BOISSET (de Saint-Marcellin), ancien officier de bouche du roi. Lyon, impr. de Deleuze, 1838, in-8°.

— *Nouveaux Élémens de Physique destinés à l'enseignement, suivis des principes du calcul des interpolations*, par N. MEISSAS (du département des Hautes-Alpes). Tome I. Paris, Maire et Nyon, 1838, in-12.

— *Néolgres (les), recueil de poésies*, par A. M., de Mornans. Valence, Marc-Aurel, 1838, in-12.

— *Benvenuto Cellini, opéra en deux actes*, paroles de MM. LÉON DE VAILLY et AUG. BARBIER, musique de M. HECTOR BERLIOZ (de la Côte-Saint-André). Représenté à l'Opéra le 3 septembre 1838. Paris, Jonas, 1838, in-8°.

— *Histoire de Lyon, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, par P. CLERJON (de Vienne), docteur en médecine, continuée par J. MORIN; ornée de figures d'après les dessins de Richard, Revoil, Guindran, Épinat, de Jolimont, etc., gravées par Schræder et Pigeot. Lyon, Th. Laurent, 1829-1838, 6 vol. in-8°.

Cette histoire, dont il a été tiré des exempl. sur gr. pap., va jusqu'en 1784; les 4 premiers vol. sont de notre compatriote Clerjon, né à Vienne en mars

1800, et mort à Lyon le 20 févr. 1832. M. Collombet a fourni au *Supplément* de la *Biographie universelle* (tome LXI, page 125) une *Notice* assez intéressante sur cet écrivain.

§ 4. *Musique.*

La Prise de Constantine, chant du Kabaïlé, paroles de M. Alfred Bougy (de Grenoble), musique de M. André Friard. Grenoble, Prudhomme, 1838.

— *Six Mélodies.* Ballades, nocturnes et romances, paroles de MM. Jean Reboul, Émile Deschamps, Victor Hugo, etc., musique de M. Baptiste-Prosper Sain d'Arod (de Vienne). Paris, Pacini, 1838, N.os I et II, 2 cahiers in-4°.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

M. de Terebasse, député de l'Isère, vient d'acquérir à la vente des livres de l'abbé Dalieu (*Catalogue.* Paris, Merlin, 1838, N.° 1020) un manuscrit fort curieux, intitulé : *Beati Amedei Clarimontis vita, auctore Joh. Perronio.* (In-4°, maroq. rouge, fil., tr. dor.) Saint Amédée, fils d'Amédée, seigneur d'Hauterive, qui était beau-frère du dauphin Guigues VII et parent de l'empereur Henri V, né à la Côte-Saint-André, mourut évêque de Lausanne vers 1158. Allard, dans sa *Bibliothèque du Dauphiné* (nouv. édit., pag. 337), cite une autre *Vie d'Amédée d'Hauterive*, par Burnon de Voiron, prieur de Bonnevaux, qui, d'après le *Dictionnaire historique* de Moreri, était conservée dans les archives de cette abbaye. On trouve à la fin du Ms., possédé par M. de Terebasse, plusieurs pièces et bulles fort curieuses.

— M. de Terebasse a acquis à la même vente (*Catalogue*, N.° 84) une édition incunable fort rare, que l'on croit sortie des presses de Vienne en Dauphiné, vers 1478. Voici une description exacte de ce volume, que je n'ai point mentionné dans ma *Lettre à M. Mermet sur l'origine de l'imprimerie à Vienne* (*Mélanges*, pag. 99 et 114) :

> Disputatio inter clericū et militē sub po
> testate prelatis ecclesie atqz prīcipibus
> terrarum conmissa sub forma dyalogi in
> cipit feliciter.

Petit in-4° gothique, relié en maroq. rouge, fil., tr. dor. Il se compose de 18 folio à longues lignes, dont 26 à la page, sans signatures, réclames, ni paginations.

On lit au commencement du verso du folio 15 :

Conpediū de vita anticristi īcipit feliciter.

Et à la fin du volume :

Explicit cōpendium de vita anticristi.

Cette édition, présumée viennoise, doit être fort rare, car j'en ai vainement cherché avec M. de Terebasse l'indication dans nos principaux bibliographes.

— Le *Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de M. le comte de la B**** (Bédoyère), dont la vente a eu lieu au mois d'avril de l'année dernière, mentionnait une des plus rares et des plus belles productions de la typographie dauphinoise (*Catalogue. Paris, Silvestre*, 1837, N.° 820). C'est le mystère intitulé :

Sensuyt la vie de Sainct Christofle elegamment composée en rime françoise et par personnaiges, par maistre Chevalet, jadis souverain maistre en telle compositure, nouvellement imprimée. Grenoble, le 28 janvier 1530, aux dépens de maistre Anemond Amalberti.

In-4°, lettres rondes, fig., maroq. rouge, fil., tr. dor.

Ce volume, pour la description détaillée duquel je renvoie à la *Bibliothèque instructive de Debure* (*Belles-Lettres*, tome I, pag. 565-570), est un des plus rares de la classe des mystères. J'en veux fort à M. de Terebasse de l'avoir laissé adjuger au prince d'Essling pour le prix de 851 francs, sans compter le sou pour fr., car on n'en connaît guère que quatre exemplaires, dont voici la généalogie : 1° l'exemplaire de Geignat (maroq. bleu), vendu, en 1769, 331 livres (*Catalogue*, N.° 1909), se trouve actuellement chez M. de Soleinne; — 2° l'exemplaire de Girardet de Préfond (maroq. rouge), vendu 346 fr. chez Maccarthy (*Catalogue*, N.° 2975), et 851 fr. chez M. de la Bédoyère ; c'est celui que possède actuellement le prince d'Essling; — 3° l'exemplaire de la Vallière (maroq. vert), vendu 160 liv. en 1783 (*Catalogue*, N.° 3352), se trouve à la bibliothèque royale (*Catalogue*, Y. 4361); — 4° enfin, l'exemplaire de la bibliothèque publique de Grenoble (*Catalogue*, tome II, N.° 16937), qui provient de celle de M. de Caulet.

Vicomte COLOMB DE BATINES.

LES
VALLÉES VAUDOISES DU DAUPHINÉ [1].

(DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

La vallée de la Guil, ou le Val-Queyras, contient environ huit mille habitans. Elle est traversée par une route qui longe le rapide courant de la Guil, qui prend sa source près du fameux passage souterrain [2] entre le mont Crisso au nord, et le mont Viso au sud, d'où sort le Po. Mais, de même que la Doire et la Durance, la Guil et le Po remplissent des fonctions bien différentes; la première ravageant, le second fertilisant les plaines que traversent leurs eaux. A raison de sa pente rapide qui, en quelques endroits, offre une suite de cascades, la Guil ne peut guère rendre d'autres services au canton, que de servir de canal pour amener de la montagne jusque dans la vallée le bois de construction.

Au centre de la vallée, ou Pas de la Guil, la rivière coule au milieu d'un gouffre obscur et profond, resserré entre deux remparts d'affreux rochers : quelques sombres sapins, qui s'élèvent du milieu des crevasses, ombragent ses tristes bords. La gorge

[1] Voyez le 1er article, tome IV, page 229.

[2] L'extrémité sud de la vaste paroisse de Neff.

commence lorsqu'on quitte le hameau de Veyer, qui paraît comme un oasis au milieu de cette Thébaïde. Le voyageur passe alors sous un rocher dont la voûte menaçante lui cache les rayons du jour. Les parties qui se détachent continuellement de ce roc, principalement après la pluie, rendent ce passage extrêmement dangereux. De toutes ces scènes alpines, si riches en tableaux majestueux et imposans, il n'y en a pas, dit le Dr. Gilly, de plus terrible et de plus sublime que le Pas de la Guil. Un voyageur sera bien dédommagé de ses fatigues en visitant ce canton, et dans le seul but de connaître un col qui est une des clefs de la France sur la frontière d'Italie, et qui est défendu, d'un côté, par la forte position du Mont-Dauphin, et, de l'autre, par la forteresse de Château-Queyras, dont l'artillerie balaie le défilé. Pendant plusieurs milles, les eaux de la Guil couvrent toute la largeur du col, qui ressemble plus à un gouffre ou à une large crevasse dans la montagne qu'à un ravin; et le sentier qui, dans quelques endroits, est à peine assez large pour que deux personnes y passent de front, est taillé dans le roc. Celui-ci s'élève à une telle hauteur, que les cimes qui le couronnent paraissent comme ces ouvrages délicatement travaillés qui ornent le haut d'une cathédrale. Ces masses qui s'avancent sur la route et menacent la tête du voyageur, ont quelque chose d'effrayant dont l'imagination peut à peine se faire une idée. Plusieurs d'entre elles semblent ne tenir à rien et près de s'écrouler au moindre choc.

« Quos super atra silex jam jam lapsura, cadentique
» Imminet assimilis. »

Mais peut-être ces blocs sont-ils là depuis des siècles, et sont-ils destinés à y rester plusieurs siècles encore. Quoi qu'il en soit, d'énormes fragmens s'en détachent quelquefois; et lorsque le vent fait entendre ses rugissemens au milieu de cet obscur défilé, et vous fait craindre que vous ne soyez précipité dans le torrent qui est au-dessous, vous vous étonnez que ces terribles masses ne

viennent pas à s'écrouler et à vous écraser dans leur chute. On a beaucoup parlé du danger qu'il y a à suivre un sentier sur une montagne, avec un précipice sous vos pieds : mais réellement il n'offre pas un danger égal à celui d'un voyage au milieu d'un défilé comme celui-ci, où, placé dans le fond du précipice même, vous avez une épaisseur de plusieurs centaines de pieds de roc suspendue sur votre tête. Cependant, quelque terrible, quelque magnifique que soit ce passage, et quoique, à d'autres époques, il ait dû faire une profonde impression sur l'esprit de Neff, son journal ne contient pas un mot sur l'effet qu'il produit ni sur l'effroi qu'il est fait pour inspirer. Il le traversa dans le milieu de janvier, moment où l'on sait qu'il est très-dangereux d'y passer. Il est rare que, chaque année, des voyageurs n'y perdent pas la vie. Mais Neff était trop jaloux de remplir les devoirs de son ministère pour s'occuper d'une autre pensée; et, au milieu du col de la Guil, il ne voyait que le but et l'utilité de son voyage.

La gravure seule peut donner de ce passage l'idée la plus claire et la plus exacte : dans de pareils lieux, rien ne peut suppléer au crayon d'un artiste de talent. Ces rocs en saillie menaçant le voyageur de leurs débris, qui roulent presque continuellement sur le penchant de la montagne; des pins gigantesques ombrageant le lit obscur du torrent qui fait retentir le gouffre de ses rugissemens; ce sentier escarpé et dangereux, cette profonde solitude, tout se réunit pour effrayer le voyageur et pour glacer ses sens de surprise et d'effroi. En face et près d'un pont en bois, où l'étroit sentier va se perdre dans un horrible gouffre, la scène est sauvage et a quelque chose de sublime.

En sortant des profondeurs de ce défilé, les remparts menaçans de Château-Queyras, bâti sur un rocher élevé, au bord du torrent, et défendu par cette barrière éternelle des Alpes qui élève des boulevards de glace entre les possessions de la France et celles du roi de Sardaigne, présentent un spectacle d'une magnificence remarquable : tout s'y réunit pour commander l'intérêt. A une

grande distance sont les pics neigeux du mont Viso, tout brillans de blancheur; et, en avant, des aqueducs grossiers, faits de bois creusé, soutenus par des échafaudages élevés, et qui traversent l'étroite vallée dans tous les sens, forment un contraste frappant entre la durée sans fin des ouvrages du Créateur, et les travaux périssables sortis de la main de l'homme.

A un mille et demi environ de Château-Queyras, un chemin raboteux, à gauche, conduit à Arvieux[1], où des points de vue d'un genre très-différent s'ouvrent aux regards des voyageurs. Ici des traces de culture et de la présence de l'homme sont plus nombreuses; de jolis vallons et de commodes habitations viennent charmer les yeux. On trouve là également une église protestante; mais la résidence du ministre, et celle de la majeure partie de son troupeau, sont beaucoup plus haut : car, dans cette vallée, ainsi que dans toutes celles où l'on rencontre des chrétiens de l'église primitive, comme dans le Val-Freissinières et dans les communes de Molines, de Grosse-Pierre et de Foussillarde, on trouvera infailliblement qu'ils se sont placés au point habitable le plus élevé du territoire. L'habitation pastorale occupée par Neff est à la Chalp, petit hameau près de là; mais, suivant l'usage de ceux qui l'y ont placé, il appelle cet endroit Arvieux dans son journal. C'est un bâtiment bas, qui n'est distingué des autres que par une façade blanche; — au moins, dit le Dr. Gilly, elle était ainsi quand je la vis; — mais, placée au midi, et dans une situation chaude et bien éclairée, cette maison avait quelque chose de gai qui contrastait singulièrement avec les misérables huttes de Dor-

[1] Les habitans d'Arvieux sont presque tous catholiques romains : ceux de la Chalp et de Brunichard sont, pour la plupart, protestans. Il y a dix-huit familles dans le dernier village, et huit dans le premier, qui ont besoin du ministère de Neff. Deux familles, dans un petit hameau entre Arvieux et Queyras, ont quitté la religion romaine pour embrasser le culte protestant, après avoir entendu les prédications de Neff, et avoir été témoins de sa vie édifiante. — Gilly.

milhouse, au milieu desquelles il passa depuis une grande partie des mois d'hiver.

Ce fut le vendredi, 16 janvier 1824, continue notre excellent biographe, que Neff s'établit à la Chalp, comme pasteur de la section d'Arvieux. Le lundi suivant, je le revis, pour la seconde fois dans l'espace de quatre jours, traversant l'effrayant passage de la Guil, et, le soir du même jour, allant visiter son petit troupeau à Vars, à vingt milles d'Arvieux. Il resta à Vars le mardi et une partie du mercredi, organisant de petites réunions, pour que l'instruction mutuelle continuât d'avoir lieu pendant son absence. Le jeudi et le vendredi de la même semaine, il était encore à son poste à Arvieux, à la Chalp et à Brunichard, catéchisant les enfans, et faisant connaissance avec tous ses paroissiens. Le samedi, malgré une neige abondante et un violent ouragan qui balayait la vallée, il se dirigea vers Saint-Véran, afin de pouvoir, le lendemain dimanche, célébrer le service divin dans l'église, qui est située à l'extrémité ouest de la paroisse, à douze milles de sa résidence.

Le successeur de Neff dans l'office pastoral d'Arvieux, ou plutôt de la Chalp, est M. Ehrmann, ministre éclairé et plein de zèle, sur lequel nous joindrons ici quelques particularités que nous a communiquées M. Bartlett, qui, dernièrement, a eu le plaisir de passer avec lui quelques jours sous son toit hospitalier. Ils se rencontrèrent sur la route d'Arvieux, où la connaissance commença; et cet excellent homme pria l'artiste anglais d'accepter l'hospitalité dans son humble demeure, qui, ayant été aussi celle du pieux et respectable Neff, est pour le voyageur un puissant objet d'attraction. « Nous montâmes dans la meilleure chambre, » où il me présenta à sa femme et à sa mère. Tout chez mon » hôte indiquait un peu la gêne; mais, quant à lui, il était gai et » content. S'approchant ensuite de l'étuve, il mit la dernière » main aux préparatifs du dîner; sa femme l'aida sans cérémonie, » et nous fûmes bientôt assis autour d'une table frugalement

» servie. Dans sa conversation, je trouvai ce digne pasteur plein
» de bonté, de franchise et de piété, sans la moindre trace
» d'affectation, et, ce qui me plut beaucoup, ne paraissant nulle-
» ment embarrassé en laissant voir à un étranger la pauvreté de
» son habitation, que sa réception cordiale m'avait fait entière-
» ment oublier. Le simple et grossier ameublement de la chambre
» faisait un contraste frappant avec le nombre des livres et des
» papiers, fourniture spirituelle dont elle était abondamment
» garnie.

» Après le dîner, il m'invita à l'accompagner à une réunion
» qui devait avoir lieu l'après-midi à Brunichard, le hameau
» le plus élevé dans la vallée. Après avoir marché une demi-
» heure, nous arrivâmes à un groupe de cabanes, occupées
» par cette petite bande de chrétiens primitifs. Nous entrâmes
» dans une d'elles, et, en ouvrant la porte, je fus presque
» asphyxié par l'odeur fétide qui en sortait. Il me sembla que je
» me plongeais dans le gouffre cimmérien, et je reculai involon-
» tairement. — Ne faites pas attention, avancez encore quelques
» pas, — me dit mon respectable guide; et, me prenant par le
» bras, il me fit entrer, non sans quelque peine, car mes pieds
» heurtaient à chaque pas contre une couche épaisse de litière et
» de fumier. Alors le bruit des clochettes et le souffle des bestiaux
» m'eurent bientôt fait comprendre dans quelle espèce d'habitation
» je me trouvais; et mes yeux s'étant faits peu-à-peu au demi-
» jour qui y régnait, j'aperçus les mangeoires et les rateliers
» devant lesquels étaient les vaches. A un bout, une de ces
» scènes que présentent les tableaux de Rembrandt s'offrit à mes
» yeux. Au travers de l'obscurité du lieu, et au milieu d'une
» épaisse et noire fumée, j'entrevis les habitans de cette hutte,
» rangés en cercle et occupés à filer. Leurs lits étaient dressés de
» chaque côté, et je remarquai avec étonnement que quelques
» ornemens sculptés étaient assez bien travaillés. Aussitôt que
» nous pûmes tous nous apercevoir distinctement, le pasteur,

» qui vit la surprise de ces bonnes gens à la vue d'un étranger, » leur expliqua l'objet de ma visite, et nous proposa ensuite de » nous réunir tous dans une maison voisine, où nous nous ren- » dîmes sur-le-champ. Ici je fus témoin d'une scène que je » n'oublierai jamais.

» L'habitation choisie pour ce qu'on appelle *la réunion* présente » à-peu-près le même caractère que les autres, seulement elle est » un peu plus éclairée. Le pasteur se mit près de la fenêtre; » quelques vieillards et moi occupions autour de lui des places » d'honneur sur des bancs de bois en mauvais état. Les paysans » entrèrent alors, les hommes se tenant d'un côté, les femmes de » l'autre; celles-ci portant à la main leurs quenouilles, dont elles » continuèrent à se servir jusqu'au commencement du service; » tandis que les bestiaux, de même que dans l'autre hutte, » occupaient le fond de ce tableau si frappant de la vie des Alpes » et du culte primitif. Je jetai les yeux sur cette double file » d'habitans, mais je ne vis sur la figure de presqu'aucun d'eux » rien de ce caractère divin que le Créateur a donné à la face » humaine. La plupart étaient mal-propres, sans expression dans » le regard et dans les traits de la physionomie. Un ou deux des » plus jeunes paraissaient avoir un peu de cette vivacité de la » jeunesse que n'avait point encore détruite leur misérable con- » dition; mais, sous le rapport de la race, ils me parurent » très-inférieurs aux Vaudois du Piémont.

» Tous ayant pris leurs places, le pasteur fit commencer une » hymne, en donnant lui-même le ton. Le spectateur le plus » indifférent aurait été touché d'entendre ces prières montant » vers l'Éternel du fond de ces sauvages solitudes. Elles avaient » quelque chose de solennel, et cette solennité augmentait encore » par les anciens souvenirs auxquels elle se rattachait. Il ne » fallait point y chercher de mélodie : mais les voix tremblantes » des gens âgés, se mêlant au son plus sonore et plus doux des » voix de leurs enfans, produisaient un effet plus puissant peut-

» être que la musique ordinaire. Leur vie, toute de travail et de
» privations, leur jeunesse avec ses éclairs de joie et d'amour,
» d'espérances et de craintes, leurs tombes obscures, leur immor-
» talité; tout, dans leurs chants, semblait trouver une voix et
» une expression mêlées d'une sorte de mélancolie indéfinissable,
» et non sans charme, comme leur condition. L'hymne étant
» finie, le pasteur choisit un morceau de l'Écriture-Sainte, et le
» donna à lire à un des vieillards; puis, après une prière, il
» adressa à ses auditeurs une courte exhortation. J'en ai lu et
» entendu beaucoup, mais jamais aucune ne m'a paru plus évan-
» gélique, et en même temps d'une pratique plus douce; le style
» en était simple et familier, et, à la fin, elle était fort touchante.
» Ce petit troupeau du peuple de Dieu se retira silencieusement,
» pénétré de cette sainte et haute vérité que la vie doit être con-
» sacrée au travail, interrompu seulement par la prière et par
» quelques intervalles d'un repos nécessaire. »

M. Bartlett entra ensuite dans plusieurs cabanes avec le pasteur, qui interrogeait d'un air affectueux les habitans sur toutes leurs petites affaires, et leur donnait, au besoin, ou des avis ou des encouragemens. Dans tout cela, il avait un ton persuasif, rapportant ce qui leur arrivait aux décrets d'une Providence toute-puissante, et faisant accorder ses discours et ses manières aux principes qu'il était appelé à prêcher. Dans la soirée, plusieurs de ces bons habitans vinrent prendre place au coin du feu du pasteur, et, sachant que son hôte était un voyageur anglais venu pour visiter leur canton, ils lui firent beaucoup de questions. La mémoire de Neff et de ses admirables travaux était encore empreinte dans tous les cœurs; « et, dit notre voyageur, comme je passai
» la nuit dans la chambre qu'avait occupée ce fidèle serviteur de
» la foi évangélique, il me sembla que sa voix se faisait encore
» entendre au milieu de ces solitudes.

» Le lendemain matin, le pasteur se disposa à se rendre à
» Saint-Véran, où il devait prêcher, et je saisis avec grand plaisir

» l'occasion qui m'était encore offerte de l'accompagner. Voici » son costume de voyage : par-dessus son habillement de tous » les jours, il mit une blouse pareille à celle que portent les » valets de ferme en France comme en Angleterre; et sur son » épaule il avait un grand sac, contenant son appareil sacerdotal, » le Nouveau-Testament et quelques livres religieux. Voyant que » j'avais aussi un petit paquet à porter, il le prit, et, malgré ce » que je lui dis pour lui prouver que chacun sur la terre doit » porter son propre fardeau, il mit le mien dans le sac qu'il prit » sur son dos, et, après des adieux affectueux à sa femme et à » sa mère, nous nous mîmes en route. Le temps était couvert, » mêlé de pluie et de quelques intervalles de soleil; mais mon » respectable guide et compagnon étant vigoureux et fort gai, » la route ne me parut pas fatigante. Nous parlâmes beaucoup, » comme on peut aisément le supposer, de Félix Neff, dont la » vie et les travaux s'associent à chacune des parties de ces » solitudes alpines. Neff, malgré la robuste santé dont il jouissait » lorsqu'il arriva parmi ses paroissiens, finit par succomber à une » excessive fatigue de corps et d'esprit. — Mais j'agis différem- » ment, me dit mon ami, je tâche de ménager mes forces sans » négliger mes devoirs, et j'espère avoir encore devant moi » beaucoup d'années d'utiles et agréables travaux. — Ce que ce » digne homme appelait ménager ses forces aurait cependant » épuisé celles de beaucoup d'autres, même dans la vigueur de » l'âge et de la santé : son zèle est infatigable, et ce zèle est joint » à une activité continuelle. Quand nous fûmes en vue de Châ- » teau-Queyras[1], le pasteur appela mon attention sur un gros » arbre qui était placé près de la route. — Nous avons relati- » vement à cet arbre, me dit-il, une tradition populaire dans ce » pays; c'est qu'il n'aurait jamais fleuri durant la persécution des

[1] On a une des plus belles vues de Château-Queyras de l'extrémité de la vallée, dans la direction d'Abries.

» protestans, et que, du moment où ils jouirent de leur liberté,
» il se couvrit de la plus belle végétation. — La seconde partie
» de cette tradition s'est bien confirmée, car cet arbre a certai-
» nement atteint les plus beaux jours de sa prospérité. Nous
» voulons exprimer par-là que le gouvernement de Louis-Philippe
» est beaucoup plus favorable à la liberté religieuse que celui de
» Charles X; et nous avons la ferme confiance que les règnes qui
» suivront ne s'écarteront pas de ces sages principes de tolérance.
» Puisse le souffle impur de la persécution ne pas venir sécher
» l'arbre de Château-Queyras; et lorsqu'il se sera couvert de la
» plus brillante verdure aux beaux jours du printemps, puissent
» la vertu et la liberté goûter le repos et le bonheur sous son
» ombrage! »

En sortant de la vallée de la Guil, on commence à monter la vallée latérale de Saint-Véran. Un peu avant d'arriver à Molines[1], le pasteur Ehrmann montra à M. Bartlett un énorme fragment de roc primitif, auquel se rattache le nom de Neff, parce qu'il était dans l'habitude de s'y reposer un moment pendant ses courses fatigantes et à pied au milieu des montagnes de sa vaste paroisse. Après avoir passé le village de Molines, les deux voyageurs entrèrent dans un autre, tout près de Saint-Véran, et ils furent reçus cordialement dans une famille de la connaissance intime du pasteur. Quoique la maison fût, quant à l'extérieur, pareille aux autres, cependant elle était mieux éclairée et beaucoup plus propre. Quelques fort belles vaches indiquaient que le propriétaire était un homme aisé, et, sous le rapport des manières et de l'instruction, il était supérieur aux autres habitans. Son fils, l'Adonis de ces

[1] La commune de Molines se compose de plusieurs hameaux, au milieu desquels l'église et le presbytère sont placés dans une plaine arrosée par la rivière. Au midi et sur la cime d'une montagne se trouve la chapelle de Saint-Simon, fameuse comme lieu de pélerinage. Une fontaine, dont les eaux sont d'une limpidité remarquable, a sa source près de là. La vallée est riche en prairies et en pâtures, et ses habitans sont presque tous protestans.

sauvages solitudes, et jeune homme instruit, circonstance remarquable, se montra curieux d'avoir des renseignemens, principalement sur des matières qui se lient aux Saintes-Écritures. Alors M. Bartlett en prit occasion de lui parler du voyage qu'il a fait en Syrie et dans la Terre-Sainte; ce qui parut lui faire beaucoup de plaisir.

« Le ton de la conversation qui s'engagea entre le pasteur et » cette famille, dit M. Bartlett, me pénétra d'admiration : simples » et affectueux, mais si bien faits pour atteindre le noble but que » chacun se proposait, celui de se fortifier mutuellement dans la » foi, les conseils du pasteur se mêlaient aux leçons de son mi- » nistère, et les uns et les autres donnés avec cordialité étaient » reçus avec reconnaissance. Combien, pensai-je en moi-même, » cette union si intime, si amicale, est différente de ces commu- » nications qui ont lieu entre un ministre et ses paroissiens dans » ma patrie, où une visite pastorale n'est que trop souvent un » devoir désagréable pour l'un et une gêne pour les autres!

» Nous goûtâmes de plusieurs espèces de fromages, tous faits » dans la maison, et l'on nous servit du pain de seigle, seul produit » des moissons du pays. Le repas était frugal; mais, après la » fatigue considérable que nous avions éprouvée, l'appétit et l'air » de la montagne nous le firent paraître plus délicieux que ne l'est » un repas de trois services à un épicurien du Palais-Royal. »

Les deux voyageurs partirent alors pour Saint-Véran[1], et, dans la route, ils traversèrent une forêt de pins fort isolée, et qui, dans le cœur de l'hiver, est aussi dangereuse qu'effrayante

[1] Saint-Véran prend son nom de celui d'un pieux évêque des premiers siècles de l'ère chrétienne, qui avait son siége à Cavaillon. Suivant les annales historiques du diocèse d'Embrun, le saint homme avait chassé de la fontaine de Vaucluse un terrible dragon qui était devenu la terreur de tout le pays. Mais depuis, l'évêque étant mort sur la montagne de Queyras, on érigea sur le lieu une chapelle en son honneur. — Voyez aussi *Topog. des Hautes-Alpes*, page 62.

à cause de la grande quantité de loups dont elle est infestée. Dans une soirée du mois de décembre, tout près de Saint-Véran, et dans les environs d'une petite chapelle contre le chemin, un jeune homme fut attaqué par plusieurs de ces animaux, qui rôdaient autour de lui depuis quelques instans. Une pareille rencontre ne pouvait en aucune manière se terminer à son avantage; mais il était résolu à ne pas périr sans faire une vigoureuse résistance, et il fit aussi bonne contenance que cela lui fut possible. Ses adversaires affamés s'approchèrent peu-à-peu, jusqu'à ce qu'enfin il aperçut distinctement leurs yeux brillans, les longs crocs dont leurs gueules étaient armées, et enfin le poil se hérisser sur leurs cous, signes certains que la lutte allait commencer. Il lui était aussi impossible d'avancer que de reculer, car les loups l'avaient entouré, et semblaient être encore dans une sorte d'incertitude sur la manière dont ils commenceraient l'attaque : il y eut en effet un moment d'irrésolution qui aurait glacé d'effroi le cœur le plus intrépide. Le jeune homme, qui n'avait d'autre arme que son bâton pour se défendre contre les loups, poussa de grands cris pour se faire entendre de ses amis. Pendant une ou deux minutes, il réussit à tenir en respect ces animaux féroces, mais ses forces l'abandonnèrent : il avait déjà été cruellement mordu, et n'allait pas tarder à être mis en pièces si, du village, on ne venait pas à son secours. On arriva juste à temps pour lui sauver la vie; mais la lutte qu'il avait eu à soutenir produisit un tel effet sur son esprit qu'il fut rapporté chez lui dans un état de stupeur et de délire qui troubla sa raison : on ajoute que depuis il ne la recouvra jamais entièrement. Dans l'hiver, moment où les habitans sont le plus exposés à de semblables attaques, ils sont dans l'usage de placer des restes de viandes à la porte des maisons, pour servir d'appât aux loups, sur lesquels ensuite ils tirent par les fenêtres.

Quoique Saint-Véran n'ait pas précisément l'effrayant aspect de Dormilhouse, il est encore bien loin d'être un endroit agréable; et Milton lui-même, à la vue des scènes lugubres que présentent les

environs, aurait pu y placer une de ses conjurations. M. Bartlett fut logé dans une chambre qu'avait occupée Neff dans une petite auberge du lieu : le pasteur exigea qu'il la prît. Le lendemain, la prière fut célébrée dans une chapelle, au grand contentement de ce faible troupeau primitif, pour qui les pieuses et cordiales exhortations de son digne pasteur étaient un baume précieux qui adoucissait ses souffrances, et le soutenait contre les épreuves de la vie. « Le lundi, dit M. Bartlett, nous retournâmes ensemble à » la vallée; mais à Ville-Vieille je fus, à mon grand regret, forcé » de faire mes adieux à ce ministre consciencieux et infatigable, » dont le zèle ne se ralentit jamais, bon, laborieux, mettant en » pratique les vertus qu'il enseigne, et enfin, je puis le dire avec » toute vérité, un hardi montagnard et un aimable compagnon. »

Saint-Véran est le village le plus élevé et le plus religieux du Val-Queyras, et passe, au reste, pour être le plus haut qui soit en Europe[1]; et l'on dit dans le peuple, en parlant de la montagne de Saint-Véran, que c'est l'endroit le plus élevé où l'on mange du pain. On y trouve environ vingt-trois familles protestantes. Les hommes sont intelligens, connaissent parfaitement l'Écriture-Sainte, et ils aiment à discourir sur des sujets religieux. Ce sont les descendans de ceux[2] qui exposèrent leur propre vie, en recevant les pasteurs vaudois qui fuyaient la persécution dont ils étaient l'objet dans leurs vallées, et qui, après un jour de marche à travers le mont Viso ou le col de la Croix, parvinrent à ce village éloigné. Il est en effet tellement retiré, tellement resserré entre des barrières de rocs et de montagnes, que, même jusqu'à ce moment, il n'y a pas une route qui en soit voisine par laquelle une roue ait jamais passé. Dans une pareille position, aux fron-

[1] « La piu alta ou l'i mendgent pan. » *Mém. de Neff*, page 124. — « Saint-» Véran, qui se trouve à 2,094 mètres au-dessus du niveau de la mer, est » peut-être la commune la plus élevée de l'Europe; les mélèzes, dit-on, n'y » donnèrent aucun signe de végétation en 1696. » LADOUCETTE.

[2] GILLY, *Mém. de Neff*, page 127.

tières de la société humaine, et loin de ses vices, de ses raffinemens et de ses plaisirs, les habitans quittent rarement leurs misérables huttes pour aller s'établir ailleurs; et, d'un autre côté, rien n'attire les étrangers dans ce petit coin, où, loin de rencontrer les aisances et les commodités de la vie, ils ne trouveraient pas même le nécessaire. Jusqu'à la visite du Dr. Gilly, il n'y avait eu qu'un anglais qui fût venu à Saint-Véran[1]; et quand le premier entra dans le village, accompagné de M.me Gilly, la vue d'une femme, entièrement habillée de toile, fut un spectacle tout nouveau pour ces bons paysans, qui ne portent que des étoffes de laine. Pizarre et ses compagnons bardés de fer ne furent pas considérés avec plus de curiosité par les Péruviens que le furent à Saint-Véran les deux voyageurs. « Les femmes s'approchèrent » d'eux, examinant les unes après les autres les différentes » parties de l'habillement de M.me Gilly, et montrant leur étonne- » ment et leur admiration d'une manière qui amusait beaucoup » celle-ci. Il était facile de voir que cette curiosité ne venait pas » du désir qu'avaient les habitans d'avoir de pareils vêtemens : » elle indiquait seulement que les nécessités de la vie étaient loin » d'être abondantes à Saint-Véran et dans les hameaux voisins » de Pierre-Grosse et de Foussillarde. En effet, il n'y a qu'une » grande abstinence dans quelques occasions, et de la sobriété » dans tous les temps, qui puissent leur permettre de se contenter, » pendant les longs hivers, des maigres provisions que leur per- » mettent d'amasser un sol et un climat qui conviennent beaucoup » moins à l'homme qu'aux oiseaux de proie ou aux animaux

[1] « Faisons observer, en passant, que Saint-Véran est le lieu de naissance » de Jacques Aymar qui eut, le premier, la prétention de découvrir les » sources, les minéraux, les trésors, etc., par le moyen de la baguette divi- » natoire, ou bâton de Jacob, faite d'une branche fourchue de coudrier vert; » prétendue découverte qui occupa tant le XVIIe et même le XVIIIe siècle. » Aymar assurait que, par ce merveilleux moyen, il pouvait aussi découvrir » les criminels, et que, en 1692, il suivit un assassin quarante-cinq lieues » par terre et trente par mer. » — *Hautes-Alpes.*

» sauvages. Mais Saint-Véran est un jardin, un lieu de délices, » quand on le compare à Dormilhouse. Ici les maisons sont bâties » avec des troncs de sapins placés les uns sur les autres : elles ont » deux étages qui ont un aspect très-singulier; et, sans ressembler » aux chalets suisses, elles sont plus élevées et beaucoup plus » pittoresques. La famille occupe le rez-de-chaussée; le foin et le » grain qui n'est pas battu sont placés au premier étage, et le » second est destiné au grain ainsi qu'aux provisions de pain et » de fromage qu'on range sur des planches suspendues au toit. » Mais à Dormilhouse[1] les maisons sont construites en pierres » et en argile, et l'air, la commodité et la propreté en sont tout-» à-fait exclus. Au reste, il ne faut pas chercher cette derniére » qualité parmi cette population des montagnes; et on a lieu » d'être surpris que des hommes qui sont si scrupuleux obser-» vateurs des devoirs de la religion, n'aient pas encore appris à » pratiquer, sur leurs personnes et dans leurs maisons, ces » ablutions si saines et si nécessaires. La même indifférence règne » parmi ceux qui sont dans une position plus heureuse que les » autres, car ils sont d'ailleurs tous paysans, laboureurs et petits » propriétaires, et les plus riches mettent, comme les plus » pauvres, la main à la bêche et à la charrue. L'argent est » nécessairement très-rare parmi des habitans qui recueillent à » peine assez de grain pour leurs besoins. Ils sont obligés de con-» duire assez loin, pour pouvoir les vendre, le peu de bestiaux » qu'ils élèvent; et l'argent qu'ils en retirent sert à acquitter » les taxes et à acheter les objets indispensables dans un ménage, » ainsi que les outils ou instrumens de labour dont ils ont besoin. » Très-souvent même les ressources ordinaires, si faibles déjà,

[1] Relativement à cette orthographe qui est la plus générale (Dormilhouse au lieu de Dormeilleuse), Ladoucette fait l'observation suivante (page 504) : « *Dormilhouse* nous rappelle l'allemand *hauss* et l'anglais *house* (maison); » peut-être cette étymologie s'appliquerait-elle à Chanousse, Bramousse, Chi-» vousse, Touillouse, la Freyssinouze, etc. »

viennent à leur manquer; et alors les plus pauvres sont forcés de faire comme les hirondelles, d'émigrer[1] pendant les longs hivers, de quitter leurs montagnes pour aller gagner leur vie dans des lieux où l'homme vit plus facilement; ils suivent l'exemple du Savoyard et du Tyrolien, qui vont, le premier en France, le second en Italie.

Nous allons maintenant terminer cette esquisse si courte et si imparfaite par quelques observations générales sur plusieurs endroits qui s'associent encore plus intimement à la vie ainsi qu'aux travaux de Félix Neff. A la vérité, nos remarques paraîtront bien incomplètes : mais nous avons la satisfaction de penser que les *Mémoires de Neff*, par le Dr. Gilly, sont lus par tous ceux que ces détails peuvent intéresser, et qu'ils pourront y trouver une foule de faits que nous omettons parce qu'ils n'entreraient pas dans le cadre du présent voyage. Saint-Laurent, Champsaur, Orcières, Vars, la Grave, à une distance de quelques lieues les uns des autres, et à la même distance de la résidence du pasteur, ont été témoins du zèle infatigable et de l'activité qu'apportait Félix

[1] Les traditions nous apprennent deux faits intéressans du moyen-âge sur les cantons de Queyras et du Devoluy. Les Barbares avaient exterminé les habitans du premier, où les bergers de Provence menaient librement paître leurs troupeaux en été. Trois d'entre eux s'y fixèrent et partagèrent la vallée où ils élevèrent une sorte de monument près d'Aiguilles, pour leur servir de séparation et de limites; ils dressèrent des conventions qui peuvent être regardées comme sages. L'hiver, les enfans allèrent voir le berceau paternel, et leurs descendans, par des émigrations régulières, cherchèrent à améliorer leur sort. Le nombre des voyageurs (des Hautes-Alpes) est plutôt en raison de leurs besoins que de la rigueur des hivers. En 1807-8, il s'éleva à 4,319. On a calculé que chacun d'eux, terme moyen, rapporte à la maison deux cent douze francs, produit de ses différens travaux. On trouvera dans LADOUCETTE (pag. 436-8), quelques faits intéressans sur ce sujet. Quant à Devoluy nommé plus haut, c'est un endroit si sauvage et si stérile, que le dernier juge de paix, pendant une résidence de quarante ans, n'a pu y entendre qu'une seule fois le chant du rossignol. Dans les familles d'orphelins, les garçons abandonnent ordinairement tout l'héritage à leurs sœurs, pour qu'elles puissent plus facilement trouver un époux; et ensuite ils vont chercher fortune d'un autre côté. — *Hautes-Alpes.*

Neff dans l'exercice des devoirs de son ministère, malgré la difficulté des communications, et au milieu de fatigues que peuvent seuls apprécier ceux qui ont été sur les lieux. Ces fatigues, les dangers qu'il courait, l'épuisement que devaient naturellement lui occasionner ces longs voyages d'une extrémité de la paroisse à l'autre, étonnaient même les habitans les plus robustes, et furent la principale cause de la perte qu'on sent et qu'on déplore si vivement. Il paraissait ne vivre que pour diriger vers la grande source de vie les cœurs et les esprits de ceux qui l'écoutaient, confirmant en expirant les sublimes leçons qu'il avait enseignées. L'effet de ses conseils et de ses prédications se faisait sentir en tous lieux. L'ignorant ne perdait rien des explications claires et fidèles qu'il faisait des Écritures; les affligés étaient consolés; les indifférens étaient stimulés; enfin l'apathie et la légèreté revenaient avec ardeur vers la vérité. A Champsaur même, où la population s'occupait généralement d'objets mondains et de plaisirs, il opéra une réforme complète[1]. Quoique les protestans y soient en minorité, leur exemple produisit un salutaire effet sur le reste des habitans. « Ah! dit un de ceux-ci, qui entendait Neff pour la » première fois, si cet homme venait souvent parmi nous, les » aubergistes et les cabaretiers seraient bien long-temps à s'en- » richir. » Dans ses communications avec les catholiques romains, Neff ne s'exprimait jamais irrespectueusement sur leur compte ou sur leur croyance : au contraire, il cherchait une espèce d'excuse à leurs idées religieuses; « et, dit le Dr. Gilly, » s'ils étaient disposés à montrer leur mécontentement, sa dou-

[1] Lors de sa visite à ce hameau, il trouva, dit-il, « que le zèle avait » beaucoup augmenté, et que les mœurs des habitans s'étaient améliorées. » Autrefois ils étaient adonnés aux plaisirs, fiers de leurs richesses, de leurs » forces ou de leur beauté; maintenant ils se montraient sensibles aux » paroles de l'Évangile. La danse avait disparu; le jeu et l'ivrognerie, habituels » parmi eux, avaient considérablement diminué; et à peine entendait-on parler » une fois de ces querelles sanglantes jadis si fréquentes dans ces vallées. »

» ceur ne tardait pas à les ramener[1]. » Plusieurs circonstances de sa vie prouvent combien il était respecté même par ceux parmi lesquels il faisait de fréquentes conversions.

Nous avons déjà parlé, quelques pages plus haut, du village de Pallon : nous y revenons encore pour citer le passage suivant qui ne paraîtra pas sans intérêt. « C'est à Pallon, dit le capitaine » Cotton, que je me rencontrai pour la première fois avec Neff, » qui, plein d'ardeur à mon arrivée, me proposa de monter aux » cavernes qui, comme on sait, servirent autrefois d'asyles et de » lieu consacré à la prière. Parmi celles que nous visitâmes, accom- » pagnés d'un des habitans qui nous servait de guide, il y en a une » qu'on appelle encore la *Glesia* ou l'église, d'où les prières de » la population, obligée de s'y retirer pour fuir ses oppresseurs, » montèrent souvent jusqu'au trône de miséricorde. Ce n'est » maintenant qu'une petite place pratiquée dans le roc, et qui a » son entrée au haut d'un effrayant précipice. Le guide y entra » sans crainte, quoique l'escarpement du rocher ne lui laissât » pas un passage plus large que la main, et nous nous y intro- » duisîmes par une autre ouverture. Je ne crois pas, continue » l'écrivain, avoir jamais senti plus fortement le pouvoir de » l'association des idées, que lorsque Neff et une autre personne

[1] « Lorsque Neff alla en France, il se trouva par hasard dans la compagnie » d'un curé catholique romain qui ne le connaissait pas. Ils se rendaient à un » même lieu, et, comme ils voyageaient ensemble, la conversation tomba » sur des matières religieuses. Notre pasteur, avec son bon sens ordinaire et » son esprit juste, parla avec chaleur de la foi et des devoirs d'un ministre » de l'Évangile; mais il ne dit pas un seul mot qui pût blesser les préjugés ou » faire naître les soupçons de son compagnon de voyage, qui peu à peu prenait » un plus vif intérêt aux nouvelles idées religieuses que Neff développait devant » lui. Ils arrivèrent à une église catholique romaine, et le curé engagea son » conseiller inconnu à entrer dans le sanctuaire sacré, et à invoquer les béné- » dictions du ciel sur leur pieux entretien. Neff s'empressa d'accepter cette » invitation, et tous deux prièrent en silence devant l'autel. Ils se séparèrent » ensuite, sans que le curé eût eu le moindre soupçon de la différence qui » existait entre leurs croyances respectives. » — *Mém. de Neff*, par GILLY. Appendix.

» qui l'accompagnait entonnèrent le *Te Deum* dans ce temple » sauvage, au milieu duquel le guide représentait une race » proscrite. Guillestre, dont il est si souvent question dans les » descriptions de ce district, était une baronnie de l'empire, » donnant le titre de prince à l'archevêque d'Embrun[1]. »

Revenant maintenant sur plusieurs des lieux dont nous avons parlé, nous dirons quelques mots relativement aux mœurs des habitans et à leurs usages, lors des naissances, des mariages et des morts. La plus grande partie de ces détails, néanmoins, concerneront la population catholique romaine. Lors d'une cérémonie baptismale, tous les parens et amis intimes des environs sont invités à y assister, et, en se rendant à l'église, le cortége parcourt ordinairement les rues du village. Le parrain et la marraine, chacun avec un certain air de mystère, font leurs cadeaux à l'accouchée, quelquefois en argent, quelquefois en objets de ménage. Au moment où l'on sort de l'église, le parrain ne manque pas de distribuer une poignée de monnaie aux pauvres et aux enfans qui l'attendent à la porte : mais si, dans cette occasion, il se montre plus économe que ses moyens ne lui permettent de l'être, il est suivi par une troupe de petits lutins qui ne manquent pas de donner l'essor à leurs quolibets et à leurs plaisanteries sur sa générosité. — Quand un jeune homme devient amoureux et désire se marier, il fait choix d'un ami de la famille de celle qu'il recherche, et c'est celui-ci qui est chargé d'entrer en négociations avec les parens. Dans la vallée de Champsaur, cette visite a généralement lieu le samedi. S'il est bien reçu, il se représente avec l'amoureux à pareil jour de la semaine suivante, et alors la visite

[1] En 1500, Guillestre fut élevé au rang de ville, et, vingt-trois ans après, fut assiégée par les huguenots. En 1692, elle fut prise par le duc de Savoie, après six jours de siége; la garnison ayant été forcée de se rendre par défaut de vivres. C'est là qu'est né le général Albert, officier distingué sous Napoléon, qui mourut il y a quelques années, et dont on cite plusieurs actions de courage et des mots spirituels.

se prolonge assez tard. Les amans ont alors l'occasion de « dire et d'écouter les propos les plus doux qui se disent sous le ciel; » tandis que les parens et l'ami commun s'occupent des arrangemens relatifs au mariage de l'heureux couple. On sert ensuite de la bouillie pour souper; et, suivant la plus ou moins grande quantité de fromage râpé que la jeune fille mêle dans l'assiette de soupe qu'elle présente à son amoureux, celui-ci voit le degré d'influence qu'il a acquis sur son cœur. Dans de telles occasions, le fromage râpé est regardé dans ces montagnes comme un philtre d'amour. Si la demande est refusée, la fille glisse dans la poche de son soupirant quelques grains d'avoine; d'où le dicton *avoir reçu l'avoine*, signifie qu'on a éprouvé un refus. Mais si le jeune homme persiste encore dans sa poursuite, l'insensible lui fait connaître sa décision définitive, en repoussant de son côté les cendres chaudes du foyer. Ce signe est parfaitement compris, et rend inutiles toutes les explications de part et d'autre. Quand une fille choisit un époux hors de son village natal, les jeunes gens prennent les armes, passent plusieurs jours à l'auberge, et obligent le nouveau marié à payer toute la dépense. Quand les deux époux, en se rendant chez eux, doivent traverser plusieurs villages, toute la jeunesse se tient à la porte des maisons pour les recevoir. Une table est servie et le nouveau couple doit goûter aux confitures et au vin qu'on y a placés. Il est cependant arrivé plus d'une fois que le cortége matrimonial a été arrêté par des querelles sanglantes élevées entre les jeunes gens, qui cherchent à enlever l'épousée, et, s'ils réussissent, forcent le mari à payer une forte rançon. Mais l'espace ne nous permet pas de nous étendre davantage sur ce qui regarde les mariages.

Quant à ce qui concerne les enterremens, on avait l'usage à Briançon, antérieurement à 1789, d'enterrer les personnes de distinction dans un grand caveau sous l'église, et dans des tombes qu'on appelait *vases*. Là le mort était renfermé dans un cercueil, même avant que le corps fût refroidi. Cette funeste coutume fut

abolie par M. Ladoucette, préfet, en 1806. Quand les morts étaient dans le linceul, il n'y a pas encore long-temps qu'on leur plaçait entre les mains un livre de prières, comme cela se pratique encore dans le Gers. A Chantemerle, et dans plusieurs autres endroits, on ne fait pas usage de cercueils, et l'on place le corps simplement dans la fosse. A la Grave, lorsque, pendant les longs hivers, il est impossible de creuser une fosse, les corps sont suspendus au grenier ou aux toits des maisons, jusqu'à ce que le printemps permette de les confier à la terre. Dans la vallée d'Arvieux, lorsque les corps ainsi conservés par le froid doivent être portés de leur asyle temporaire à leur dernière demeure, la scène de séparation finale est pénible et douloureuse; car ici la veuve ne prend pas congé des restes chéris de son époux sans leur donner un dernier embrassement et les arroser de ses larmes. Après la cérémonie de l'enterrement, tous les amis et les voisins reviennent à la maison, et se mettent à table, suivant l'usage des montagnards écossais lors des funérailles. Dans le Val-Queyras, on sert, dans cette occasion, du riz et du pain de froment appelé *ponhpo;* mais la viande ne paraît pas sur la table. Cela, au reste, varie suivant les différentes communes. Dans quelques endroits, une grande outre remplie de vin est portée au tombeau, et la cérémonie se termine dans la maison du défunt par une vraie bacchanale, où le chagrin fait place à la gaîté, et la gaîté à la folie[1].

Nous pourrions citer un grand nombre de faits relatifs aux idées superstitieuses qui, même aujourd'hui, obscurcissent l'intelligence

[1] A Argentières, tous ceux qui ont assisté à l'enterrement trouvent des tables servies autour de la tombe : la table qui est destinée au curé et à la famille du défunt est même placée en travers de la fosse. Ils dînent dans cette position. Quand le repas est fini, le plus proche parent se lève, propose la santé de leur cher ami le défunt. Alors chacun répète : A la santé du pauvre mort! et vide son verre après ce toast appartenant à l'autre monde. On peut consulter, pour une foule de détails relatifs aux mœurs de ce pays, l'ouvrage intitulé : *Mœurs des Hautes-Alpes.*

et président à la plupart des actions des habitans; mais nous remplacerons ce sombre tableau par un de ces beaux traits qui honorent et distinguent si souvent le caractère des paysans des Hautes-Alpes. Deux montagnards du Genèvre ayant trouvé un pauvre soldat étendu sur la neige et presque mourant, le portèrent promptement à l'hospice. Les dignes moines s'empressèrent d'avoir tous les soins possibles de ce malheureux; et ils reçurent bientôt la récompense de leurs efforts, la plus grande que puissent avoir des hommes pieux et dévoués à l'humanité, celle de voir le soldat ouvrir les yeux, revenir à la vie et recouvrer sa connaissance. Joyeux du succès de leurs charitables soins, ils offrirent quelques pièces de monnaie aux deux paysans, en témoignage de leur satisfaction. « Non, dit l'un deux, non, mes révérends » pères, gardez cela pour ceux à qui si souvent vous rendez la » vie. En acceptant cet argent, nous détruirions le plaisir que » nous avons d'avoir rempli notre devoir. » Une autre anecdote, qui rentre plus intimement dans le cadre de cet ouvrage, prouve l'esprit de tolérance mutuelle qui existe dans le pays en fait de religion. « J'ai plus d'une fois été profondément touché, dit » l'ancien préfet de ce département, en apprenant que, la veille » des fêtes nationales, il avait été solennellement décidé qu'on » mettrait de côté tout esprit de parti et tous les vieux préjugés; » et j'ai trouvé généralement que ces résolutions avaient été » religieusement observées. » Dans une campagne peuplée presque exclusivement de bergers et de laboureurs, dont les mœurs sont naturellement douces et pacifiques, on sent impérieusement le besoin de la paix et d'une indulgence mutuelle. Cet esprit de tolérance, principalement sous le gouvernement de Napoléon, s'est souvent manifesté dans ces communes, où la population est composée de catholiques et de protestans. Les derniers, cela est bien connu, révèrent à Orcières et à Vars la mémoire des anciens curés, et s'abstiennent de toute tentative de prosélytisme. « Dans » une seule occasion, la bonne intelligence qui existait à Arvieux

» entre les habitans des deux communions fut sur le point d'être » troublée sérieusement. Un zèle mal-entendu de la part des » catholiques les avait portés à élever une croix dans le hameau » de Brunichard, dont la population, comme nous l'avons dit, » est protestante, et à abattre les murs du petit temple. » Ce fait ne fut pas plus tôt connu qu'avec ce noble zèle qui distinguait son administration, Ladoucette accourut sur les lieux. La fermentation disparut à son arrivée. Ceux qui s'étaient montrés les plus actifs dans la démolition, s'offrirent à relever les murs détruits; les protestans leur tendirent la main en signe d'amitié et d'oubli, et, par une généreuse délicatesse, s'offrirent à payer la dépense. Depuis ce temps, la bonne intelligence a toujours régné entre les deux croyances.

Album pittoresque.

PROMENADE

A LA GRANDE-CHARTREUSE.

Le voyageur, bien souvent, dirige ses pas vers des contrées lointaines, pour y trouver un aliment à ses émotions, tandis que sa terre natale renferme une foule de beautés du premier ordre; richesses ignorées dignes d'éveiller vivement sa curiosité et de provoquer son admiration. Ainsi, le jeune touriste qui part de la capitale pour traverser l'Italie, ne se doute pas, lorsqu'il franchit rapidement la route de Lyon à Chambéry, que près de lui la nature lui montrerait les aspects les plus pittoresques et les plus rians que la France offre dans son sein. Mais, comme ces épopées qui sont restées inconnues parce qu'il ne s'est pas trouvé d'Homère pour les chanter, ces beaux lieux n'ont pas été célébrés et restent dans l'oubli. La Provence eut ses troubadours, la fontaine de Vaucluse son Pétrarque, la Suisse son J.-J. Rousseau, les Pyrénées eurent leur Ramond; mais les Alpes du Dauphiné n'ont eu jusqu'ici pour elles ni poète qui leur ait consacré les accens de sa lyre, ni l'attrait de la mode et des plaisirs.

Quand Ramond plaçait dans les Pyrénées l'Élysée de la France, sans doute il n'avait pas visité cette vallée délicieuse que l'Isère fertilise et embellit de ses rians contours, ces montagnes où est empreinte toute la majesté primitive du monde, où un saint, cherchant un asyle contre les honneurs dont on poursuivait son humilité, vint choisir sa retraite et fonder l'ordre des vertueux solitaires dont il peupla ces magnifiques déserts.

En quittant la route de Lyon à Chambéry, la plaine aride et nue de Bièvre s'offre tristement à l'œil, et peut-être alors le voyageur est-il tenté de se demander où donc est cette fertilité tant vantée, ces paysages enchanteurs du Dauphiné : mais bientôt, parvenu au village de Rives, un luxe brillant de végétation lui annonce l'approche des Alpes. Dans le creux du vallon coule un ruisseau qu'animent et embellissent des papeteries, des aciéries et diverses fabriques; puis, libre dans son cours, il s'enfuit à travers les vergers les plus frais de verdure et d'ombrage; enfin l'art s'empare de ses eaux, les étend en nappes dans un vaste espace, et leur ouvre des écluses d'où elles s'échappent en bruyantes cascades dans le parc du château d'Alivet. Ce vallon, comme celui de Roche-Gardon, inspire ce recueillement rêveur où se complaît une ame calme et tranquille. Sans doute ils ressemblaient au vallon de Rives les lieux qui inspirèrent le génie de Théocrite, de Virgile et de Gessner.

Mais, en s'éloignant de Rives, on s'approche des Alpes, et bientôt la grandeur et la majesté vont succéder ou du moins se mêler à des aspects jusqu'ici doux et rians. Des hauteurs qui dominent Moirans se découvre une vue enchanteresse : parmi des ceps qui, serpentant d'un arbre à l'autre, forment des arcades parallèles de verdure, flottent des moissons jaunies; et l'on s'étonne que le même sol puisse à la fois nourrir des ceps aussi vigoureux et des moissons aussi riches. Le paysage est plus beau encore que le sol n'est fertile : ici des toits de chaume se cachent sous des masses de noyers; là une élégante maison de campagne

s'élève sur la cime d'un coteau; des berceaux touffus, des asyles secrets ombragés de bocages; partout le terrain mollement ondulé comme des vagues agitées par la brise, et des ruisseaux qui le coupent dans tous les sens. Mais, plus loin, un cadre sévère enferme ce charmant tableau; des montagnes imposantes resserrent le vallon et opposent le sauvage au riant; deux rochers menaçans s'ouvrent, et à travers cet étroit défilé on aperçoit la cime des Alpes éblouissante de blancheur. La chaîne que l'on voit plus près de soi n'est qu'une chaîne secondaire qui n'appartient pas au Mont-Blanc; elle paraît avoir beaucoup de rapport avec les Pyrénées. C'est au sein de ces montagnes que se trouve la Grande-Chartreuse. Pour y parvenir, il faut quitter le chemin qui traverse le beau vallon de Moirans, prendre sur la gauche une route qui effraie l'habitant des plaines, mais qui semble large et belle aux gens du pays, accoutumés aux sentiers des chamois. Après avoir long-temps côtoyé un torrent que l'on entend mugir à deux cents pieds de profondeur, au bas d'une pente que les Parisiens appelleraient un précipice, on arrive à la porte du désert. Les montagnes se resserrent en cet endroit et encaissent le lit du torrent, où leurs bases vont se confondre. Je vois encore ce pont jeté sur l'abyme, et unissant les deux monts; ce rocher énorme se détachant de leurs flancs escarpés, et s'élançant vers le ciel comme une haute et vieille tour placée pour défendre ce passage; le torrent mugissant sur le lit de roc qui brisait sa fureur, et au-dessus deux montagnes d'une hauteur effrayante qui menacent de leurs cimes suspendues. Et voilà, me disais-je, les portes de l'asyle des saints; devant moi sont les majestueuses limites qui séparent le monde de ce désert embaumé de l'odeur de tant de vertus, qui retentit des hymnes à l'Éternel chantées par des bouches si pures! Telles étaient mes pensées en avançant sur le pont : bientôt j'eus dépassé le rocher, et je me trouvai dans le bois du désert.

Le soleil allait se coucher : la sombre épaisseur du feuillage me dérobait ses rayons; seulement je voyais çà et là, au milieu de la

forêt, se projeter quelques longues gerbes de feu. Le chemin était couvert plutôt qu'ombragé par des pins et des chênes d'une végétation prodigieuse. Je n'entendais plus, comme avant d'entrer au désert, les chants de quelques bergers ou le bêlement plaintif de la chèvre suspendue aux flancs des pentes rapides : tout son de vie s'était éteint, et rien ne troublait le silence, que le vent du soir qui sifflait à travers le feuillage, et le mugissement du torrent qui roulait sous nos pieds. Nous marchâmes ainsi pendant une heure entière; alors un bruit nouveau tout-à-coup frappe nos oreilles, et nous voyons quelques hommes qui coupaient des arbres au bout d'une clairière. Je n'ai jamais rencontré des figures humaines dans un désert sans éprouver une impression bien douce; mais dans ce moment mon cœur ne fut ouvert qu'à un sentiment de peine : je voyais çà et là des pièces de bois abattues, et des mains destructives occupées encore à achever la ruine d'un superbe sapin. Ainsi, le premier bruit qui après le silence m'avait annoncé l'homme était un bruit de destruction et de mort. Qu'il était triste de songer que des forêts, visitées par tant d'illustres pélerins et parcourues par tant de pieux solitaires, allaient tomber successivement sous le fer! Qu'il doit être pénible pour les Chartreux, me disais-je, de voir périr ainsi l'ancienne richesse de leur retraite, la majestueuse parure de leur désert! Et, à vrai dire, c'est là peut-être la seule douleur terrestre qui vienne troubler la paix de leur ame. L'un d'eux me disait tristement : *Chaque coup de hache que j'entends m'arrache l'ame*[1].

[1] Il est certain que le bénéfice que l'État retire de la coupe des forêts de la Grande-Chartreuse est presque nul, grâce au mode d'exploitation; il serait donc à désirer qu'il rendît ces bois aux Chartreux, qui autrefois s'en faisaient un revenu considérable, tout en veillant à conserver les arbres jeunes encore, et à ménager les rejetons quand ils coupaient les vieux arbres; ainsi, ce serait un grand secours pour leur indigence actuelle, sans être une perte réelle pour le gouvernement, qui, d'ailleurs, pourrait ne leur en conférer la possession qu'à titre de jouissance et non de propriété. Du reste, il est juste de dire que l'administration forestière, dirigée par des employés probes et zélés, ne permet plus les coupes aussi indiscrètement qu'autrefois.

J'avançais toujours au milieu de la forêt, et le bruit des cognées avait cessé pour moi; mais j'étais encore oppressé par les sentimens douloureux qu'il avait fait naître dans mon cœur, quand tout-à-coup le son argentin d'une cloche frappe les airs à peu de distance; il me rappelait le Dieu adoré au fond des déserts comme au sein des cités, et cette voix consolante de la religion que partout l'homme a besoin d'entendre. Saisi d'une douce émotion, je dirige mes pas vers la cloche solitaire, et bientôt, après un détour dans le bois, les ombres cessent, et le monastère de la Grande-Chartreuse apparaît dans toute sa majestueuse solitude.

Il est situé au milieu de grandes prairies arrosées par de petits ruisseaux qui descendent de la montagne. Au-dessus et autour de ce vaste tapis de verdure, s'étendent des forêts de sapins qui forment un sombre couronnement. Çà et là on aperçoit mêlées aux sommets de ces arbres quelques crêtes aiguës de rocs arides; ce sont des quartiers détachés de la grande corniche de rochers qui, dominant les forêts et tout le désert, sont comme des retranchemens impénétrables au bruit du monde et au tumulte des passions. Le monastère lui-même domine une partie du vallon sauvage; il est immense et d'une régularité frappante. Après avoir traversé plusieurs cours, je me trouvai avec mes compagnons de voyage dans un corridor d'une vaste longueur. Personne ne paraissait pour nous recevoir, aucun bruit ne se faisait entendre; seulement nos oreilles étaient frappées du murmure des fontaines qui jaillissaient de distance en distance; ce murmure se prolongeait sourdement sous les voûtes du long corridor au milieu d'un silence profond. Cette sensation me faisait éprouver une espèce de frémissement secret, et sa monotonie alimentait ma rêverie, quand tout-à-coup une porte latérale s'ouvrit, un bon frère parut, et grâce à son obligeance, nous ne manquâmes d'aucun des soins que peut prodiguer l'hospitalité la plus attentive et la plus empressée.

Le lendemain, nous prîmes un guide pour aller à la chapelle de Saint-Bruno et à celle de la Vierge.

La chapelle de Saint-Bruno est l'hermitage où ce grand saint fixa d'abord ses pas; elle est jetée aériennement sur le haut d'un rocher solitaire et inaccessible de plusieurs côtés. Un sapin, qui a pris racine dans les fentes de ce rocher, se dessine d'une manière pittoresque sur la façade de la petite chapelle.

Celle de la Vierge est au bout d'une prairie, sur la lisière d'un bois; son toit semble se confondre avec la verdure qui l'ombrage. Après l'avoir visitée, nous prîmes le sentier du Grand-Son. C'est une montagne de difficile accès. Il y eut un moment où le rocher surplombant nous força presque à incliner le corps sur un précipice affreux; mais après cela nous trouvâmes une pente moins rapide, et nous découvrîmes près de nous la croix du Grand-Son. On rencontre souvent dans les Alpes de ces croix plantées sur les lieux les plus inaccessibles : il y a quelque grande pensée dans ce constant usage des peuples à placer les signes de leur culte sur les hauts lieux; peut-être croient-ils se rapprocher de la divinité; peut-être aussi, comme des villes conquises font flotter sur leurs murs et sur leurs citadelles le drapeau du vainqueur, pensent-ils reconnaître par-là sa puissance et leur soumission! Pénétré de cette idée, je la saluai avec respect, mais en même temps avec joie, car c'était l'annonce du terme de nos fatigues. Quelques instans après nous arrivâmes au pied de la croix tant désirée. Sept départemens se présentaient à la fois à nos regards. Sur les plaines du Lyonnais nous voyions à nos pieds s'étendre des nuages qui ressemblaient à une vaste mer dont les flots se soulèveraient avec beaucoup d'écume. Du côté de Montmélian, l'œil plongeait dans une profonde vallée sur un fond verdâtre : c'étaient les ondes azurées du lac du Bourget. Presque sous nos pieds, à une profondeur immense, nous enfoncions nos regards sur la vallée de Graisivaudan; elle présentait une masse confuse de verdure partagée par une ligne blanche qui faisait beaucoup de détours : c'était l'Isère qui se présentait aux yeux comme sur une carte de géographie. Au-dessus se déployait toute la chaîne du Mont-Blanc

jusqu'au Mont-Aiguille : quelques nuages errans çà et là donnaient je ne sais quoi de fantastique à la bizarre variété de leurs formes. Dans le lointain, le Mont-Blanc, le Mont-Rosa et le Mont-Saint-Bernard, élevant leurs fronts dominateurs, terminaient l'amphithéâtre des glaciers.

Les impressions qui me dominaient alors si puissamment sont maintenant trop éloignées pour que ma plume puisse les retracer dans toute leur énergie première : je me rappelle seulement qu'un profond silence régna parmi nous, et que ce silence n'était interrompu que de temps en temps par les exclamations que l'admiration nous arrachait. Quand nous eûmes contemplé à loisir ces magnifiques paysages, les souvenirs du passé firent place aux sensations du présent; et dans les lieux qu'embrassaient nos regards, que d'événemens nous retraçait la mémoire des âges! Ces montagnes franchies par Annibal, et l'aigle des rocs déserts fuyant son asyle sauvage à l'aspect de l'éléphant africain; cette vallée profonde, berceau du chevalier sans peur et sans reproche; son vieux château tombant en ruines, et les derniers monumens de la fidélité et de l'honneur prêts à s'effacer du sol qu'ils illustraient encore; non loin de là le théâtre des combats du connétable de Lesdiguières et du duc de Savoie, de ces grands capitaines avares d'un sang que d'autres crurent glorieux de prodiguer. De l'autre côté, on apercevait à l'horizon cette cité célèbre[1] qui, au nom d'honneur et de fidélité, leva fièrement la tête au milieu de la France abattue, mais dont les vains efforts ne firent qu'attirer sur elle les fureurs des bourreaux de la France, et lui mériter une seconde fois le nom de *ville des martyrs;* enfin, près de nous se trouvait la merveille de cette route tracée à travers les abymes et les sommets escarpés du Mont-Cenis, et plus près encore le prodige de ce chemin en voûte percé à travers une montagne, ouvrage gigantesque du moderne Artaxercès[2]. C'est ainsi que nous

[1] Lyon.

[2] La grotte des Échelles.

déroulions le tableau changeant des travaux et des agitations humaines; et quel parallèle il nous offrait avec le tableau fixe et éternel de la nature! Ici le monde, et avec lui le trouble et le tumulte; là la solitude et son vaste silence : d'un côté la mortalité de nos œuvres comme de nos destinées; de l'autre cette grandeur impérissable des créations du Tout-Puissant. Voilà les pensées qui nous occupaient, qui nous oppressaient et nous jetaient dans une sorte d'accablement; car, ainsi que j'ai cru le remarquer, ces sentimens d'une admiration trop prolongée peuvent devenir pénibles; l'ame se fatigue de ces grandes impressions, et elle éprouve le besoin de se délasser par le charme des sensations riantes; telle est au moins la nature du commun des hommes, et voilà ce qui explique la tristesse involontaire qui rend quelquefois insupportable le séjour des montagnes trop sauvages. Cette tristesse s'était emparée de plusieurs d'entre nous; ils témoignèrent le désir de descendre : nous y accédâmes volontiers. A mesure que nous nous enfoncions dans le vallon, nos yeux goûtaient un certain charme à trouver des limites et à ne plus errer dans l'étendue. N'est-ce pas un sentiment pareil qui fait que des hommes fatigués d'une gloire qui a rempli le monde entier, aiment à s'enfoncer dans une retraite obscure? C'est, je crois, un même genre de contraste; c'est celui par lequel, après avoir joui de l'étendue, nous aimons à nous resserrer : ce besoin de revenir sur soi-même semble être une sorte d'élasticité de l'ame humaine. Tout en faisant ces réflexions, j'entrais dans la forêt de sapins, et je marchais avec plaisir sous la voûte de leurs rameaux épais; car cet ombrage était un doux repos pour mes yeux fatigués.

Nous ne tardâmes pas à revoir les bâtimens du monastère : c'était le terme passager de nos fatigues d'un moment; pour les cénobites de la Chartreuse, c'était le port heureux des longues fatigues de la vie. Goûtant la sécurité de la retraite après les inquiétudes du monde, le calme de l'ame après le tumulte des passions, ils ont fait du lieu le plus sauvage le séjour du bonheur.

Contempler et prier, voilà maintenant leurs délices; et qu'il est imposant de les voir offrir leurs vœux à l'Éternel! C'est surtout au sein de la nuit qu'il y a je ne sais quoi d'auguste dans leurs hymnes saintes : rien ne peut rendre ce qu'on éprouve quand on voit tous ces vieillards vêtus de blanc rangés des deux côtés dans leurs stalles, tandis qu'une lampe, dont la lueur vacillante les éclaire, leur donne je ne sais quoi de fantastique qui pénètre d'une terreur sacrée; ajoutez à cela ces chants graves et imposans au milieu du cloître silencieux, ce contraste, qui se présente naturellement, de la ferveur qui veille au désert et du crime qui veille dans les cités; enfin l'idée de la majesté des lieux où l'on se trouve et de cet auguste recueillement du désert qui dispose l'ame dans le jour à de grandes et de sérieuses pensées. Voilà de ces vives impressions devant lesquelles la parole reste impuissante! Et comment faire partager encore les émotions qui se pressèrent dans nos cœurs quand, sur la fin de cette scène auguste, nous vîmes ces saints anachorètes, comme inspirés par un transport unanime d'humilité, prosterner dans la poussière leurs fronts vénérables, et baiser cette terre où, dans leur sainte impatience, ils voudraient déjà laisser leurs dépouilles mortelles! Au sortir de ce touchant spectacle, l'un de mes amis me serra la main, en me disant d'une voix émue : « Tout cela me prouve mieux un Dieu que les argu- » mens de la philosophie. » Cette exclamation simple et naïve ne faisait qu'exprimer ce que nous éprouvions tous; et certes j'aurais plaint celui qui n'aurait pas été attendri.

Je vois encore le moment où il fallut quitter ce monastère si fécond en graves enseignemens et en salutaires émotions. Notre départ fut triste, nous étions profondément rêveurs; souvent, dans notre marche, nous tournions la tête pour saluer d'un dernier regard le majestueux et paisible monastère; mais le pas de nos chevaux nous en éloignait toujours, et il nous semblait voir fuir derrière nous la douce paix de l'ame et le calme heureux de l'innocence.

Nous sortîmes du désert par le côté opposé à celui qui nous y avait conduits. De ce côté il y a aussi des portes de rocher, mais elles sont moins remarquables que celles de Saint-Laurent-du-Pont : ce sont de même deux montagnes dont les bases sont fort rapprochées et au pied desquelles coule un torrent, mais on n'y trouve pas la singularité de cette tour de rochers dont nous avons parlé. Quand on a dépassé ces portes, on se trouve dans des vallons agrestes, où apparaissent çà et là quelques chaumières; leurs toits sont couverts de planches de sapin qui présentent de loin l'aspect d'ardoises grisâtres, mais de près ils n'ont plus qu'un air de misère et d'indigence qui attriste le voyageur. Ces sentimens pénibles qu'inspire toujours le spectacle du malaise et de la souffrance, nous les éprouvâmes plus vivement encore quand, égarés quelque temps de notre route, nous traversâmes un village que peut-être nul habitant des villes ne visita jamais : au bruit de nos chevaux les enfans fuyaient effrayés, les paysans, entr'ouvrant leurs portes, nous regardaient d'un œil stupidement curieux, enfin il semblait que nous étions pour eux des êtres d'une espèce extraordinaire. Au reste, on ne rencontre pas toujours dans les montagnes cette espèce d'abrutissement. Les montagnards du Champsaur, du Trièves et du Gapençais sont doux, civils et hospitaliers, même dans les lieux où la nature, par la difficulté des accès, semble avoir voulu les priver de toute communication avec le reste des hommes. Le caractère des habitans des Alpes offre ainsi beaucoup de nuances diverses, mais il est uniforme sur un point, c'est l'amour pour le sol natal. Ce sont les montagnards seuls qui connaissent cette touchante maladie du cœur, appelée *le mal du pays;* et, chose singulière, il semble que plus le lieu de leur naissance est âpre et hideux, plus il est cher à leur souvenir, comme si un instinct venu du ciel embellissait pour eux d'un charme secret ces aspects qui effraient le voyageur étranger. Parvenu à un rang distingué dans les armées, on a vu l'habitant de ces froides et profondes vallées, pour lesquelles pendant six

mois d'hiver le soleil n'a point de rayons, soupirer après le toit de bois ou de chaume de ses pauvres aïeux, et au millieu de la splendeur des villes désirer l'humble cabane témoin de ses premiers jeux : la parure des plaines riantes, l'éclat des beaux jardins sont pour lui sans appas; il demande ses rochers nus et menaçans; voilà l'aspect qui seul peut lui sourire. En vain, pour le retenir, on lui offre plaisirs, honneurs, dignités : la patrie vit dans son cœur; la patrie aura le reste de ses jours. Son dernier soupir serait amer si, mourant dans les cités, ses os devaient reposer loin des lieux qui l'ont vu naître; mais si ses yeux, prêts à se fermer, rencontrent le foyer paternel, il expire sans regrets; sa cendre sera mêlée à celle de ses aïeux dans le petit cimetière : *O tum quàm molliter ossa quiescant!*

Voilà une digression bien longue, mais elle m'a entraîné malgré moi; il m'était doux de peindre dans l'habitant des montagnes des sentimens qui sont les miens : car moi aussi je veux vivre et mourir dans l'agreste vallée où sont les doux souvenirs de mon enfance, et pour vous citer encore le poète que le cœur retrouve toujours quand il veut exprimer ce qu'il sent, je dirai avec lui :

O qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat et ingenti ramorum protegat umbrâ!

Reprenons, il en est temps, le cours de notre voyage. Sorti du désert de la Grande-Chartreuse, c'était sur les habitans du Sapey, sur ses sauvages habitans, que j'avais d'abord arrêté vos regards. Quand nous eûmes retrouvé notre route, et à mesure que nous approchions de Grenoble, la physionomie des montagnards semblait s'adoucir; quant aux paysages ils étaient toujours dans le même genre : toujours des sapins, des rochers et des torrens, tout cela taillé moins en grand que les sites de la Grande-Chartreuse, mais se présentant toujours avec cette inépuisable variété qui caractérise les pays de montagnes. Après

quelques heures de marche, nous nous trouvâmes resserrés entre deux grands rochers, l'un nu et décharné, l'autre couvert de sapins. A leurs pieds coulait un torrent, et le chemin en suivait la pente. Dans l'endroit le plus étroit du vallon un grand bruit d'eau nous fit lever les yeux : c'était une vaste source qui jaillissait d'une grotte profonde; un quartier de roc, couvert de mousse et d'arbrisseaux, était placé à l'entrée et forçait les eaux à se diviser en cascades écumeuses; plus bas elles se réunissaient dans un vaste bassin et retombaient de chute en chute jusqu'au fond du torrent.

Ce spectacle, digne des pinceaux du paysagiste, se répète souvent dans nos montagnes; c'est là que la nature a prodigué le jeu des eaux avec cette magnificence dont tous les efforts ont en vain tenté de reproduire une imitation passagère et fantastique. De l'âpre vallon et des bords de la cascade, je me reportais à Versailles, et les merveilles de ses eaux ne me semblaient plus qu'une puérile imitation de cette inimitable majesté. Quand ensuite je comparais les accessoires des deux tableaux déjà si divers, quel contraste dans les objets! Ici de vastes et informes rochers, là un palais somptueux; ici quelques troupeaux suspendus sur ces croupes stériles, et un pâtre solitaire faisant retentir l'air de ses agrestes chansons, là les flots empressés de plusieurs milliers d'hommes étalant à l'envi le luxe de la capitale. Ah! sans doute, me disais-je, le pauvre villageois du Sapey, dans ses horribles rochers, a l'ame calme et satisfaite; et l'opulent parisien, qui court de fête en fête, ne fait qu'y traîner le poids de ses ennuis.

Tout en me livrant à ces pensées, je cheminais toujours entre les deux montagnes : la monotonie et la tristesse du paysage commençaient à fatiguer la plupart de mes compagnons de voyage. Resserrés dans l'étroit espace de cette vallée profonde, nous y éprouvions une sorte de gêne, et il nous semblait que nous étions comme dans une prison de rochers. La soirée s'avançait; le soleil s'était déjà couché pour nous derrière la montagne qui était à

notre droite; nous étions impatiens d'arriver, et surtout d'être délivrés de ces importunes barrières qui bornaient notre horizon.

Enfin nous voyons se terminer l'une de ces chaînes de rochers que nous avions côtoyées depuis si long-temps; leurs flancs s'arrondissent, et bientôt la vue la plus riante et la plus belle se découvre à nos yeux. Nous nous trouvons à la sommité d'un coteau couvert de vignes, de vergers et de maisons de campagne; la molle inflexion du terrain accompagnait doucement les yeux jusque sur l'Isère, qui, dans ses sinueux détours, venait former au pied de la colline un bassin argenté. Sur les rives opposées se présentaient de verdoyantes prairies, une culture variée comme celle d'un vaste jardin, des saulaies divisant les héritages; puis, plus loin, des coteaux couverts de taillis et de forêts de châtaigniers, entremêlés de champs cultivés, de vergers émaillés de fleurs et de villages couverts en tuiles et en chaume. Des forêts de sapins se déployaient au-dessus de ces rians coteaux à hauteurs inégales, et elles étaient à leur tour couronnées par une vaste chaîne de glaciers dont elles rehaussaient l'éclatante blancheur. Après n'avoir vu si long-temps que ruines et que débris, combien cette végétation nous parut riante et délicieuse! quelle fraîcheur dans la verdure! quelle délicatesse dans les nuances des teintes et des couleurs! Étonnés, ravis, il nous semblait voir l'univers sortir du chaos et étaler devont nous tout l'éclat de sa primitive jeunesse.

Voilà quels étaient sur nous les effets du magique aspect qui succédait à tant d'âpres tableaux; ce contraste semblait être ménagé pour le charme de nos yeux, et cet horizon fait à souhait pour les reposer délicieusement. C'est là que les montagnes, sans perdre leur majesté, faisaient ressortir la riante variété de la plaine; et dans ce spectacle le plaisir pouvait se joindre à l'admiration. La vallée de Graisivaudan nous semblait bien au-dessus des descriptions de Tempée et du Taygète; nous ne pouvions nous lasser de contempler ces champs si riches, ces arbres couverts de fruits variés, cette belle rivière qui serpentait avec tant

de grâce au milieu des prairies, ces coteaux qui, appuyant leurs croupes verdoyantes sur les montagnes, offraient dans leurs développemens pittoresques, ici d'agrestes solitudes, là de secrets asyles, plus loin des gorges ou des enfoncemens revêtus de verdoyans taillis; enfin, ces torrens qui, se précipitant avec fracas du haut des glaciers, devenaient paisibles ruisseaux dans la plaine et semblaient se dépouiller de leur fureur pour apporter à l'Isère le tribut de leurs eaux.

En continuant notre route, nous arrivâmes sur les hauteurs de Montfleury, vieux couvent de Bernardines : c'est de là qu'on découvre Grenoble, en même temps que les montagnes du Trièves se développent dans une perspective lointaine.

Grenoble est adossé à une montagne peu élevée et traversé par l'Isère; de fort jolies promenades font le charme de ses environs. Du côté par lequel nous arrivions, nous voyions l'Ile-Verte ou les Glacis, prairies parsemées de bosquets de haute futaie et s'étendant sur les bords de l'Isère; plus loin, le Cours, grande allée à quadruple rang, bordée par de jolis canaux d'eau courante et se prolongeant jusqu'au pont de Clay, dont nous apercevions la voûte hardie jetée sur le Drac par Lesdiguières.

C'est dans cette direction que se présente un des plus beaux amphithéâtres de collines et de montagnes que l'on puisse voir après la perspective du lac de Genève. Le moment où nous le vîmes nous le montra dans tout son éclat. Le soleil était près de se coucher, et les collines pyramidales qui formaient le premier plan du tableau projetaient de longues ombres depuis le côté où le soleil se couchait jusqu'au côté opposé, où elles présentaient des gradations de teinte mollement nuancées. Au-dessus, les montagnes du Monestier et le Mont-Aiguille, se découpant en formes bizarres sur les premières collines, élevaient leurs masses plus sombres. Enfin, les pics décharnés de l'Oubiou se perdaient dans un lointain vaporeux.

Mon imagination s'élançait avec vivacité à travers cet horizon

si vaste et si varié dans ses aspects; pourtant, en approchant de l'Isère, j'aimais à y reporter mes regards; j'aimais à contempler les saules et les peupliers de ses bords répétés dans ses ondes, et de temps en temps j'admirais au-dessus des rians coteaux de la rive gauche ces majestueux glaciers où roulaient çà et là quelques nuages qui les voilaient tour-à-tour de leurs flottantes draperies, et bientôt laissaient à découvert leurs cimes éclatantes, dorées des derniers rayons du soleil.

Tout entiers au charme de nos sensations, saisis par la suave fraîcheur de la soirée, il nous semblait que nous venions de quitter le Sapey, et déjà nous étions aux portes de Grenoble. Ce n'est pas sans quelque regret que je dis adieu aux sites enchanteurs que nous avions parcourus; cependant les émotions dont ils m'avaient pénétré se prolongeaient encore dans mon ame avec moins de vivacité et plus de mélancolie, ainsi que ces sons harmonieux qu'une main a tirés de la lyre vont s'affaiblissant avec une douce tristesse et se perdent enfin dans le calme de la nuit.

....YS.

Documens historiques inédits.

EXTRAIT DES MÉMOIRES INÉDITS DE LE KAIN,

MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI[1].

NOTICE SUR GRENOBLE.

Grenoble, capitale du Dauphiné Viennois, sur la rivière d'Isère, qui la traverse par le milieu.

Cette province fut cédée en toute propriété à Philippe de Valois, l'an 1349, par Humbert, deuxième du nom, le dernier de ses souverains, à condition que les fils aînés de France porteraient le nom de *Dauphins*, et qu'ils en auraient l'apanage.

On ne sait pas précisément jusqu'à quel temps les Dauphins de France ont eu la permission de résider dans leur domaine apana-

[1] Ces mémoires, intitulés : *Description par ordre alphabétique de toutes les villes, soit en France, en Hollande, Pays-Bas Autrichiens, et dans l'Allemagne, une partie des Cercles de Souabe, du Bas-Rhin, de la Franconie et de la Basse-Saxe*, appartenaient à M. de Laporte, secrétaire du théâtre Français. M. Champollion-Figeac, conservatenr des Mss. de la bibliothèque du roi en a fait l'acquisition pour le compte de cette bibliothèque. Il a reconnu et constaté leur autographie, et c'est à son obligeance que nous en devons la communication. Nous ferons observer que la véritable orthographe de la signature de l'auteur de ces mémoires est *Le Kaïn*, comme l'a toujours écrit ce grand artiste. *(N. du D.)*

giste; ce qu'il y a de certain, c'est que plus d'un siècle après la cession du Dauphiné, Louis XI, n'étant encore que le fils aîné de France, érigea le conseil delphinal en parlement, l'an 1453.

Cette province n'eût peut-être jamais appartenu à la France si Humbert II n'avait perdu son fils unique, encore enfant, en jouant avec lui sur une croisée de son château qui donnait sur l'Isère, et si ce malheureux enfant ne se fût noyé en échappant des mains de son père.

Humbert, inconsolable d'avoir perdu ce qu'il avait de plus cher au monde, porta ses plaintes au ciel et son chagrin dans l'armée des croisés, dont il avait été nommé général; mais à son retour de cette funeste et inutile expédition, ne pouvant plus supporter le monde et tout ce qu'il avait d'attraits pour un souverain, il confirma la donation qu'il avait faite de ses états à Philippe, et fixa sa résidence à Avignon, où il reçut les ordres sacrés des mains du pape Clément VI, l'an 1351. Il fut fait sous-diacre à la messe de minuit du jour de Noël de cette même année, diacre à la pointe du jour et prêtre à midi. Huit jours après, il fut consacré patriarche d'Alexandrie, élu prieur des Dominicains de Paris, avec l'administration perpétuelle de l'archevêché de Reims, et mourut à Clermont en Auvergne en 1354. Son corps fut transféré à Paris et déposé dans le couvent des moines dont il était prieur.

J'ai cru cet historique trop intéressant pour le passer sous silence; il indique aux ames bien nées que, malgré le mépris des esprits forts pour la religion, elle est encore la seule consolation que les hommes puissent trouver dans leurs malheurs.

Je reviens à la topographie de la ville de Grenoble, qui présente quelques détails curieux et dans son intérieur et dans ses environs.

Le fort nommé la Bastille et les autres fortifications de la ville sont du chevalier Deville, l'ingénieur le plus estimé après le maréchal de Vauban.

L'intérieur du palais où se rend la justice renferme quelques beaux tableaux.

L'évêque de la province est le seul qui ait le droit, dans le royaume de France, de siéger dans une cour souveraine, et les commandans pour le roi ont le privilége de s'asseoir au parlement de Grenoble au-dessus du premier président.

En l'absence du gouverneur ou du lieutenant-général de la province, c'est le premier président qui commande aux armées, et qui exerce dans tout le ressort les fonctions de commissaire du roi.

L'hôtel du dernier connétable de Lesdiguières, ses jardins, son parc, ses écuries, sont aujourd'hui la demeure de M. l'intendant. Tout le monde y entre, tout le monde s'y promène, et bien peu de gens savent que le fils d'un secrétaire du roi occupe de nos jours le palais d'un des plus grands seigneurs de la cour de Louis XIII. C'est ainsi que tout change de forme; c'est ainsi que les bains de l'empereur Julien, dont on retrouve encore des vestiges à Paris, rue de la Harpe, sont aujourd'hui le réceptacle des fourgons, charrettes et fiacres du quartier du Luxembourg.

La place nommée la Grenette est vaste et régulière : c'est la seule de ce genre qui soit dans cette ville.

L'évêché est une maison qui n'a rien de curieux, mais la bibliothèque publique et le cabinet d'histoire naturelle qui y sont contigus invitent à tous égards à les parcourir, soit pour le choix des livres, celui des manuscrits, le coquillage, la minéralogie, le règne végétal, etc., etc.

On doit cette collection immense à la générosité de plusieurs citoyens qui ont fait le sacrifice d'une partie de leur fortune pour éclairer leurs compatriotes, étendre leurs connaissances et former des hommes utiles à l'état, à la religion et aux belles-lettres.

D'ailleurs, si l'on excepte le bâtiment qui renferme ce dépôt des sciences, il n'est aucun monument à Grenoble qui mérite d'être cité.

Les montagnes qui environnent la ville fournissent un marbre très-commun, que l'on emploie ordinairement pour des dessus de commode et des devantures de cheminée.

Par une combinaison des plus bizarres, et qui sera peut-être un jour des plus funestes à la ville de Grenoble, on a bâti le magasin à poudre à côté de l'hôpital de la Charité; certes, on ne peut mieux déclarer la guerre aux morts et aux vivans! Il faut espérer que l'on reconnaîtra cette absurdité lorsque la poudrière aura fait sauter la moitié de la ville.

Les églises de cette capitale n'ont rien de remarquable par elles-mêmes; mais les tombeaux qu'elles renferment méritent bien que l'on y jette des fleurs. Celui de la connétable de Lesdiguières et de sa fille est à Sainte-Claire. Celui du fameux Bayard, surnommé *le chevalier sans peur et sans reproche*, est hors de la ville, dans l'église des Mineurs. L'un et l'autre ne sont pas des chefs-d'œuvre de l'art, et cependant on ne peut voir sans émotion ces monumens élevés à la gloire d'une femme célèbre et de l'un des plus grands capitaines de son siècle.

Les dehors de Grenoble sont charmans pour le champêtre, la solitude et le pittoresque du site. C'est un véritable jardin anglais, et l'avantage qu'il a sur ces derniers, c'est qu'il est formé par la simple nature.

Non loin de ces dehors enchantés, on aperçoit les vestiges d'une antiquité nommée *la Tour sans venin*. Il est très-vrai que sur ces débris on n'aperçoit jamais aucun insecte venimeux, et que ceux qu'on y transporte s'en échappent bien vite ou meurent à l'instant même.

A trois lieues de la même ville, on fait voir un espace de terre d'environ huit pieds de longueur sur quatre de largeur, d'où il s'exhale des flammes rouges et bleues, et qui s'élèvent de la hauteur d'un demi-pied; elles brûlent le papier, la paille et le bois et n'enflamment point la poudre à canon. C'est un de ces phénomènes dont aucun physicien ne peut pénétrer la cause.

Les environs de Grenoble offrent plusieurs autres particularités dont je ne ferai nulle mention, parce que mon objet n'est pas d'écrire l'histoire de la ville, mais bien d'en extraire ce qu'on y peut remarquer de plus curieux. Ainsi, je me bornerai à ce que j'en ai rapporté, et j'y joindrai seulement l'historique abrégé de la *cité inconnue* et une description très-succincte de la Chartreuse.

A six lieues de la ville, il existe dans un désert inaccessible un peuple dont on ne connaît ni le langage, ni les mœurs, ni la religion, ni la police. L'espace qu'il habite peut avoir environ trois milles de superficie, et selon toute apparence il exerce la culture et les arts de première nécessité, puisqu'en échange des bestiaux, dont il fait le commerce avec la ville de Grenoble, il ne prend aucune marchandise de cette ville. Leur trafic se fait à l'aide de signes très-familiers et très-intelligibles aux Dauphinois, et le taux qu'ils mettent à leurs marchandises n'a jamais varié. Les subsides que ce petit canton paie annuellement et à jour nommé à l'hôtel de l'intendance, sont encore les mêmes qu'il payait aux Dauphins il y a quatre siècles. Dans le temps seul de la guerre, il double son imposition, sans en être averti par aucun édit, arrêt, déclaration, ordonnance, mais seulement par les rumeurs du peuple, le passage des troupes, le transport de l'artillerie et autres indices non moins sensibles. On ne connaît point leurs femmes, et malgré toutes les précautions qu'on a pu prendre pour les suivre à la piste jusque dans leur retraite, elles ont trompé la vigilance de leurs surveillans par une adresse et une agilité incroyables. Enfin, ce peuple pasteur, fidèle et tranquille, a le bonheur de vivre dans l'état de première nature. Il est vraisemblable qu'il ne connaît qu'un Dieu en une seule personne, qu'il est gouverné par des vieillards justes et humains, et qu'après avoir parcouru une très-longue carrière, il meurt avec la paix de l'ame et l'innocence de l'enfant qui ne s'est encore souillé d'aucun crime. Les Dauphinois conviennent eux-mêmes que les habitans de la cité inconnue sont d'un caractère doux et d'une probité irreprochable. Ils ne con-

naissent ni les fermiers généraux, ni les receveurs généraux des finances, ni les directeurs du vingtième, ni les receveurs de la capitation, ni les collecteurs des tailles, ni les lods et ventes, ni le centième denier, ni les sols pour livres, ni les procureurs, ni les secrétaires, portiers et laquais des ministres. Mon Dieu! qu'ils sont heureux[1]!

Le bonheur des grandes villes est d'une autre nature, mais est-il préférable? Je ne le crois pas. Nos spectacles, nos arts et nos richesses nous suscitent sans cesse de nouveaux besoins. Au centre de tout, nous passons notre vie à désirer, et la nécessité cruelle de disputer sans cesse les débris de notre fortune contre la voracité des ministres de son maître est un tourment qui empoisonne tous les plaisirs.

Le Dauphinois est pourtant moins exposé qu'un autre à ces sortes d'orages, car il s'impose lui-même, et ne dispute avec son souverain que sur l'excès de l'imposition. Il parvient souvent à en obtenir une diminution considérable par sa souplesse, ses intrigues et le rappel de ses priviléges; mais enfin il paie, et toujours au-dessus de ses facultés.

Ce peuple est né rusé, spirituel et sensible; il aime les arts, fait peu de commerce, et malgré sa pauvreté il est très-hospitalier. Les femmes sont aimables, adroites, fort galantes et remplies d'esprit, mais en tout elles observent une décence qui leur donne le vernis des bonnes mœurs. Voilà l'idée que je m'en suis faite, et je la crois très-juste. Passons maintenant à la Chartreuse.

Le chef-lieu de ces respectables cénobites est à quatre lieues de la capitale du Dauphiné. Leur fondateur est Saint Hugues, évêque de Grenoble. C'est dans l'année 1084 que ce vénérable pasteur fit à Saint Bruno et à ses compagnons la donation d'un désert immense, pour s'y retirer et prier Dieu, sans être distraits

[1] Il est inutile de faire observer que Le Kaïn a été la dupe d'un conte fait à plaisir. *(N. du D.)*

par la fréquentation des profanes. Effectivement les domaines de la Grande-Chartreuse sont très-considérables. On ne gravit que très-difficilement sur ces rochers escarpés de tous les côtés. Il faut monter et descendre pendant quatre mortelles heures pour arriver au chef-lieu; mais on est amplement dédommagé de ses peines et de sa frayeur, lorsqu'on est parvenu jusqu'à la demeure de ces moines hospitaliers.

Tout ce qui est à leur usage se fait dans cette maison : c'est une ville entière abondamment pourvue de tous les besoins de la vie, des instrumens de labour et des matériaux nécessaires à l'entretien des bâtimens. Tout s'y observe avec une régularité, un ordre, une discipline admirable; et malgré la sévérité des mœurs de ces bons moines, ils ne portent sur leur visage nulle empreinte de l'ennui que doit leur causer le célibat et la monotonie de leurs occupations. Chacun d'eux se livre dans sa petite maison particulière à différens travaux. Cependant toujours prier, toujours boire, manger, garder le silence et ne point voir de femmes! En vérité, une telle existence est bien difficile à supporter. Comment donc se peut-il que les Chartreux jouissent ou semblent jouir d'un si parfait contentement, ayant même perdu la faculté de penser? Le compte que j'ai pu m'en rendre se réduit à ceci : l'homme est un animal d'habitude, il est né craintif; et quand la force le subjugue, il n'est plus homme; c'est une pâte que le plus audacieux manie à son gré. Voilà comme on a fait des moines, et comme le roi de Prusse a fait des soldats : quelle honte pour l'humanité! Je l'ai vu, je le vois encore de mes propres yeux, et je crois toujours que c'est un songe.

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

ÉCONOMIE SOCIALE.

Le Gouvernement, justement effrayé à la vue des accroissemens incessans d'un fléau qui menace de rompre l'équilibre de la société (la progression vraiment alarmante du nombre annuel des enfans trouvés), vient de faire un appel aux lumières et à la sollicitude des conseils généraux des départemens. Quel remède peut-on appliquer à cette plaie sociale? quelles mesures préventives peut-on invoquer, et quels moyens conservatoires doit-on adopter? C'est là un problème qui jusqu'à ce jour est resté insoluble dans la pratique, après avoir épuisé les combinaisons des plus savans économistes et des plus zélés moralistes. Le conseil général du département de la Drome appelé, cette année, à émettre ses vues sur cette importante question, a confié ce soin à une commission, dont M. le marquis d'Archimbaud a été l'interprète. M. d'Archimbaud a bien voulu nous communiquer son travail, qui résume avec une grande habileté les principaux points de la question. Nous avons pensé qu'il exciterait l'intérêt de toutes les personnes qui aiment leur pays, et c'est sous l'empire de cette préoccupation que nous le livrons à nos lecteurs.

RAPPORT

FAIT AU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA DROME

SUR LES ENFANS TROUVÉS.

Messieurs, dans une question aussi grave, on pourrait dire aussi immense, que l'est celle des enfans trouvés, vous n'attendez pas de votre commission qu'elle vous présente un travail qui soit la solution du problème renfermé dans un sujet d'une si haute importance, d'une si vaste étendue et un de ceux qui intéressent le plus l'ordre social, la morale et l'humanité. Ce problème a généralement été reconnu par tous les esprits élevés et les ames charitables qui en ont fait l'objet de leurs méditations et de leurs recherches, comme un de ceux dont la solution présentait en même temps le plus d'intérêt pour la société, et le plus de difficultés pour éviter les écueils ou les dangers dont cette solution pouvait être entourée. Convaincus de notre insuffisance devant une œuvre aussi immense, nous avons appelé à notre aide les lumières et le travail des hommes éminens qui se sont livrés à des investigations lumineuses et consciencieuses, et nous avons été heureux de trouver dans un ouvrage récemment publié des recherches d'un si haut intérêt, qu'il a été couronné par les académies de Macon et de Nîmes et par la société des établissemens charitables de Paris, qui, dans son rapport du 8 août de l'année dernière, représente cet ouvrage *comme une œuvre d'un mérite éminent*. L'auteur, M. Remacle, ancien magistrat, s'est livré aux recherches les plus étendues pour éclairer sa conscience et fixer ses idées sur ces graves questions, présentées au concours presque simultanément par ces deux académies et par la société des établissemens charitables de Paris, présidée par M. le duc de Doudeauville. Cet ouvrage, qui se recommandait par tant de titres et que

nous avions lu déjà avec le plus vif intérêt, nous a été d'un grand secours dans le travail que vous nous avez imposé, et qui a pour objet d'éclairer votre vote sur ce grave et important objet. Nous avons donc cru ne pouvoir rien faire de mieux que de vous présenter un extrait succinct des chapitres de cet ouvrage qui ont le rapport le plus immédiat avec les questions sur lesquelles vous êtes consultés. Et d'abord, il faut bien vous pénétrer d'une affligeante vérité, que l'accroissement du nombre des enfans trouvés est tel que la société en est effrayée, on pourrait même dire menacée. Dès 1784, il prenait une telle extension, que M. Necker annonçait à cette époque que les gouvernemens trouveraient là de grands embarras; et alors, en 1784, le nombre n'en était que de 40,000. — Vingt-cinq ans plus tard, en 1809, il s'élevait à 69,000. Une augmentation de 29,000 avait donc eu lieu dans cette période; et dans une période pareille de vingt-cinq ans cette augmentation avait plus que doublé, puisqu'en 1833 le nombre des enfans trouvés était de 127,507; augmentation dans les vingt-cinq ans de 1809 à 1833 : 58,507. La dépense que nécessite ce service a naturellement dû s'élever dans la même proportion; elle dépassait 10 millions en 1833.

A la vue d'une progression si effrayante, le Gouvernement s'est ému, il a appelé à son aide les vues, les lumières, les conseils des amis de l'humanité et de l'ordre social : les conseils généraux ont été consultés. Depuis M. Necker, écrivant en 1784 les paroles remarquables que nous avons citées, jusqu'à lord Brougham et à M. Duchatel, qui ne voient de remède possible que dans la suppression même des hospices, il n'est pas un publiciste qui ne l'ait abordée. Ce fut l'une des premières questions que les académies agitèrent après la tempête révolutionnaire; et après quarante ans d'expérience, c'est encore celle que l'on soumet de préférence aux adeptes de la science économique. Si les savantes recherches des Benoiston de Châteauneuf, des Villeneuve-Bargemont, des Gouvoff, si celles auxquelles se sont livrés M. de Bondy,

M. Terme, M. l'abbé Gaillard et l'auteur de l'ouvrage trois fois couronné que nous avons sous les yeux, n'ont pas réussi à indiquer le remède capable de guérir une si grande plaie, le Gouvernement ne peut pas manquer de trouver, du moins, dans leurs savantes recherches les moyens d'en arrêter les progrès.

Et ici se présentent des questions d'une immense importance : 1° Quelles sont les causes de la progression effrayante du nombre des expositions? — 2° Par quels remèdes les combattre? — 3° Quelle est l'influence des tours sur les infanticides?

Les causes principales des expositions sont incontestablement au nombre de quatre : nous placerons d'abord et en première ligne l'affaiblissement, et pour mieux dire encore, l'absence de tout principe et de tout sentiment religieux, d'où dérive nécessairement l'absence de toute morale; 2° le libertinage; 3° la misère; 4° la facilité que l'on trouve dans la consommation de cet acte abominable. Il est à remarquer que ces causes n'agissent jamais seules : c'est leur concours, c'est leur réunion qui, se prêtant une mutuelle force, conduisent à cet épouvantable degré de dépravation d'abandonner l'enfant qu'on a porté dans son sein; de sorte que détruire une de ces causes serait déjà un grand acheminement vers le bien. La première de ces quatre causes principales, et sans contredit la plus importante, est aussi celle dont le remède ne peut porter d'heureux fruits que lentement. Pour rétablir la morale, pour rappeler les parties inférieures de la société aux sentimens religieux qui en sont la véritable base, il faut que ceux qui ont le bonheur d'en occuper les rangs élevés leur donnent les premiers l'exemple : marchons constamment et en tout dans les bonnes voies, et peu-à-peu nous y serons suivis et nous finirons par y entraîner ceux qui paraissaient portés à s'en écarter. La morale reprenant son empire, le libertinage diminuera, et quand la misère sera séparée de ces deux puissans auxiliaires, livrée seule aux mauvaises inspirations, la nature en triomphera. Le sentiment maternel, le plus fort et le plus doux de tous ceux que la

Providence a placés dans le cœur des femmes, suffira alors pour refouler toute suggestion criminelle que la misère pourrait tenter de soulever.

Nous voici arrivés à la partie la plus délicate de toutes celles qui composent cet immense sujet. Quelle est l'influence des tours sur les abandons? — Quelle est leur influence sur les infanticides? — La première de ces questions est facile à résoudre. Il est hors de doute que la création des tours, qui date du décret du 19 janvier 1811, en facilitant les expositions, en a prodigieusement accru le nombre. Il est à-peu-près regardé comme positif par ceux qui se sont livrés, sur cet objet, aux recherches les plus minutieuses et les plus consciencieuses, que le tour, ou ce qui est la même chose le système des admissions sans déclaration et sans examen, agit comme cause déterminante dans la moitié au moins des expositions; qu'il est, par conséquent, à lui seul, une source aussi féconde en abandons d'enfans que les mauvaises mœurs, les mauvaises doctrines et l'indigence. Le tour présente tant de facilité, qu'il est même regardé comme une espèce d'invitation; tandis que, chose étrange, un article du même décret qui les établit et qui les multiplie au point d'en ordonner un par arrondissement, déclare passibles de peines sévères ceux qui exposent ou font exposer leurs enfans. Cette sorte de contradiction dans la loi est déjà un très-grand mal. Il est donc incontestable que les tours n'aient prodigieusement accru le nombre des abandons; de plus ils ont donné lieu à des abus si crians et si multipliés, qu'il n'y a aucun de vous, Messieurs, qui n'en connaisse un grand nombre. Que d'enfans légitimes ont, par cette facilité, perdu leur famille, leur état civil, leurs droits à la fortune de leur père! Le savant M. de Gouvoff, en écrivant sur cette importante matière, raconte qu'il a demeuré, à Saint-Pétersbourg, dans une très-belle maison, dont le propriétaire avait passé quatre ans aux enfans trouvés de cette capitale; et que son père, au moment de son abandon, jouissait d'un revenu de 30,000 roubles, ou 100,000 francs.

Mais dans cette grave question, comme dans tant d'autres qu'on agite tous les jours, rien n'est plus facile que d'indiquer le mal, d'en apercevoir même les causes; la difficulté est d'y appliquer les remèdes. Et c'est ici que se présente la grande question : *Faut-il abandonner les tours?* Restreinte aux contrées qu'on habite, la réponse à cette question est infiniment plus facile, parce qu'il l'est davantage de connaître et d'apprécier à leur juste valeur les avantages qu'on doit en retirer, et les inconvéniens, les dangers qui pourraient en résulter. Dans le département de la Drome, par exemple, vous ne pouvez que vous applaudir du vote que vous avez précédemment émis, puisque, d'après le tableau présenté par M. le Préfet, le nombre des expositions qui, pendant l'année qui a précédé la clôture du tour de Valence (1828), était de 231, n'a plus été en 1830 que de 190, et en 1837, de 127. Il y a donc eu depuis la suppression de ce tour une diminution de 104 sur 231, ce qui approcherait de la moitié, pendant que l'économie dans la dépense a été une moyenne de 8,000 fr. par an; résultat sans contredit très-satisfaisant, et qui ne donne lieu à aucun regret, puisque depuis la suppression du tour il n'y a eu qu'un seul infanticide dans l'année 1830. Ainsi, nul doute que le département de la Drome ne soit dans la position heureuse de pouvoir se livrer sans danger à la grande et importante mesure de la suppression des tours.

Mais lorsqu'il est question de généraliser cette grande mesure, de la répandre sur toute la France, tandis qu'il y a des localités où cette suppression pourrait être entourée de graves inconvéniens, lorsqu'il est question, dis-je, de prononcer un vote absolu en répondant à cette grande question : *Faut-il supprimer les tours?* on ne peut pas se dissimuler qu'à cette question s'en lie une autre qui en est inséparable et qui est bien autrement grave, car c'est une question de sang, c'est une question de vie ou de mort. Cette question est celle-ci : *La suppression des tours n'exercera-t-elle aucune influence sur les infanticides?* — Ici, Messieurs, la pensée

s'arrête, la conscience s'effraie; l'idée d'avoir pu donner lieu, par un vote léger, à un crime de plus, jette l'ame dans une sorte d'effroi. Nous ne vous soumettrons donc, Messieurs, aucune idée positive : pour fixer la nôtre sur cette grave question, nous attendrons le secours de vos lumières; nous chercherons ensemble la vérité. Seulement, pour nous aider tous dans cette importante recherche, objet des vœux les plus ardens et le besoin le plus pressant de nos consciences, comme pour remplir jusqu'au bout la tâche délicate que vous nous avez imposée, je vais continuer à mettre sous vos yeux les observations et les recherches de l'homme éminemment éclairé et consciencieux qui est venu nous prêter l'appui des investigations étendues auxquelles il s'est livré. — Il est une vérité incontestable : c'est que les tours n'ont pas mis un terme aux infanticides. Jamais, peut-être, ce crime épouvantable ne fut renouvelé plus souvent. Les comptes généraux de l'administration de la justice criminelle constatent que dans un intervalle de dix années, de 1826 à 1835, il y a eu 984 accusations d'infanticide; ce qui fait plus de 98 par an. Cette proportion est énorme, elle est profondément affligeante, parce qu'elle montre à quel degré de perversité le libertinage et l'immoralité ont fait descendre le cœur humain dans certaines classes. En comparant le nombre des infanticides à celui des autres condamnations judiciaires dans chaque département, on arrive à établir que dans les trois quarts des départemens (63 sur 86) les infanticides ont suivi la même progression que les autres condamnations judiciaires; c'est-à-dire que là où se présente le plus grand nombre de condamnations judiciaires, là aussi se commet le plus grand nombre d'infanticides. M. de Bondy en conclut que le nombre des infanticides n'a aucun rapport avec la circonstance d'éloignement ou de proximité des tours. Ce fait, dit-il, est de nature à détruire un préjugé très-généralement répandu, qui s'oppose souvent à la suppression de quelques tours; il montre qu'il n'y aurait aucun danger à réduire le nombre des hospices dépositaires à un seul

par département. — M. de Villeneuve, dans son savant ouvrage de l'économie politique chrétienne, constate les mêmes résultats, que le nombre des infanticides demeure toujours dans une proportion assez naturelle avec le nombre des autres crimes; ce savant économiste ne se prononce pas explicitement sur l'influence négative des tours, mais elle résulte du fait général qu'il admet.

A l'appui de ces considérations générales, l'auteur qui m'a prêté son puissant secours pour l'accomplissement du devoir que vous m'avez imposé, présente un tableau du plus haut intérêt que nous avons cru devoir mettre sous vos yeux. Ce tableau comprend d'un côté dix-sept départemens pris parmi ceux qui avaient le plus de tours, cinq ou au-dessus; d'un autre côté, le même nombre de départemens (dix-sept) qui n'avaient qu'un seul tour; et la comparaison de ces deux tableaux donne les résultats suivans : la réunion des tours des dix-sept premiers départemens forme un total de 95, et il y eut dans ces dix-sept départemens, dans l'espace de quatre ans, 42 infanticides, tandis que les dix-sept départemens qui n'avaient qu'un tour chacun, n'ont présenté dans le même espace de temps (quatre ans) que 38 infanticides. L'auteur de l'ouvrage qui nous sert de guide ne s'est pas borné à ces recherches; il les a renouvelées sous toutes les formes; il les a faites sur une grande échelle : il les a faites non-seulement pour la France, mais pour la Belgique, l'Allemagne, la Prusse, l'Irlande, etc.; et partout il a trouvé que bien loin que le nombre des tours diminue celui des infanticides, c'est toujours en sens inverse que la moyenne s'établit. Ces tableaux forment une des parties intéressantes de l'ouvrage de M. Remacle; ils prouvent à quelles immenses recherches il a dû se livrer : les reproduire sous vos yeux serait dépasser les bornes du travail que vous nous avez imposé.

L'influence négative des tours comme moyen de prévention contre les infanticides résulte clairement de cet ensemble de faits. L'existence des tours est, au contraire, un moyen d'impunité

pour les auteurs des infanticides. C'est ce qui ne sera contredit par aucune des personnes qui ont donné leurs soins, soit comme membres des parquets, soit comme membres des cours, à la poursuite des délits; ils savent tous que la première réponse de la malheureuse, accusée d'avoir fait périr le fruit qu'elle portait dans son sein, est toujours celle-ci : Mon enfant?... je l'ai mis au tour. — Le véritable caractère des tours et leur plus grand danger, c'est l'espèce d'invitation qu'ils font aux filles-mères de cacher leur grossesse; c'est la prime d'encouragement qu'ils offrent à celles qui y auront réussi. Ils pourraient, au contraire, être considérés comme une cause de l'augmentation du nombre des infanticides, en ce sens, qu'une fille ne nourrit pas neuf mois la pensée de donner la mort à l'enfant qu'elle portait dans son sein : la perversité n'est pas encore arrivée à ce point. Mais elle se repose volontiers sur la pensée du tour, et tous ses moyens sont employés à cacher sa grossesse : le moment fatal arrive, des circonstances imprévues sont survenues, des difficultés, des empêchemens ont eu lieu; une seule issue lui apparaît, et le crime, dont elle n'aurait pas pu d'abord fixer la pensée, est consommé! Son secret est gardé, car l'infanticide n'a jamais de complice. Il y a plus, c'est toujours au moment de la naissance que ce crime est commis, ou dans les instans qui la suivent. Écoutons là-dessus M. le président Schactzen; il disait à la tribune belge, en 1834 : « J'ai » cherché à me rendre compte de cette espèce de phénomène » (la diminution du nombre des infanticides après la fermeture » du tour de Maëstric); j'ai tâché de découvrir comment il se » faisait que les infanticides ne s'étaient pas multipliés dans la » province de Limbourg en proportion inverse du nombre des » enfans déposés, et les recherches que j'ai eu occasion de faire » à cet égard au parquet de la cour d'assises me donnèrent la » solution de ce problème. Je découvris que le crime d'infanticide » ne se commet point sur des enfans qui avaient vécu quelques » jours; que dès que la mère avait éprouvé les douceurs de la

» maternité elle n'attentait plus à la vie de son nouveau-né; que » la mère ne se portait à cet acte de barbarie que dans les premiers » embarras de son nouvel état, et lorsqu'elle était encore placée » entre le sentiment de la honte et les sentimens les plus naturels; » enfin, que l'enfant était sauvé dès que la mère pouvait croire » que son accouchement était connu d'une seconde personne. » Et comme j'avais remarqué, d'autre part, que les enfans qui » étaient portés étaient nés depuis plusieurs jours, j'ai été conduit » à tirer de la combinaison de cette double observation la consé- » quence qu'en général les enfans que l'on portait aux hospices » étaient déjà à l'abri du crime; et que les mères qui les y » faisaient déposer n'étaient plus capables de porter sur eux une » main homicide. De cette manière, je me suis expliqué comment » il se faisait que, d'une part, les hospices pourvus de tours ne » prévenaient pas les infanticides, et que, de l'autre part, leur » suppression n'augmentait point le nombre de ces crimes. »

Votre commission pense donc, Messieurs, qu'après de si imposantes autorités, qu'après les recherches et les études faites par tant d'hommes éminens en lumières et en vertus dans toute l'Europe, nous pouvons, dans toute la conviction de nos consciences, répondre à la question qui nous est adressée par le Gouvernement et qui se trouve restreinte à savoir s'il y a des inconvéniens graves attachés à la diminution du nombre des tours, et si les plaintes auxquelles cette réduction paraît avoir donné lieu sont fondées. Votre commission croit donc, à l'unanimité, pouvoir affirmer que ces plaintes sont sans aucune espèce de fondement, et que bien loin que la diminution du nombre des tours soit un mal, elle regarde, au contraire, cette mesure comme très-sage et très-salutaire. Votre commission a cru devoir même envisager la question sous un point de vue plus large; elle a cherché à s'éclairer sur la double influence des tours, et sous le rapport de l'accroissement du nombre des expositions, et sous celui des infanticides. Elle vous a soumis le résultat de ses recherches, qui

a été la plus intime conviction sur la nécessité d'une nouvelle législation sur les hospices d'enfans trouvés. Elle vous propose donc de joindre votre vœu à celui de tous les hommes éclairés qui ont fait de cet objet important le sujet de leurs méditations et de leurs études. Cette nouvelle législation sur un objet qui intéresse à un si haut point la société, la morale et l'humanité, est encore vivement sollicitée dans l'intérêt des hospices et des enfans eux-mêmes. Et ici nous éprouvons le besoin de chercher à dissiper une erreur grave commise assez fréquemment, qui est de confondre les tours avec les hospices, et que quand on parle de la suppression des tours on demande la destruction de l'œuvre sainte de Saint Vincent de Paule, de ce grand bienfaiteur de l'humanité qu'un homme éloquent a appelé l'ange visible de la Providence : cette erreur est complète; ce n'est pas la destruction mais la régénération de ces œuvres de haute bienfaisance qui datent de si loin dans notre belle patrie, tandis que les tours n'ont été établis qu'en 1811.

Nous vous proposons donc d'émettre le vœu que le Gouvernement s'occupe au plus tôt d'une nouvelle législation sur les hospices. Après toutes les études et les recherches auxquelles se sont livrés tant d'hommes éminens en savoir et en vertus, il est impossible que cette loi ne réponde pas à son importance et aux besoins de la société.

Il nous reste, Messieurs, à arrêter vos regards sur une mesure sur laquelle vous êtes spécialement consultés, *le déplacement des enfans trouvés*. Ici, Messieurs, notre tâche est facile, car tout ce que nous avons lu, tout ce que nous avons entendu, tout ce que nous avons éprouvé nous-mêmes, tend à repousser de la manière la plus formelle une mesure qui présente de tels caractères d'inhumanité. Quoi! ces malheureuses créatures ont éprouvé à leur entrée dans la vie la plus cruelle des infortunes; car peut-il y en avoir de plus grande que celle d'être privé de ces soins, de ces douceurs que l'enfance trouve dans le cœur et les étreintes d'une

mère? Vos sages, vos bienfaisantes institutions sont venues à leur secours, elles les ont accueillies. Ces institutions, on peut le dire, sont une des gloires de notre pays; elles sont une véritable providence pour tous les malheurs qu'elles soulagent, et en est-il de comparable à celui d'être jeté dans la vie sans appui, sans soutien, sans consolateur! Qu'avez-vous dit aux nourriciers auxquels vous avez confié ces enfans? quelles recommandations leur avez-vous faites? car les administrateurs des hospices vous représentent, ils parlent en votre nom; et ils ont dit aux bons habitans des campagnes, en leur confiant ces infortunés : Prenez bien soin de ces enfans; soignez-les comme les vôtres; tâchez de vous attacher à eux; inculquez-leur de bons principes et de bons sentimens; tenez-leur lieu des parens dont la fatalité de leur naissance les a privés; élevez-les pour en faire de bons chrétiens et d'honnêtes gens. Peut-être un jour leur tendresse et leurs soins vous dédommageront de ceux que vous leur aurez donnés. — Et c'est après ces paternelles exhortations que vous leur avez faites, c'est après qu'ils y auront obéi, qu'ils se sont attachés à ces infortunées créatures, à tel point qu'elles sont souvent confondues avec le reste de la famille, c'est alors que vous venez violemment briser ces douces affections qui honorent le cœur de ceux qui les ont éprouvées comme de ceux qui en ont été l'objet! Descendez un moment dans le fond de leur ame, pénétrez dans leurs pensées : Quoi! doivent-ils se dire, on nous punit d'avoir obéi aux prescriptions qu'on nous a faites; on nous punit de nous être attachés à ces pauvres créatures; on nous punit d'avoir un bon cœur! — Et de-là, Messieurs, que de tristes réflexions ils doivent faire; que de pénibles pensées ils doivent avoir, qu'il eût été aussi sage que moral de leur éviter! Ah! dans les lieux où se sont passées ces cruelles séparations, que de tableaux déchirans se sont déroulés devant ceux qui en ont été les témoins! Et ces infortunées créatures, que d'affreux déchiremens elles doivent éprouver! quelles cruelles impressions elles doivent en conserver! Qu'avons-

nous fait, doivent-elles se dire, pour mériter tant d'infortunes ! Ne valait-il pas mieux ne pas nous recueillir, que de nous arracher des bras de ceux qui nous appelaient leurs enfans, qui nous avaient permis de prononcer ces doux noms de père et de mère, de frère et de sœur, qui nous semblaient interdits par la fatalité de notre naissance ! — Nous ne vous avons rien dit sur tout ce que cette mesure a de cruel encore sous le rapport de la santé et de la vie même de ces malheureux enfans : il est certainement hors de doute qu'elle serait une cause de mort pour plusieurs d'entre eux, et franchement ce seraient peut-être les plus heureux, car la mort n'est-elle pas un bienfait pour celui qui se voit violemment arraché des bras paternels ?

Aussi, Messieurs, votre commission a été unanime pour déplorer cette mesure, et pour former le vœu que le Gouvernement renonce à la triste économie qui en serait le résultat.

Cependant, Messieurs, il faut en convenir, et nous aimons à le reconnaître, beaucoup de bons esprits, beaucoup d'hommes éclairés ont été partisans de cette mesure et l'ont regardée comme pouvant procurer de grands avantages; c'est que sans doute ils ne l'avaient envisagée que sous le rapport financier; et il est bien certain que sous ce rapport elle pouvait avoir des résultats avantageux que nous sommes loin de dissimuler; mais nous ne pensons pas que ces avantages puissent le moins du monde balancer les graves inconvéniens que nous venons de vous signaler, et que vos cœurs ont bien mieux compris qu'il ne nous a été donné de les développer.

Pendant que nous nous occupions de ce rapport, deux mémoires sur le même sujet nous ont été remis par deux de nos honorables collègues, l'un imprimé, l'autre manuscrit. — Le premier est un rapport fait à la société de médecine de Lyon sur l'ouvrage très-connu et très-apprécié de MM. Terme et Monfalcon. L'auteur de ce rapport, M. Perrin, a, sur la grande question de la suppression des tours, des opinions entièrement opposées à celles des auteurs

que nous avons cités. Cette opposition entre des hommes éclairés est une nouvelle preuve de la difficulté que présentent ces graves questions, et elle n'a pu être pour nous qu'un nouveau motif de défiance. — Le second mémoire est manuscrit et donne le regret, par les excellentes vues qu'il renferme, que l'auteur ne l'ait pas fait imprimer; il a même eu la modestie de ne se désigner que comme employé d'un hospice de la Drome. Nous avons su que cet employé se nomme M. Darier. Il nous pardonnera d'avoir déchiré le voile dont sa modestie s'enveloppait, puisque c'est pour le féliciter d'exercer depuis plus de trente ans des fonctions qui lui facilitent les moyens de se livrer à l'étude de ces hautes questions d'économie sociale et de haute charité. Les connaissances qu'il y a acquises le portent aussi à appeler de tous ses vœux, comme le font tous les gens éclairés, une nouvelle législation sur les hospices. Aussi avons-nous cru ne pouvoir mieux terminer notre rapport qu'en nous emparant de la pensée qui termine celui qui a été fait à la société des établissemens charitables de Paris, le 8 août de l'année dernière : « Heureuse France! à laquelle nous » portons tous un si vif et si sincère intérêt, de posséder sur » tous les points de ta vaste étendue des hommes dévoués au sou- » lagement du malheur, passionnés pour les œuvres de charité, » avides de connaissances sur le pauvre et sur l'indigent! »

LE M.is D'ARCHIMBAUD.

ESTHÉTIQUE.

Le mot art, dans son acception la plus générale, s'applique à tous les moyens calculés dont se sert l'homme pour produire au dehors de lui les conceptions de son esprit.

De tous les arts, celui qui a le plus de puissance et d'attrait est, sans contredit, la poésie. Elle est l'expression suprême du beau.

Le véritable poète est l'homme qui, réunissant la plus profonde sensibilité à la plus riche imagination, se trouve doué à un égal degré de la faculté d'idéaliser ses sentimens et de la faculté d'exprimer ses idées.

Ce qui charme dans les œuvres des grands poètes, c'est d'y trouver l'expression de sentimens que l'on avait au fond du cœur, mais qui n'ayant jamais pu passer de l'état instinctif de sentimens à l'état réfléchi d'idées, ne s'étaient point encore formulés à l'esprit, ou qui, s'ils étaient déjà parvenus à s'idéaliser, n'avaient du moins jamais pu se révéler au dehors par des mots.

Car l'homme, qui est un être essentiellement intelligent et sociable, éprouve l'irrésistible besoin de se comprendre lui-même et de se communiquer à ses semblables. Or, trouver dans l'œuvre d'autrui l'expression de nos sentimens vagues et indéterminés, c'est éprouver un soulagement de cœur autant qu'une satisfaction d'esprit; et cette double impression produit naturellement en nous, pour celui qui nous la procure, un élan sympathique, qui tient à la fois de la reconnaissance et de l'admiration.

Mais le bien-être intérieur que nous éprouvons en trouvant dans l'œuvre d'autrui l'expression de nos sentimens confus, devient plus vif et plus complet encore, lorsque, au lieu de nous étaler toute nue l'idée que nous n'avions pas pu formuler, le poète nous la voile sous des formes harmoniques, nous la laisse deviner plutôt

qu'il ne nous la dit, afin de nous faire pénétrer plus profondément dans les mystères de son ame, afin de nous associer à son inspiration et de nous rendre poète avec lui. C'est alors qu'il excite en nous un véritable enthousiasme; c'est alors que nous comprenons toute sa puissance d'initiation.

Cependant cette puissance d'initiation, qui constitue le véritable caractère du génie, devient souvent, de la part de certains critiques, un sujet de blâme envers celui qui en est doué. Il est des cœurs qui n'ont point d'échos pour ce qui est noble et beau; et c'est là ce qui explique les reproches que prodiguent aux plus grands écrivains quelques rhéteurs académiques qui, ne pouvant pas les comprendre, accusent leurs œuvres d'obscurité, au lieu de s'accuser eux-mêmes d'aveuglement.

Toutefois, il est juste de convenir que cette critique brutale et pédantesque a du moins souvent le mérite de la bonne foi. Chacun juge comme il sent; et pour juger de la poésie, il faut être doué du sens poétique. Il serait tout aussi difficile à certains hommes d'apprécier une œuvre de haute poésie, qu'il serait difficile à un aveugle d'apprécier l'harmonie des couleurs. Le beau ne se démontre pas, car il produit en nous une notion simple qui arrive à l'ame sans passer par le raisonnement. Qu'un chef-d'œuvre tombe entre les mains d'un sot, et que ce sot dise que ce chef-d'œuvre est une sottise! Le sot aura relativement raison, car le chef-d'œuvre n'est pas fait pour lui; il ne peut pas le comprendre, il ne doit pas le louer; et vous perdriez votre temps et votre peine, si vous cherchiez à faire partager votre manière de sentir à un tel homme. Ainsi, la diversité de nos impressions, dans les choses de sentiment, tient principalement aux différences organiques qui existent entre nous. Laissez donc les sots critiques dénigrer le génie; mais plaignez-les pourtant, car ils sont de bonne foi plus qu'on ne le pense communément, et il leur manque un sens, le sens de la poésie.

Le vieux système classique a fait son temps; et par système

classique il faut entendre ici ces traditions absolues qui avaient la prétention d'assujettir le talent et même le génie à des règles invariables, règles qui ne dérivaient point de l'observation attentive de la nature, mais qui résultaient d'une civilisation et d'un ordre d'idées qui ont cessé d'exister.

La littérature mythologique, dont le sensualisme et le polythéisme étaient les caractères essentiels, serait aujourd'hui tout-à-fait en dehors de nos sentimens et de nos idées; et la prétention de ceux qui voudraient la faire revivre est une absurdité qui les constitue en état de révolte intellectuelle et morale contre l'esprit et les mœurs de notre siècle. Pour que la littérature reste dans ses conditions essentielles, il faut qu'elle soit la plus haute expression de l'état social. Le poète est la voix du temps : les aspirations de son génie doivent reproduire les tendances les plus élevées de son époque.

Dire que la poésie se meurt, que la poésie est morte, est un blasphême. La poésie est immortelle. Elle est descendue sur la terre, au jour de la création, pour consoler l'humanité; et si un jour le monde doit périr, oh! sans doute, elle retournera dans son ciel, épurée et parfaite, pour y faire retentir sans fin, par la voix des anges, l'hymne mystique d'adoration.

L'art a toujours eu une immense influence sur la marche de la civilisation; et jamais à aucune époque sa mission n'avait été plus grande et plus belle qu'aujourd'hui, car maintenant cette mission est tout-à-la-fois de régénération et de conservation. Au milieu des révolutions qui s'accomplissent, au milieu de l'ébranlement des vieilles croyances, au milieu des transformations des sociétés, l'art doit se détacher des intérêts éphémères, il doit se servir du passé pour éclairer l'avenir. Afin de répondre à sa destination élevée, il faut qu'en même temps qu'il porte à Dieu la plainte et la prière des hommes, il enseigne aux hommes la loi de Dieu, qui n'est que la loi de la parfaite beauté, c'est-à-dire la réunion de toutes les harmonies.

Populariser l'art, propager le goût du beau, c'est donc concourir à l'accomplissement des desseins de la providence, c'est hâter le terme de la lutte des intérêts exclusifs et des passions désordonnées.

Le poète n'appartient à aucun parti. La gloire qu'il ambitionne ne ressemble en rien à cette trompeuse et passagère popularité dont se servent les factions pour récompenser de lâches complaisances.

Ne détournons donc point le poète de sa mission humanitaire, et n'exigeons jamais qu'il se passionne pour les mesquines questions de notre politique égoïste..... Et pourquoi s'occuper toujours de politique? — Croyez-vous que ce soit le moyen de rapprocher les hommes et de les rendre heureux? — Êtes-vous restés jusqu'à ce moment sans vous apercevoir que vos discussions lassent les esprits, enveniment les haines, au lieu de les calmer, et entretiennent au milieu de vous l'inquiétude et la division? — Voyez où vous a menés la triste polémique des partis! — Voyez partout, autour de vous, l'égoïsme, le mécontentement, les ambitions coupables, les préjugés insensés, le besoin de changement, et, en un mot, l'ennui qui n'est qu'un composé de tout cela, l'ennui, triste engourdissement de l'ame, l'ennui, désolante lassitude de l'existence, l'ennui, mal plus affreux que le malheur. Laissez donc les querelles politiques! elles avilissent le cœur et flétrissent la vie. Laissez donc les prétentieuses théories! elles sont impuissantes et ne cachent que déceptions. Portez ailleurs l'activité de votre esprit, et venez vous embrasser sur le terrain neutre des beaux-arts.

Réfléchissez sur ce qui se passe en vous lorsque vous lisez cette poésie profonde que le ciel a envoyée à notre époque comme un commencement d'initiation à ses ineffables mystères! — Ne sentez-vous pas alors votre ame s'épurer, vos haines s'éteindre et votre cœur se remplir d'amour pur et de dévouement? — Réfléchissez sur ce qui se passe en vous lorsque vous assistez à un de

ces concerts qui vous jettent à pleines mains l'enthousiasme et l'harmonie ! — N'éprouvez-vous pas alors une douce sympathie pour tous ceux qui sont là près de vous et qui partagent vos émotions ? — Eh bien ! ces faits généraux révèlent une importante vérité d'observation : c'est que les arts, et la poésie surtout qui les résume tous, sont, après la religion, ce qu'il y a de plus favorable au perfectionnement moral et au progrès social. Et je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que c'est par eux que dans un avenir plus ou moins éloigné doit s'opérer en France la réconciliation des partis.

FABIUS LE BLANC.

Littérature.

ÉTUDE SUR LE ROLAND FURIEUX.

« Il est un homme que le Tasse appelait son père, son seigneur » et son maître, dont l'Italie ne parle jamais sans lui donner le » titre de *divin;* cet homme est l'auteur du *Roland furieux.*

» L'Arioste ressemble à Homère par le génie et une certaine » négligence; il égale souvent la grandeur de l'*Iliade*, et retrace » avec un charme particulier la candeur des mœurs de l'*Odyssée*, » en leur donnant un intérêt plus dramatique. Les *Métamorphoses* » d'Ovide ne contiennent pas plus de richesses descriptives que » le *Roland furieux.* »

C'est ainsi que s'exprime M. Tissot dans son article *Épopée* de l'*Encyclopédie moderne.* Ailleurs il dit encore que l'Arioste est souvent égal à Homère, supérieur à Virgile.

Comment se fait-il qu'avec tant de génie, un homme d'une aussi belle imagination n'ait pas su produire un poème régulier? car on ne refuse pas à son œuvre le nom de poème. Comment se fait-il que cette composition si originale et si attrayante, puisque Voltaire, après l'avoir lue vingt fois, se hâtait de la relire encore, ne soit qu'un recueil d'histoires gracieuses, terribles, atten-

drissantes, mais où l'on ne trouve ni ensemble, ni plan suivi, et sans autre liaison que la rencontre souvent fortuite des innombrables personnages mis en scène? Comment se fait-il, en un mot, que ce poème délicieux fourmille de disparates choquantes?

La solution de ce problème peut être difficile, mais elle ne me paraît pas impossible.

Et d'abord je nie qu'il n'y ait pas de plan; et je soutiens en second lieu que le plan, jusqu'ici inconnu ou mal compris, sur lequel s'élève ce magnifique édifice d'une merveilleuse imagination, est le plus régulier, le mieux conçu, le plus vaste et en même temps le plus digne des méditations du philosophe qui s'intéresse à l'histoire de l'esprit humain.

Mais, avant d'entrer en matière, cherchons à nous faire une idée à-peu-près exacte de ce qu'on est convenu d'appeler une *épopée*. J'en vois d'abord deux espèces : l'une, qui n'est que le récit d'une grande action, comme l'*Iliade* et l'*Énéide;* l'autre, ayant un but moral, et cherchant à peindre l'humanité sous quelqu'un des aspects que peut offrir le développement de l'intelligence : tel est l'*Odyssée*. On peut aussi distinguer un troisième genre, mêlant l'histoire à la fiction, et l'enseignement moral au merveilleux des événemens. A ce genre, modification des deux autres, amenée nécessairement par le progrès des mœurs et de la civilisation, se rapportent la *Pharsale* de Lucain et les *Guerres Puniques* de Silius Italicus. C'est ce qu'on appelle, en termes de l'école, *poème cyclique,* et que j'aimerais bien mieux nommer *épopée historique*.

Nous retrouvons ces caractères dans les trois grandes épopées de la littérature italienne.

La *Divine Comédie* appartient sans contredit au genre qui a l'*Odyssée* pour type; mais ce poème s'éloigne de son modèle par des différences bien remarquables. Tandis que l'*Odyssée* nous peint les choses de la terre, la *Divine Comédie* nous transporte dans les domaines intellectuels de l'ame; tous les personnages y

ont une teinte tellement idéale et fantastique, qu'il est, pour ainsi dire, impossible de leur attacher un corps, de les couvrir d'une enveloppe matérielle. Le Dante a voulu peindre un monde en dehors et au-dessus des sens qui nous attachent à la terre; il a fait l'histoire de l'ame telle que les métaphysiciens cherchent à la concevoir.

La *Jérusalem délivrée* est, de tous les poèmes qui font la gloire des nations modernes, celui qui se rapproche le plus de l'*Iliade :* mêmes tableaux, même action, même nœud, même dénouement; la lutte de deux civilisations, le siége d'une ville, l'éloignement d'un héros, la chute d'un guerrier. Je ne disputerai point avec les éditeurs du Tasse sur la justesse de l'allégorie qu'ils ont placée en tête de son œuvre (édition de Milan, 1820), allégorie où Godefroy est l'ame luttant contre les passions représentées par les Sarrazins; mais je prends acte de ce fait caractéristique de l'époque où vécut l'Arioste, puisque cette allégorie est renouvelée de celle qui accompagne l'édition de Mantoue, 1584, et que je la trouve encore indiquée dans les éditions antérieures.

N'est-ce pas une chose remarquable, en effet, que cette tendance de l'esprit humain à l'époque dont j'ai parlé, que ces élans de la raison qui, de tous côtés, cherche à se faire jour, mais qui n'ose point encore se montrer à visage découvert, et s'enveloppe avec soin du voile de l'allégorie? N'est-ce pas une chose également remarquable qu'en même temps tous les esprits curieux la cherchent partout pour lui donner un corps, là même où la poésie l'a dépouillée de tout ce qu'elle a de personnel et de spécial, là où repoussant les formes dogmatiques, se dérobant aux explications, partout insaisissable, elle est l'ame invisible, l'*aura tenuis* qui donne la vie aux enfans de l'imagination?

Pendant que le Dante faisait présent à l'Italie de son poème, sublime sous tant de rapports, c'était en France le règne des moralités et de l'allégorie, qui, la marotte en main, dansaient sur la tête des rois et des peuples, et préparaient les voies au génie

de Rabelais, ce grand *abstracteur de quintessence*, afin qu'il put, en donnant à ses lecteurs des *os pleins de moelle à ronger*, proclamer sans péril des vérités hardies et attaquer les abus de toute espèce que l'ignorance faisait passer pour lois dans cet âge de fer. C'est de la même manière qu'un peu plus tard, en Angleterre, Swift, successeur de Milton, donna d'ingénieuses leçons au fanatisme gorgé de sang des puritains et des papistes, des presbytériens et des épiscopaux, tour-à-tour vainqueurs et vaincus.

Non pas que je veuille comparer ni à la *Divine Comédie*, ni au *Roland furieux*, la spirituelle plaisanterie intitulée le *Conte du tonneau*, encore moins les divagations licencieuses du *Gargantua* et du *Pantagruel*. Si je poursuivais ce parallèle, ce ne serait que pour faire voir combien l'Arioste avait raison de traiter de *barbares* les nations qui vivaient au-delà des Alpes, nations beaucoup plus connues sur les bords de l'antique Éridan par leurs sanglans ravages que par leurs progrès intellectuels. Mon but est seulement de constater ce mouvement expansif de la raison humaine qui, ne pouvant plus supporter les langes dont elle fut si long-temps emmaillotée, et se trouvant parvenue à l'âge adulte, cherche à se débarrasser de ses entraves et appelle à son secours l'ingénieuse fiction, fée multiforme, qui sait la dérober aux persécutions, et lui sert de sauve-garde contre la brutalité des geoliers et des bourreaux que la sottise lui a donnés pour tuteurs.

J'arrive au *Roland furieux* : l'*Odyssée* est le type auquel je le rapporte.

L'édition de Florence, 1823, offre une préface ou éloge de l'Arioste, dans lequel M. Fabroni cherche à établir comme un fait généralement reconnu que l'auteur n'a eu d'autre but que de célébrer la maison d'Est, entreprise déjà tentée par le comte Boiardo, et qu'une mort prématurée l'empêcha d'achever. Je me permettrai de faire à ce sujet une première observation : comment se fait-il que l'Arioste, voulant illustrer une maison dont Roger doit être la source, ait choisi *Roland* pour son héros? En second

lieu, tout en admettant que l'opinion de M. Fabroni soit appuyée sur des documens ou des traditions authentiques, je prendrai la liberté de lui contester que l'Arioste n'ait pas vu son cadre s'agrandir dans son imagination à mesure que son thême primitif se développait.

Mais quel est ce thême? Avant de répondre à cette question, jetons un coup d'œil sur l'époque où vécut le divin Arioste.

Il naquit le 8 septembre 1474, et mourut le 6 juin 1533; il vécut ainsi dans le siècle des prodiges.

En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique, et Ferdinand d'Arragon chasse de la péninsule ibérique la race abâtardie des Califes, depuis long-temps resserrée dans les murs de l'Alhambra. En 1498, le portugais Vasco de Gama double heureusement le terrible cap reconnu par Barthélemi Diaz, et arrive par mer aux Indes Orientales.

Ces belles découvertes, qui devaient changer la face du globe, avaient été précédées de révolutions peut-être encore plus importantes dans le monde intellectuel. En 1438, les premiers livres imprimés étaient sortis des presses de Schœffer, à Mayence. De 1415 à 1430, avaient eu lieu les conciles de Constance et de Bale, arène des derniers combats livrés au pouvoir temporel par la puissance ecclésiastique. En 1453, Constantinople était tombé au pouvoir des Ottomans, et l'antique civilisation de la race hellénique, refoulée par la barbarie orientale des Tatars de la mer Caspienne, refluait vers l'Italie en proie aux races germaniques, et trouvait un asyle au sein d'une autre barbarie destinée à lui céder bientôt la place.

Ainsi, partout l'esprit humain est en mouvement et cherche à percer les ténèbres du moyen-âge : les événemens les plus graves, les révolutions qui remuent le plus profondément l'humanité dans cette lutte de deux civilisations, dont l'une se débat dans les convulsions de l'agonie, tandis que l'autre se réveille aux premiers rayons de l'aurore qui lui montre ses chaînes; les régénérations

imprévues, les créations soudaines se succèdent avec une effrayante rapidité qui ne laisse pas le temps de s'arrêter pour calculer et étudier leur marche.

L'Allemagne est en feu; la France tressaille d'épouvante à la première lueur des bûchers où l'ambition doit allumer les brandons de la guerre civile, en mettant le glaive des partis aux mains de la théologie enivrée d'ergotisme; l'Angleterre, entraînée par l'exemple et l'impérieuse volonté du terrible Henri VIII, se sépare violemment de la communion romaine, et s'imprègne de cette sévère inflexibilité qui doit se graver, comme le sceau d'un esprit de l'abyme, sur le front puritain de Cromwel et de Milton; l'Espagne, dont les fleuves roulent l'or et le sang des Amériques, rêve la monarchie universelle sous ce *démon du midi* qui la livre tremblante à l'inquisition et l'étouffe dans le froc de Saint Dominique; les pontifes de Rome, princes de Florence la belle, à qui la pourpre a fait oublier le sac de laine, trahissent leur mission populaire et l'œuvre démocratique à laquelle ils ont été quelque temps fidèles.

Le monde savant, encore en extase devant l'audace d'un homme qui vient de s'élancer du néant pour agrandir la terre, se précipite, avec cette vigoureuse ferveur de la jeunesse qui ne sait pas douter, dans la voie aventureuse des découvertes, et embrasse avidement toutes les idées nouvelles, si peu qu'elles lui promettent de reculer les bornes de l'intelligence. La philosophie ne peut rester spéculative; il faut qu'elle se mêle aux intérêts de la terre; il faut qu'elle saisisse les passions pour leur donner un frein; qu'elle entre dans la politique pour lui imprimer une direction chaque jour moins contraire au but de l'établissement social; il faut que, malgré les obstacles sans nombre qu'elle doit rencontrer encore, elle la prépare à cet avenir glorieux et prospère où elle sera forcée de concourir au développement progressif des institutions où se fondent la perfectibilité et le bonheur de la race humaine. Et la philosophie n'est point en arrière ni au-dessous de

l'œuvre qui lui a été confiée. Dans les sciences, dans les arts, dans la politique, partout elle dépose le germe de la pensée qui doit éclore.

Si donc, en de telles circonstances, au milieu de tant d'élémens de fermentation, le destin jette sur la terre un homme d'un génie profond, d'une imagination ardente, d'un caractère assez généreux pour repousser des bienfaits qui peuvent compromettre son indépendance, un homme, en un mot, tel que fut l'Arioste, poète, guerrier, philosophe, homme d'état, peut-on supposer qu'un tel homme reste seul indifférent au spectacle imposant que le ciel a mis sous ses yeux?

Non, certes, non! ce serait calomnier la nature humaine dans ce qu'elle a de plus noble et de plus grand. Non! il ne reste pas indifférent; mais, en présence de Lascaris, dernier rejeton de la race impériale, échappé au désastre de Byzance et recueilli à la cour de Ferrare, il fait retentir aux oreilles des princes les accens accusateurs de sa muse indignée; il déplore la chute de la seconde capitale du monde civilisé, abandonnée en proie à la barbarie des Osmanlis, tandis que le sang coule à longs flots dans toute l'Europe pour de misérables intérêts d'un jour. A l'aspect de Rome dégénérée, de l'Italie esclave et déchirée par les factions, il jette un cri d'horreur qui va réveiller au fond de sa tombe le premier Constantin, déserteur imprudent du Capitole. Au souvenir de l'expédition du Génois, dont le récit est encore dans toutes les bouches, du Portugais dont l'audacieuse persévérance a vaincu les plus terribles obstacles, et qui vient d'ouvrir au commerce une route où Venise ne sera plus seule à s'enrichir des dépouilles de l'Orient, il chante en vers magnifiques ces belles contrées de la zone torride, ces jardins toujours fleuris et embaumés qui tout-à-coup surgissent du sein d'un Océan jusqu'alors inconnu; il en fait son paradis, lieu de délices et de félicité éternelle, soit qu'il envoie Roger dans les bois magiques de la voluptueuse Alcine, ou qu'Astolphe aille dans la lune chercher la raison égarée du brave Roland.

Non! il ne reste pas indifférent; mais son cœur, navré des ravages continuels dont l'Italie est le sanglant théâtre, laisse, à chaque instant, déborder la tristesse dont il est plein; sa lyre frémit de douleur et de colère; sa voix retentit sublime d'expression dans ces odes d'une ravissante harmonie, où il appelle aux autels de la Concorde les princes acharnés l'un contre l'autre sur des monceaux de ruines fumantes. On sent, aux reproches qui, presque malgré lui, s'exhalent de sa bouche, que son front est rouge de honte, lorsque, au nom de l'honneur national, il les exhorte à confondre tous les intérêts en un seul, il les pousse à s'unir par des liens indissolubles, pour rejeter au-delà des Alpes les Barbares au bras de fer, au cœur d'airain, qui, se précipitant comme des avalanches, viennent tour-à-tour secouer leur manteau de frimats sous le ciel azuré de la patrie italienne.

La patrie italienne! voilà l'objet de tous ses vœux, son espoir, son idéal, sa divinité chérie, la bien-aimée qu'invoque son amour. Mais il la veut libre, indépendante, heureuse, et, s'il fait l'éloge du puissant Charles-Quint, c'est en nous faisant admirer la magnanimité du génois Doria, qui, pour prix de ses services, ne demande que la liberté de la ville où il a reçu le jour.

La patrie italienne! O béni soit le poète qui a compris sa divine mission! il caresse continuellement cette idée; il la couve sous ses ailes de poète; il l'échauffe de son souffle puissant, ou la cache au fond de son cœur pour la dérober à l'atmosphère des cours où le destin l'a jeté. Si, dans l'effusion de sa reconnaissance, il chante le Français allié de Ferrare, il l'excite incessamment à relever sur ses antiques fondemens cette belle Ausonie dont la splendeur éclipsée lui cause de si vifs regrets; s'il lui montre verdoyans et fleuris les lauriers qui l'attendent aussi souvent qu'il viendra exterminer les Barbares dont la présence souille les bords sacrés de l'Éridan, il lui montre aussi toujours béante et prête à le dévorer la tombe qu'il s'est creusée lui-même et qu'il a remplie de son sang, lorsqu'il a voulu succéder à ces Barbares et donner

des fers aux enfans de Romulus. Il lui fait lire écrit dans le ciel cet oracle de la destinée : *Le lys ne peut prendre racine à l'ombre du Capitole.*

La patrie italienne! nom magique et puissant, plein d'un charme irrésistible, qui fait palpiter le cœur même de l'étranger! Quelle implacable Junon, quelle invincible fatalité s'obstine à l'effacer des annales de l'histoire? Ce nom si doux, si harmonieux, ne deviendra-t-il jamais une réalité? La poésie, la politique, le génie de la guerre y ont en vain épuisé leurs efforts, l'Arioste, Machiavel, Napoléon! Qui ne s'écrierait avec le chantre d'Énée : *Tantæ molis erat romanam condere gentem!*

L'ardent patriotisme du poète n'est cependant ni aveugle ni exclusif. C'est avec une verve pleine d'une juste indignation qu'il signale, qu'il attaque sans ménagement, qu'il foudroie les erreurs, les fautes, les excès, les crimes des peuples et de ceux qui les gouvernent, les débordemens de la cour de Rome, les désordres, l'humeur turbulente et l'ambition immodérée des princes de l'Église. Non, encore une fois, non! un homme comme l'Arioste n'était pas indifférent à ce qui se passait autour de lui; il n'a pas employé dix ans de sa vie et quarante-six chants de la poésie la plus brillante à faire la généalogie de ses protecteurs. Un génie mercenaire à peine aurait-il pu s'y résoudre, et les exploits de la maison d'Est étaient loin de fournir matière à une aussi riche composition. Sans doute l'Arioste aimait sincèrement le duc Alphonse; il était tendrement attaché au cardinal Hippolyte; mais il avait conservé avec eux assez d'indépendance pour dire au cardinal : *Je ne puis vous suivre à Strigonie, sans compromettre l'existence de ma famille dont je suis l'unique soutien. Si mon refus peut vous déterminer à me retirer vos bienfaits, vous en êtes le maître, et, sans être moins reconnaissant de tout ce que vous avez voulu faire pour moi, je suis prêt à vous rendre tout ce que vous m'avez donné.* Ce trait est caractéristique et dispense de tout commentaire.

L'Arioste a-t-il donc voulu peindre l'époque où il vécut? je

crois qu'il l'a voulu, puisqu'il l'a fait. Son pinceau énergique nous retrace continuellement les mœurs, les espérances, les craintes, les passions des peuples et des rois, qui, s'agitant, sans pouvoir s'entendre, dans des flots de sang et au milieu de la flamme des bûchers, préparent l'émancipation de l'esprit humain et déchirent à l'envi l'affreux linceul dont l'ignorance l'a tenu enveloppé pendant dix siècles. Son poème est une immense galerie où toutes les passions humaines se retrouvent présentées avec une pureté de dessin et une vigueur de coloris qui ne pouvaient appartenir qu'à un génie aussi supérieur à son siècle que l'était ce grand homme.

La France peut avec orgueil opposer à l'Arioste un homme d'un génie non moins vaste, d'une imagination aussi vive, poète comme lui et joignant au goût le plus exquis le bon sens le plus lucide, la raison la plus éclairée et la plus grande rectitude de jugement; mais il ne fait qu'effleurer le sujet où son devancier entra si profondément, et on peut lui reprocher d'avoir trop souvent mêlé les susceptibilités de son amour-propre piqué aux grands intérêts qu'il s'était chargé de défendre. Cette différence dans les résultats offerts par deux hommes aussi supérieurs ne pourrait-elle s'expliquer en grande partie par la différence de leur position?

Au temps où parut Voltaire, comme au commencement du XVIe siècle, une grande révolution était imminente; c'était la suite et le complément de celle qui avait fait une explosion si subite et si vive au moment de la renaissance des lettres. Mais ce qui distingue ces deux époques l'une de l'autre, indépendamment de la différence de caractère qui, pour les peuples, comme pour les individus, résulte des progrès de l'âge, c'est que, du temps de l'Arioste, les chefs des gouvernemens européens cherchaient par instinct, mais sans le trouver toujours, un point d'appui dans les masses nationales pour écraser une aristocratie armée, également oppressive pour tous; tandis qu'au siècle de Voltaire l'aristo-

cratie avait passé des donjons dans les antichambres : renversée de son trône féodal, elle avait déposé l'épée dominatrice; elle ne savait plus se battre que dans l'intérêt des rois, disant fièrement : *l'État, c'est moi!* La question avait été déplacée; il n'y avait plus de peuples. Aussi Voltaire ne peut-il s'adresser qu'à cette classe de la société qui, sans importance politique, passe inaperçue à travers les événemens, tant qu'elle n'est pas devenue la majorité intelligente au sein des nations courbées sous le joug. L'Arioste, au contraire, s'adresse au peuple, et il en est compris; témoins ces noms de *Sacripant* et de *Rodomont*, devenus populaires en France, aussi bien qu'en Italie, pour désigner l'un l'audace imperturbable, l'autre l'orgueil arrogant et brutal.

J'ai dit que l'Arioste a voulu peindre et a peint en effet son siècle avec un bonheur admirable : je vais plus loin, et j'ajoute maintenant que ce n'était pas là son objet principal. Sa vue portait plus haut : c'est l'homme tout entier qu'il a voulu mettre sous nos yeux dans toute sa sublimité, dans toute sa turpitude, avec ce mélange incompréhensible de misère et de grandeur, de bonté naturelle et de perversité, de folie et de sagesse, qui en fait l'être le plus merveilleux de la création.

Le Dante, avant lui, avait représenté toutes les affections de l'ame dégagées de l'empire des sens, et se donnant carrière dans un monde intellectuel qui n'a de bornes que dans l'infini, de réalité que dans les cieux. L'Arioste nous montre cette ame assaillie par tous les mauvais penchans, par tous les appétits désordonnés, impérieusement dominée par cette matière qui lui est associée, et dont elle ne peut se dégager que par une régénération complète, sous l'influence immédiate de celui qui institua le baptême pour la purifier de toutes les souillures terrestres. C'est surtout la fin du poème qui porte plus spécialement cette empreinte mystique que je me borne à indiquer ici, pour ne pas m'égarer dans le dédale de la théologie.

Si toutes ces inductions ne sont pas chimériques, si je n'ai pas

été tout-à-fait aussi ridicule que le R. P. Hardouin, ce phénix des commentateurs, qui ne trouvait dans l'*Énéide* que l'histoire d'un couvent de capucins; si je n'ai pas été aveuglé par cet enthousiasme qui saisit le traducteur et grandit son original, pour justifier à ses yeux les efforts qu'il fait dans un travail souvent pénible; s'il y a quelque apparence que j'aie bien compris l'Arioste et son siècle, nous bornerons-nous à admirer une poésie enchanteresse, qui, toute séduisante qu'elle est, ne m'en paraît pas moins un mérite tout-à-fait secondaire? nous contenterons-nous de louer des détails d'exécution, sans nous arrêter sur l'ensemble, sans dire un mot de ce plan jusqu'ici méconnu et qu'il me reste à exposer?

J'avais besoin de tous les développemens qui précèdent pour donner quelque fondement à des idées peut-être téméraires, mais qui portent à mes yeux le sceau de l'évidence la plus palpable.

Si l'on ne s'arrête, en effet, à cette vue générale, que j'ai indiquée, comment pourra-t-on analyser ou trouver l'unité d'action et de héros? comment soulever le voile dont se couvrent tant de grandes vérités?

L'action principale sera-t-elle le siége de Paris? mais il est levé dès le 13e chant; — la guerre des Sarrazins? mais elle est terminée au 39e, Agramant est tué au 41e; — l'amour de Roger pour Bradamante? mais le poème est intitulé *Roland*, et cet amour, entièrement épisodique, n'est mis en action et n'offre un intérêt actuel que dans les derniers chants, parce que c'est là seulement qu'il est sérieusement traversé par l'orgueilleuse opiniâtreté du vieil Aymon.

On sera également embarrassé pour le choix du héros. On ne trouve pas un personnage qui remplisse entièrement la scène. L'absence de Roland ne peut se comparer à la retraite d'Achille qui forme le nœud de l'*Iliade*, ni à la fuite de Renaud dans la *Jérusalem délivrée*. Les chrétiens, sans Roland, battent les Sarrazins et sauvent la France et l'Église.

Mais dans le système auquel je m'attache toutes ces difficultés s'évanouissent.

L'action principale est la lutte de l'intelligence humaine cherchant le bonheur, et sans cesse traversée par les passions qui, lui enlevant sa pureté originelle, sa vigueur native, l'entraînent, la précipitent, la roulent d'abyme en abyme, jusqu'au fond d'un gouffre épouvantable, d'où elle ne peut se relever que par le secours d'un intercesseur surnaturel.

Le héros est triple; et ici j'ai besoin qu'on m'écoute avec indulgence et qu'on me permette de développer ma pensée tout entière.

Suivant la doctrine de Platon, l'ame humaine est triple et constitue une trinité qui se compose de l'*intelligence* proprement dite, des *affections du cœur* et des *appétits sensuels*. Or, dans mon opinion, Roland représente l'*intelligence*, Roger le *cœur*, et Renaud *tout ce qui tient aux sensations*. Remarquez, en effet, que pour dénouer le grand drame qu'il a mis sous nos yeux, il ne suffit pas au poète que Roland ait retrouvé sa raison, il faut ensuite que Renaud, désenchanté de toutes les joies terrestres, soit délivré par le *dédain* de l'hydre de la *jalousie*, et cesse de regretter Angélique, dont les charmes remplissent encore ses souvenirs et troublent son repos; il faut enfin que Roger extermine Rodomont, père de toutes les folies humaines.

Cette grande figure de Rodomont est, d'un autre côté, la face principale d'un autre personnage également triple, et représentant l'*orgueil* sous les traits de Rodomont, Gradasse et Mandricard.

Marphise, sœur de Roger, est la *valeur guerrière*, dont le siége est au cœur; Bradamante, qu'il adore et qu'il épouse, est la *vertu*. Angélique est le *bonheur qui vient des sens*, et qu'il est si difficile d'atteindre.

Sans doute les allégories dont se compose ce beau poème ne sont pas toutes aussi transparentes. Il y a bien des personnages épisodiques à qui l'on ne peut appliquer aucune des considérations

précédentes, et qui sont comme les ressorts matériels du drame. Et cependant qui pourrait ne pas reconnaître le *fanatisme* dans l'épouvantable Caligorant, la *superstition* dans ce plaisant Horrile, si vivement critiqué? Tous les deux sont nés sur les bords du Nil, dans la fange de cette Égypte si fameuse chez les nations antiques pour avoir été le berceau des jongleries sacerdotales. Tous les deux sont vaincus par le même talisman, le cor enchanté de Logistille (la *raison*), que possède l'anglais Astolphe. Si l'on voulait creuser cette dernière allégorie, il y aurait matière à de graves réflexions, pourvu qu'on se souvînt de l'anglais Henri VIII.

Poursuivons et voyons si dans les sept harpyes qui tourmentent le vieux roi des montagnes d'Éthiopie, nous ne reconnaîtrons pas ce que les théologiens nomment les sept péchés capitaux, enfans de l'orgueil et de la corruption, que le cor du même Astolphe met aussi en fuite et renvoie au fond des enfers. C'est là sans doute un des passages où M. Tissot trouve l'Arioste supérieur à Virgile. Quelle différence, en effet, de faire intervenir les harpyes pour rendre en face d'Énée un oracle qui sera facilement éludé, ou de les mettre en scène comme les ministres de la vengeance céleste et les emblêmes des vices qui dégradent le plus l'humanité?

Si des personnages nous venons maintenant aux coursiers, aux armures, aux talismans, l'explication se confirme de plus en plus. Ce *Brigliador*, ce *Frontin*, ce *Bayard*, ce *Rabican*, n'est-ce pas, sous quatre noms différens, cette idée fixe à laquelle chacun de nous rapporte ses sensations? n'est-ce pas le *dada* de ce bon oncle Tobie, qui, j'en conviens, n'était pas un Roland, mais que le spirituel et malin Sterne a peint aussi d'après nature? L'Hippogriffe n'est-il pas la *folle de la maison*, comme dit Montaigne, qui nous emporte dans les espaces imaginaires, à moins que Logistille ne nous ait appris à lui serrer la gourmette?

Durandal, *Fusberte*, *Balisarde* sont pour moi les symboles de la *volonté* à qui rien ne résiste. J'ai assez parlé du cor d'Astolphe; je n'ai pas besoin de m'appesantir sur le bouclier resplendissant

d'Atlas, dont nul mortel ne soutient l'éclat quand il est dépouillé de son voile, et que Roger finit par jeter dans un puits d'où personne encore n'est parvenu à le retirer. Le cœur a un si grand besoin d'illusions !

L'anneau d'Angélique, employé tour-à-tour par la *faiblesse*, la *perfidie* et la *prudence*, n'a pas plus besoin d'explication que la lance d'or dont la *vertu* se sert pour culbuter, sans les corriger ni les dompter, les passions acharnées qui se placent incessamment sur son passage.

Si l'épisode d'Alcine se laisse si aisément deviner, pourquoi, avec un peu d'attention, ne reconnaîtrait-on pas ce qu'on appelle le *monde* dans ce merveilleux château où Atlas retient les chevaliers qu'il y attire en leur présentant pour amorce le fantôme de ce qu'il aiment le mieux, et où les pauvrets courent sans cesse, emportés par un tourbillon, sans pouvoir atteindre ce qu'ils poursuivent? Serait-ce parce que l'Arioste annonce lui-même la première de ses allégories et qu'il ne s'explique pas sur la seconde?

Voyons enfin comment l'action principale se déroule à travers cette multitude d'épisodes, dont la plupart en sont des parties essentielles.

Cette action, ai-je dit, est la lutte de l'ame contre les passions.

L'homme court sans cesse après le bonheur : mais, l'a-t-il en sa possession, il ne sait pas le retenir; il le laisse échapper comme Roland, ou le dédaigne comme Renaud; puis il se remet en quête.

Suivons Renaud. C'est en vain qu'il se flatte de retrouver Angélique. Deux fois, au moment de l'atteindre, il est détourné de sa recherche, malgré l'intelligence de son Bayard qui deux fois le met sur la voie. L'orgueilleux Ferragus et ensuite Sacripant lui cherchent querelle, le contraignent à se battre et lui font ainsi manquer deux fois l'occasion favorable. Obligé d'obéir aux ordres de Charlemagne, il passe en Écosse; et vous remarquerez qu'il est, dans la traversée, assailli par une tempête furieuse, image de celle qui bouleverse et son cœur et ses sens. (Pour n'y plus revenir,

j'ajouterai qu'à la veille d'une grande résolution, ou au milieu d'une contrariété opiniâtre, chacun de nos héros est contraint de subir les chances d'une tempête ou d'un combat.) Renaud amène des secours d'Angleterre, fait lever le siége de Paris, et se reprend à courir sur les traces d'Angélique devenue infidèle; mais il en est détourné par le *dédain* qui le délivre de l'hydre de la *jalousie*, et il va rejoindre Roland et Roger, pour revenir avec eux à Paris.

Roland, d'un autre côté, ne soupire qu'après le bien qu'il a perdu. Pour le retrouver, il parcourt aussi toute l'Europe, rencontre Mandricard, lui livre bataille pour Durandal et se laisse terrasser. C'est alors que, désarçonné par l'*orgueil*, livré sans défense à tous les mouvemens désordonnés de la plus impétueuse des passions, il arrive à la fontaine de Médor; ce qu'il y voit le rend fou. Guéri par Astolphe, éclairé par la lumière d'en haut, il anéantit Biserte, capitale de l'empire sarrazin, et tue en combat singulier Agramant et Gradasse déjà vaincus par le pieux Dudon. Mais il perd son ami Brandimard, gagne et convertit Sobrin, le plus sage des Maures, et débarrassé de toutes ses affections terrestres, il revient à Paris.

Roger, enfin, protégé par le vieil Atlas, son nourricier, symbole de cette prudence humaine qui n'est que folie, si elle n'est soutenue par la sagesse divine, Roger aime Bradamante ou la *vertu;* mais il ne peut l'épouser s'il ne reçoit le baptême et n'abandonne les drapeaux de l'erreur. Atlas veut le dérober aux chances de la guerre et surtout aux périls qui le menacent s'il entre au giron de l'église, parce que le *vieil homme* doit *mourir*. En conséquence, au moyen de l'Hippogriffe (l'*imagination*), il le transporte au palais enchanté de la *science*, dans les jardins magiques de la *volupté*, d'où la fée Mélisse (*la prudence éclairée d'en haut*) le ramène chez Logistille (la *raison*). Il l'enferme dans le tourbillon du monde, d'où il est tiré par l'intervention d'Astolphe, armé de son cor. C'est alors qu'il promet à Bradamante d'abandonner le

camp des Sarrazins et de se faire chrétien aussitôt qu'il le pourra sans déshonneur. Mais voilà que l'orgueilleux Rodomont lui dérobe son coursier; Mandricard veut lui faire quitter son écu; un combat furieux s'engage : Rodomont a disparu, Mandricard est tué; mais cette victoire coûte cher au pauvre Roger, qui demeure un mois aux portes de la mort; tant sont douloureuses les blessures faites au cœur humain pour en extirper l'orgueil, qui y tient par de si profondes racines, surtout cet orgueil brillant que le guerrier appelle amour de la gloire! Le point d'honneur militaire, la fidélité à son drapeau, le retient encore auprès d'Agramant. C'est Marphise qui le soigne, le guérit et le console. Bradamante, jalouse de Marphise, l'attaque dans un transport de rage, la terrasse avec la lance d'or, sans pouvoir l'empêcher de se relever; mais elle apprend enfin que sa prétendue rivale est la sœur du héros, qui peut ainsi les aimer l'une et l'autre, mais à des titres différens et sans forfaire à l'amour.

Roger enfin ne peut se résoudre à quitter le roi sarrazin vaincu et malheureux. Il s'embarque pour aller le rejoindre à Biserte; mais il est assailli par une horrible tempête qui lui paraît un avertissement du ciel irrité de ses irrésolutions, et il se fait baptiser par un ermite habitant de l'écueil où les flots l'ont jeté. Il revient à Paris avec Roland et Renaud, qui lui promettent la main de Bradamante. Mais le vieil Aimon s'oppose à cet hymen; il a donné sa parole au fils de l'empereur grec. Ce refus excite le dépit et l'orgueil de Roger, qui, même après que Léon a renoncé à ses droits sur Bradamante, conserve un profond ressentiment, dont l'emblême est Rodomont. Celui-ci, en effet, quelques jours après les noces, sort de la retraite où il s'était confiné, vient reprocher à Roger son baptême, et le défie en présence de tous les paladins. Il meurt sous le poignard du héros. Avec lui disparaissent toutes les passions vaincues, et le poème est fini.

Mais cette action est triple, dira-t-on? Non, elle ne l'est pas; c'est toujours la même action sous trois faces différentes; et ces

trois manières d'envisager l'homme ont un lien commun qui les ramène à l'unité, et ce lien est l'homme lui-même.

Voilà, ce me semble, le fil d'Ariane qui doit nous diriger dans la plus vaste composition qu'ait encore enfantée le génie poétique. Je pense qu'il suffit de l'avoir montré avec une si complète évidence, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y rattacher explicitement chacune des parties de ce beau drame, chacun des innombrables épisodes qui y tiennent plus ou moins immédiatement.

Mais l'Arioste n'a peut-être pas pensé un seul instant à toutes ces belles choses-là? Si elles ne se trouvent pas dans son poème, j'ai tort; si elles s'y trouvent, c'est un blasphême de dire qu'il a fait, comme M. Jourdain, de la prose sans le savoir. Au reste, il déclare lui-même, dans les deux premières strophes du septième chant, qu'il ne s'adresse point au vulgaire imbécile, mais aux esprits judicieux, qui savent comprendre le langage poétique, et découvrir la vérité sous les voiles brillans de la fiction.

Que si les hommes positifs qui ne veulent rien laisser échapper, trouvent quelque difficulté à expliquer dans mon système plusieurs des fictions imaginées ou reproduites par le poète; je me permettrai de leur répondre que l'allégorie est comme un voile qu'on jette sur un beau marbre pour le garantir des mouches; ce n'est point un vêtement qui se moule sur le nu et accuse toutes les formes; il faut souvent que l'œil de l'esprit supplée à la faiblesse de l'œil corporel. A ceux qui se plaignent des soubresauts continuels qui leur semblent interrompre l'action, je répondrai que s'ils veulent se donner la peine d'y regarder, ils trouveront en mainte circonstance que ces interruptions ne sont qu'apparentes, et que ces histoires qui se croisent en tout sens cachent un artifice admirable au moyen duquel le poète approfondit une situation au lieu de l'effleurer; ce que certes il n'eût pas toujours fait avec autant de bonheur, s'il n'eût commencé chacun de ses récits qu'après avoir entièrement terminé celui qui précédait.

Quant aux bouffonneries qu'un goût sévère peut reprocher à

l'Arioste, sans chercher à les justifier ni même à les excuser, je me contenterai de faire observer que ce grand poète, bien qu'il fût au-dessus de son siècle, écrivait pour être lu, et quelquefois pour n'être pas compris de tout le monde. J'ajouterai que notre spirituel curé de Meudon, qui se plaisait tant à donner des os à ronger à ses lecteurs, l'a encore laissé bien loin de lui sous ce rapport.

Enfin, relativement à la plaisanterie si souvent citée du cardinal Hippolyte, qui est supposé lui avoir dit : *Messer Lodovico, dove avete pigliate tante corbellerie?* je me rangerai sans peine à l'avis de M. Fabroni, et je suis tout disposé à croire que ce prétendu bon mot était à la honte du cardinal plutôt que du poète. Cette mauvaise saillie ne pourrait s'attribuer, selon moi, qu'à cette orgueilleuse familiarité des grands, qui, dans les momens d'abandon, où l'affection sincère lutte contre l'amour-propre piqué, cherche à couvrir un dépit trop réel des apparences de la gaîté; comme si, par ce dédain affecté, ils pouvaient rabaisser à leur niveau le génie, dont ils sont forcés de reconnaître l'immense supériorité!

Je ne saurais terminer sans mettre sous les yeux du lecteur (supposé que j'aie un lecteur) un rapprochement assez singulier, et qui prouve bien toute la bizarrerie des jugemens humains, même quand ils sont prononcés *ex cathedrâ* par la critique impartiale, sur des hommes d'un autre âge, dont elle n'a plus rien à craindre, ni à espérer.

Trois écrivains du premier ordre ont légué à la postérité chacun un chef-d'œuvre à l'épreuve des siècles, la *Divine Comédie*, le *Don Quichotte* et le *Roland furieux*. Les deux premiers ont eu assez de bonheur pour qu'on accordât à leur œuvre un but, une intention morale; le troisième, surnommé *le divin*, n'a pas encore pu obtenir qu'on lui fît la grâce de croire qu'il n'a point écrit au hasard, à-peu-près comme Arlequin qui se chatouillait pour se faire rire. Cette différence ne viendrait-elle pas de ce qu'on n'a pas

encore cherché à le comprendre? Quoi qu'il en soit, voici ce que je lis dans un excellent morceau de littérature qui sert de couronnement au bel édifice élevé par les rédacteurs de l'*Encyclopédie moderne* :

« Il devait naître au moyen-âge un homme qui fût l'organe et » l'expression sublime de cette époque. Cet homme vit le jour » en Italie, sous l'influence catholique : c'est Dante. Un reste de » grandeur païenne et de vigueur romaine se mêle chez lui à la » philosophie du catholicisme, à la métaphysique des écoles, à » l'énergie des passions qui bouillonnaient chez les descendans » des Alains et des Goths, citoyens turbulens des républiques » italiennes. Le premier il a donné un corps à la croyance chré- » tienne. C'est lui qui a fait vivre éternellement dans son épopée » le triple monde de l'enfer et des ténèbres, de la purification » et de la souffrance, de la béatitude et de la lumière. Tout est » vision et tout est palpable dans cet étrange chef-d'œuvre. Les » épopées que nous avons vu éclore n'ont rien de ce caractère » qui isole la *Divine Comédie :* toutes rappellent des souvenirs » nationaux transformés en poésie; réalités ornées de fictions. » La *Divine Comédie* est une triple fiction transformée en réa- » lité.....

» Il se trouva un homme de génie qui, mêlant à la moquerie » du vice sensuel et grossier l'ironie des exagérations nobles et » brillantes, créa par cette fusion de deux railleries opposées » un roman inimitable; Cervantès. Le seul de tous les écrivains, » il a réuni dans son immortelle satire tout ce qui peut rendre » l'humanité ridicule, sans la rendre méprisable. Don Quichotte, » c'est la vertu qui court après des chimères et s'expose au sar- » casme; Sancho Pansa, c'est l'homme qui poursuit des jouissances » grossières et n'échappe pas à la risée. L'un et l'autre se » narguent et s'estiment mutuellement; vous diriez le corps qui » se moque de l'ame, et l'ame qui se moque du corps.....

» Chez Pulci, Boïardo, Arioste, nulle amertume, point de

» satire; ils se jouent avec la lance du paladin et la baguette de
» la fée. Vous diriez que le génie classique se plaît à railler sans
» trop d'amertume le génie aventureux des nations modernes et
» leurs fictions bizarres. C'est l'ironie innocente d'un enfant malin
» qui suivrait un géant à la piste et s'amuserait à parodier tous
» ses gestes; moquerie souvent poétique, brillante, ingénieuse,
» et que le magicien de la poésie moderne, Arioste, a poussée à
» son dernier terme. Il puisa sans scrupule à toutes les sources
» que d'autres poètes avaient fait jaillir, enchaîna ses fictions in-
» cohérentes, emprunta de délicieux passages aux poètes anciens,
» jeta sur cet ensemble singulier un vernis de grâce, de légèreté,
» d'étourderie, et composa ce poème immortel dont la folie est
» délicieuse, et qui, sans parler à la raison, éblouit comme le
» prisme étincelle aux feux du soleil. Il n'est point créateur :
» long-temps avant lui on avait déjà démantélé la chevalerie.
» Arioste vint avec son harmonie de langage, sa spirituelle
» bouffonnerie, sa puissance mobile d'imagination; il acheva
» l'œuvre de Pulci et de Boïardo. »

Tandis que je transcrivais ces dernières phrases, dont la pensée me semblait si étrange que je ne pouvais en croire mes yeux, et que je craignais d'être le jouet de quelque maligne fée qui me fascinait l'esprit et me faisait prendre de folles hallucinations pour de sérieuses réalités, un innocent sapajou, qui se berçait à côté de moi, ayant avisé tout-à-coup une pêche vermeille et fraîche comme la joue d'Angélique, fit un bond joyeux pour s'en emparer, et me tira de la stupéfaction où je restais plongé sans m'en apercevoir. Je pris d'abord un vif plaisir à le voir sucer et mordre avec une pétulante avidité qui m'en faisait venir l'eau à la bouche; puis il jeta le noyau, sans chercher à l'ouvrir; il savait sans doute par expérience que ce noyau était trop dur pour ses dents argentines. A côté de la pêche se trouvait une amande nouvellement cueillie et encore enveloppée de son brou velouté, que le petit gourmand prit pour une pêche d'une autre espèce : il se mit en

devoir de la croquer; mais sa dent, rebutée par la sécheresse du brou, l'avertit sur-le-champ de la différence; toutefois, ayant pénétré jusqu'à l'amande, qu'elle entama facilement, elle lui laissa une espérance de dédommagement. Le voilà donc à éplucher attentivement le précieux noyau, et si la nouvelle jouissance qu'il éprouva ne fut pas aussi délicieuse que la première, sa peine ne fut pas tout-à-fait perdue : je pus en juger par une petite grimace de contentement qui lui était assez familière.

Je compris alors pourquoi la pulpe savoureuse de la pêche ne permet pas aux gourmets de s'occuper du noyau.

Passionné, dès sa jeunesse, pour l'immortelle épopée de l'Arioste, M. Gautier a voulu faire passer dans notre langue cette poésie tantôt vive et légère, tantôt majestueuse et sublime, mais toujours naturelle et éblouissante d'images. Soutenu par une connaissance approfondie de la langue italienne, par une merveilleuse facilité de versification, il est parvenu à traduire les quarante-six chants du *Roland furieux*, c'est-à-dire plus de quarante mille vers : travail immense, capable de suffire à quatre *Énéides!* Certes! il fallait être bien sûr de son talent et de sa persévérance pour oser entreprendre un pareil ouvrage. Et le succès a répondu à l'attente du poète.

Nous allons citer au hasard des morceaux de style différent; et l'on verra avec quel bonheur la muse française a su prendre le ton de la muse italienne.

Angélique, égarée dans sa fuite, rencontre un bocage solitaire (chant 1er, octave 37e) :

Les festons de la blanche épine,
Penchés sur le miroir des eaux,
S'entrelacent à l'églantine,
Et forment de légers berceaux

Que de son dôme centenaire
Protège un chêne sourcilleux;
Réduit charmant, qui jamais ne s'éclaire
Des feux que le soleil allume dans les cieux;
Asyle frais qu'une ombre tutélaire,
Comme un voile d'amour, dérobe à tous les yeux.

Au 6e chant (octaves 61e et 62e) l'Arioste nous fait la grotesque peinture du carnaval :

Jamais vous n'avez vu plus étranges images,
Plus monstrueux magots, plus grotesques visages.
Là sont des sapajoux fagotés en soldats,
Plus loin des corps humains et des têtes de chats,
Des pieds de bouc, des pans, des centaures agiles,
D'impudens jouvenceaux, des vieillards imbéciles;
L'un nu comme la main, et l'autre empaqueté
D'une laine postiche ou d'un poil emprunté.
L'un galoppe un coursier sans mors, bride, ni selle;
Celui-ci traîne un bœuf, monte un baudet rebelle,
Ou bien chevauche un aigle, une grue, un vautour,
Saute sur un centaure et le talonne en croupe.
L'autre à sa bouche tour-à-tour
Porte la trompette et la coupe.
Femelles sans pudeur, androgynes, castrats,
Vous les voyez armés de limes, de cordelles,
De longs épieux ferrés et de souples échelles,
Armure de filous, digne de tels soldats.

Le vieil Atlas exhorte Roger à fuir le séjour d'Alcine (chant 7e, octaves 59e, 60e, 61e) :

O ciel! qui l'aurait cru que l'élève d'Atlas,
Que Roger, infidèle à sa noble origine,

Ramperait, vil esclave, aux pieds de cette Alcine?
Mais qui peut en douter? ton cou, ton sein, tes bras,
Couverts de sa livrée ou chargés de ses chaînes,
Attestent ta maîtresse et ses lois souveraines.
Si, de ta propre gloire à ce point oublieux,
Tu dédaignes le sort que t'annoncent les cieux,
Réponds; as-tu le droit de dépouiller la terre
Des biens cent fois promis à ta postérité?
Oses-tu condamner à la stérilité
Le sein, le chaste sein qui doit te rendre père,
Et produire une race immortelle à jamais,
Gage heureux de justice et d'honneur et de paix?
Au nom de l'Éternel, créature insensée,
Viens revêtir d'un corps sa plus belle pensée;
Sois le tronc de cet arbre aux fertiles rameaux,
Qui doit, sur l'Italie étendant son ombrage,
De ses tristes enfans adoucir l'esclavage,
Et des arts honorés protéger les travaux.

GAUTIER.

Documens historiques inédits.

MÉMOIRE INSTRUCTIF

SUR

LA GUERRE DE PROVENCE, DAUPHINÉ ET SAVOIE,

PRÉSENTÉ AU ROI, LE 23 NOVEMBRE 1712,

PAR LE MARÉCHAL DE BERWICK.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

CHARGÉ, en 1709, par Louis XIV, de défendre les frontières du Piémont, le maréchal de Berwick, à la tête de quatre-vingt-quatre bataillons et de trente escadrons, établit le centre de ses opérations militaires dans le Haut-Dauphiné. Après avoir mûrement étudié la topographie du pays, le maréchal exécuta, pendant le cours des campagnes de 1709, 1710, 1711, 1712, les savantes combinaisons stratégiques qu'il a consignées dans ses mémoires. Ces mémoires renferment le récit détaillé des quatre campagnes dont on vient de parler, mais ils sont assez laconiques sur le plan de défense qu'il avait conçu, tandis qu'on en trouve l'exposition complète dans le rapport qu'il présenta au roi en 1712. Ce rapport, resté inédit jusqu'à ce jour, deviendra le complément nécessaire des *Mémoires du maréchal de Berwick*, et il nous a semblé que sa place naturelle se trouvait dans cette *Revue*, parce qu'il est un document précieux de l'histoire militaire de la province de Dauphiné. L'original du mémoire présenté au roi par le maréchal de Berwick se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de

l'Arsenal, à Paris; il est revêtu de la signature autographe du maréchal, et forme un petit volume in-4° de 37 folio, doré sur tranche et relié en maroquin rouge; il est inscrit sous le N.° 489. Tout porte à croire que cet exemplaire est celui qui a été offert au roi.

MÉMOIRE.

Sire, j'ai cru ne pouvoir rendre un service plus utile à Votre Majesté qu'en lui faisant un détail de la manière dont on peut conserver la frontière qu'il vous a plu de me confier; d'autant que l'expérience que nous avons faite pendant plusieurs campagnes (par rapport à la défense du pays depuis Briançon jusqu'au Rhône), nous a fait voir que je ne m'étois point trompé. Je commencerai donc par en faire un système général, et puis je particulariserai tous les différents cas qui peuvent arriver et les différentes positions qu'il faut prendre.

Pour défendre l'etendue de cette frontière, je me suis formé l'idée d'une ligne dont la droite est à Antibes, le centre à Briançon, et la gauche au Haut-Rhône, près de l'Écluse. D'Antibes, la ligne remonte le long du Var, qu'elle laisse à droite; de là vient en Barcelonnette, au camp de Tournoux; de là, par le col de Vars, à Briançon, passant par Guillestre et Saint-Crespin, le long de la Durance, ou par la vallée de Queyras et le col des Ayes. De Briançon, la ligne suit le Monestier, tombe par le Galibier à Valoire; de là, à Villard-Gondran, couverte par la Valoirette et l'Arc; puis, laissant l'Arc à sa droite, elle suit cette rivière jusqu'à son embouchure dans l'Isère, d'où l'on gagne Montmeillan; de là, on longe la plaine entre Montmeillan et Chambéri, laissant les montagnes des Bauges à sa droite; puis on gagne par derrière le lac de Bourget, qu'on laisse à droite pour tomber à Chana, d'où, laissant aussi le Rhône à sa droite, on gagne Seissel et le fort de l'Écluse, ou bien, depuis l'ambouchure de l'Arc dans

l'Isère, on gagne la Chabanne, Pontcharra, le camp de Barraux, celui des Échelles, et puis à Pierre-Chastel, d'où l'on continue par Seissel au fort de l'Écluse.

Comme Briançon est le centre de la ligne, il faut placer le gros des troupes à portée de cette place, d'où, selon les différents mouvements des ennemis, on est en état de renforcer la droite ou la gauche. Il faut aussi avoir quelques troupes en Queyras, afin de faire face de partout à l'ennemi, et pouvoir y occuper les postes reconnus avant que l'ennemi y puisse entrer.

La Provence étant la droite, il faut mettre quelques troupes à portée du Var, pour y avoir une tête capable d'arrêter l'ennemi et donner le temps au reste d'y arriver. Il faut aussi mettre au camp de Tournoux un corps de troupes, lequel y sera à portée d'arriver en six jours sur le Bas-Var, ou en deux à Briançon.

La Savoye étant la gauche, il faut mettre à Saint-Jean-de-Maurienne un corps de troupes, lequel aura force postes en avant dans la Haute-Maurienne, pour être instruit des nouvelles, et observer tout ce qui pourroit descendre du Mont-Cenis. Quant à la Tarentaise, comme elle est hors de la ligne, les troupes qu'on y mettra ne sont que pour aider à avoir des nouvelles de ce qui se passe au-delà des monts. Dès qu'il y entrera un ennemi supérieur, elles doivent toujours être en état de se replier le long de l'Isère, à Conflans, pour ensuite se rejeter derrière le Rhône, et en défendre le passage : il convient d'y mettre toute la cavalerie et dragons, à cause de l'abondance des fourrages.

Voilà la première disposition qu'on doit faire des troupes lorsque l'ouverture de la campagne approche, et que l'ennemi commence à se rassembler dans la plaine du Piémont. Venons présentement au détail des différents mouvements à faire et postes à occuper.

Si les ennemis viennent camper à Oulx ou à Sézanne :

Il faut avoir attention à la vallée de Queyras, à Briançon et à la vallée de Monestier. Pour cela, il faut camper le gros de l'armée

derrière Briançon, dont une brigade (on suppose une brigade composée de cinq bataillons) au-dessous du Randouillet, pour la garde de ce fort et du chemin qui vient de Servières, et une autre aux Maisons-Longes, dont les grenadiers seront campés au Cros, pour garder la tête de la vallée de Neuvache, et soutenir les partis que l'on aura sur le chemin des Aclès, sur les cols de l'Échelle, d'Estures et du Vallon : cette brigade aura ordre de se retirer sur le col de Buffière si l'ennemi l'attaquoit avec des forces supérieures. Il sera bon aussi d'avoir quelques bataillons au Freyssinet, pour la garde des cols de Grenon, Longet, Cristalet, Buffière et Chardonnet. Il faut aussi camper deux brigades à la hauteur de Rou en Queyras, la droite au-dessus du château de Queyras, la gauche aux Grandes-Montagnes, le ruisseau de Saint-Martin devant soi, faisant face au village de Soulier. Deux de ces bataillons seront campés près de Brunissard, pour la garde du col d'Issoard; au moyen de quoi l'ennemi ne peut venir en Queyras que par le col de Péasse, et par conséquent par le front du camp de Rou. La communication de Queyras avec Briançon doit être par le col des Ayes. De Brunissard à Villard-Saint-Pancrace, il n'y a que pour quatre heures de chemin à des troupes.

Si les ennemis poussent des troupes vers le col d'Estures ou par le col de Servezet au fond de Servières :

Il faut renforcer le corps de Queyras de huit ou dix bataillons.

Si les ennemis entrent en Queyras :

Il faut alors que le gros de l'armée y passe aussi par le col des Ayes, et se campe sur la hauteur de Rou : en ce cas douze bataillons seront suffisants pour rester à la garde du camp retranché de Briançon et des autres postes voisins.

Si les ennemis, marchant par leur gauche, veulent tomber par le col de Fromage sur Guillestre :

Il faut, de Queyras, faire couler des troupes par le chemin qui va le long du Guil, ou par le col de Furfande; on en peut aussi

faire filer de Briançon par le long et la Durance. On se postera sur les hauteurs qui regardent la gorge de Seille, la droite à la montagne qui verse dans la gorge de Skrins, la gauche aux plateaux qui sont près du ruisseau de Seillac, et le ravin de Rareti devant soi, laissant Guillestre derrière soi. Il faut aussi en même temps faire occuper le château de Vars par une brigade d'infanterie. Ce poste est la droite au château, et la gauche à un grand rocher au haut de la montagne qui verse dans la gorge de Skrins, occupant par un poste la Croix-de-la-Rousse au-dessus du collet de l'Alp ou de Fortune.

Il faut aussi mettre un poste entre le château de Vars et la rivière, derrière un ravin où l'on a fait un retranchement.

Si les ennemis, coulant encore par leur gauche, veulent gagner la vallée de Barcelonnette :

Étant dans la position que je viens de marquer, on est toujours à temps de donner la main aux troupes qu'on aura mises au camp de Tournoux, par la raison que les chemins par où les ennemis auroient à passer sont très-difficiles et font un circuit; au lieu que nous (maîtres du col de Vars) nous communiquons avec sûreté, et toujours par les hauteurs, avec le susdit camp. De plus, l'ennemi, en venant par le col de Maurin, et tombant dans la gorge de Castelet (supposez qu'on n'arrivât pas à temps pour les arrêter aux Serennes), ne peut se maintenir long-temps à Saint-Paul, à cause de la difficulté de ses vivres; de sorte qu'il faut ou qu'il force par-là le camp de Tournoux, ou qu'il repasse de l'autre côté de la rivière. L'attaque du camp sera difficile, à cause que les troupes campées au château de Vars peuvent venir par les hauteurs les inquiéter, et même combattre pendant l'attaque, si de Saint-Paul au Castelet l'ennemi passe par la chaîne de montagnes dans la plaine de l'Arche. Cela ne change rien à la position du camp de Tournoux, puisqu'il est toujours également avantageux, soit que les ennemis viennent par Saint-Paul ou par

l'Arche; et quand même un ennemi viendrait par Josiers et Chastelar, le poste de Tournoux me paraît toujours inattaquable, au moyen d'une quinzaine de bataillons, surtout ayant sa communication avec le gros de l'armée.

Si l'ennemi entre en Barcelonnette par les vallées d'Astures et de Mayre :

Il faut faire ce que je viens de marquer dans l'article précédent. J'ajouterai que lorsqu'on apprendra que l'ennemi assemble des troupes vers Demont, il faudra mettre à Guillestre un corps proportionné, lequel, observant les mouvements des ennemis, se trouvera à portée d'arriver au col de Vars en moins de six heures, de passer en Queyras par la gorge le long du Guil, ou de revenir en une marche à Briançon. Il ne faut pas craindre que de Barcelonnette les ennemis puissent percer en France par leur gauche; ils ne peuvent songer qu'à faire quelques courses. Pour y remédier, ou du moins empêcher qu'ils ne s'étendent loin, il faudra, en ce cas, mettre quelques troupes à Seyne, à Colmars et et au col de Saint-Vincent.

Tant qu'on se maintiendra à Tournoux, les ennemis ne peuvent s'avancer plus avant que dans la vallée de Barcelonnette, par la raison qu'ils perdraient leurs communications avec leur pays. Il est à remarquer qu'il n'y a de chemin bien praticable pour les voitures qu'en passant par Meyronne et au pied du camp de Tournoux.

Il y a encore une autre position à prendre quand on voit l'ennemi préparé à se déterminer à la vallée de Barcelonnette, à savoir de camper quinze bataillons sur deux lignes aux Serennes, la gauche au ravin Feuillera, la droite à un hameau appelé le Prat devers Saint-Paul. Il faut camper six bataillons au-dessus de Saint-Paul, et au hameau près du Champ-Grandel, le cul au village de Meluzin, un ravin devant soi, et mettre en même temps deux bataillons sur la hauteur, dans les bois qui sont au-dessus de la

Rissole et le Meluzin, vis-à-vis Saint-Paul. Il faut faire des chemins de communication à tous ces camps. Celui de la gauche est le plus difficile, mais on peut du Prat à la Maisonnette, et de là en montant la côte, gagner le Prat-de-la-Folie, d'où l'on descend à la gauche du camp. Il faut faire occuper le château de Castillet par un petit détachement. Prenant cette position, il suffira de mettre sept ou huit bataillons dans le camp de Tournoux jusqu'à ce que l'ennemi passe du côté de Chastelar ou de Josiers, auquel cas partie des troupes de la gauche fileront au susdit camp de Tournoux.

Si les ennemis font marcher leur armée ou quelque gros corps devers le comté de Nice :

Il faut, de Barcelonnette, faire filer vers le Var un nombre de troupes proportionné à celui des ennemis. Elles peuvent être du camp de Tournoux à Brock en cinq jours de marche, passant par le col de la Caillole, par la vallée d'Antraunes à Guillaume et par Anvarre. Le point essentiel est d'être bien averti, afin que les troupes ne s'avancent sur le Var qu'à mesure que l'on apprendra, par Nice, que les ennemis avancent dans le comté. Par ce moyen, comme nous avons bien moins de chemin à faire que les ennemis, ils ne pourront jamais, par des marches en avant, ni par des contremarches, nous gagner de la main, soit sur le Var, soit en arrière dans la vallée de Barcelonnette, en Queyras ou à Briançon; d'autant que lorsque les ennemis se seront mis en marche vers le comté de Nice, il faudra que notre armée s'alonge depuis Briançon jusqu'à portée du Var, et ainsi elle sera toujours en état de se porter en avant ou de rétrograder, selon les mouvements des ennemis.

Il est certain que quand même les ennemis marcheroient sur le Var avec cinquante bataillons, trente seroient plus que suffisants pour en défendre le passage. Il sera aussi nécessaire d'y avoir deux ou trois régiments de dragons pour empêcher la descente

par la droite le long de la mer. Mais, supposé que, à défaut de renseignements ou par négligence, les ennemis arrivent sur le Var plutôt que l'armée de Votre Majesté, comme il leur faut toujours quelques jours de cérémonie pour forcer le passage de cette rivière et pour y faire des ponts, on aura le temps de gagner l'Argentière, rivière d'autant plus facile à défendre que les ennemis n'osant, à cause de leurs vivres, s'éloigner de la mer, ils ne peuvent la remonter fort haut; or, le bas en est très-difficile par rapport à ses bords.

Voilà les différentes positions à prendre par notre droite depuis Briançon jusqu'à Antibes. Venons présentement à celles de notre gauche.

Si les ennemis viennent camper dans la vallée de Bardonnache :

Il faut étendre le gros de l'armée dans la vallée de Monestier, camper deux brigades au Puy-de-Freyssinet, pour la garde des cols de Chardonnet et de Buffière, Cristalet, Longet et de Grenon, mettant aux Maisons-Longes les grenadiers de la susdite brigade. Il faut pousser à Valoire et à Saint-Martin-d'Arc deux brigades, et en mettre pareillement deux dans la vallée de Queyras pour la garde du col d'Issoard et de la hauteur de Rou. Ces derniers auront un poste au Lot, afin de pousser des partis vers les cols de Gondran et de Bousson.

Si les ennemis, marchant par leur droite, passent le col de la Roue :

Il faut que les troupes du Monestier fassent, par le Galibier, ou par le col de la Ponsonnière, la même manœuvre que les ennemis feront par le col de la Roue, et qu'elles campent à Valoire, en attendant qu'elles voient l'ennemi se déterminer; mettant une brigade sur la hauteur de Saint-Martin-d'Arc, et douze ou quinze compagnies de grenadiers à la Sourdière, tant pour barrer aux ennemis le chemin le long de l'Arc, que pour soutenir les

partis qu'il faudra avoir sur Modane, Saint-André et Notre-Dame-du-Charmet.

Le col de la Ponsonnière est le chemin le plus court pour aller du Monestier au col du Loup, et même pour aller à Valoire. On peut, par le moyen de ces deux cols, monter sur deux colonnes du Monestier en Maurienne.

Si les ennemis viennent camper dans le val des Prés :

Il faut, en ce cas, mettre trois brigades au lieu de Freyssinet, pour la garde des cols de Buffière, Cristalet, Longet et Grenon; une brigade au Louzet, pour la garde du col de Chardonnet; deux brigades par-delà le col de la Ponsonnière, à la croix du col de Neuvache, sur le chemin qui vient de Bonnenuit, et au débouché qui sort de la vallée de Neuvache, afin que les ennemis ne puissent, par leur droite, y passer, et nous barrer le passage du Galibier et de la Ponsonnière. Il faut une brigade campée au-dessus du village de Valoire, faisant face au village, la droite à la montagne et la gauche au fort ruiné de Saint-Pierre. Les troupes de la Maurienne viendront aussi se camper auprès du Villard, pour être à portée de renforcer le camp de Valoire, s'il en est besoin. Le reste de l'armée se campera derrière le camp retranché de Briançon, à l'exception d'une brigade qu'il faudra toujours laisser au col d'Issoard.

Pour garder le col de Grenon, il faut descendre du côté du val des Prés au plateau de la Case-de-la-Thura, au-dessous des granges de Grenon : 800 hommes le garderont contre toute une armée. Il faudra aussi mettre 150 hommes à un plateau à la gauche appelé le Clos-du-Mirail, qui flanque le poste ci-dessus, et qui même le domine, de manière qu'on ne pourrait le garder si les ennemis en étaient les maîtres. Il faut aussi mettre à la droite 50 hommes à un plateau au-dessus d'une hauteur nommée la Tête-de-la-Racye, à la jonction de deux petits chemins qui vont des villages de Serre et de la Draye aux granges de Grenon.

Pour la garde du col de Cristalet, il faut 100 hommes au haut du col.

Pour garder le col du Longet, il faut 200 hommes au haut du col.

Pour garder le col de Buffière, il faut trois bataillons aux Maisons-Longes.

Pour garder celui du Chardonnet, il faut trois bataillons aux maisons de Some-Longe, mais il n'est pas besoin de les y envoyer que les ennemis ne soient campés à Neuvache, par la raison qu'ils ne sauroient y aller qu'en remontant la vallée, et passant quasi sous la portée du fusil du poste des Maisons-Longes.

Quant au poste près la croix de Neuvache, il est aisé à défendre avec trois bataillons contre toute une armée, à savoir en gardant les deux débouchés à la droite et à la gauche de l'Œil-Noir, mettant les étangs derrière soi.

Si les ennemis viennent camper dans la vallée de Neuvache :

Il ne faut laisser que deux brigades derrière le camp retranché de Briançon, une au col d'Issoard; les trois du Puy-de-Freyssinet y resteront. Il faudra pousser au Louzet une brigade d'augmentation, et camper le reste dans la vallée, depuis le Monestier jusqu'à Casset. Les autres brigades que j'ai marquées ci-devant devoir être mises par-delà le Galibier y resteront.

Si les ennemis, remarchant par leur droite, remontent la vallée de Neuvache et passent le col de Neuvache :

Il faut incontinent faire marcher les deux brigades campées au Louzet, pour y joindre, par le Galibier ou par la Ponsonnière, les deux brigades qui sont campées à la croix du col de Neuvache. Il faut que les troupes du Monestier marchent aussi en même temps pour occuper le camp au-dessus de Valoire, laissant une brigade au Louzet pour la garde du col du Chardonnet. Des trois brigades campées au Puy-de-Freyssinet, il en descendra deux, qui

viendront au Louzet, afin d'être à portée de passer le Galibier, s'il en est besoin. Les troupes campées derrière le camp retranché et au col d'Issoard y resteront; celles de Maurienne resteront aussi au Villard. On pourra m'objecter que les mouvements ci-dessus marqués devant être faits bien juste, il sera difficile d'en venir à bout, à cause que les ennemis pourront nous dérober quelque marche, ainsi qu'il arrive ailleurs. A cela je réponds que, comme, par ma position, j'occupe les cols et hauteurs qui versent dans le val des Prés et la vallée de Neuvache, les ennemis ne sauroient faire le moindre mouvement que je n'en sois averti deux heures après.

Si les ennemis, du col de Neuvache, descendent par le long de la Neuvachette :

Il suffira de laisser deux brigades à la croix du col de Neuvache; le reste des troupes se campera sur la hauteur de Valoire, ainsi que je l'ai déjà marqué, mettant une brigade pour garder le terrain qui est entre le village du Point-du-Jour et le pont de la Valoirette, sur le chemin de Bonnenuit, au-dessous de la hauteur de Saint-Pierre. Les troupes de la Maurienne resteront au Villard pour garder le passage de la Valoirette, depuis le Point-du-Jour jusqu'à Albannette, ayant toujours des partis sur la hauteur qui est entre la Valoirette et l'Arc, pour observer les mouvements des ennemis. Il faut aussi avoir toujours la même attention pour les cols de la vallée du Monestier et même pour le col d'Issoard.

Si les ennemis, du col de Neuvache, descendent par le long du Valminier :

Il faut que les troupes venant du Monestier prennent la même position marquée dans l'article précédent, à l'exception qu'une brigade montera au col de Valoire, s'il n'est pas occupé par les ennemis, afin d'observer leurs mouvements; s'il est occupé, cette brigade ira se poster entre le Point-du-Jour et Albannette, d'où

les troupes de la Maurienne descendront au camp de Villard-Gondran.

Si les ennemis, après avoir descendu le Valminier, passent l'Arc :

Il faut incontinent renforcer le camp de Villard-Gondran de quelques brigades de Valoire. Le poste de Villard-Gondran doit être la droite à la grande montagne, et la gauche tirant vers l'Arc, traversant la plaine en écharpe, et suivant toujours le rideau qui y règne parallèlement à la rivière. Il faut mettre une brigade d'infanterie et du canon sur un plateau qui est, par-delà sa droite, sur le bord de la rivière, au débouché du chemin qui descend de Montriché. Ce plateau domine et voit en écharpe la plaine qui est de l'autre côté de l'Arc, vis-à-vis du camp. Il est à remarquer que depuis vis-à-vis le Villard jusqu'à Villard-Gondran les ennemis ne sauroient passer ni la Valoirette, ni l'Arc, à cause des bords qui sont partout très-hauts et escarpés. La beauté de la position des deux camps de Valoire et de Villard-Gondran consiste en ce que les ennemis ne peuvent jamais donner jalousie pour les deux camps à la fois, par la raison que des hauteurs à l'embouchure de la Valoirette dans l'Arc, on voit tous les mouvements des ennemis, et cela à compter homme par homme, outre que les ennemis faisant l'arc et nous la corde, les troupes de Villard-Gondran auront toujours le temps de monter au secours de Valoire, comme celles de Valoire de descendre à Villard-Gondran. De plus, le passage de l'Arc, qui sépare nos deux camps, par rapport au chemin qu'il faut que les ennemis fassent de l'un à l'autre, est une difficulté et retardement très-grand pour eux, d'autant que nos grenadiers et détachemens doivent descendre à Saint-Martin-d'Arc dès que les ennemis ont passé l'Arc. J'ajouterai que je doute que jamais les ennemis osassent camper à Saint-Martin-d'Arc avec leur armée, par la raison que du col de Valoire on descend sur eux de hauteurs en hauteurs, et qu'il seroit très-facile, même avec des forces inférieures en nombre, de les y

écraser. Pour nous empêcher d'aller à eux, il faudrait qu'ils occupassent le col de Valoire, ce qu'ils ne peuvent qu'avec toute leur armée, parce que des hauteurs contiguës aux cols on descend sur les troupes qui y seroient.

Si les ennemis descendent en Maurienne par le Mont-Cenis ou par le col de la Roue :

Il faut incontinent occuper les deux camps de Valoire et de Villard-Gondran de la manière que je viens de marquer dans l'article précédent. Il faut de plus faire camper à Saint-Martin-d'Arc une brigade d'infanterie, et mettre à la Sourdière 15 ou 20 compagnies de grenadiers. Il faut rester dans cette position jusqu'à ce qu'on voie les ennemis se déterminer au côté de l'Arc par où ils veulent marcher. S'ils viennent en laissant l'Arc à leur droite, nos partis et nos grenadiers leur disputeront les hauteurs du Plan-Boursin, et puis se replieront par le col de Valoire au camp de Valoire. Mais je doute que jamais les ennemis puissent marcher par-là, le pays et les chemins étant quasi impraticables pour une armée. Quoi qu'il en soit, il a été bon de prévoir le cas. Si les ennemis viennent en laissant l'Arc à leur gauche, dès qu'on les verra à hauteur de la Sourdière, il faut renforcer de quelques troupes le camp de Villard-Gondran, et faire descendre quelques brigades à Saint-Martin-d'Arc pour empêcher les ennemis de passer la rivière, depuis la Sourdière jusqu'à l'embouchure de la Valoirette. Pour cet effet, il faudra mettre sa droite auprès de la grande montagne, de l'autre côté du ruisseau de Valminier, et sa gauche à la Valoirette, occupant les plateaux et rideaux; au moyen de quoi, il me paraît impossible aux ennemis de faire des ponts sur l'Arc dans le voisinage de Saint-Michel, encore moins d'y passer, quand même ils auroient fait des ponts. Mais comme il est bon de prévoir tout, supposons le cas que les ennemis forçassent le passage de l'Arc, il faudra alors prendre l'emplacement du camp de Valoire, ainsi que je l'ai marqué ci-devant, disputant chaque fois

aux ennemis la montée du col, et le plus long-temps qu'il sera possible, ce qui leur prendra d'autant plus de temps qu'ils ne pourront jamais en chasser nos gens qu'en les tournant par le Valminier. Je dois ajouter ici que le poste de Valoire doit être regardé comme le point le plus essentiel de cette guerre, car c'est ce qui assure la communication en droite ligne du Haut-Dauphiné avec la Savoye; au lieu que les ennemis, dans les marches ou contre-marches qu'ils veulent faire vers ces deux provinces, sont obligés de faire de grands tours, et par conséquent ne peuvent jamais nous donner de *torquettes*.

Si les ennemis coulent par leur droite pour gagner la Chambre et Aiguebelle :

Il faut les côtoyer avec l'armée, laissant l'Arc à sa droite. La marche des ennemis sera difficile, le pays étant fort rude, les chemins mauvais et étroits; au lieu que la nôtre sera très-commode par le chemin qu'on a fait. Il faut aussi avoir grande attention, en côtoyant les ennemis, de garder les hauteurs à droite et à gauche des endroits par où ils pourroient passer l'Arc; car il est certain qu'en ne se déposant pas, quand même les ennemis auroient fait des ponts sur l'Arc, ils n'oseroient y passer, car ils se trouveroient dans un ravin où ils ne pourroient se former, et moins encore y demeurer, à cause du feu croisant qui sortiroit de toutes les hauteurs sur eux, outre qu'on seroit les maîtres de les attaquer avec avantage de tous côtés. Si pourtant les ennemis trouvoient moyen de forcer le passage de l'Arc, de nous chasser des hauteurs voisines, et par conséquent de séparer nos troupes, il faudra que celles qui seront au-dessus de l'endroit par où ils auront percé, se replient sur la hauteur de Montriché (poste excellent et quasi impossible à forcer), et par-là empêcher que les ennemis ne puissent aller à Valoire, ni par conséquent se rendre maîtres du Galibier. Les troupes qui seront au-dessous de l'endroit par où les ennemis auront percé se replieront à Mont-

meillan, mettant devant elles l'Isère, dont elles défendront le passage, observant et côtoyant les ennemis. Si les ennemis descendent l'Isère, vers Barraux ou Grenoble, nos troupes en feront de même. S'ils remontent vers Conflans pour y passer plus commodément l'Isère à des gués, il faudra en faire de même de son côté pour les empêcher. Si, malgré cela, ils y passent, il faudra se mettre au poste de Montmeillan, dont je parlerai ci-après. Il faut observer que les ennemis étant sur l'Isère, les troupes restées à Montriché en doivent descendre pour s'approcher des ennemis, afin de les harceler et de les empêcher de se séparer pour attaquer les troupes qui défendent l'Isère. De plus, tant que nos troupes gardent la Haute-Maurienne, les ennemis ne peuvent tirer leurs vivres que par la Tarentaise, et pour cela il faut qu'ils se séparent, et se mettent en état d'être attaqués par nous avec avantage; de manière qu'il n'y a pas lieu de croire que les ennemis osent jamais s'enfoncer dans la Basse-Maurienne tant que l'on se maintiendra en force dans la Haute.

Si les ennemis veulent faire des ponts sur l'Arc près d'Aytone, entre Aiguebelle et la Croix-d'Aiguebelle :

Il n'y peuvent venir qu'en coulant par la Maurienne, le long de l'Arc, ou par la Tarentaise, le long de l'Isère, jusqu'à Conflans, d'où, passant cette rivière, ils peuvent venir, par Sainte-Hélène, tomber sur Aytone. Je trouve la chose très-difficile, à cause de l'éloignement de leurs subsistances; car, ne pouvant jamais avoir leur pain que par la Tarentaise, ils sont obligés de laisser à Conflans un très-gros corps, sans quoi, lorsqu'ils seroient à Aytone, nous leur couperions toute communication avec Moustiers, y portant des troupes toujours à couvert de l'Isère. Mais supposons le cas que les ennemis viennent camper auprès d'Aytone : comme ils peuvent tenter le passage de l'Arc entre Aytone et l'Isère, aussi bien qu'au-dessus d'Aytone, il faut camper le gros de l'armée la droite à la Croix-d'Aiguebelle, la gauche tirant vers l'Isère, l'Arc devant soi.

Si les ennemis veulent faire des ponts vis-à-vis du front du camp, on peut aisément les en empêcher, y ayant sur les bords des retranchements des bois qui nous sont favorables; et quand même ils en auroient fait, ils n'oseront y passer devant l'armée qui y seroit en bataille, prête à les charger. S'ils veulent faire ces ponts près d'Aytone, il faut simplement en retarder la construction par les détachements qui tirailleront au bord de l'Arc. Quand les ponts seront faits, je soutiens que les ennemis n'oseront y passer; car, mettant un corps de troupes, la droite à la montagne et la gauche à la Croix-d'Aiguebelle, au bord de l'Arc; farcissant d'infanterie les hauteurs qui sont couvertes de bois parallèles à la rivière, et qui règnent jusqu'à Aiguebelle, et mettant une brigade d'infanterie pour boucher le passage qui est entre les susdites hauteurs et l'Arc, sur le chemin approchant d'Aiguebelle, les ennemis se trouveroient dans un puits d'où ils ne pourroient sortir, et on les y écraseroit à coups de canon et de fusil.

Par la disposition ci-dessus marquée, l'on barre entièrement aux ennemis le passage de l'Arc; et par conséquent, s'ils veulent tâcher de percer, on les rejette dans la Tarentaise. Il faut donc examiner les différents partis qu'ils peuvent prendre lorsqu'ils seront arrivés à Conflans.

Si les ennemis viennent à Conflans :

Il faut occuper le camp retranché de Montmeillan, la droite à la ville, la gauche aux plateaux retranchés, observant, lorsque les ennemis viendront pour nous attaquer, de mettre en haut, au pied du grand rocher, dix compagnies de grenadiers, pour empêcher qu'ils ne nous inquiètent par le petit chemin qui descend de la Thuile, ou qu'ils ne gagnent les hauteurs de la gauche du camp.

Il faut aussi mettre un corps de troupes à Aiguebelle et un autre à la Croix-d'Aiguebelle, et afin d'avoir des partis continuellement sur les ennemis, pour observer leurs mouvements, il

faut occuper le château de Sainte-Hélène. Il faut tenir à la combe de la chartreuse d'Aillon huit ou dix bataillons, avec un régiment de dragons, pour éloigner les ennemis des Bauges, et les empêcher ainsi de venir sur les hauteurs de la Thuile. De plus, il n'y a pas d'apparence que tant que nos troupes se maintiendront à ladite combe, les ennemis osent s'enfourner vers Saint-Pierre-d'Albigny, par la raison qu'occupant les hauteurs, nous sommes maîtres, quand nous voulons, de tomber sur eux. Les troupes de la susdite combe garderont avec soin le col de la Sia, et occuperont par des postes tout le contour de ladite combe, à savoir : le ravin de Lavanche, le col de la Folie, le col de Sainte-Reyne, le col Morbier et le chemin qui traverse la forêt de Linda pour aller à la Thuile. On y mettra aussi une garde de dragons à Molardier et un poste d'infanterie à la gorge qui vient de Guilbert à la chartreuse d'Aillon. Les ennemis n'oseraient de Conflans se présenter à ladite combe qu'en grande force, à cause de la communication courte et facile avec le camp de Montmeillan, par le col de la Sia et le bois de Linda.

Si les ennemis viennent de Conflans à Saint-Pierre-d'Albigny :

Il faut que le camp de Montmeillan reste dans la situation que j'ai marquée. Les troupes d'Aiguebelle et de la Croix-d'Aiguebelle viendront camper le long de l'Isère, vis-à-vis des ennemis, c'est-à-dire à-peu-près la droite vers Chamous, et la gauche s'étendant vers le chemin de Montmeillan; elles laisseront un gros poste à Aiguebelle, un autre à la Croix-d'Aiguebelle et un autre entre Chamous et l'embouchure de l'Arc dans l'Isère. Les troupes qu'on aura laissées pour la garde de la Haute-Maurienne pourront aussi alors se rapprocher, toutefois laissant toujours quelques bataillons pour garder les postes de Valoire.

Si les ennemis, en partant de Conflans, chassent les troupes de la comté d'Aillon :

Il n'est plus possible alors de tenir le camp de Montmeillan, ni

de suivre les projets ci-devant marqués, à cause que les ennemis, maîtres de la comté d'Aillon, s'emparent de toutes les hauteurs qui dominent le pont. Quand vous êtes chassé de Montmeillan, vous ne pouvez plus tenir Chambéri; il faut donc, en ce cas, rompre le camp de Montmeillan et se retirer au camp de Barraux, que j'ai fait retrancher en 1711. Il peut se garder avec vingt-cinq ou trente bataillons, même moins s'il étoit nécessaire. Il faut faire un pont de bateaux sur l'Isère à Pontcharra, mettre quatre bataillons avec du canon à Chabanes, vis-à-vis du pont de Montmeillan, et avoir toujours un corps de sept ou huit bataillons campé à la Croix-d'Aiguebelle et à Aiguebelle, tant pour garder l'Isère que l'Arc. Il faut à Saint-Jean-de-Maurienne deux ou trois bataillons et autant à Valoire ou à Saint-Martin-d'Arc. Cette disposition assure tout, depuis Barraux jusqu'à Briançon, et pour fermer sa gauche il faut mettre derrière les Échelles toute la cavalerie et dragons avec cinq ou six bataillons; moyennant quoi il ne faut pas craindre que les ennemis songent à passer par-là pour pénétrer ou faire des courses dans le Dauphiné; car ce corps sera trop gros pour être attaqué par un détachement médiocre; et s'il en marchait un trop gros, il se retirera plus en arrière vers Grenoble. Mais l'ennemi n'osera jamais se dégarnir trop devant l'armée campée à Barraux; car le moindre échec arrivant, sa retraite seroit impossible ou du moins très-difficile, outre qu'il ne pourroit plus vivre que du pays, sa communication avec le Piémont étant rompue.

Si, de Conflans, les ennemis prennent le grand tour, pour venir à Chambéri par Annecy et Aix :

Il faut que les troupes qui sont dans la comté d'Aillon observent les mouvements des ennemis et mettent un détachement au château de la Bâtie et au Désert, afin d'être bien averties; et lorsque les ennemis s'approcheront d'Aix, il faudra que l'armée de Montmeillan vienne camper près de Chambéri, laissant seulement

quelques bataillons pour la garde de la ville. Il faudra camper deux bataillons par-delà le château de Bavre, pour garder le passage du vieux chemin d'Aix. Il faudra aussi camper six bataillons sur la hauteur du vieux Chambéri. Le reste de l'armée aura sa droite auprès de Chambéri, et s'étendra le long d'une hauteur qui règne à-peu-près parallèlement au chemin qui va de Bourget aux Échelles; moyennant quoi la gauche sera appuyée aux grandes montagnes. Il faut en même temps rapprocher les troupes de la Maurienne, laissant pourtant toujours des forces à Valoire, et occupant les châteaux de Sainte-Hélène, de Chamous et de Miolans, afin d'être avertis si les ennemis faisoient une contremarche.

Quoique j'aie cru devoir marquer les différentes marches et mouvements que les ennemis pourroient faire en partant de Conflans, il n'est pourtant pas croyable que jamais ils osent les entreprendre, par la raison qu'il faudroit qu'ils abandonnassent Conflans, et qu'alors, non-seulement ils n'auroient plus de communication avec leur pays, mais qu'ils auroient même de la difficulté à y retourner, par la raison que l'on pourroit aisément se placer derrière l'Isère, depuis Conflans et plus bas. Il faudroit, en ce cas, garder aussi Montmeillan par le moyen du pont. De plus, une armée ne marche pas en avant quand elle ne peut pas espérer d'avoir ses derrières libres, et par conséquent d'avoir d'autres vivres que ceux qu'elle mène avec soi. Ainsi, l'on peut établir pour principe que tant que l'on pourra se maintenir à Montmeillan, ils n'oseront quitter Conflans. Il pourront, comme en 1709, pousser des corps ou détachements jusqu'à Annecy et auprès du Haut-Rhône, mais cela n'aboutira qu'à en tirer de la subsistance pour la cavalerie. C'est sur ce raisonnement que je fonde la conservation de la partie gauche de ma ligne, à savoir : le Haut-Rhône, derrière lequel pourtant, pour empêcher les courses, il faudra mettre une partie de la cavalerie et dragons, avec la valeur de trois ou quatre bataillons, ce qui sera suffisant pour empêcher le passage aux ennemis, d'autant qu'ils n'y sauroient mener de pontons, et que

ce fleuve est très-large, sans gués, et les bords quasi partout impraticables. N'ayant point de bateaux, il n'y a que deux endroits faciles à faire des ponts, à savoir : Lucé et Grésin. La rivière est très-étroite aux lieux où étoient les ponts; ainsi avec des poutres on pourroit y en refaire. Au moyen de quelques redoutes qu'on y fera, d'un bon détachement à mi-côte et des troupes ci-dessus marquées, il faudra que les ennemis, pour y passer, viennent avec toute leur armée, ce que je prétends qu'ils ne sauroient faire, parce qu'ils abandonneroient Conflans. On aura toujours sa communication assurée avec les troupes qui seront placées au Haut-Rhône, par derrière le lac de Bourget, et au moyen des bateaux qu'on rassemblera à Lucé, au-dessus de Chana.

Il faut observer que lorsque les ennemis s'étendront jusqu'à Annecy, il faut avoir auprès de Chambéri un assez gros corps de troupes, tant pour conserver cette capitale de la Savoie, que pour être plus à portée, si les ennemis trouvoient moyen de faire passer le Rhône à quelques troupes, de les charger.

C'est dans cette vue qu'en 1709 j'y plaçai M. de Cilly avec dix-neuf escadrons et cinq bataillons. Il faudra aussi, lorsque les ennemis seront à Annecy, mettre un poste au château de Bourget et à Chana, pour la sûreté de la communication avec le Rhône, et afin de pouvoir tenir des partis sur les ennemis.

Si vous avez été obligés de vous replier près de Barraux, il faut que d'Allemagne l'on envoie un corps de cavalerie, et s'il se peut quelqu'infanterie, avec les milices du Bugey et de Bresse, pour garder le Rhône depuis Pierre-Chastel jusqu'à Genève, car l'armée du Dauphiné ne le pourra plus, à moins que d'avoir une soixantaine d'escadrons.

A l'égard du nombre de troupes qu'il faut pour la garde de toute une frontière, en exécution du système ci-dessus marqué, cela doit dépendre du nombre d'ennemis auxquels on aura affaire; mais, en général, on peut conclure qu'il faut avoir plus d'infanterie qu'eux et moitié moins de cavalerie. Par exemple : supposant

que les ennemis aient, comme en 1709, soixante-cinq bataillons et septante-neuf escadrons; il faut que l'armée de Votre Majesté soit de septante-cinq bataillons, non compris les garnisons de Monaco et de Villefranche, et de trente escadrons, dont les deux tiers dragons, s'il est possible.

Voilà, Sire, mon sentiment sur la manière de faire une belle et sûre défense contre l'armée de M. le duc de Savoye; mais comme il peut arriver tels cas que V. M. seroit obligée d'augmenter ses armées ailleurs, je prendrai la liberté de vous proposer un autre système, au moyen duquel V. M. pourra retirer du Dauphiné une vingtaine de bataillons.

Briançon étant regardé comme le point principal en butte aux desseins des ennemis, il faut premièrement le mettre hors d'état de pouvoir être assiégé. Le camp retranché que j'ai fait faire ne peut suffire du moment qu'on n'est pas sûr de maintenir le Galibier et les cols qui versent dans la vallée du Monestier; ce qu'il faut pourtant tâcher de faire le plus long-temps qu'il sera possible. Pour y suppléer, je prends la liberté de proposer à V. M. un second camp retranché qui enveloppe Briançon du côté du Monestier. J'ai reconnu le terrain; il est très-favorable, de peu de frais et de travail, et de très-petite garde. La droite sera à la montagne du Poët, le centre à la redoute de la Pincé. Le terrain est très-difficile, mais moyennant deux redoutes je le tiens inattaquable. Depuis la Pincé jusqu'à la porte de Briançon, c'est un rideau naturel qui est flanqué par la Pincé et par Briançon. L'étendue de la droite à la gauche n'est que d'environ 600 toises. Les deux camps retranchés environnent tout Briançon et se communiquent par les ponts et les chemins que j'ai fait faire. Pour les garder il faut au plus trente bataillons.

Le second point essentiel, c'est Barraux. Les ennemis, en descendant par le Mont-Cenis et la Maurienne, pouvant y mener du canon, la place, en soi-même très-défectueuse, ne soutiendroit

pas un long siége. Il faut donc se placer au camp retranché dont j'ai parlé ci-devant avec vingt bataillons. Il faut aussi cinq ou six bataillons pour mettre dans Grenoble, ou dans les autres places du Dauphiné et de la Provence. Si les ennemis viennent en Savoye, la cavalerie et dragons doivent rester en partie sous Grenoble, et en partie derrière le Rhône, pour garantir le pays autant qu'il sera possible des courses des ennemis, ou du moins les contenir.

Dès que les ennemis seront descendus en Maurienne et auront passé l'Isère, il sera inutile de laisser trente bataillons à Briançon; il ne faudra y en laisser que proportionnellement au corps que les ennemis laisseront à Exilles : partie du reste viendra, par les montagnes, gagner la rivière de Pontcharra, afin de donner la main au camp de Barraux, et partie se portera vers la Valoire, pour empêcher que les ennemis ne puissent tirer par la Maurienne ni vivres ni canons.

Les camps retranchés en état, on fera, à l'ouverture de la campagne, à-peu-près la même disposition que celle que j'ai marquée au commencement de ce mémoire, à savoir : le gros des troupes auprès de Briançon, et le reste par échelons en Queyras, à Guillestre et en Barcelonnette.

Si les ennemis viennent par Briançon, les troupes qui sont étendues sur leur droite se replieront sur Briançon, et en même temps on étendra dans le Monestier les vingt bataillons que l'on destine pour Barraux, afin qu'ils puissent s'y porter diligemment dès que les ennemis descendront en Maurienne. La cavalerie et dragons s'assembleront entre Lamure et Grenoble, afin de pouvoir se porter ou derrière l'Isère, auprès de Montmeillan, pour retarder le passage de la rivière et se replier ensuite sous Barraux, ou bien se porter diligemment vers la Provence, s'il en étoit besoin.

Si les ennemis veulent entrer en Queyras, en Barcelonnette, ou aller vers le Var, il faut faire ce que j'ai marqué dans mon premier projet, observant de laisser toujours quelques troupes au camp de Tournoux, afin que si les ennemis rétrogradoient, l'on

puisse toujours arriver sous Briançon assez en force pour les arrêter et donner au reste le temps d'arriver.

L'un et l'autre système roulent sur alongements et navettes à propos, d'après de bons renseignements, et sur une connoissance parfaite du pays; au moyen de quoi je suis persuadé que les ennemis ne sauroient rien faire de considérable. Mais comme le général ne peut tout faire, ni être partout lui-même, il lui faut de bons seconds et de bons subalternes qui soient actifs, vigilants, et qui entrent dans son esprit.

Le premier système est sûr et honorable. Le second, quoiqu'il demande plus d'attention que l'autre, ne laisse pas de garantir ce qu'il y a de plus essentiel sur les frontières des pays de V. M. Mais, à la vérité, il en peut, dans la suite, arriver des inconvénients : car si les ennemis, s'établissant à Chambéri et Montmeillan, font hiverner leur armée en Savoye, l'année d'après ils rendront la défensive bien plus difficile, par la raison qu'outre l'attention que l'on aura pour Briançon et Barraux, il en faudra encore avoir pour le Bugey et la Franche-Comté; car, pendant l'hiver, ils trouveront ou construiront des bateaux et se mettront aisément en état de se faire des passages sur le Rhône. Ainsi, je crois, Sire, que ce ne doit être que par une grande nécessité que V. M. se déterminera à mon second système.

Je finirai ce raisonnement en indiquant les endroits où l'on doit faire les emplacements des vivres. Il me paroît que les principaux doivent être à Briançon, Grenoble, Antibes et Toulon. On doit mettre dans les deux premiers de quoi faire subsister l'armée pendant six mois, et dans les derniers pour trois mois.

Il faut aussi au camp de Tournoux de quoi nourrir dix bataillons pendant trois mois. Du reste, il ne faut depuis Briançon jusque sur le Var que de quoi donner aux troupes du pain à leur passage. Ainsi je compte qu'il faut simplement répandre à Colmars, à Seyne, à Entrevaux, à Guillestre et à Castellanne pour quinze jours de farine pour l'armée; quant à Barraux, si l'on prenoit le parti de

suivre le second système, il faudroit y mettre des provisions pour vingt bataillons pendant trois mois.

Comme l'on ne coupe point les blés dans les fourrages que l'on fait, et qu'ainsi les chevaux ne subsistent que de foin, il faut absolument avoir un gros magasin d'avoine à Grenoble, et un autre moindre à Fréjus et à Antibes.

J'ajouterai seulement qu'à l'égard de l'artillerie l'on ne peut mener les pièces de 4 que dans la Savoye, mais il faut avoir nombre de celles qui se portent à dos de mulet. Il faut aussi avoir grande attention de ne jamais détacher aucun bataillon, ni corps considérable qu'il n'y ait des mulets composés à leur suite, à savoir : trois par bataillon.

Voilà, Sire, ce que je pense sur la manière dont on peut empêcher que les ennemis n'entament les frontières de Provence et de Dauphiné. Je soumets le tout au jugement de V. M., laquelle sait mieux que personne ce qui peut être utile à son service. Au moins est-ce le produit de mon zèle et du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

SIRE,

De Votre Majesté,

Le très-humble et très-fidèle sujet et serviteur,

Signé : BERWICK.

Pour rendre plus clair à V. M. tout ce que je viens de marquer dans ce livre, j'ai cru qu'il seroit très-utile de joindre ici un abrégé de la répartition à faire des troupes, selon l'occurrence, dans les principaux endroits par où les ennemis pourroient venir; et cela, dans la supposition que l'armée de V. M. ne consiste qu'en 68 bataillons et 31 escadrons. Lorqu'elle sera plus considérable, il ne sera pas difficile d'en faire la disposition, en observant toujours la même proportion qui se trouve dans l'abrégé suivant.

Disposition lorsque les ennemis viennent par le col de Tende dans la comté de Nice.

INFANTERIE.		CAVALERIE.	
A Monaco	2 bat.	Sur le Var	28 escad.
A Villefranche	1	A Conflans	3
A Saint-Laurent-du-Var et le Broc	38		31
A Entrevaux	5		
A Tournoux	6		
En Queyras	4		
A Briançon	9		
A l'Œil-Noir et Valoire	3		
	68		

Disposition lorsque les ennemis viennent par la vallée d'Estures en Barcelonnette.

INFANTERIE.				
Aux Serennes	15 bat.	ou	A Tournoux	15 bat.
A Saint-Paul ou Meluzin	8		A Vars	16
A Tournoux	8		Auprès de Barcelonnette	4
Auprès de Barcelonnette	4			
En Queyras	9			
Aux Testes	9			
Au fort de Randouillet	3			
A Valoire	2			
Aux cols de Neuvache et Œil-Noir	1			
A Moustier ou Saint-Martin de-la-Porte	2			
A Monaco	2			
A Villefranche	1			
A Nice	4			
	68			

CAVALERIE.	
A Guillestre	6 esc.
A Embrun	5
A Colmars	6
A Gap	2
En Gapençois	2
A Sisteron	2
A Seyne	3
A Conflans	5
	31

Disposition lorsque les ennemis viennent à Oulx ou à Saint-Sicaire.

INFANTERIE.		CAVALERIE.	
Auprès de Briançon	28 bat.	Briançon	3 esc.
En Queyras	9	Guillestre	3
A Casset et Monestier	8	Colmars ou Seyne	6
Aux cols de Neuvache et Œil-Noir	3	Conflans et Montmeillan	19
A Valoire	4		31
A St-Martin-de-la-Porte	3		
A Tournoux	6		
A Monaco	2		
A Villefranche	1		
A Nice	4		
	68		

Disposition lorsque les ennemis descendent en Haute-Maurienne.

INFANTERIE.		CAVALERIE.	
Aux cols de Neuvache et OEil-Noir	3 bat.	A Briançon	3 esc.
A Valoire	16	A Conflans	28
Au Point-du-Jour	4		31
A Villard-Gondran	12		
A Moustiers	4		
Auprès de Briançon et vallée de Monestier	12		
Au fort de Randouillet	3		
En Queyras	5		
A Tournoux	3		
A Monaco	2		
A Villefranche	1		
A Nice	3		
	68		

Disposition lorsque les ennemis descendront à Conflans.

INFANTERIE.		CAVALERIE.	
Au poste de Montmeillan	15 bat.	A la Chambre	3 esc.
A Aillon	8	A la Croix-d'Aiguebelle	3
A Chambéri	4	A Montmeillan	4
A Seissel	3	A Chambéri	10
A la Croix-d'Aiguebelle	4	A Seissel ou derrière le Haut-Rhône	11
A Aiguebelle	4		31
A la Chambre	2		
A Saint-Jean	2		
A Valoire	2		
Auprès de Briançon et Monestier	10		
Au fort de Randouillet	2		
En Queyras	5		
A Tournoux	2		
A Monaco	2		
A Villefranche	1		
A Nice	2		
	68		

LA GLOIRE.

I

Moi, descendre aujourd'hui de ce char qui m'emporte!
Moi, repousser la main de l'ange qui m'apporte
Ces hymnes, ces élans, ces extases du ciel!
Et dans d'obscurs travaux enchaîner une vie,
Un cœur que la gloire convie
A ses banquets sacrés d'ambroisie et de miel!

C'est vous qui le voulez, vous qui nommez délire
L'art d'épancher son ame aux accords de la lyre;
Vous que n'ont point émus mes cris multipliés,
Et qui forcez ma muse à replier ses ailes,
Hélas! et dont les mains cruelles
Crèveraient ses yeux bleus si vous la saisissiez!

Non! non! je n'irai point grossir encor le nombre
De ces vulgaires gens qui vieillissent dans l'ombre;
Imbéciles troupeaux qu'un pasteur inconnu
Pousse par les chemins du monde qu'ils remplissent,
Et dont les noms s'ensevelissent
Sans que rien, après eux, dise qu'ils ont vécu!

Mendiant des hochets, qui les perdront peut-être,
Que de vils courtisans, laquais dorés d'un maître,
A ses ambitions asservissent leurs jours,
Et pressent à ses pieds leurs têtes prosternées,
Et rabaissent leurs destinées
A brouter des honneurs dans la fange des cours;

Que d'autres, abordant l'arène militaire,
Demandent la fortune aux chances de la guerre;
Que le marchand cupide aille affronter l'écueil;
A des jours éclatans moi j'ose déjà croire;
Je veux que le bruit de ma gloire
Dans les ames que j'aime éveille un doux orgueil!

La Gloire!..... oh! si jamais, Seigneur, à ta parole,
Descendait sur mon front cette sainte auréole!
Rompant ses fers jaloux, déchirant sans retour
Les voiles ténébreux qui la tiennent cachée,
Si ma vie, encore attachée
Au néant de l'oubli, s'en échappait un jour!

Alors, adieu les pleurs, les lugubres pensées,
Adieu le souvenir de mes douleurs passées;
Plus de nuit sans sommeil, de triste lendemain,
Plus de chaîne à traîner et plus de coupe amère;
Comme un fils orphelin qui retrouve une mère,
Partout je foulerais des fleurs sur mon chemin!

Oui, dans les noirs accès d'une longue souffrance,
Fallût-il te saigner toute mon existence;
Dussé-je, pour monter à ton divin séjour,
Passer et repasser par des creusets de flamme
Et sentir se flétrir mon ame,
Dépouillée à jamais et de joie et d'amour;

M'élançant sur l'obstacle, ô Gloire! dans ton temple
J'irai m'asseoir; et vous, vous tous que je contemple
D'un œil avide, au siècle, à la postérité,
En prophètes sacrés prodiguant l'harmonie;
Quelque jour, aux vôtres unie,
Ma palme grandira pour l'immortalité!.....

II

Pauvre insensé! que dis-je, et quel rêve m'abuse?
Je ne suis qu'un enfant autour de qui la Muse
Vient dans l'ombre parfois fermer ses bras amis,
Dont les vers oubliés s'effaceront sans gloire,
Et ne laisseront de mémoire
Que dans le peu de cœurs dont l'accès m'est permis....

Celui qui nous fait grands n'a pas mis dans ma bouche
Ces sons mélodieux et cette voix qui touche,
Et cet accent de feu qui remue; et d'ailleur,
Quand il serait un dieu le démon qui m'agite,
Qui bat mon sein et qui s'irrite
Si je cache ma lyre à son souffle vainqueur;

Quand mes lèvres à flots lanceraient l'harmonie,
Quand j'aurais su trouver la source où le génie
Appelle, par instans, des bardes de son choix;
Obtiendrais-je un regard des hommes de notre âge?
Au moment où gronde l'orage,
Écoute-t-on l'oiseau qui chante dans le bois?

***

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

SOCIÉTÉ
DE STATISTIQUE, DES SCIENCES NATURELLES ET DES ARTS INDUSTRIELS
DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Cette Société est un des plus utiles établissemens littéraires qui puissent être créés au milieu des conditions où se trouvent actuellement les esprits, parce que le but de son institution est de fouiller dans le domaine des annales locales, afin de coordonner au point de l'unité leurs monumens épars, et d'appliquer la science et les arts au développement et au progrès des intérêts positifs. Une compagnie qui ne se livrerait aujourd'hui qu'à des méditations purement littéraires et spéculatives, imprimerait à ses loisirs un caractère sans doute fort innocent et très-respectable, mais assurément elle serait sans action sur la société, parce que, ne lui offrant ni les enseignemens du passé, ni les leçons de l'expérience, elle ne pourrait ni l'éclairer ni l'instruire. La Société de statistique qui a été fondée dans le cours de cette année à Grenoble, par les soins de M. le préfet et le concours de citoyens véritablement amis de leur pays, puisqu'ils ont dessein de consacrer leurs travaux à son illustration et à sa prospérité, se propose d'explorer les diverses et nombreuses branches de la statistique du département de l'Isère. La carrière qui s'ouvre devant elle est immense,

et pour la parcourir avec succès il faudra que son dévouement à la science et au pays ne s'effraie d'aucun obstacle, ne se laisse allanguir par aucun découragement.

La Société de statistique du département de l'Isère est encore au berceau, mais elle va bientôt recevoir une constitution définitive. Son organisation se composera d'un président, d'un président honoraire, d'un secrétaire, et de classes ou sections distribuées par spécialités scientifiques. La présidence honoraire est dévolue à M. Pellenc, préfet de l'Isère; les fonctions de secrétaire ont été remplies jusqu'à ce jour par M. Scipion Gras, ingénieur au corps royal des mines. Les membres se composent de titulaires et de correspondans : les premiers sont astreints à la résidence et à une cotisation annuelle de 10 à 20 francs; les seconds sont choisis parmi les personnes qui, habitant dans l'étendue ou hors des limites du département, peuvent offrir à la Société le concours de leurs lumières et de leurs travaux. La Société se propose d'émettre deux sortes de publications : d'abord un bulletin de ses séances et de ses travaux qui paraîtra par feuilles détachées; ensuite des mémoires, dont les volumes seront publiés à des époques indéterminées.

La *Revue du Dauphiné* s'empressera de faire connaître à ses lecteurs l'analyse des travaux de la Société de statistique de l'Isère tout ce qui se réfère à l'histoire et aux intérêts du pays doi naturellement trouver accès dans notre recueil.

SOCIÉTÉ

DE STATISTIQUE, DES SCIENCES NATURELLES ET DES ARTS UTILE DU DÉPARTEMENT DE LA DROME.

Cette Société, dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir ne lecteurs[1], poursuit le cours de ses utiles travaux avec un zèle dot

[1] Tome I, page 223; tome II, page 66; tome III, page 237.

on ne saurait trop la louer. Non contente de se livrer à la recherche des documens historiques de la contrée, et de donner à l'industrie d'excellentes leçons puisées dans les préceptes de la théorie et les résultats de l'expérimentation, elle a voulu ouvrir à l'industrie locale la carrière de l'émulation et du perfectionnement, en provoquant une exposition publique de ses produits. Cette idée est excellente, parce qu'elle manifeste une tendance généreuse à secouer le joug de cette centralisation, dont le principe est sans doute fécond en résultats générateurs, mais qui, poussée à l'excès, comme elle l'est aujourd'hui, écrase les départemens de la France sous la plus tyrannique tutelle, et les pressure sans relâche au profit des joies, du bien-être, de la prospérité et de la puissance de la capitale.

La Société de statistique de la Drome, agissant sous l'inspiration des sentimens les plus patriotiques, a soumis au conseil général du département, dans sa dernière session, le projet qu'elle a formé de créer une exposition des produits industriels du pays, et le conseil général, qui a donné tant de preuves de son zèle pour le bien public, s'est empressé de voter des fonds pour que ce dessein puisse se réaliser. En conséquence, la Société vient de faire un appel à tous les manufacturiers, fabricans et producteurs industriels du département, afin d'obtenir d'eux les échantillons sortis de leurs ateliers qui devront composer l'exposition projetée. Mais elle a très-bien senti qu'une mesure aussi importante manquerait son but si elle s'accomplissait au profit du luxe et de l'opulence; aussi a-t-elle voulu qu'elle fût consacrée spécialement à produire aux yeux du public les choses d'une utilité générale et pratique. « Ce ne sont pas les choses rares et précieuses que nous recher-
» chons, disent les rédacteurs de son programme, ce ne sont pas
» des chefs-d'œuvre que nous prétendons exposer, comme le
» dernier terme de notre industrie. Ce que nous voulons, surtout
» et avant tout, ce sont les choses d'un usage commun, d'une
» utilité générale; ce sont ces objets de première nécessité, si

» recherchés pour les besoins de toutes les classes et surtout de » la classe pauvre, qu'il importe de produire et de perfectionner » tous les jours. Celui qui sera parvenu à les livrer au prix le » plus bas, nous semblera avoir fait l'œuvre la plus utile, la plus » recommandable, et celui-là aura sans doute bien mérité de » l'industrie. Que l'on ne craigne pas de nous envoyer des ma- » tériaux grossiers et vulgaires; il suffit qu'ils se recommandent par » leur emploi et leur bon marché, pour que nous les accueillions » avec empressement et les mentionnions avec distinction. Ainsi, » les produits les plus simples, les plus communs et les moins » dispendieux, seront vus avec non moins de faveur que les » chefs-d'œuvre des arts et de l'industrie. » Ces sentimens sont dignes de tout éloge, et les hommes éclairés qui les ont émis ont acquis des droits incontestables à la reconnaissance de leur pays : la véritable mission des arts et de l'industrie est de travailler dans l'intérêt du bonheur matériel et du soulagement des classes pauvres et laborieuses, tandis qu'on les voit trop souvent se consacrer à satisfaire la vanité et les fantaisies des classes opulentes et oisives.

L'exposition des produits industriels du département de la Drome aura lieu à Valence, au mois d'août 1839, sous les auspices et par les soins de la Société de statistique. Nous ne doutons pas que tous les hommes sincèrement amis de leur pays ne s'empressent d'y envoyer le produit de leurs travaux. C'est dans cette circonstance surtout que la rivalité des coteries et les convoitises jalouses doivent se taire : dans une mesure de ce genre, le patriotisme doit imposer silence à toutes ces petites passions, dont l'hostilité est si funeste au progrès de ce qui est bon et utile; et ne pas vouloir concourir à une œuvre aussi bien faite pour exciter du retentissement serait méconnaître les devoirs du bon citoyen. Quelle que soit, d'ailleurs, l'issue de l'entreprise formée par la Société de statistique de la Drome, il lui restera toujours l'honneur d'en avoir émis l'idée et de consacrer ses soins et sa sollicitude à la réaliser : nous espérons que le succès couronnera des efforts qu'inspirent de si nobles vues.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

§ 1er. *Ouvrages relatifs à l'histoire du Dauphiné.*

Description de quelques végétaux fossiles du bassin houiller de Ternay et Communay (arrondissement de Vienne), par M. SERINGE. Avec 2 planches.

Insérée dans les *Annales des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie*, publiées par la Société royale d'agriculture de Lyon. Lyon, impr. de Barret, in-8°, 4e liv., sept. 1838.

— *Carte routière du département de la Drome.* Valence, L. Borel, 1838.

— *Carte du département de la Drome.* Paris, Desportes, 1838.

— *Cartes des départemens de l'Isère et des Hautes-Alpes.* Paris, Basset, 1838.

— *Cartes des départemens de la Drome, des Hautes-Alpes et de l'Isère.* Paris, Letronne, 1838.

Font partie de l'*Atlas national*, publié par M. Letronne.

— *Excursion à la Grande-Chartreuse, en montant par Saint-Laurent-du-Pont, visitant les bords du Guiers-Mort, et descendant par le Sappey*, par CHAMPIN. Recueil de 36 vues d'après nature, lithographiées par MM. Arnaud, Cuvillier, Hostein, Jacottet, Joly, Sorrieu, Tirpenne et Villeneuve, avec une Notice historique; augmenté d'un *Panorama de la ville de Grenoble.* Grenoble, Prudhomme, 1838, in-fol. sur papier jésus.

Ce superbe *Album* a été l'objet d'une analyse insérée dans le *Patriote des Alpes* (N.° du 20 sept. 1838), et réimprimée à part (Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-8° de 5 pag.).

En mentionnant dans la *Revue* (1837, tome II, page 134) les ouvrages modernes qui existaient sur la Grande-Chartreuse, j'ai oublié de citer le suivant: *Voyage pittoresque à la Grande-Chartreuse*, par CONSTANT-BOURGEOIS. Paris, Delpech, 1821, 5 livr. in-fol. Cet ouvrage, sous le rapport de l'exécution lithographique, est bien inférieur au précédent.

— *Procès-verbal des délibérations du Conseil général du département de la Drome* (Session de 1838). Valence, L. Borel, in-4° de 8 feuilles.

— *Mélanges biographiques et bibliographiques relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné*, par MM. Colomb de Batines et Ollivier Jules. Tome Ier, fascicule 2 (pag. 117-292). Valence, L. Borel; Grenoble, Prudhomme et Baratier; Paris, Techener; 1838, gr. in-8°, pap. vél. superfin.

Cet ouvrage, destiné aux bibliophiles, n'est tiré qu'à 150 exemplaires, dont 4 sur format in-4°. Ce second fascicule renferme les articles suivans : *Éclaircissemens bibliographiques sur l'Archéologie de Mons Seleucus;* — *Essai sur l'origine et la formation des Dialectes vulgaires du Dauphiné*, suivi d'une *Bibliographie des Patois* de cette province; — *Notice historique sur les Cartulaires de Saint Hugues, évêque de Grenoble.*

— *Notice sur l'origine de l'Imprimerie à Grenoble* (1490-1500), par M. Colomb de Batines.

Cet article, inséré dans le *Bulletin du Bibliophile* (Paris, Techener, N.° d'octobre 1838, pag. 400-404), est, grâce à l'imprimeur de ce recueil, rempli de fautes typographiques assez grossières.

Le même auteur vient de faire insérer dans la *Revue de Vienne* (N.os d'oct. et décemb. 1838), sous le titre de *Documens pour servir à l'histoire de l'imprimerie en Dauphiné*, des observations destinées à servir d'*Errata* à deux articles de M. Vital-Berthin, imprimés dans le même recueil.

— *Annuaire du département de la Drome pour* 1839. Valence, impr. de L. Borel, in-16 de 254 pag.

§ 2. *Ouvrages imprimés en Dauphiné.*

Mandement de Mgr. l'évêque de Gap, pour exhorter les fidèles de son diocèse à s'associer à l'œuvre de la propagation de la foi. Grenoble, impr. de A. Allier, octobre 1838, in-8° de 19 pag.

On y trouve (pag. 7-9) des renseignemens biographiques sur un missionnaire du département des Hautes-Alpes, l'abbé *Jame*, mort dans l'Inde le 7 sept. 1835.

— *Dieu et la Liberté. Lettre à M. le comte de Chabrières*, par l'abbé Senli. Valence, impr. de Marc-Aurel, 1838, in-8° d'une feuille et demie.

— *Histoire générale de l'établissement du Christianisme dans toutes les contrées où il a pénétré depuis le temps de J. C.*, trad. de l'allemand de J. G. Blumhardt, par A. Bost, ministre du Saint-Évangile. Tome IV et dernier. Valence, Marc-Aurel, 1838, in-8°.

— *Galerie chrétienne, ou Abrégé de l'histoire des vrais témoins de la vérité et de l'Évangile*, par J. Crespin, avec une introduction et des notes, par C. Bonifas, pasteur de l'église réformée de Grenoble, et E. Petitpierre, ministre du Saint-Évangile. Tome II. Grenoble, Prudhomme, 1838, in-8°.

Réimpression d'un ouvrage publié en 1554 par Jean Crespin, imprimeur à Genève. Le 1er vol. a paru en 1837.

— *Lettre à M. l'abbé Desmoulins, faisant suite à la Lettre à M. l'abbé Guyon, et en réponse aux calomnies dirigées contre les réformateurs et contre quelques principes de la religion chrétienne réformée*, par ANDRÉ BLANC. 2e édit. Grenoble, impr. de Prudhomme, 1838, in-8° de 4 feuilles.

J'ai annoncé la 1re édit. tome IV, page 126.

— *De la prétendue primauté du Pape, et du séjour de Saint Pierre à Rome, et réponse à M. l'abbé Tabardel*, par ANDRÉ BLANC, pasteur, président du Consistoire de Mens. Grenoble, impr. de Prudhomme, in-8° de 2 feuilles 3/4.

L'ouvrage de l'abbé Tabardel a été annoncé tome III, page 255.

— *Rome et ses défenseurs, ou Réponse à la brochure de M. l'abbé Desmoulins, intitulée :* la prétendue réforme, etc., par C. BONIFAS, pasteur de l'église chrétienne réformée de Grenoble. Grenoble, 1838, in-8°.

Voyez la *Revue*, tome III, page 255.

— *Système légal des poids et mesures*, par F. B. Grenoble, impr. d'Allier, 1838, in-12 de 3 feuilles, avec tableaux.

— *Iconographie de la fontaine monumentale érigée par la ville de Chambéri à la mémoire du général de Boigne, sculptée par* SAPPEY de Grenoble. Grenoble, Prudhomme, 1838, in-fol. sur pap. jésus.

Cet ouvrage se compose de 11 planches dessinées par CASSIEN, et d'un texte historique et descriptif.

§ 3. *Ouvrages composés par des Dauphinois.*

Sainte Bible, en latin et en français. Traduction nouvelle d'après la Vulgate, avec des notes littéraires critiques et historiques, un discours préliminaire, des prolégomènes et les différences de l'hébreu et des Septante au bas des pages, par M. DE GENOUDE (de Montélimar). IVe édit. Paris, Sapia, 1838, in-4°, tom. I et II.

Cette édit. formera 5 vol. in-4°, imprimés à deux colonnes; la première, publiée en 1820 et années suiv., forme 16 vol. in-8°.

Le même libraire annonce sous presse une édition *Diamant* de la version de M. de Genoude, devant former un seul vol. in-18 imprimé à 2 colonnes.

— *Réfutation des opinions de M. Salvador*, par le même. Paris, impr. de Casimir, 1838, in-8°.

Réunion d'articles qui ont paru dans la *Gazette de France*.

— *Traité de l'Oraison mentale*, trad. du latin de DON GUIGUES, prieur de la Grande-Chartreuse. Sentimens d'une ame qui désire obtenir le don de la raison. Lyon, impr. de Barret, 1838, in-18.

Guigues dit du Chastel (*de Castro Novo*), cinquième prieur de la Grande-Chartreuse, né au bourg de Saint-Romain, diocèse de Valence, en 1083, est mort le 27 juillet 1137. La version originale de l'ouvrage précité est intitulée : *Scala claustralium, sive Meditationes de modo orandi, ad fratrem*

Gervasium. Dom Mabillon revendique cet ouvrage en faveur d'un autre Guigues.

— *Codes français, collationnés sur les textes officiels, annotés de la Conférence des articles entre eux*, par BOURGUIGNON (de Vif), 7e édit., revue, précédée du *Code de l'Étudiant, etc.* Paris, Warée, 1838, in-18.

Le même éditeur publie une nouvelle édit. du *Code civil*, annoté par le même auteur, format in-32.

— *Arithmétique simplifiée, élémentaire et complète, théorique et pratique, générale et commerciale, etc.*, par QUEYRAS (de la Roche, Hautes-Alpes). Paris, Poussielgue-Rusand, 1838, in-12.

Analysée dans le *Temps* (N.° du 22 nov. 1838).

— *Étude sur le Hâvre, ou Examen de divers systèmes proposés pour l'extension de ce port en* 1838, par CH. DE MASSAS (de Grenoble). Hâvre, impr. de Faure, 1838, in-4°.

— *Poésies de Gentil-Bernard* (de Grenoble).

Insérées dans les *Petits Poètes français*, volume qui fait partie du *Panthéon littéraire* (Paris, Desrey, 1838, in-8°, tome Ier).

Vicomte COLOMB DE BATINES.

ERRATA DU TOME IV.

Page 63, ligne 2, lisez *Bauclas*, au lieu de *Banclas*.
Page 123, ligne 31, lisez *Stendhal*, au lieu de *Standhal*.
Page 259, ligne 11, lisez *Dulieu*, au lieu de *Dalieu*.
Page 260, ligne 23, lisez *Gaignat*, au lieu de *Geignat*.
Ibid., ligne 25, lisez *Girardot*, au lieu de *Girardet*.

C'est par erreur que, page 256, on a annoncé une seconde édit. de l'*Histoire du Dauphiné à l'usage des écoles primaires;* il n'en existe qu'une seule, portant la date de 1835, mais publiée seulement en 1838. Ce petit ouvrage est anonyme.

TABLE

DES MATIÈRES DU QUATRIÈME VOLUME.

SCIENCES MORALES.

RAPPORT SUR LES ENFANS TROUVÉS, par M. LE MARQUIS D'ARCHIMBAUD. *Page* 306.

HISTOIRE.

DE L'IMPORTANCE DES RECHERCHES A FAIRE SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCE ET EN PARTICULIER SUR L'HISTOIRE DU DAUPHINÉ, par M. OLLIVIER JULES. *Page* 65.

V^e ET VIe LETTRE SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE DE GAP, par M. TH. GAUTIER. *Pages* 129 et 197.

DOCUMENS HISTORIQUES INÉDITS.

DÉFAITE DES SUISSES EN DAUPHINÉ. *Page* 251.

NOTICE SUR GRENOBLE, de LE KAÏN. *Page* 299.

MÉMOIRE SUR LA GUERRE DE PROVENCE, DAUPHINÉ ET SAVOIE, du maréchal DE BERWICK. *Page* 349.

LITTÉRATURE.

DE L'ORIGINE ET DE LA FORMATION DES DIALECTES VULGAIRES DU DAUPHINÉ, par M. OLLIVIER JULES. *Page* 5.

ARTICLE CRITIQUE SUR LE ROMAN DE *Montbrun*, de M. BADON, par M. CAMILLE SAGNIER. *Page* 88.

ARTICLE CRITIQUE SUR LES POÉSIES PUBLIÉES PAR M. CHANCEL, SOUS LE TITRE DE *Juvenilia*, par Mme ADÉLAÏDE DE BOISMONT. *Page* 147.

ÉTUDE SUR LE *Roland furieux*, par M. GAUTIER. *Page* 325.